

SOMMAIRE

ANNEXE 1 : DIAGNOSTIC PATRIMONIAL ET ENVIRONNEMENTAL

1 MORPHOLOGIE ET CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DU TERRITOIRE, ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT, STRUCTURE ET ENTITES PAYSAGERES, ETAT DES OCCUPATION BATIES ET VEGETALES

Chapitre A Les outils existants	p. 1
- A.1 Plan local d'urbanisme	p. 3
- A.2 Le PPRI	p. 5
- A.3 Etudes diverses	p. 7
Chapitre B Diagnostic environnemental et paysager	p. 11
B.1 Caractéristiques physiques et morphologie du territoire, état initial de l'environnement	p. 13
- B.1.1 Cadre géomorphologique et climat	p. 15
- B.1.2 Morphologie générale du territoire et relief	p. 17
- B.1.3 Pédologie et matériaux disponibles	p. 19
- B.1.4 Hydrographie et aquifères	p. 21
B.2 Occupations du territoire, logiques d'insertion	p. 23
- B.2.1 Occupations végétales, espaces boisés, espaces cultivés	p. 25
- B.2.2 Logiques d'insertion dans le site, structure de l'occupation ancienne	p. 27
- B.2.3 Etat actuel et tendances récente de l'occupation du territoire	p. 29
B.3 Structure et entités paysagères, éléments régulateurs du paysage, vues et perspectives remarquables	p. 31
- B.3.1 Structure et entités paysagères	p. 33
- B.3.2 Entités paysagères, éléments régulateurs et motifs paysagers	p. 35
- B.3.2.1 Paysage rural, la lisière, la bordure plantée, l'arbre et la haie	p. 37
- B.3.2.2 Le paysage de l'eau, du Gave et des ouvrages d'art	p. 39
- B.3.2.3 Le Gave dans sa traversée urbaine, ses ouvrages d'art, les enjeux du site	p. 41
- B.3.2.4 Les vallons, le Grècq et la ville	p. 43
- B.3.3 Vues et perceptions remarquables	p. 45
- B.3.3.1 Inventaire des vues remarquables	p. 47
- B.3.3.2 Perceptions lointaines et intérêts	p. 49
- B.3.3.3 Perceptions proches et intérêts	p. 51
- B.3.3.4 Perceptions remarquables et entrées de ville	p. 53
B.4 Inventaires patrimoniaux, dispositions de protection et conservation du patrimoine naturel et paysager	p. 55
- B.4.1 ZNIEFF, Natura 2000, SDAGE	p. 57
- B.4.2 Arbres remarquables	p. 59
- B.4.3 Sites pittoresques suspendus par la ZPPAUP	p. 61
- B.4.4 Espaces naturels et paysagers protégés au titre du PLU	p. 63
Chapitre C Patrimoine urbain	p. 65
C.1 De l'antiquité aux premiers vicomtes de Béarn, une abbaye laïque et un castelnau sur le Gave.	p. 67
- C.1.1 Un franchissement du Gave et une abbaye laïque à la croisée de grands axes antiques	p. 69
- C.1.2 Permanences urbaines et témoins d'architecture	p. 71
- C.1.3 es vicomtes de Béarn et le Bourg du Pont XIe – XII e	p. 73
- C.1.4 Permanences urbaines et témoins d'architecture	p. 75
C.2 Les vicomtes de Moncade et la formation de la ville médiévale	p. 77

- C.2.1 La ville des vicomtes	p. 79
- C.2.2 Le château Moncade	p. 81
- C.2.3 le Pont vieux	p. 83
- C.2.4 L'église Saint-Pierre	p. 85
- C.2.5 Le moulin vicomtal	p. 87
- C.2.6 Les remparts	p. 89
- C.2.7 Les tissu urbain	p. 91
- C.2.8 Les maisons médiévales	p. 93
C.3 Les faubourgs et le renouvellement architectural	p. 95
- C.3.1 les faubourgs et le renouvellement architectural	p. 97
- C.3.2 Le tissu de maisons et de jardins	p. 99
- C.3.3 Le cours du Grècq	p. 101
- C.3.4 Les transformations des maisons médiévales	p. 103
C.4 La construction de la ville moderne	p. 105
- C.4.1 La ville d'Orthez dans son site avant la création des routes royales au milieu du XVIII e siècle	p. 107
- C.4.2 Permanence des structures urbaines, du paysage et du bâti	p. 109
- C.4.3 Formation d'un bâti dense, importance des cours et jardins	p. 111
- C.4.4 XVI e siècle, nouvelles architectures	p. 113
- C.4.5 Constructions en pans de bois	p. 115
- C.4.6 Nouveau type architectural et formation de la rue	p. 117
- C.4.7 Le paysage des rues	p. 119
- C.4.8 Types et éléments d'architecture du XVII e et début du XVIIIe	p. 121
C.5 La ville d'Orthez dans son site au début du XIX e siècle	p. 123
- C.5.1 Nouvelles infrastructures et retournement de la ville milieu XVIII e- milieu XIX e	p. 125
- C.5.2 Tracés urbains nouveaux	p. 127
- C.5.3 Les espaces publics : places Saint-Pierre, la Poustelle, la Moutete	p. 129
- C.5.4 La place du Foirail, la place Brossers	p. 131
- C.5.5 La place d'armes, la promenade des platanes, le jardin public	p. 133
- C.5.6 Types et éléments d'architecture des XVIII et XIX e siècles	p. 135
- C.5.7 Les nouvelles maisons de ville	p. 137
- C.5.8 Les pavillons	p. 139
- C.5.9 Les immeubles élevés	p. 141
C.6 La ville d'Orthez dans son site dans le premier tiers du XX e siècle	p. 143
- C.6.1 La ville hors des limites anciennes, premier tiers du XX e siècle	p. 145
- C.6.2 Tracés, équipements et paysages urbains	p. 147
- C.6.3 Paysages urbains	p. 149
- C.6.4 L'aménagement des boutiques	p. 151
- C.6.5 Les villas périurbaines et leur parc	p. 153
- C.6.6 Transformation et modernisation de l'architecture	p. 155
C.7 Etat actuel du patrimoine architectural et urbain	p. 157
Chapitre D Thèmes et éléments régulateurs du patrimoine architectural	p. 161
D.1 Composer la façade	p. 163
- D.1.1 La maison reconstruite au début du XVIII e, exemple de la rue Moncade	p. 164
- D.1.2 La maison de la fin du Moyen Age réaménagée au XVe-XVI e siècle	p. 166
- D.1.3 La maison d'ordonnance classique à parement de pierre de taille XVIII e siècle	p. 167
- D.1.4 La maison de négociant et d'artisan de la deuxième partie du XIX e siècle	p. 168
- D.1.5 La maison de faubourg fin XIX e, exemple de l'auberge	p. 169
- D.1.6 La maison de faubourg de l'époque industrielle, fin XIX e- début XX e	p. 170

- D.1.7 La maison de faubourg de style néo-basque, début XX e	p. 172
- D.1.8 La maison de bourg refaçadée style art-Déco, début XX e	p. 173
D.2 L'art de bâtir	p. 175
- D.2.1 Construire les murs	p. 177
- D.2.2 Enduire et protéger les murs	p. 179
- D.2.3 Composer par travées	p. 181
- D.2.4.1 Marquer et embellir le seuil : portes et portails	p. 183
- D.2.4.2 Marquer et embellir le seuil : portes et portails, les typologies	p. 185
- D.2.5.1 Prendre le jour et l'air	p. 187
- D.2.5.2 Prendre le jour et l'air : typologie de la baie	p. 189
- D.2.6 Ouvrages de défense et de protection, balcons et grilles	p. 191
- D.2.7 Aménager les boutiques	p. 193
- D.2.8 capter le soleil : mirandes, galeries et balcon	p. 195
- D.2.9 Articuler le mur et le toit, recueillir l'eau	p. 197
- D.2.10 Couvrir les maisons	p. 199
- D.2.11 Construire et proportionner les ouvrages de toitures : lucarnes, cheminées, prises de jour, gouttières pendantes	p. 201
- D.2.12 Former les cours et les jardins	p. 203
- D.2.13 A l'intérieur d'une maison, exemple d'une maison rue Général Foy	p. 205
Chapitre E Espaces bâtis, pathologies et altérations observées	p. 207
- E.1 Etat des pathologies observées du bâti	p. 209
- E.2 Les altérations récentes du bâti	p. 211
- E.3 L'étalement et les discontinuités urbaines, le mitage des coteaux et du vallon du Grécq	p. 213
- E.4 Altérations de la forme et des paysages urbains	p. 215
Chapitre F Analyse de la nature et des qualités du bâti au regard des performances énergétiques et du développement durable, stratégies d'amélioration et de correction thermique.	p. 217
- F.1 Typologie des bâtis et analyse des postes de déperditions énergétiques	p. 219
- F.2 Stratégies d'amélioration thermique par l'isolation des murs	p. 221
- F.3 Les murs, les enduits : stratégies d'amélioration hygrométrique et thermique	p. 223
- F.4 Hygrométrie des murs, amélioration et pratiques curatives	p. 225
- F.5 Les ouvertures, les menuiseries et leur amélioration thermique	p. 227
- F.6 Les toitures, les combles, leur amélioration thermique	p. 229
- F.7 La ventilation	p. 231
Chapitre G Analyse des espaces au regard des capacités techniques et esthétiques d'insertion de dispositifs de production d'énergies renouvelables	p. 233
- G.1 Analyse des paysages, capacités techniques et esthétiques d'insertion de dispositifs de production d'énergies renouvelables	p. 235
- G.2 Analyse du tissu urbain, capacités techniques et esthétiques d'insertion de dispositifs de production d'énergies renouvelables	p. 237
Chapitre H L'état des protections, des études et des reconnaissances du patrimoine architectural et archéologique	p. 239
- H.1 Protections au titre des Monuments Historiques	p. 241
- H.2 Sites pittoresques	p. 243
- H.3 Secteurs archéologique, porter à connaissance	p. 245
- H.4 Etudes, inventaires, reconnaissances	p. 247
Chapitre I Eléments du patrimoine culturel et immatériel	p. 249

CHAPITRE A

LES OUTILS EXISTANTS

La commune d'Orthez Sainte Suzanne est dotée de multiples documents concernant l'urbanisme, le logement, le patrimoine, le commerce, l'aménagement,...etc.

En voici une liste non exhaustive, mais comportant les documents les plus importants.

Les documents d'urbanisme , servitudes et outils de gestion :

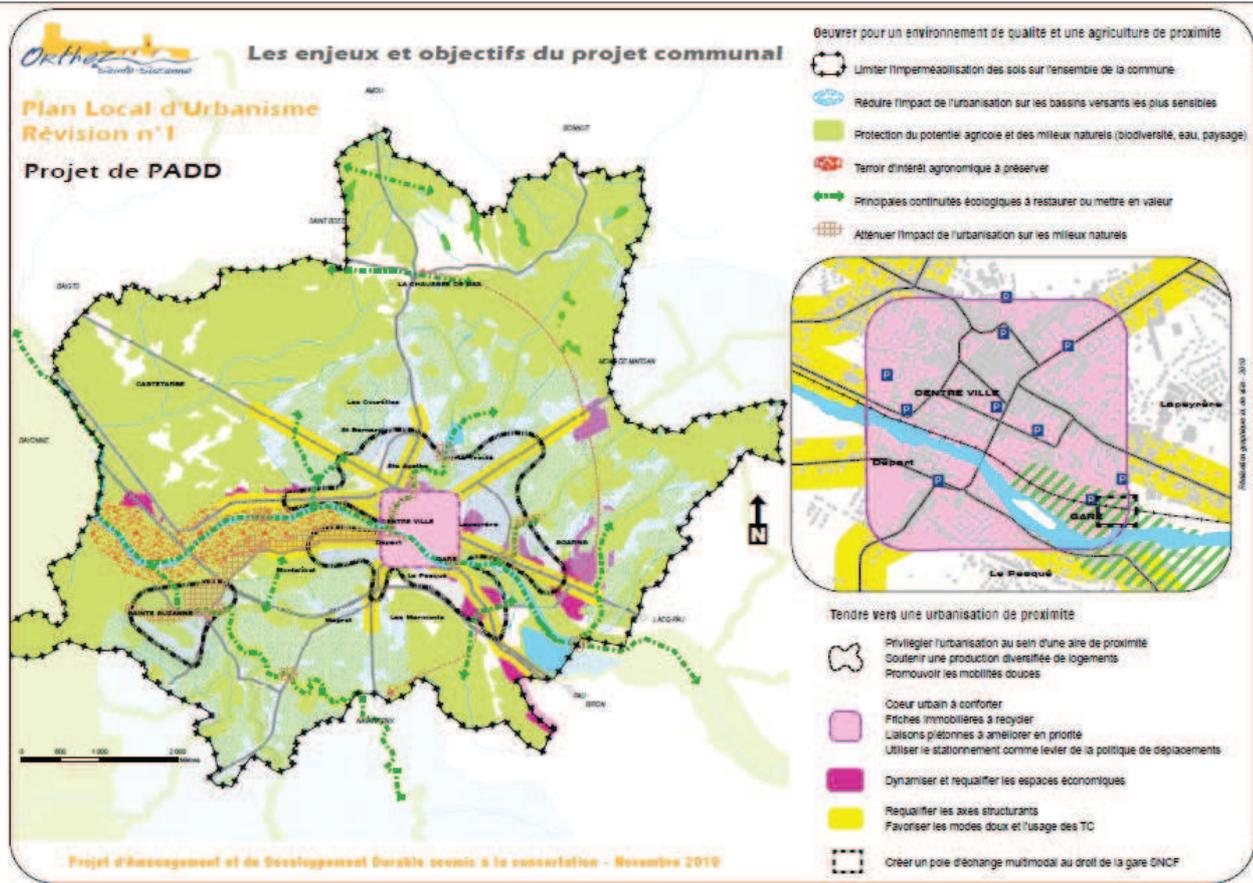
- *PPRI, DDE 64, janvier 2004.*
- *ZPPAUP, Atelier Lavigne, Janvier 2005.*
- *PLU, Idde ville Urbanisme, Avril 2013.*

Les études sur le logement et l'habitat

- *Dossier centre-ville étude des îlots, DDTM 64, 2011.*
- *Etude habitat Pays du Béarn des Gaves, Altair, 2008.*

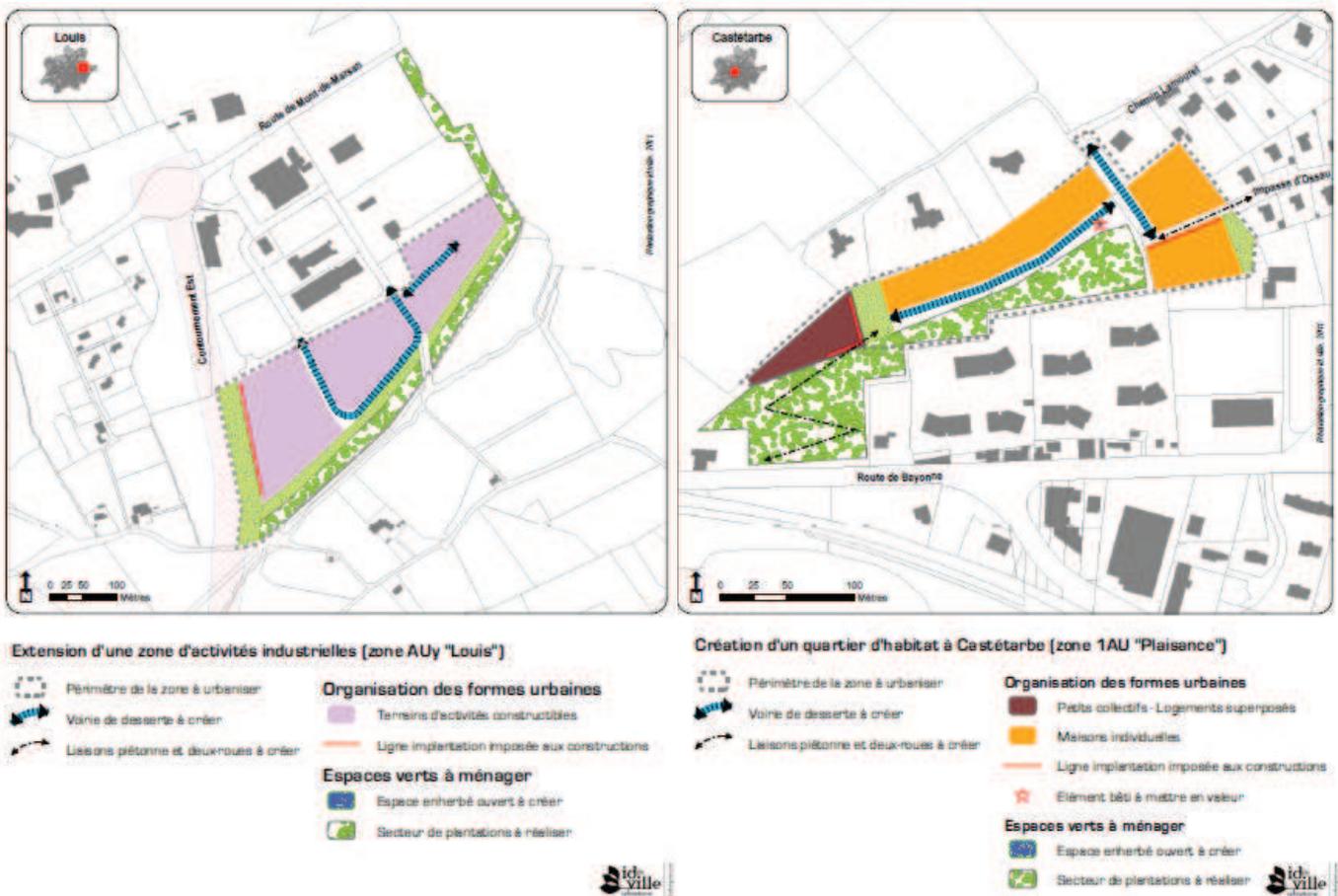
Les projets divers :

- *Etude sur la ZAC « Projet Papeterie des gaves », Agence Duret, Juin 2012.*
- *Etude de faisabilité d'une O.U.C., CG 64, 2012.*



Carte du PADD. Source: Plan local d'urbanisme d'Orthez, Idde ville urbanisme.

2



Exemples d'OAP. Source: Plan local d'urbanisme d'Orthez, Idde ville urbanisme.

Le PLU applicable sur le territoire communal a été approuvé en avril 2013.

Différents liens entre PLU et AVAP sont à considérer : cohérence entre AVAP et intérêts patrimoniaux du PADD et compatibilité des dispositions du PADD avec celles de l'AVAP.

Le PLU a été construit en relation avec la ZPPAUP déjà existante. De ce fait, la ZPPAUP est en cohérence avec le PADD du PLU. En effet, sur plusieurs points, elle répond déjà aux grands objectifs attendus sur :

- L'environnement, par la préservation des espaces et milieux naturels et agricoles autour de la ville ; paysages de collines, boisements, haies, ripisylves
- les thèmes de l'eau avec la conservation et mise en valeur des espaces liés au Gave et au Laa et ouvrages liés ; la non-perméabilisation des sols par les règles sur les jardins et les cours.
- Le développement de l'attractivité du centre, par le maintien et le renforcement de la mixité des fonctions (règles sur le bâti/habitation, sur les boutiques, les édifices publics)
- Les conditions de logement pour répondre aux enjeux du développement durable (mixité sociale, mixité des fonctions, renouvellement..):
 - règles urbaines qui amènent à développer des formes bâties économes en énergies (continuité bâtie, compacité des volumes ...)
 - règles pour la restauration du bâti ancien et l'amélioration des performances énergétiques (chap. à traiter dans l'AVAP)
 - règles qui permettent le renouvellement du bâti et son changement de destination
 - règles sur les espaces bâtis et non bâtis (cours et jardins) pour le maintien d'un équilibre du tissu urbain et du cadre de vie
 - règles sur la valorisation et la création d'édifices publics structurants.
- L'étalement urbain et la politique de déplacements tous modes par les préconisations sur l'aménagement des espaces publics, la valorisation des entrées de ville, le Gave de Pau et son enveloppe comme lien inter-quartiers.

Ainsi, la ZPPAUP répond aux objectifs du PADD donc il faut reprendre les mêmes dans l'AVAP.

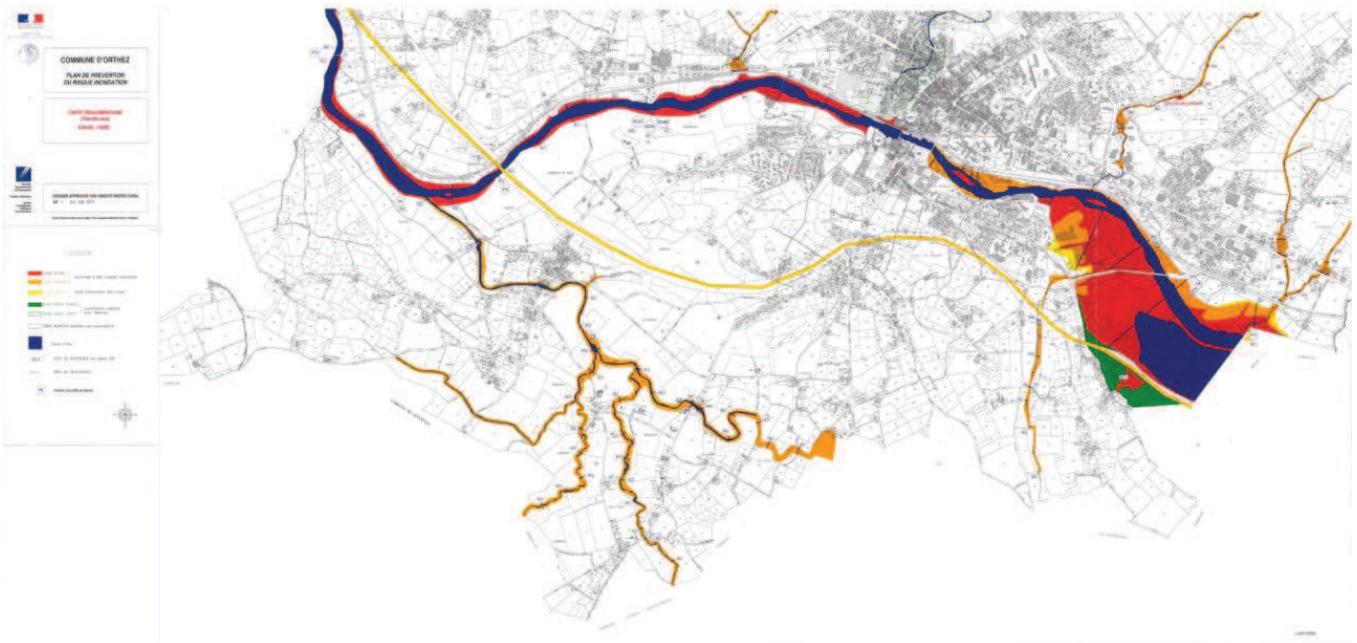
Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du PLU.

Le PLU de la commune compte 9 orientations d'aménagement.

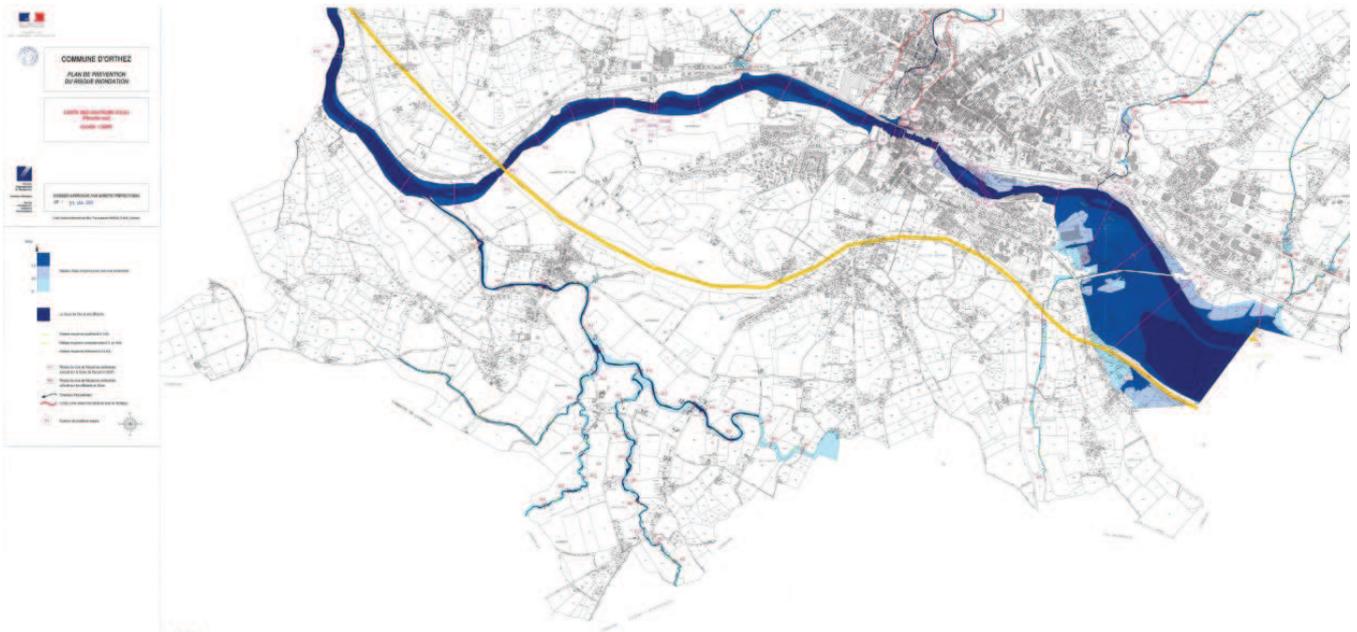
Parmi celles-ci, deux concernent le zonage de la ZPPAUP actuelle.

- L'OAP sur la zone à urbaniser AUy Saint-Louis fait partie de l'enveloppe 2 de la ZPPAUP. Situé au Nord-Est de la commune, ce site fait l'objet d'une OAP pour une construction de terrains d'activités industrielles.
- La seconde OAP qui est situé dans le zonage ZPPAUP est l'OAP sur la zone 1AU Plaisance, à Castetarbe. Cette OAP concerne la création d'un quartier d'habitat.

Il faudra être vigilant lors de l'aménagement de ces secteurs. La ZPPAUP, dans ses règles, exprime la nécessité de relier ces espaces au cœur urbain du territoire, pour ne pas les isoler. D'autre part, du fait de la topographie du territoire, ces sites forment le premier plan de la commune et ont donc un fort impact sur le paysage.



Carte réglementaire du PPRI. Source: Plan de prévention des risques et des inondations d'Orthez.



Carte des hauteurs. Source: Plan de prévention des risques et des inondations d'Orthez.

A.2 Le plan de prévention des risques et des inondations

Approuvé en amont de la ZPPAUP, ce document englobe l'enveloppe 3 de cette dernière, dans les zones rouge ou orange, donc à risques importants d'inondations, où la constructibilité est nulle ou limitée.

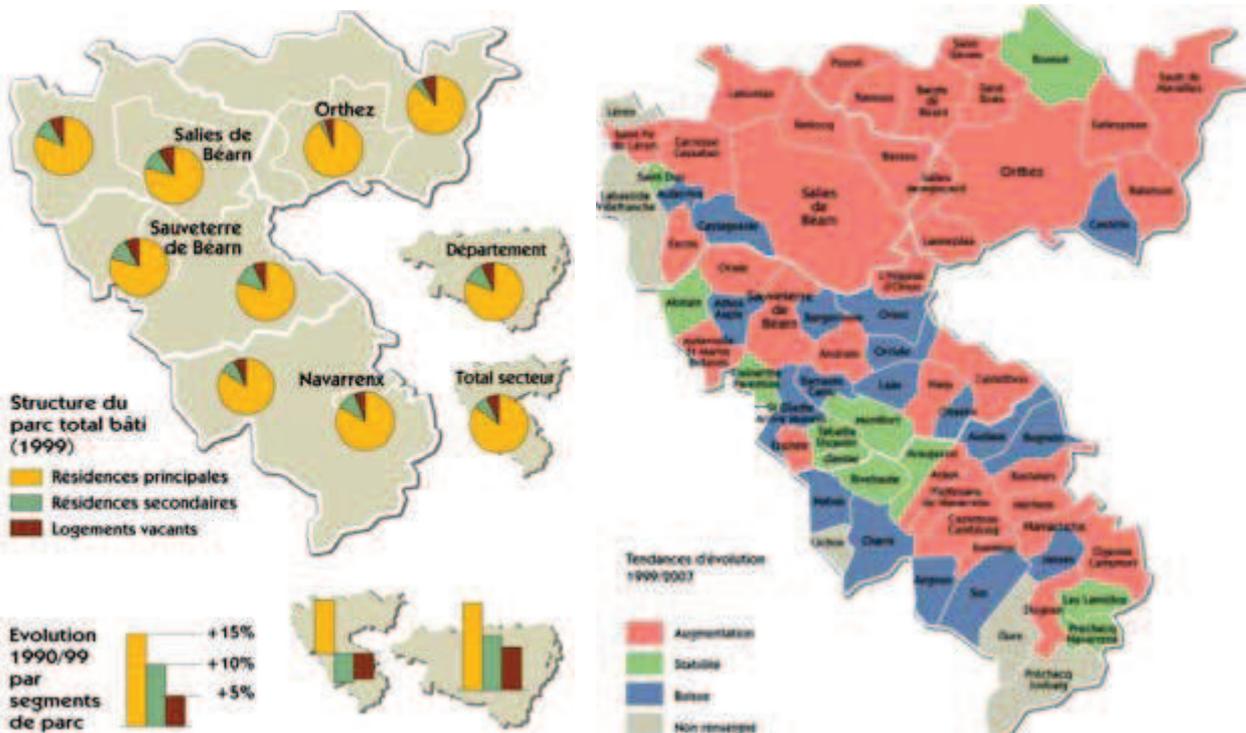
Le moulin vicomtal situé en zone rouge est identifié par l'AVAP comme élément du patrimoine de grand intérêt pour lequel se pose la question de son maintien, entretien, restauration et réhabilitation. Dans le règlement du PPRI, aucune disposition particulière n'est précisée en ce qui concerne la restauration de patrimoine bâti existant avant le PPRI. Les « travaux usuels d'entretien » pour la façade, la toiture et aménagements internes sont cependant autorisés. Ou encore la « reconstruction sur une emprise au sol équivalente ou inférieure, de tout édifice détruit par un sinistre autre que l'inondation. ».

Le règlement de l'AVAP devra prendre en compte celui du PPRI sur les questions qui posent problème.

FICHE ILOT - Rue de l'Horloge côté des n°pairs (2 au 26)

<p>Etat : des états successifs apparus au fil du décloisonnement au sein du secteur fond cadastre 2007 - (Orthez 84,45 2009)</p> <p>Référence cadastrale Surface parcelle (m²) Adresse : No de parties affectées à de l'habitation Surface des parties d'habitation Vacance Propriétaire Localité</p>							
	406	168	169	172	173	174	544
	127	179	86	121	141	369	84
	Ancie rue de l'Horloge et des Jacobins	Rue de l'Horloge n°26 Rue de l'Horloge n°28	Rue de l'Horloge n°24	Rue de l'Horloge n° 22	Rue de l'Horloge n° 20	Rue de l'Horloge n°18	Rue de l'Horloge n°16
	2	1	1	1	1	4	1
	141	120	88	87	95	166	95
	2 ?		1	1			
		Etat médiocre		Etat médiocre		Intérieur d'ilot : couloir après porte cochère	
	No de parties professionnelles Surface des parties professionnelles	2 406	2 85	1 20	1 90	1 65	4 94
		Rénovation complète du bâtiment (ouverture intérieure)	Boutique de produits écologiques	Lavene avec usage de la parcelle n°171 (67 m ²) Galérie le long du bâtiment dans l'impasse	Création meubres haut de porte avec inscription : 1723	Opération OPAH Commerce : Institut beauté Intérieur de l'ilot :	Magasin cycle locaux annexes sur 545 ? (52m ²)

Exemple de fiche-ilot. Source: Etude îlots Orthez, DDTM 64, 2011.



Cartes du parc de logements et de l'évolution de la population en Pays du Béarn des Gaves. Source: Etude habitat Pays du Béarn des Gaves, Altair, 2008.

Etude des îlots du centre-ville d'Orthez—DDTM 64

Cette démarche a été engagée pour vérifier la faisabilité d'un travail sur le centre ville. Cette étude a permis de repérer les caractéristiques des 12 îlots du centre (trame parcellaire, logements vacants, habitations occupées par les propriétaires ou les locataires, état des façades...). Elle fait apparaître plusieurs points importants : la valeur du tissu urbain et des trames parcellaires, la présence de maisons médiévales en cœur d'îlots, elle confirme la valeur des intérieurs des maisons anciennes et les qualités des espaces libres.

L'étude permet d'évaluer la capacité de réhabilitation du centre-ville d'Orthez. Le règlement de l'AVAP donne des règles sur les extérieurs (façades, toitures, jardins...), et prend en compte ce tissu complexe et particulier afin de permettre sa réhabilitation et son renouvellement.

Etude habitat en Pays du Béarn des Gaves

Le cas d'Orthez est traité à l'échelle de la communauté de communes. L'étude met en avant le déséquilibre entre l'offre de logements qui augmente et la diminution de la population d'où la vacance des logements; Cette conclusion rejoint l'étude de la DDTM 64 menée en centre-ville, qui fait effectivement ressortir la forte présence des logements vacants sur la commune.

Projet Papeterie des Gaves

Le projet papeterie des gaves est un projet de reconversion de site industriel dans un secteur à fort enjeux paysager (paysages du Gave dans la ville), et soumis à de fortes contraintes environnementales (Natura 2000) et règlementaires par le PPRI (zone rouge et orange) car situé partiellement en zone inondable.

L'AVAP fournira un cadre architectural et paysager dans ce projet de réalisation d'un projet de reconversion de site.

Etude de faisabilité d'une O.U.C

Etude réalisée par la ville d'Orthez dans le cadre d'une demande de financement par le FISAC (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce). Cette étude est déclinée sous forme de fiches actions qui concernent l'urbanisme, le commerce et l'animation et souligne le lien entre les espaces publics, les commerces, les piétons ou les problématiques de déplacement.

Etude des déplacements et aménagements des espaces publics

Cette étude a pour but d'engager des actions visant à :

Améliorer les conditions de logement et de déplacement, développer l'emploi, œuvrer pour un environnement de qualité, favoriser l'accès aux services publics de qualité et gérer l'espace et améliorer le bâti. Elle propose comme outils : l'Opération Urbaine Collective et la Revitalisation du quartier de la Gare.

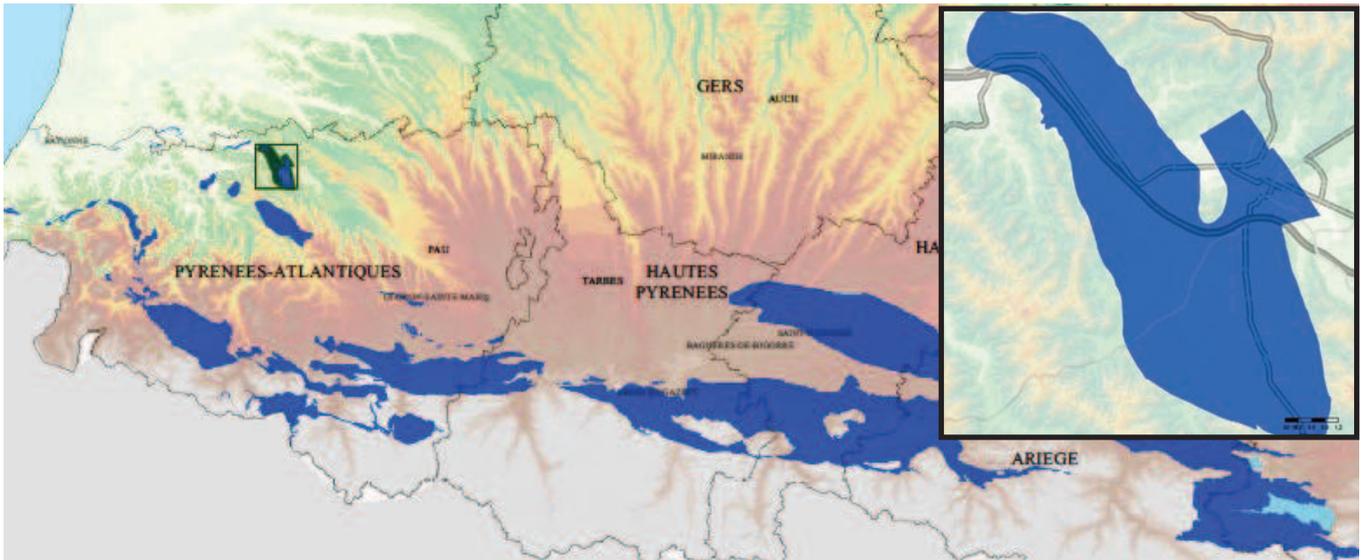
CHAPITRE B

DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER

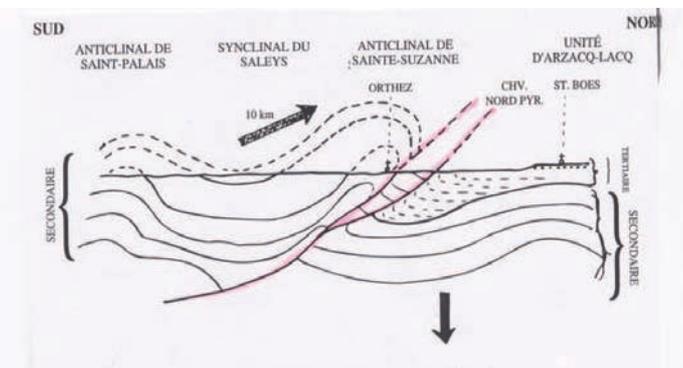
Morphologie du site,
Etat initial de l'environnement,
Structure paysagère
Etat de l'occupation du bâti et des espaces

CHAPITRE B.1

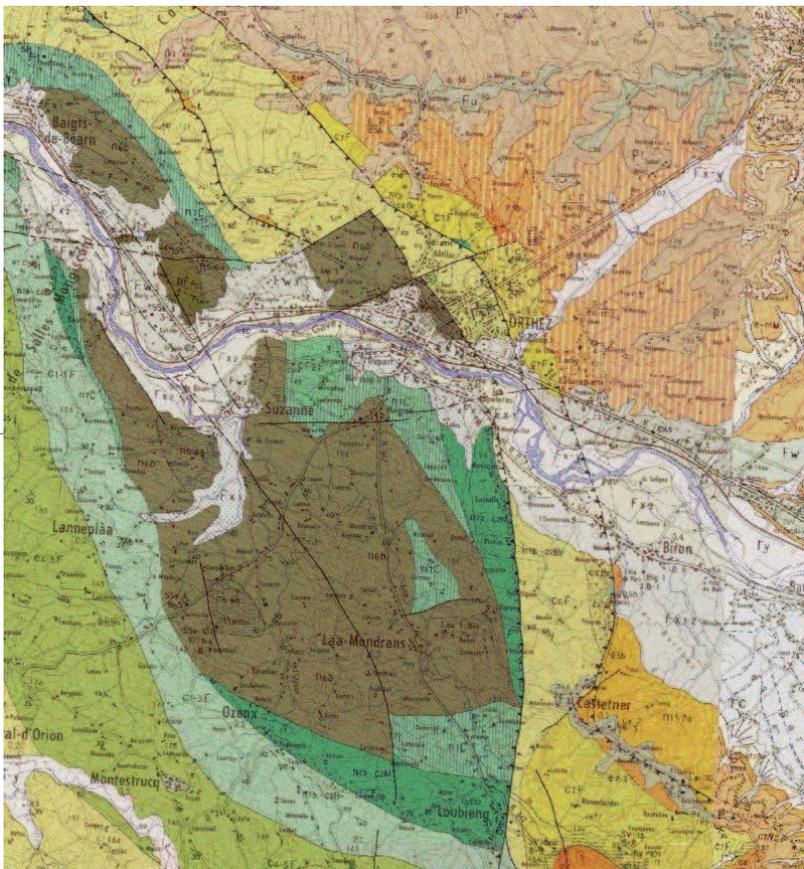
Caractéristiques physiques et morphologie du territoire État initial de l'environnement



L'entité hydrogéologique régionale 402 AC : « Chainons calcaire du secondaire, l'anticlinal de Sainte-Suzanne ». Source : Rapport BRGM-RP-61034-FR



Carte géologique schématique de la région d'Orthez. M. Rodes, Orthez médiéval.



- Albien supérieur et inférieur : Calcaires de Métobasiées
- Aptien supérieur : Calcaires urgoniens
- Aptien inférieur : Marnes "Sainte-Suzanne"
- Barrémien, Néocomien : Calcaires
- Trias : Argiles bariolées, gypses, dolomies
- Galets et graviers (matériel très altéré) lentilles de sables
- Pliocène : glaises bigarrées
- Pliocène : sables fauves
- Poudingues de Jurançon
- Marnes et calcaires
- Flysch : marnes et grès, calcaires, sables
- Calcaires de Lasseube
- Eboulis et colluvions non stratifiés, d'âge indéterminé
- Eboulis et colluvions non stratifiés sur molasse
- Eboulis et colluvions non stratifiés sur marnes et calcaires
- Colluvions de fond de vallons
- Sables limoneux ou argileux brun-jaune ou brun rouge sur sables fauves
- Graviers, sables, limons et argiles fluviales
- Flysch
- Turonien : Flysch, alternance de grès roux et de marnes noires
- Cénomaniens inférieurs : Flysch de Mixe
- Marnes

Carte géologique de la région d'Orthez. Source : Infoterre, BRGM

B.1.1 Cadre géomorphologique et climat

La géographie du territoire communal d'Orthez s'inscrit dans la zone de contact entre l'avant-pays Pyrénéen et la Chalosse. Cette zone est caractérisée par un accident structural majeur à l'échelle régionale connu sous le nom "d'anticlinal de Sainte-Suzanne" qui a été très marquant dans l'orientation des cours d'eau et le modelé des reliefs.

Ce plissement court, (du village de Baigts à celui de Loubieng) a été faillé et déversé vers le nord. Le déversement a été recouvert par la "sédimentation molassique" au nord après la surrection des Pyrénées.

Par la suite, le cœur de cette modulation a été évidé (plaine de Sainte Suzanne, vallée du Laà), donnant en bordure des coteaux parfois abrupts (falaises de Baure) qui révèlent à leur base les fameuses "marnes de Sainte Suzanne" et obligent le Gave de Pau à creuser un passage resserré dans les calcaires durs.

La mise en place de la chaîne des Pyrénées s'accompagne du chevauchement de la plaque Nord-Pyrénéenne et du recul marin. Les affluents du Gave commencent alors à entailler le territoire et le réseau hydrographique ne se met en place réellement qu'au quaternaire tandis que l'influence du climat et des vents dominants d'Ouest façonne des vallées de profil transversal dissymétrique (vallées du Grec, Rontun, Soarns, Geule) présentant une rive abrupte et une rive droite en pente douce.

Ce dispositif géologique a donné naissance à des paysages au modelé peu accentué : des serres allongées séparent des vallées souvent orientées Sud-Est/ Nord-Ouest aux versants parfois raides, notamment dans les têtes de vallons, mais sans escarpements véritables.

Climat

La proximité des Pyrénées confère à Orthez un climat contrasté, de type océanique chaud. Les températures inférieures à -10 °C sont rares et celles inférieures à -15 °C exceptionnelles. En été, les maximales sont de l'ordre de 20 °C à 30 °C, et atteignent très rarement des températures supérieures à 35 °C. Certains jours d'hiver, le foehn, vent chaud, peut faire monter la température à plus de 20 °C .

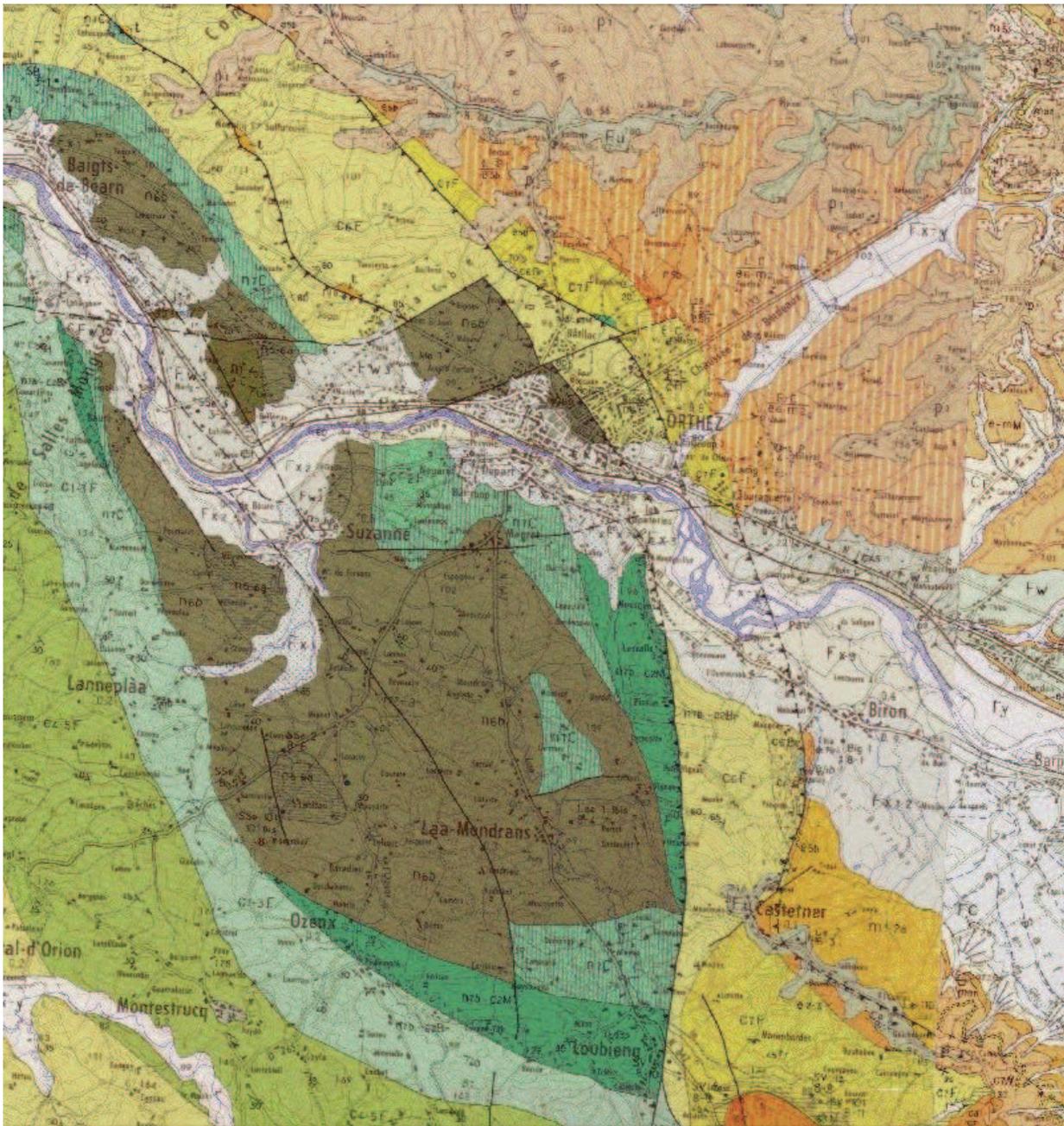
La pluviométrie est forte, de l'ordre de 965 mm par an (à comparer avec Paris, 650 mm, Bordeaux, 900 mm, Toulouse, 650 mm). L'ensoleillement est de l'ordre de 2017 heures par an en moyenne (2011) fournissant une irradiation globale annuelle cumulée de 1261 kWh/m² .

Les vents forts sont très rares ; en général, ils sont nuls ou très faibles.

B.1.2 Morphologie générale du territoire et relief

Le contexte complexe de la formation géologique du site naturel d'Orthez, Sainte-Suzanne, Castétarbe, associé à la présence d'un réseau hydrographique très développé est à l'origine d'un découpage de reliefs très affirmés. Les altitudes s'étagent de + 50 m à + 175 m offrant des profils contrastés. Trois grands types de reliefs caractérisent ce territoire:

- La vallée du Gave, ses terrasses et sa plaine (**A**), bordée au Sud par un système de crêtes sensiblement orientées est-ouest (**B**) avec quelques points hauts (Montalibet, 145 m d'altitude). En amont d'Orthez le gave divague dans une large plaine alluviale (**C**) avant de se resserrer brusquement à la hauteur d'Orthez pour emprunter un défilé calcaire.
- Au nord du Gave, un système de crêtes et de vallons orientés nord-est _ sud-ouest (**D**), limités au Nord par une crête générale est-ouest (**E**) et comportant un point culminant à 185 m (Bois de Paren). Les versants collinaires de ce système sont entaillés par des vallées humides formant des couloirs alluviaux perpendiculaires à la vallée du Gave. Les coteaux s'alignent en longues dorsales séparées par les entailles des rivières donnant un relief en vagues.
- Derrière le système collinaire qui borde le Sud du Gave la vallée du Laà (**F**) et de son affluent l'Ozenx ont creusé une large vallée qui aboutit dans un coude du Gave en aval d'Orthez et au débouché de laquelle s'est édifié le village de Sainte-Suzanne.



Carte Géologique et matériaux disponibles sur le territoire d'Orthez. Sources : Infoterre BRGM.

18



Pédologie

Le chevauchement de la plaque nord-pyrénéenne a fait remonter à la surface des calcaires urgoniens (secondaire) normalement situés en profondeur qui représentent les seules roches dures dans la région.

Au sud du Gave, on trouve des terrains tendres composés de flyschs (sédiments marins comprenant des alternances de grès plus ou moins carbonatés et d'argiles).

Au Nord du chevauchement les flyschs sont couverts par des mollasses tertiaires continentales ou marines (cailloutis, sables et argiles fauves qui coiffent les collines nord d'Orthez : Laclotte, bois de Laqueyre...).

Le chevauchement Nord Pyrénéen se fait au niveau d'Orthez selon une ligne Barat dou Rey, Harbious, Soarns.

Schématiquement on distingue quatre grandes unités pédologiques sur le territoire d'Orthez:

- **La plaine alluviale du Gave et ses principaux affluents** développe des séries de dépôts alluviaux correspondant aux stades glaciaires (Würm). Les sols sont à caractère limoneux.
- **L'anticlinal de Sainte Suzanne** correspond à la période du Crétacé : calcaires Urgoniens, marnes Aptiennes. Les sols qui en résultent sont argileux ou formés d'argile limoneuse ou de limons argileux.
- **Le nord de l'unité de Sauvellade** comprend des formations à faciès flysch marnocalcaires datant du Crétacé supérieur et de l'Eocène. Les sols sont formés d'argiles limoneuses carbonatées, à tendance hydromorphe dans les thalwegs.
- **Le bassin d'Arzacq** est marqué par les couches du flysch marno-calcaire affleurantes ainsi que des faciès marneux. Ces surfaces sont recouvertes d'éboulis. Le bassin est une vaste surface où les apports colluviaux et alluviaux se sont déposés sur les formations tertiaires sous-jacentes : calcaires marneux et marnes de l'Eocène moyen et supérieur, sables fauves du Pliocène. Ces derniers se retrouvent sur les hauteurs par inversion du relief et donnent des sols lessivés sur les plateaux et les pentes, humiques ou tourbeux dans les thalwegs.

Matériaux disponibles sur le territoire d'Orthez

La morphogénèse riche et complexe a mis à disposition immédiate des hommes une grande quantité de matériaux qui sont utilisés dans l'architecture et le bâti sur tout le territoire d'Orthez.

Les calcaires

- Calcaires à molobésiées (algues fossilisées) de Bérenx
- Calcaires urgoniens (cristallins et riches en fossiles) de Baigts, Salles Mongiscard, Orthez
- Calcaire à silex «Peyre a huec» des carrières de Lameignère et environs (production de la Chaux d'Orthez des carrières Lameignère depuis le XIX e siècle)
- Calcaires des couches marno-calcaires qui ont alimenté les fours à chaux

Les grès

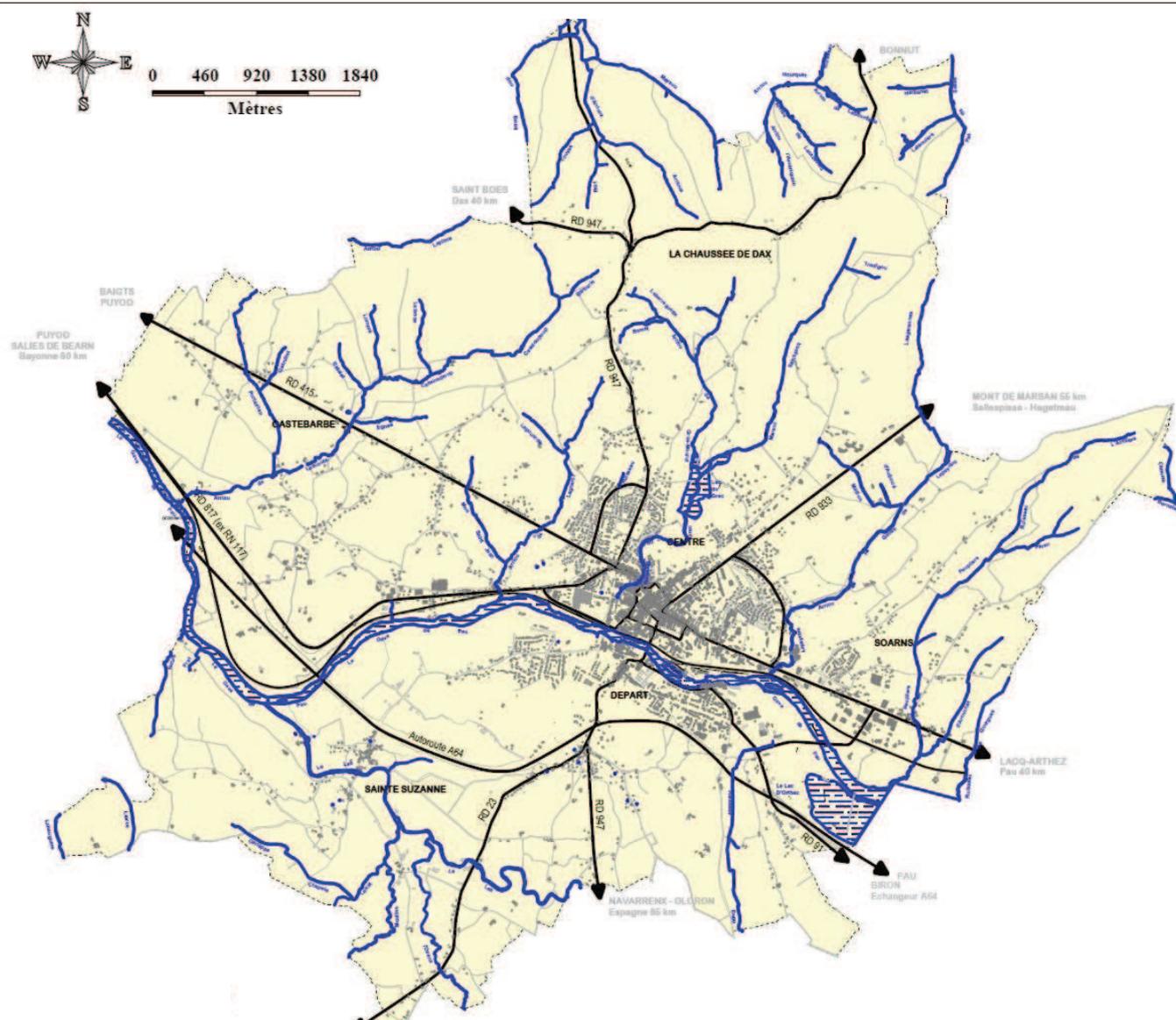
- Grès ferrugineux de Montalibet (grès jaune très tendre et sensible à l'humidité) utilisé pour les éléments sculptés : meneaux, bas reliefs, modillons)

Le « Grep »

- Conglomérats ferrugineux de la nappe de cailloutis tertiaires de Bonnut utilisés dans la construction (Poudingue)

Galets, sables et graviers disponibles dans les environs d'Orthez : dans la plaine alluviale du Gave et dans les épandages tertiaires de Laqueyre (Nord du territoire)

- Argiles (tuileries)



Hydrographie du territoire d'Orthez. Source : PLU.

B.1.4 Hydrographie et aquifères

Le réseau hydrographique de la commune est dense, sur l'ensemble de la commune, il modèle le paysage tant par le relief qu'il induit que par le cortège végétal qui l'accompagne.

Les cours d'eau du bassin versant du Gave

- **Le Gave de Pau** est encaissé sur la plus grande partie de son parcours communal, il affleure en entrée de ville sud-est, sur la rive gauche où, profitant d'un méandre du Gave, un lac a été constitué « Lac d'Orthez-Biron ». Le Gave est un élément identitaire de la commune dans son histoire et son économie, il est aussi un élément fort de son paysage.
- **Les affluents du Gave** prennent naissance dans les coteaux environnants et ont un débit moyen, à l'exception du Laà qui possède un débit supérieur, et un régime de type pluvial.

En rive droite du Gave, ces affluents sont orientés principalement nord est/sud-ouest et en rive gauche sud-est/nord-ouest.

- **Sur la rive droite du Gave de Pau**, les principaux cours d'eau sont :

- * le Rontrun
- * les Peupliers,
- * le Grecq,
- * le Moncaut,
- * le Caseloupoup.

- **Sur la rive gauche du Gave de Pau**, les principaux cours d'eau sont :

- * le Laà,
- * L'Ozenx,
- * le Dupo,
- * les Moulins.

Le relief et les caractéristiques de leur bassin versant rendent ces cours d'eau très réactifs aux débits pluviaux.

Le nord du territoire

Plusieurs cours d'eau n'appartenant pas au bassin versant du Gave de Pau prennent leur source sur les hauteurs de la commune. Ces ruisseaux, très encaissés dans leur vallée, appartiennent au bassin versant du Luy de Béarn. Les routes départementales D 56 et D 947 constituent la limite physique de ce bassin versant.

Les lacs artificiels

Les deux lacs artificiels d'Orthez-Biron et du Grècq sont alimentés par des émissaires naturels ou artificiels.

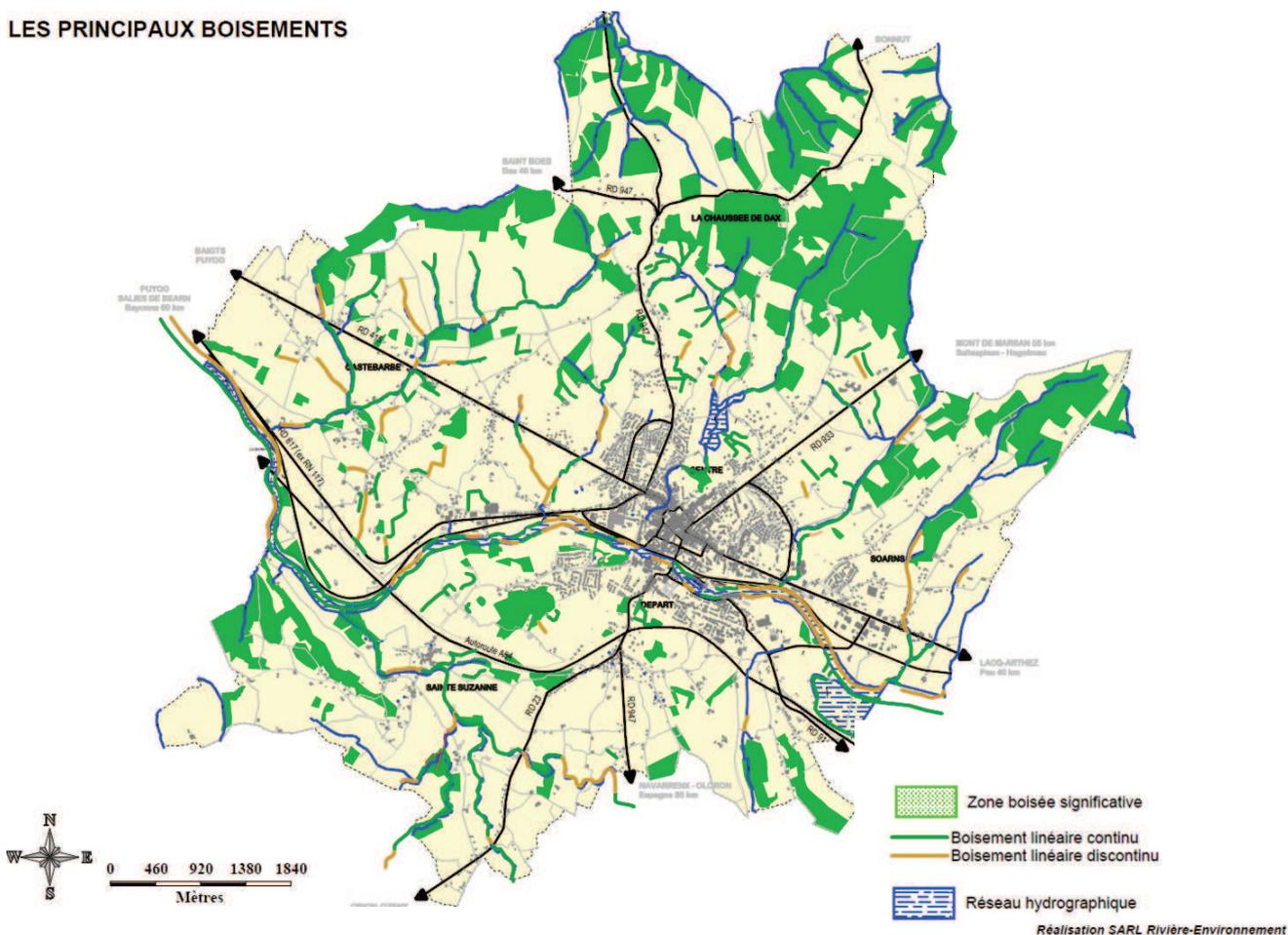
- **Le lac d'Orthez-Biron** est alimenté par un bassin versant situé majoritairement sur la commune voisine de Biron.
- **Le lac du Grècq** est alimenté par le bassin versant du Grècq qui est essentiellement agricole sur sa partie amont.

Les Aquifères. Deux types de nappes sont présentes sur le territoire : nappes alluviales accompagnant le réseau hydrographique et les nappes profondes. Certaines de ces nappes sont utilisées pour des usages agricoles ou l'alimentation en eau potable. Il n'y a pas de nappe régulière sous l'emprise du bourg ancien d'Orthez.

CHAPITRE B.2

Occupations du territoire, logiques d'insertion

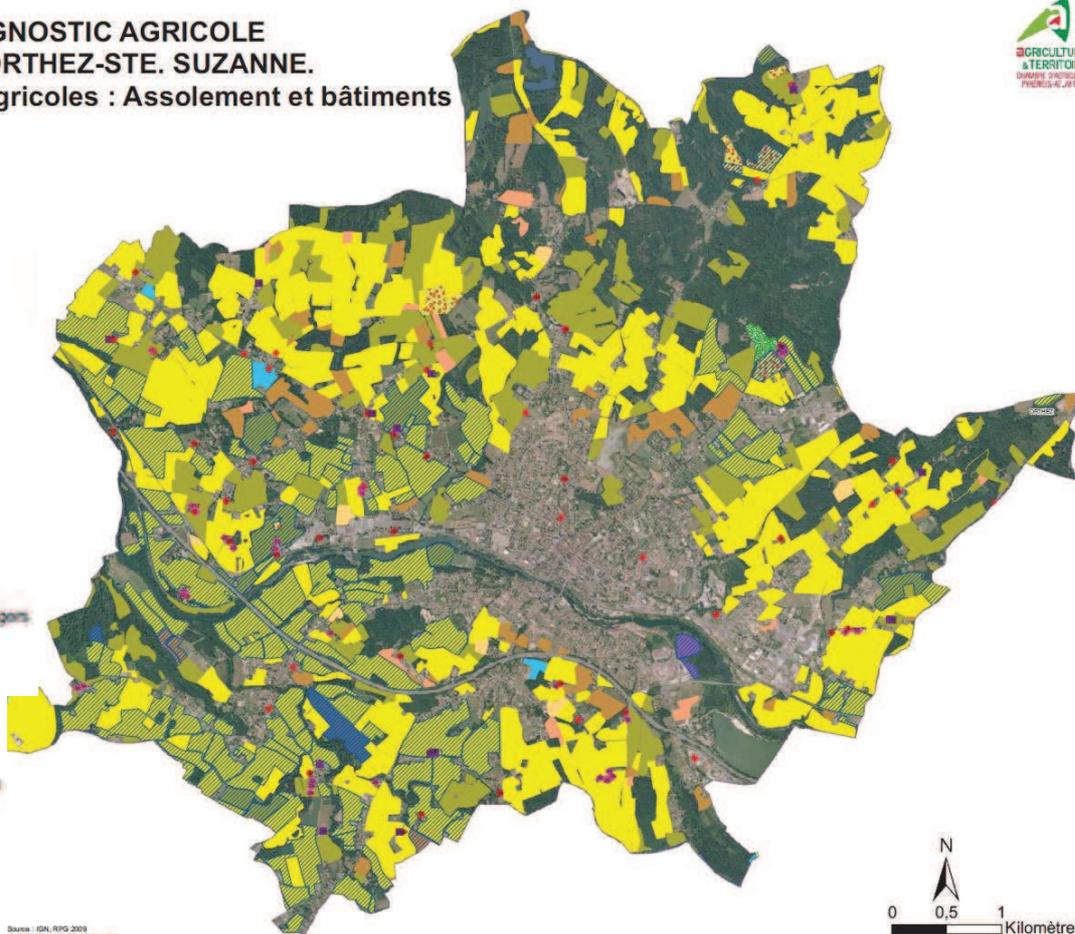
LES PRINCIPAUX BOISEMENTS



DIAGNOSTIC AGRICOLE PLU D'ORTHEZ-STE. SUZANNE. Les dynamiques agricoles : Assolément et bâtiments



- Légende**
RPG PAC 2009
Assolément
- maïs grain et ensilage
 - céréales à paille
 - semenciers
 - divers
 - prairies, fourrages
 - oléo protéagineux
 - oléo protéagineux
 - autres cultures industrielles
 - Arboriculture, vignes, vergers
 - Cultures contractuelles
 - estives, landes
 - IRRIGATION
- Bâtiments agricoles**
- SIÈGE D'EXPLOITATION
 - BÂTIMENT ÉLEVAGE
 - STOCKAGE
 - AUTRE BÂTIMENT



Source : IGN, RPG 2009
 11 502 Données Agriculture 04

Sources cartographiques : PLU

B.2.1 Occupations végétales, espaces boisés et espaces cultivés

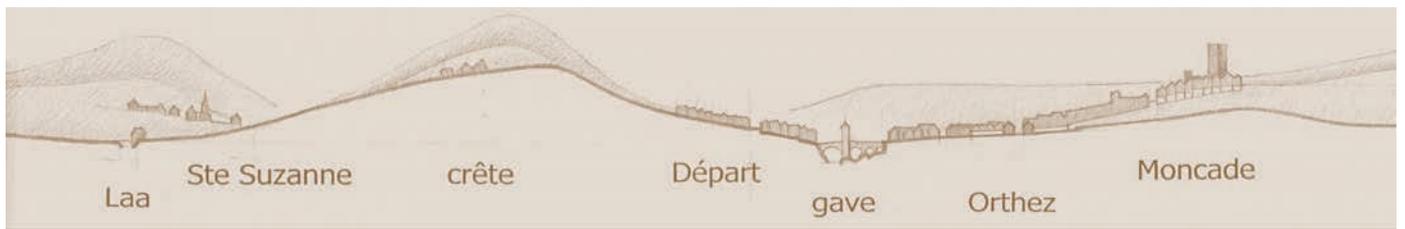
Les espaces boisés de la commune peuvent être classés en plusieurs catégories : les forêts, les haies et la ripisylve qui accompagne les cours d'eau.

Les forêts

Au nord, les forêts s'installent principalement sur les crêtes et versants escarpés. Elles développent des formations étagées (du sommet : sec ; au fond de thalweg : humide) d'une grande diversité du fait des variations de topographie et de nature des sols. Le faciès général est marqué par une acidité du sol. Il correspond à la série du chêne pédonculé à faciès châtaignier. Il s'agit d'une végétation à dominante feuillue, exception faite des plantations, çà et là, de résineux sur les hauteurs. Dans les zones cultivées, ces espaces sont résiduels, cantonnés aux creux des collines.

Certaines zones ont des caractéristiques plus marquées et présentent un intérêt écologique :

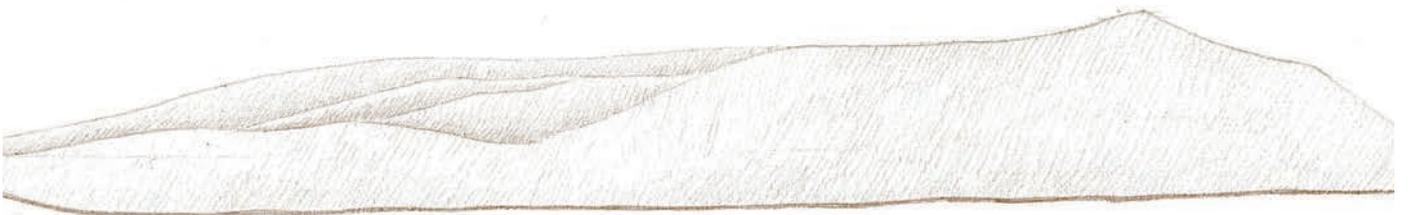
- **Le vallon du bois d'Arrioux** : c'est une large zone humide semi-ouverte en mosaïque. Elle possède un peuplement de type prairie humide à saules et aulnes ; cet espace, entouré de collines boisées, de thuyas et de prairies de fauche, constitue un milieu favorable à la faune.
- **Le bois de Laqueyre** : vaste boisement mixte de chênes et de châtaigniers, avec des tourbières de pente (installées à la faveur des bancs d'argiles insérés dans les sables fauves). Il présente une grande richesse faunistique et floristique les tourbières possèdent des plantes carnivores (telle la Drosera : espèce protégée) ainsi que de nombreuses herbacées et bruyères de la lande humide et tourbeuse
- **Le vallon de Labourdette** : forêt de type humide, l'aulnaie occupe le fond du vallon en peuplement dense ; c'est une des rares aulnaies présentes sur la commune. Au sud, les masses boisées figurent également sur quelques points hauts (butte de Montalibet) et autres versants abrupts (en entrée de commune sud-est et sud-ouest, rive gauche). De par ses caractéristiques géologiques (karst), les forêts de Sainte Suzanne (série de chênes pédonculés) présentent le même étagement que les forêts "rive droite" mais les sols étant plus riches, on trouve des espèces telles que le merisier, le tilleul, l'érable et le frêne. Sur les hauteurs où le calcaire est fortement dégradé, la série châtaignier / chêne pédonculé se retrouve. A noter que le talus karstique de Sainte Suzanne abrite une colonie importante de chauve-souris dont une espèce protégée.



26

Profil des crêtes et vallons orientés vers le nord-

La ligne de crête nord



B.2.2 Logiques d'insertion dans le site, structure de l'occupation ancienne

Une topographie favorable

Le cadre topographique et géologique permet de dégager cinq éléments favorables au site d'Orthez :

- (A) L'encaissement du Gave dans la roche calcaire assure la fixité du lit et facilite le passage et l'établissement d'un pont ;
- (B) L'existence d'un affluent de la rive droite, le Grècq, permet d'assurer la protection de l'Ouest : c'est d'ailleurs à son point de confluence que s'est élevé le premier château, le Moutet (la Motte) ;
- (C) Au Nord, la butte Moncade assure à partir du XIII^e siècle une défense très efficace, d'où l'on peut surveiller facilement toute la campagne environnante. Le calcaire campanien de la butte Moncade repose sur des calcaires bréchiques ;
- (D) La présence d'un replat entre la butte et le Gave, facilite le développement urbain. Le calcaire récifal urgonien affleure dans le centre ville, parfois parcouru de fentes de dissolution karstique, servant de tout-à-l'égout ...

« Enfin la proximité de différents calcaires, permet d'élever, à moindre frais et beaucoup plus tôt qu'ailleurs, de puissantes fortifications."

Extrait de Y DARRIGAND op. cit.

Le gave et le réseau de crêtes donnent un rythme et de l'unité au site. Les versants ouest peu ou pas bâtis, le réseau des ruisseaux affluents du Gave offrent une structure encore lisible qui s'oppose au mitage généralisé. La permanence de cette perception et de cette lisibilité constituent un enjeu paysager fort. Enfin on peut remarquer que la crête occupée par Moncade occupe une place centrale dans cette morphologie, place que l'on peut analyser par le système des vues et perspectives (cf. pages suivantes).

Structure de l'occupation ancienne

- 1 - le château Moncade au cœur d'un cercle approximatif de crêtes et à l'extrémité d'une crête ;
- 2 - le pont à proximité, sur les affleurements rocheux dans le lit du gave ;
- 3 - les chemins de crête : route de Dax, crête de Castétarbe ;
- 4 - le village de Ste Suzanne, près du Laa (pont et moulin) sur un revers de crête exposé à l'est ;
- 5 - le quartier Magret au col entre vallée du gave et vallée du Laa ;
- 6 - le quartier des Soarns au débouché d'un vallon sur les terres planes près du gave ;
- 7 - les quartiers urbains entre le château et le pont, au carrefour des voies, sur une pente et un replat exposée sud ;
- 8 - le village de Castétarbe, dispersé sur les crêtes et dans les vallons avec un quartier plus concentré autour de l'église à proximité du gave.

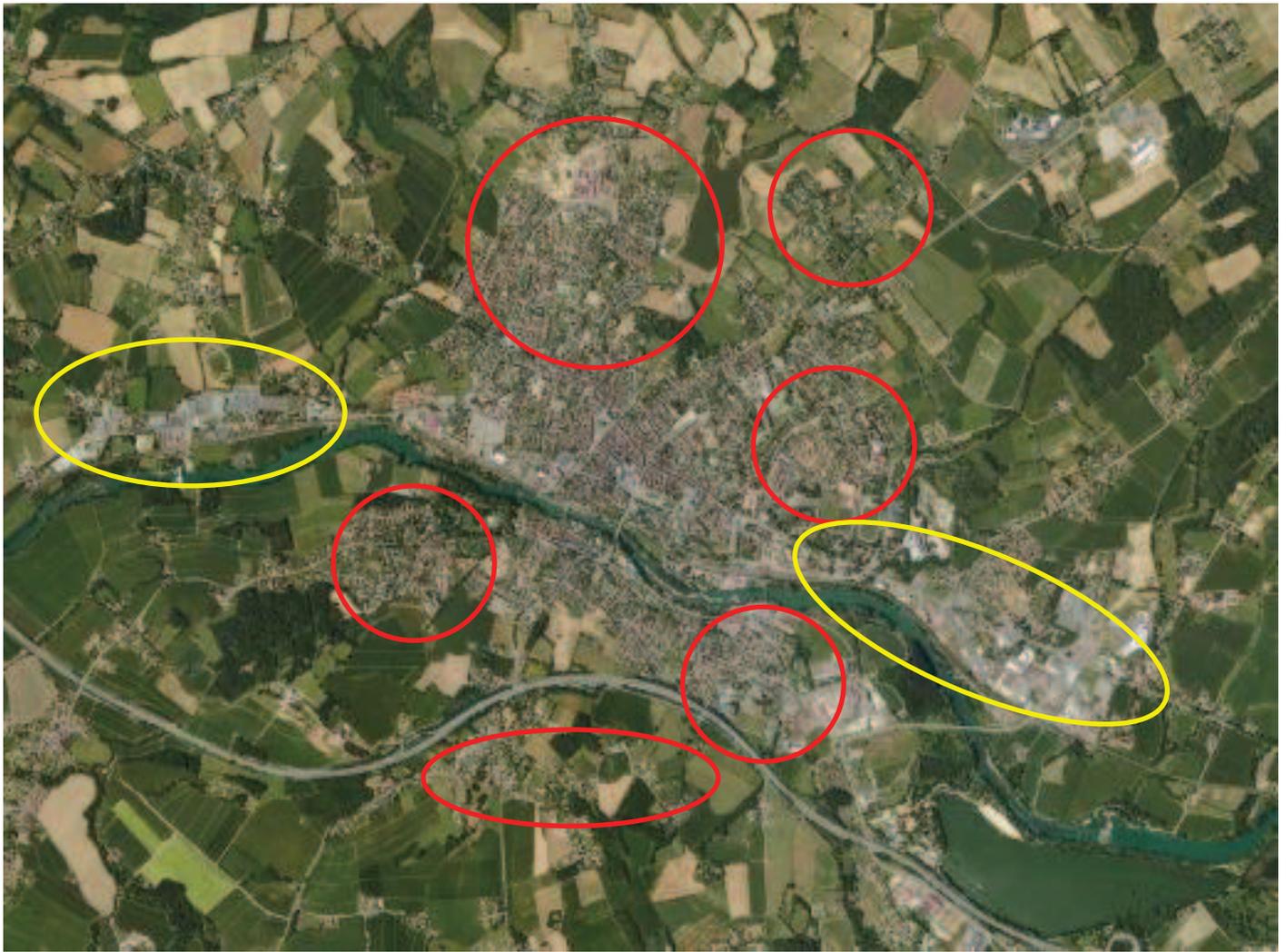
27

Le piquetage du territoire rural

Le territoire communal inclut des formes d'occupation et d'implantation très diverses, du plus urbain groupé au plus dispersé rural, en passant par des formes de village – (Ste Suzanne), des formes en grappe – (Castétarbe), des hameaux.

Ces formes correspondent à la variété et la complexité du territoire et constituent un patrimoine urbain et paysager.

Continuer de percevoir les différentes logiques d'implantation en relation avec la variété du site représente un enjeu patrimonial, paysager et urbain.



 Zone d'extension commerciale et artisanale

 Zones d'extension urbaine récentes

28



Zone d'extension nord-ouest, secteur de la gendarmerie et Saint Bernard



Lac du Grècq et mitage d'une zone d'intérêt environnemental et paysager

B.2.3 Etat actuel et tendances récentes de l'occupation du territoire

La 'lecture' du territoire de la commune permet de reconnaître :

- la place centrale occupée par le site de Moncade et de la ville ancienne d'Orthez au cœur du développement urbain ;
- la structure du gave, des cours d'eau et la valeur des ripisylves ;
- l'importance des vallons de la rive droite qui forment des 'coulées vertes' peu ou pas urbanisées et permettent encore la lecture du site : Revers de Menaut, de Rontrun et l'exceptionnel vallon du Grècq ;
- le caractère villageois de Ste Suzanne lié à un paysage essentiellement rural ;
- la persistance d'un territoire rural semé de constructions anciennes (correspondant à chaque lieu dit de la carte) mais encore largement préservé de l'étalement urbain ;
- l'importance des masses boisées au nord de la commune et en revers de crête, tant pour leur qualité d'espace naturel que pour structurer le paysage et équilibrer l'urbanisation.

Mais aussi :

- un mitage de l'espace par des constructions nouvelles n'épargnant presque aucun secteur de la commune ;
- une banlieue en tâche d'huile qui tend à occuper toutes les crêtes et finalement tout le bassin d'Orthez.

Ainsi la préservation de paysages encore libres et d'espaces naturels aux abords des noyaux urbains constitue un enjeu important, non seulement d'un point de vue patrimonial mais aussi comme espaces de 'respiration' structurants pour la ville future.

Cela concerne tout particulièrement les cours d'eau et les vallons de la rive droite du gave.

CHAPITRE B.3

Structure et entités paysagères,
éléments régulateurs du paysage,
vues et perspectives remarquables



B.3.1 Structure et entités paysagères

De grands éléments naturels caractérisent le site d'Orthez et structurent son paysage marqué par de grandes entités :

- Le Gave et les nombreux cours d'eau avec leur cordons de ripisylves
- Les collines au Nord et au sud de la vallée du Gave et leurs boisements en revers de crête (Moncade, Laqueyre, Magret...)
- Les vallons de la rive droite qui forment des coulées vertes peu ou pas urbanisées et permettent encore la lecture du site (Revers de Menaut, de Rontrun et l'exceptionnel vallon du Grècq)
- Le paysage rural de la vallée du Laà

Le contour de la commune détoure un territoire formé de lieux très caractérisés et individualisés. Chaque vallon constitue une entité et une unité paysagère : par exemple, la vallée du Laà et le vallon du Rontrun n'ont pas de relation directe. Par contre le gave et le réseau de crêtes donnent un rythme et de l'unité au site. Les versants ouest peu ou pas bâtis, le réseau des ruisseaux affluents du Gave offrent une structure encore lisible qui s'oppose au mitage généralisé. La permanence de cette perception et de cette lisibilité constituent un enjeu paysager fort. Enfin on peut remarquer que la crête occupée par Moncade occupe une place centrale dans cette morphologie, place que l'on peut analyser par le système des vues et perspectives (cf. pages suivantes).

CHAPITRE B.3.2

Entités paysagères,
éléments régulateurs et
motifs paysagers



1



2



3



4



5



6

36



7



8

B.3.2.1 paysage rural, la lisière, la bordure plantée, l'arbre et la haie

Le paysage rural des vallons et des crêtes offre de multiples points de vue d'où l'on peut observer :

- les rapports des pleins et des vides (le boisé et le cultivé)
- les lignes et les trames (parcellaires et chemin)
- la lumière et l'orientation (les ombres).

A travers cette diversité plusieurs thèmes reviennent fréquemment sous diverses formes :

1 - paysage des vallons tributaires du Laa (sainte Suzanne) : paysage ouvert par l'agriculture. La profondeur est donnée par des sujets isolés, un boisement sous forme de bosquet, la lisière boisée continue en revers de crête.

2 – paysage des vallons tributaires du Laa (Sainte Suzanne) : bosquet, trame des chemins et du parcellaire. L'équilibre entre secteur boisé et espace cultivé régule ce type de paysage (par opposition aux secteurs totalement boisés du Nord de la commune).

3 – chemin de crête bordé d'arbres ; parcours en balcon et fenêtres sur le paysage des vallons (les Marmonts).

4 – chemin bordé d'une haie taillée et ponctué d'arbres de tige.

5-6 – pré bordé d'arbres émondés (Orthez-Sainte Agathe).

7 – chemin bordé d'arbres et de bâti en dialogue (Orthez-Sainte Agathe).

8 – chemin creux bordé, entre prairies (Castétarbe).

La lecture des paysages ruraux fait apparaître plusieurs motifs régulateurs. Les principaux sont :

- un équilibre de l'ouvert et du fermé (du peigné et du sauvage) lié aux fonctions et l'orientation du lieu ;
- le thème de la lisière et de la bordure des parcelles et des chemins ;
- la déclinaison de ce motif sur la base des essences locales d'arbres et arbustes et leur mode de gestion. La mise en œuvre de ces éléments constitue un enjeu de préservation et mise en valeur du paysage.



1



2



3



4



5



6



7

38



8

B.3.2.2 Le paysage de l'eau, du Gave et des ouvrages d'art en zone rurale

Au fil du Gave et des cours d'eau tels que le Grècq ou le Laa, se succèdent :

- L'eau vive puis l'eau calme et ses reflets.
- Des berges tantôt naturelles, tantôt bâties auprès des moulins et des ponts.
- Des ouvrages d'art parfois très anciens (moulins et ponts de Sainte-Suzanne)

Ainsi les cours d'eau rassemblent sur tout leur parcours un patrimoine de paysages et d'architectures qui sont un des intérêts les plus remarquables d'Orthez- Sainte Suzanne.

- 1 – berge plantée
- 2 – berge ouverte et arbres isolés
- 3 – ripisylves du gave en aval
- 4 – digue et passelis du moulin vicomtal : maçonneries de pierre
- 5 – moulin sur le Laa
- 6 – pont neuf d'Orthez (XIX^e) et berges aux abords de la ville
- 7 – pont de Sainte Suzanne
- 8 – moulin de Sainte Suzanne : maçonnerie assisée de pierre de taille

Ces niveaux d'intérêt complètent la reconnaissance des ces espaces d'un point de vue écologique (Natura 2000, ZNIEFF...). Les prescriptions du PPRI et du SDAGE en définissent par ailleurs les contraintes d'aménagement.



Le Gave dans sa traversée urbaine.



La zone de l'ancien moulin vicomtal, les friches industrielles, les enjeux de reconquête d'un site à valeur patrimoniale.

B.3.2.3 Le Gave dans sa traversée urbaine, ses ouvrages d'art, les enjeux de site

Le Gave, les éléments régulateurs :

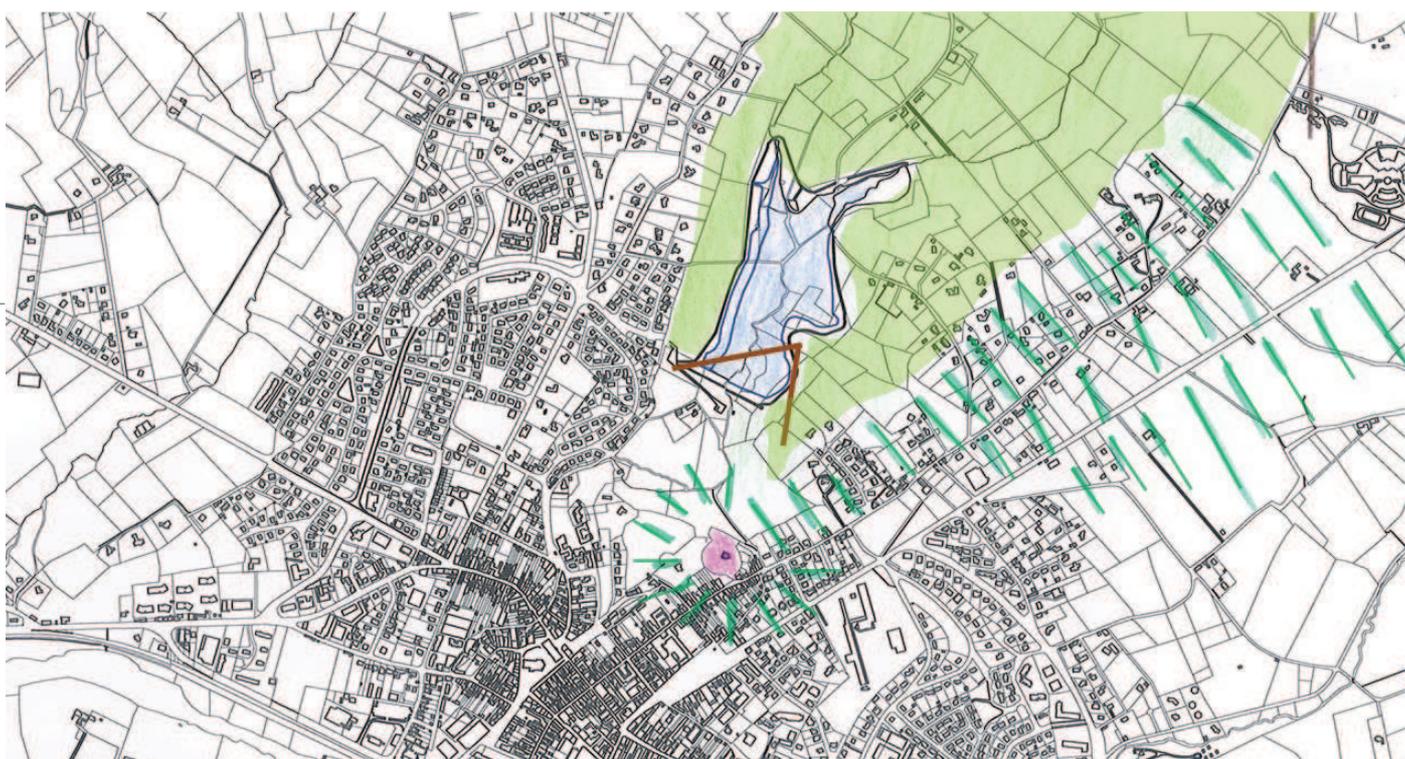
- Rapport du Gave et de la ville : un élément structurant fort de la trame urbaine.
- Un lien particulier avec les arrières d'îlots jardinés, une continuité d'espaces « naturels » de différentes natures.
- Des ouvrages d'art liés au Gave, à son franchissement et son accès (ponts, escaliers, descentes, murs de soutènements...).
- Une entité naturelle à part entière : ripisylve, faune, flore...propre au milieu.
- Un périmètre soumis à la servitude de zone inondable nécessitant l'application d'une réglementation particulière.

Une zone amenée à accueillir des activités sportives et de plein air nécessitant que l'on sache concilier nouvelles constructions et aménagements avec les enjeux de valorisation du site.

Le Gave, les ouvrages, les ouvrages d'art, les friches industrielles et les enjeux de reconquête :

- Présence du moulin du comte, édifice du XIV e siècle avec son volume et sa structure en place mais édifice non protégé
- « Collection » d'édifices d'époques diverses formant un ensemble articulé autour d'espaces libres, le canal, la cour...
- Un lieu de mémoire industrielle de la ville d'Orthez
- Zone à fort potentiel, relation au Gave, aux espaces naturels et relation directe avec le centre ville, la gare dans une position stratégique.

Cette zone possède une architecture et des ouvrages particuliers qui demandent des règles adaptées et le maintien d'un secteur de l'AVAP.



B.3.2.4 les vallons, le Grècq et la ville

La rive droite du gave, sur laquelle est implantée la ville d'Orthez est encore fortement structurée par les cours d'eau et leur vallon.

Les revers exposés au nord-ouest ne sont pas bâtis et forment des "coulées vertes" que l'urbanisation tend à épargner.

Au centre du système se trouve le ruisseau du Grècq qui a longtemps servi de limite ouest à la ville ancienne. Le vallon se poursuit encore jusqu'au glacis (enfriché) de la butte Moncade.

C'est le dernier endroit où tissu urbain ancien et espace rural sont encore en contact direct et où ce rapport ancien (cf. carte) est toujours perceptible.

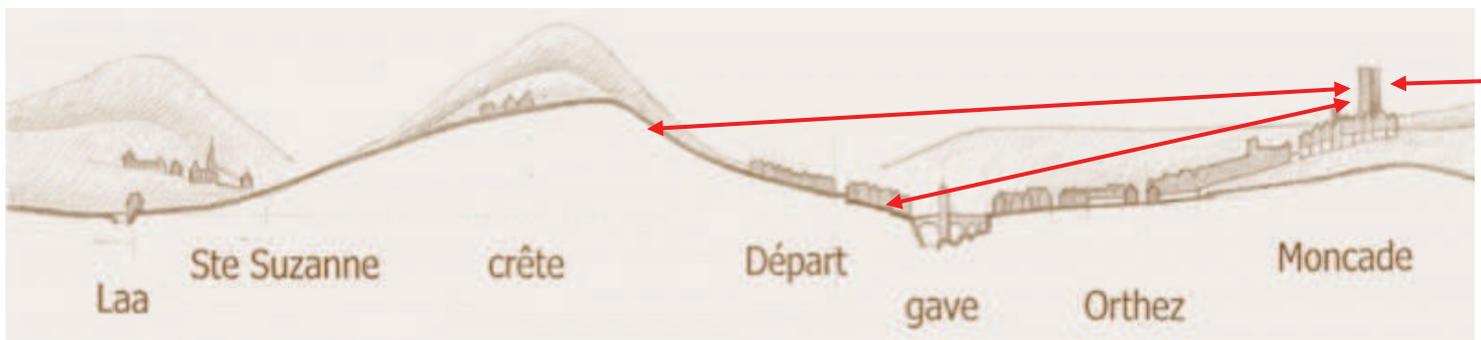
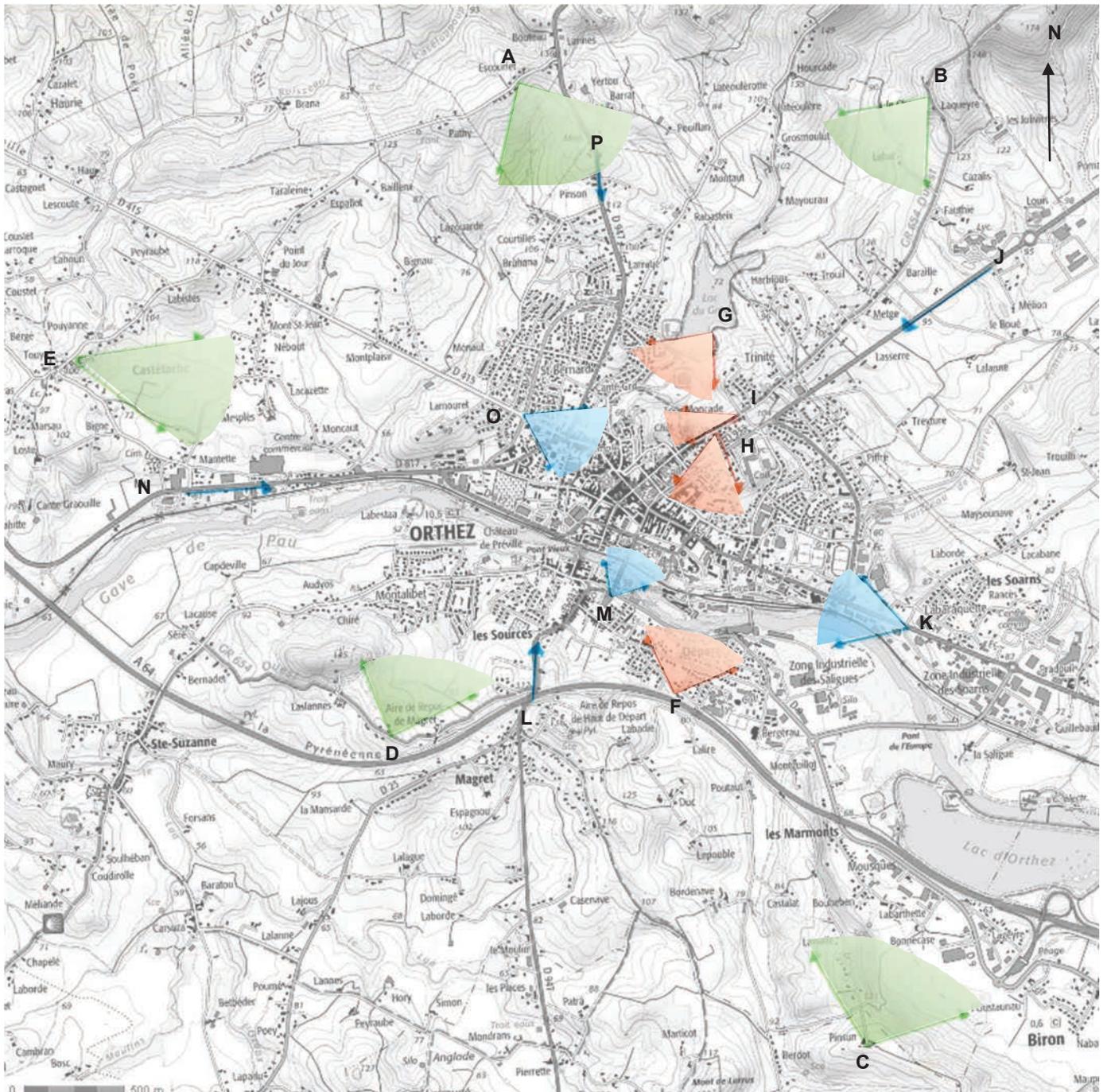
Ce lien direct de la ville à un espace rural est aujourd'hui confirmé par la vocation d'espace de loisir autour du lac du Grècq.

Le maintien de ces "coulées vertes" représente un intérêt pour le site en lui-même, mais aussi pour l'urbanisation future.



CHAPITRE B.3.3

Entités paysagères,
éléments régulateurs et motifs paysagers
Vues et perceptions remarquables



B.3.3.1 Inventaire des vues remarquables

Les perceptions lointaines

Le site d'Orthez est caractérisé par son relief de crêtes et de vallons très rythmé et une occupation du site dont le château Moncade occupe le centre (cf. p.10 et 12).

Crêtes et versants boisés, plaines et coteaux bocagers plus ouverts sont alternés et accentuent encore ce rythme.

Le parcours des chemins communaux offre souvent, au passage des cols et du cheminement sur les crêtes, de belles échappées visuelles ; la tour Moncade constitue un repère fixe qui oriente le paysage.

L'urbanisation de la vallée du gave, le mitage des coteaux tendent à envahir de façon indifférenciée ce paysage à l'origine très structuré.

Les vues montrent que si cette tendance est forte, les structures de ce grand paysage restent encore assez lisibles. Mettre en œuvre un plan d'urbanisation cohérent avec le site, préserver et signifier le rythme des crêtes par exemple, constitue un enjeu patrimonial fort.

A – Lieu dit Taranelle. La ville, le site Moncade, le site industriel de Lacq, les coteaux et les Pyrénées.

B – Voie communale n° 11, Laqueyre. Panorama depuis le coteau nord sur le site Moncade et le vallon du Grècq avec les Pyrénées en arrière plan..

C – Point de vue lointain sud-est depuis Lieu dit Pinsum.

D – Chemin Laslannes, colline du quartier Départ. Point de vue sur la ville dans son site depuis le sud.

E – Point de vue lointain Ouest depuis le cimetière protestant de de Castétarbe

Les perceptions proches

Le développement urbain autour de la ville ancienne d'Orthez forme de vastes faubourgs, qui constituent, soit l'avant plan, soit l'arrière plan des vues remarquables du site et de ses monuments.

La hauteur des constructions et l'aspect de leurs toitures sont des éléments très sensibles. L'un des enjeux paysager du site d'Orthez sera ainsi de maintenir équilibre et cohérence de ces ensembles de faubourgs, en relation avec le site.

F - point de vue proche Sud depuis la rue Jean Moulin

G - point de vue proche depuis le lac du Grècq

H - point de vue proche depuis le quartier de la Trinité

I - point de vue proche depuis le quartier de la Trinité sur Moncade, rue de *l'Officiau*

Toutes ces perspectives, parfois de simples échappées contribuent fortement à qualifier l'abord de la ville. Elles méritent d'être conservées en évitant l'obstruction par des constructions trop hautes et également d'être valorisée par un cadrage lors des replantations en entrée de ville.

Les entrées de ville

Les entrées de ville d'Orthez et d'assez longues portions de routes anciennement royales puis nationales ont conservé les plantations anciennes. Leur importance est parfois suffisante pour contre-balancer la médiocrité du paysage bâti habituel des entrées de ville.

Pour ces deux raisons, leur maintien et leur régénération à travers des projets concertés et cohérents constitue un enjeu majeur paysager et urbain.

J – Entrée de ville route de Mont de Marsan

K – Entrée de ville route de Pau

L – Entrée de ville Sud, route de Navarrenx

M – Entrée de ville sud, Pont Neuf

N – Ouest, route de Bayonne

O – Entrée de ville route de Castétarbe

P – Entrée de ville Ouest– vielle route de Castétarbe



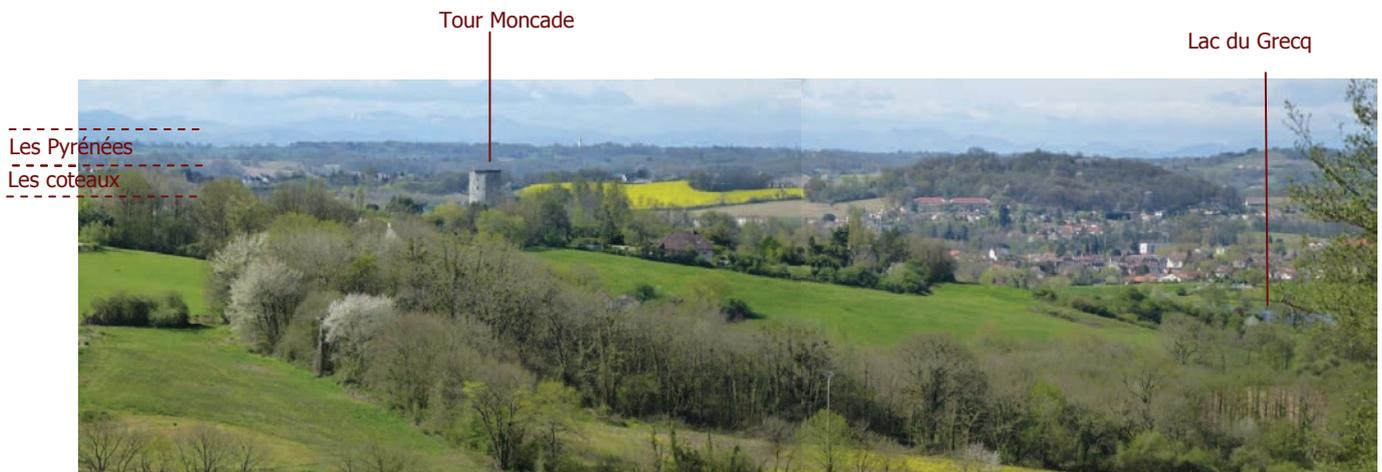
B.3.2.2 Perceptions lointaines et intérêts

A : point de vue lointain Nord depuis Taranelle :



Intérêt : grande ouverture paysagère sur la ville, qui permet de lire sa logique d'implantation dans le site. Vue sur le paysage des toits, des alignements plantés, du végétal et des espaces boisés.

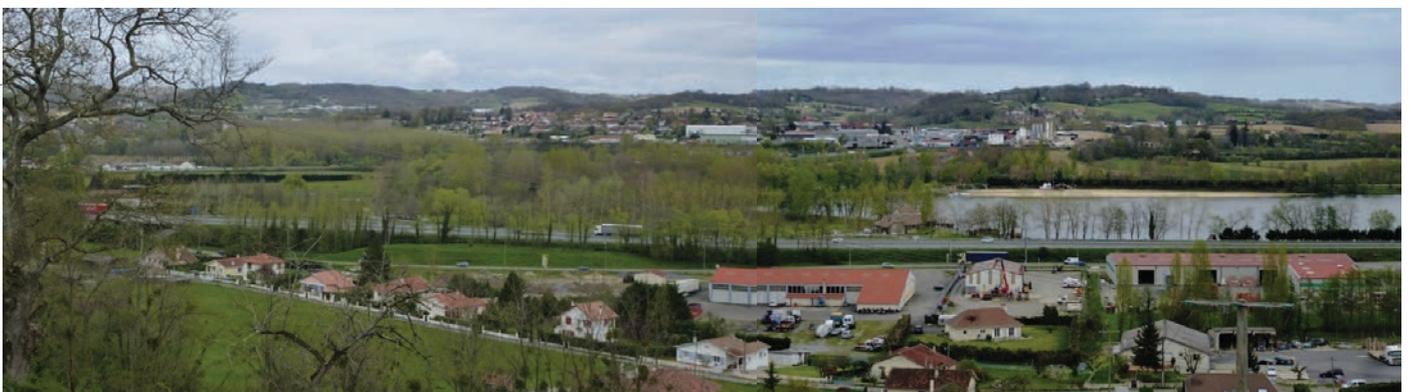
B : point de vue lointain Est depuis Laqueyre



Intérêt : Panorama depuis le coteau sur le site Moncade et sur le vallon du Grècq avec les coteaux et les Pyrénées en arrière plan. Importance de l'espace rural et des boisements

Risques : Urbanisation par mitage grignotant l'espace rural

C : point de vue lointain Sud-Est depuis Lieu dit Pinsum

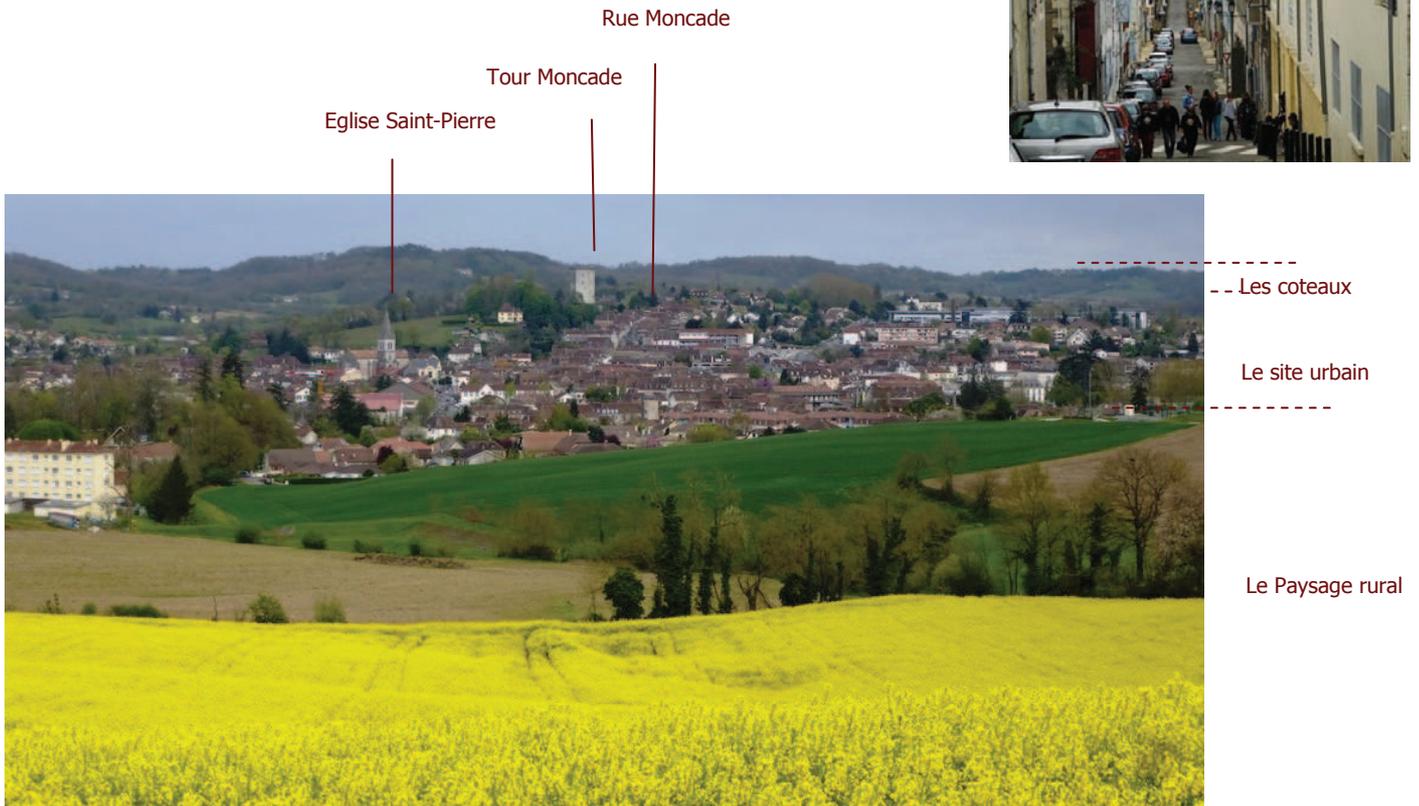
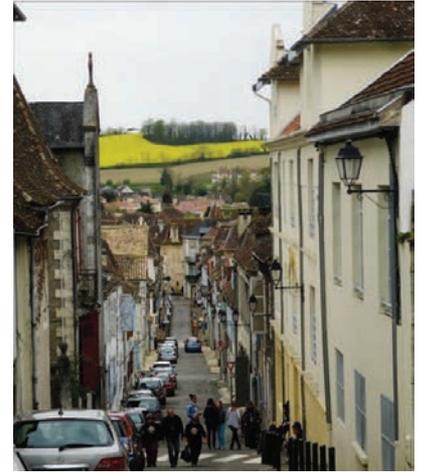


Intérêt : Grande ouverture paysagère sur la ville qui montre son implantation dans le site et le paysage industriel

B.3.3.2 Perceptions lointaines et intérêts

D : point de vue lointain Sud depuis GR 564 Ouest

Intérêt : vue sur le site dans son ensemble . Importance des espaces ruraux et de la végétation qui environne le site. Le tracé et l'axe de la rue Moncade est très marqué , réciprocity de la vue depuis la la rue Moncade vers le Sud.



Intérêt : vue sur le site dans son ensemble. Importance des espaces ruraux et de la végétation qui environne le site. Le tracé et l'axe de la rue Moncade est très marqué , réciprocity de la vue depuis la rue Moncade vers le Sud.

E : point de vue lointain Ouest depuis le cimetière protestant de de Castéarbe



Intérêt : vue très lointaine qui permet d'englober le grand paysage ouvert

Risques : Urbanisation par mitage grignotant l'espace rural

Points de vue lointains synthèse des intérêts

- Eléments structurants: les Pyrénées, les coteaux, la tour Moncade
- Gabarits réguliers du site urbain
- Lecture de la topographie et logique d'implantation de la ville dans son site
- Rapport de la ville au paysage proche et lointain
- Limites claires entre le paysage rural et le paysage urbain

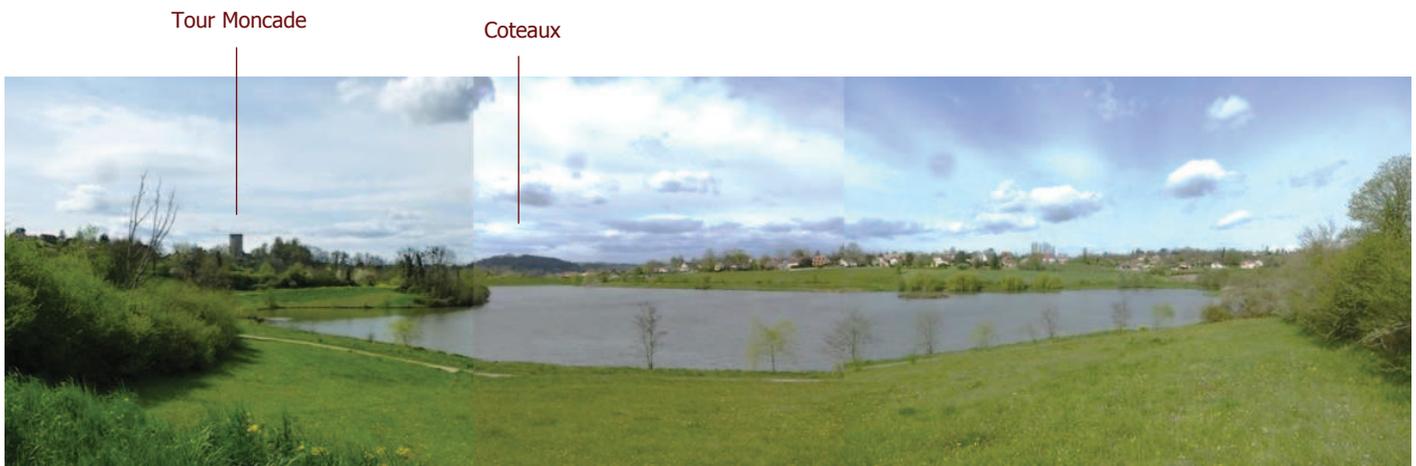
B.3.2.3 Perceptions proches et intérêts

F : point de vue proche Sud depuis la rue Jean Moulin



Intérêt : vue sur l'implantation du site depuis le sud.
Risques : disharmonie des gabarits, des rythmes, des matériaux

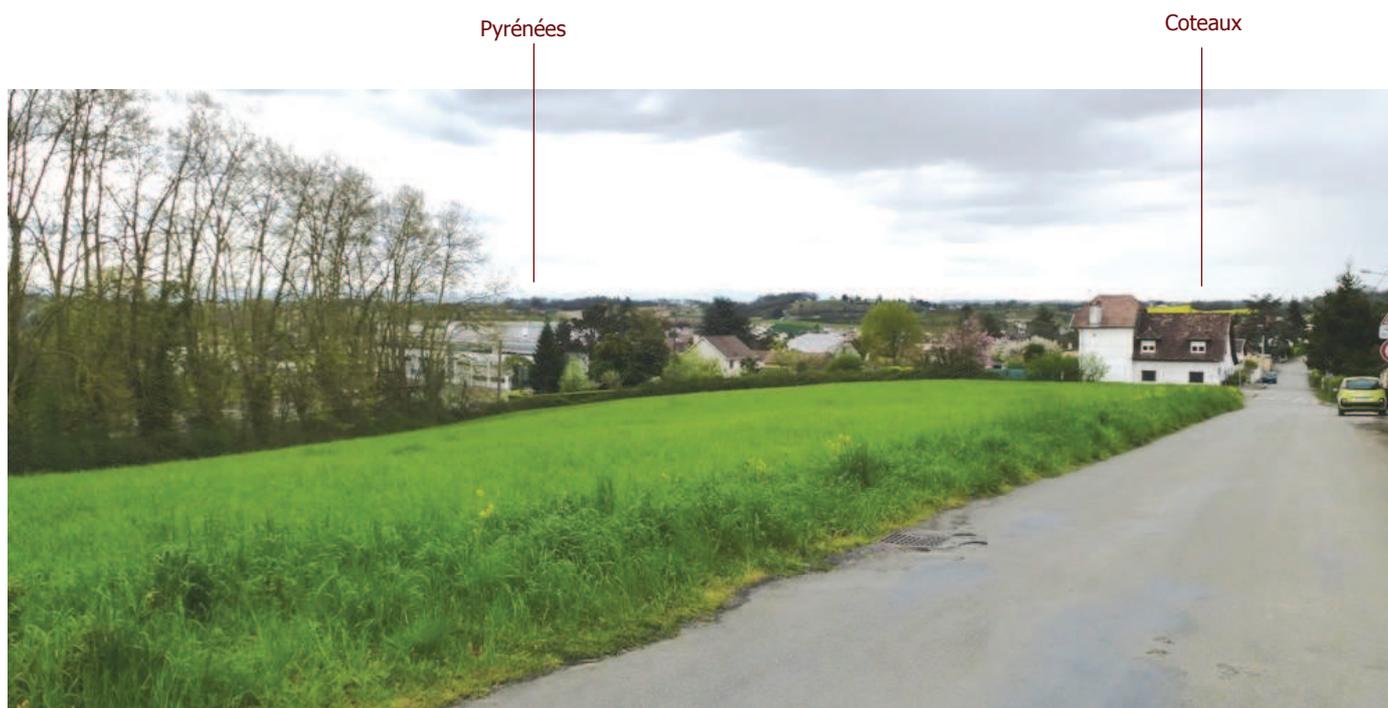
G : point de vue proche depuis le lac du Grècq



Intérêt : vue sur le site de Moncade avec la présence de l'eau au premier plan
Risques : mauvais entretien du tour du lac et de la végétation, disparition de la vue sur le site de Moncade

B.3.3.3 Perceptions proches et intérêts

H : point de vue proche depuis le quartier de la Trinité



Intérêt : vue depuis un point haut de la ville sur le paysage des coteaux

I : point de vue proche depuis le quartier de la Trinité sur Moncade, rue de l'Officiau



Intérêt : vue remarquable proche sur le monument historique central de la ville.
Risques : présence d'éléments perturbateurs, pylônes et réseaux aériens, traitement de l'espace public de ce carrefour

Points de vue proches, synthèse des Intérêts :

- Eléments structurants: les Pyrénées, les coteaux, la tour Moncade, les églises
- Différences dans le gabarit architectural: différentes couleurs, différents matériaux, présence d'éléments « perturbateurs »
- Lecture de la topographie et logique d'implantation de la ville dans son site
- Rapport de la ville au paysage très présent

B.3.3.4 Perceptions remarquables et entrées de ville

J : Entrée de ville route de Mont de Marsan



Tour Moncade

K : Entrée de ville route de Pau



Tour Moncade

L : Entrée de ville route de Navarrenx



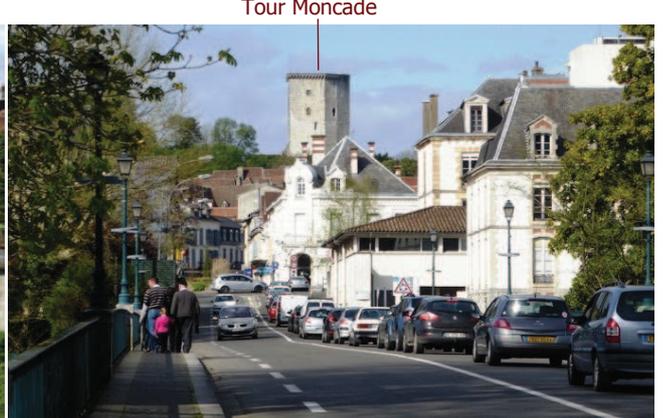
Saint-Pierre

Tour Moncade

Saint-Barthélemy

52

M : Entrée de ville Sud—Pont neuf



Tour Moncade

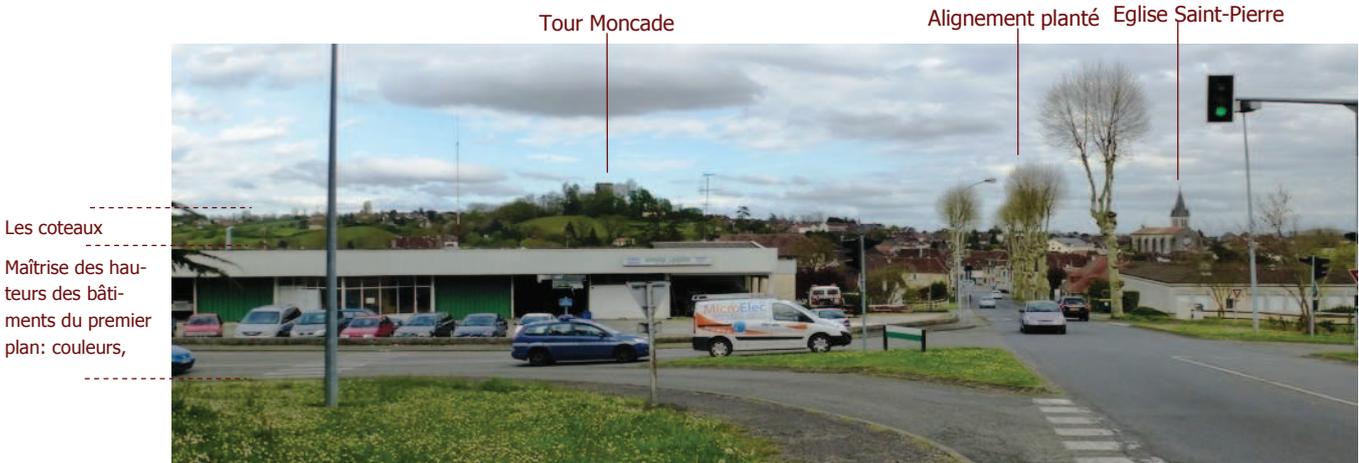
Valeur d'architecture d'accompagnement

B.3.3.4 Perceptions remarquables et entrées de ville

N : Ouest route de Bayonne Entrée de ville



O : Entrée de ville Ouest — vieille route de Castétarbe



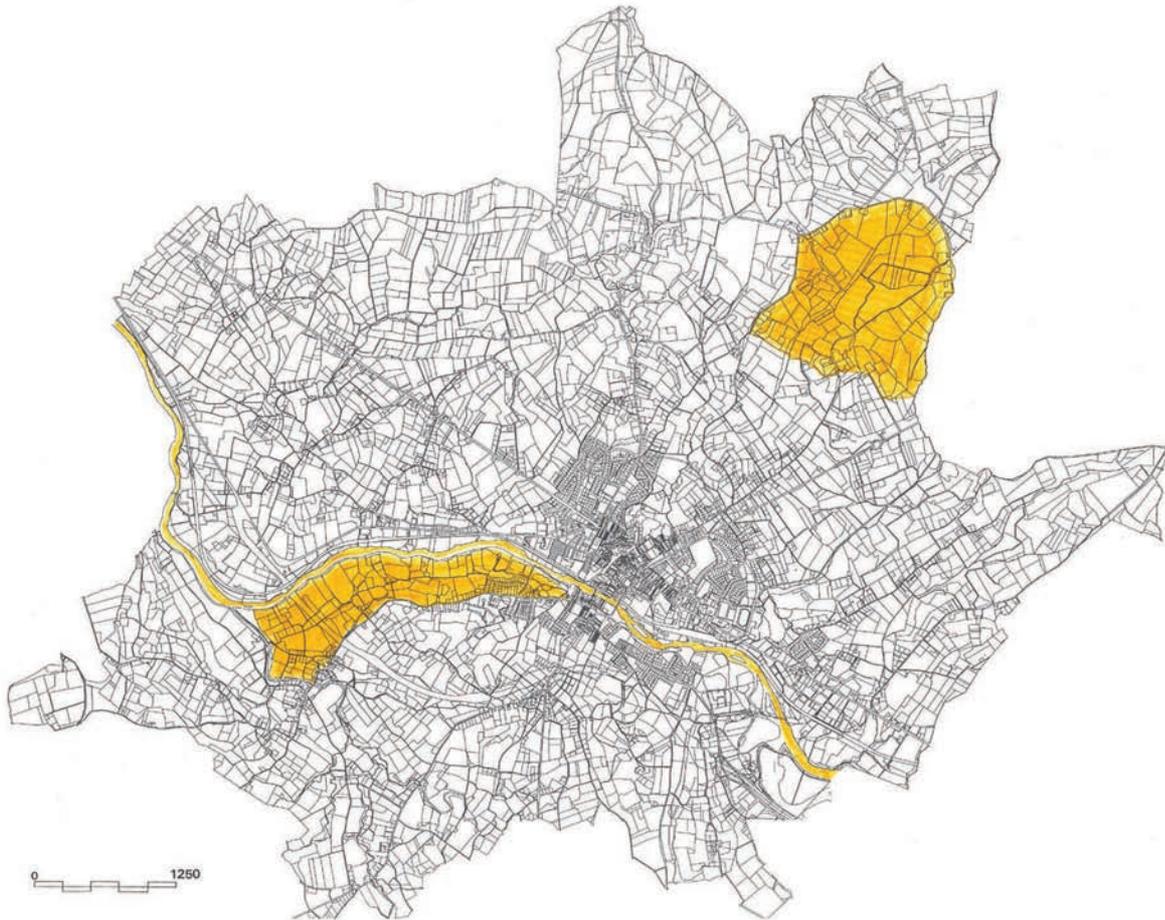
P : Entrée de ville Nord — route de Dax



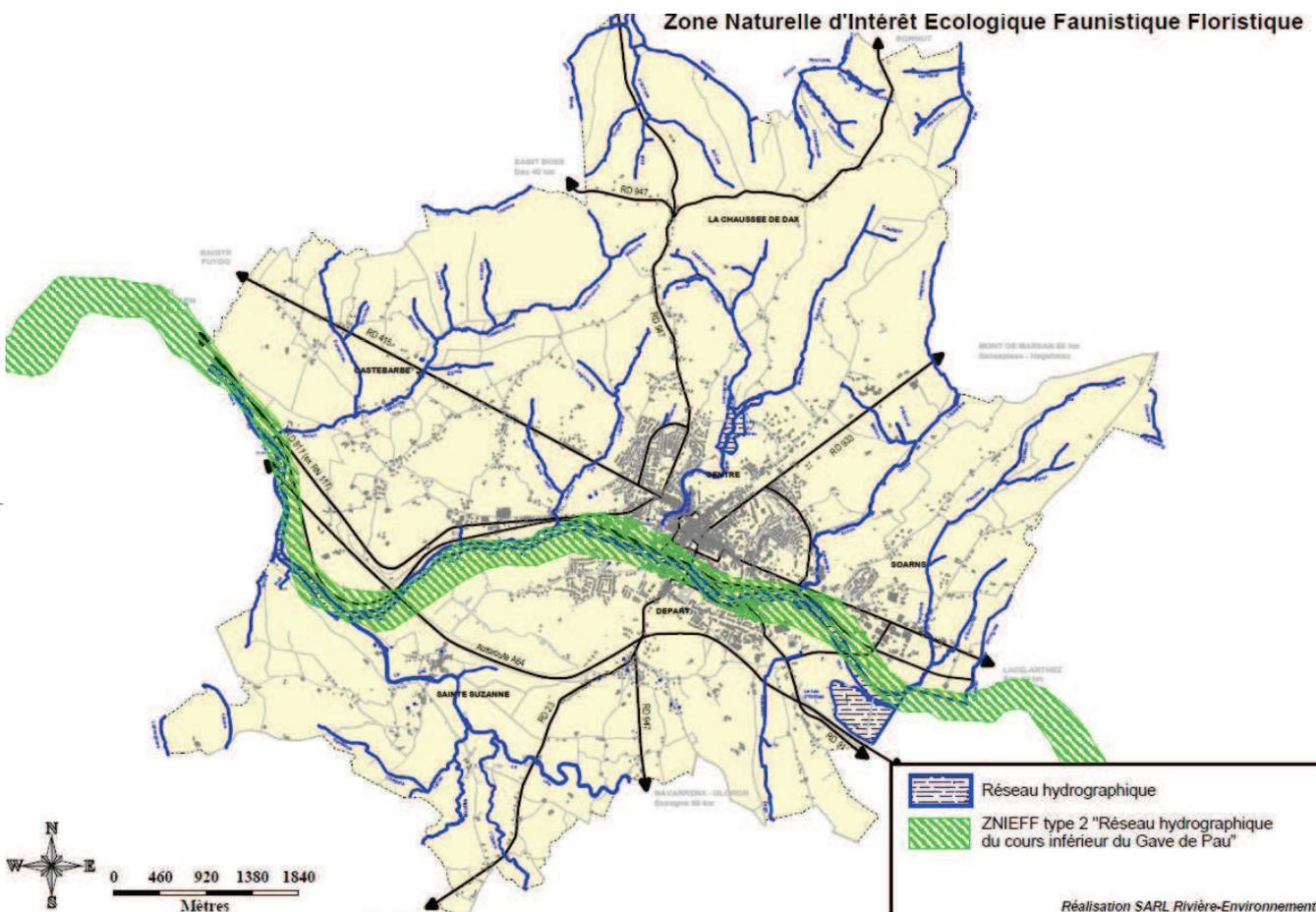
Entrées de ville—Intérêts:

- Alignements plantés : vestiges de routes plantées remarquables: route de Dax, Castétarbe.
- Alignements qui marquent les transitions de la ville avec l'espace rural, témoins des anciennes limites de la ville
- Difficultés de lecture du paysage: routes de Pau et de Bayonne: panneaux publicitaires, gabarits et couleurs du bâti très différents.

CHAPITRE B.4
Inventaires patrimoniaux,
dispositions de protection et de conservation
du patrimoine naturel et paysager



Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique Floristique



B.4.1 ZNIEFF, Natura 2000, SDAGE

• Site Natura 2000 : FR7200784 « Château d'Orthez et bords du gave »

La superficie totale du site est de 4300 ha dont 7,2 % appartiennent à la commune.

Le site est favorable à la présence de Chiroptères « chauvesouris » dont le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), Rhinolophe Euryale (*Rhinolophus euryale*), Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

• Site Natura 2000 : FR7200781 « Gave de Pau »

Le site englobe le Gave de Pau, son système de saligues ainsi que ses nombreux affluents.

Le site renferme des habitats variés dont certains sont reconnus comme étant prioritaires c'est-à-dire des habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière :

- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)
- Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*
- Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Carex davallianae*

D'autres habitats simplement d'intérêt communautaire sont également présents :

- Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*)
- Landes sèches européennes
- Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

• Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique

Floristiques (ZNIEFF) de type IIII : « Réseau hydrographique du cours inférieur du Gave de Pau »

Plus de 70 communes riveraines du Gave de Pau sont concernées par cette ZNIEFF de 5 260 ha.

Son intérêt écologique se caractérise par la présence de biotopes variés permettant une forte diversité d'espèce. Les zones humides présentent sur le secteur renferment une grande richesse biologique tant floristique que faunistique. Ces zones correspondent également aux « saligues ». Cette appellation désigne les boisements humides situés sur les bords du gave et plus largement l'ensemble de la zone de divagation du gave constituée de substrat grossier (banc de graviers, chenaux, ...). On retrouve souvent ces milieux dans les zones de forte dynamique fluviale.

3 - S.D.A.G.E.

La commune d'Orthez est concernée par la zone verte. (éco-systèmes aquatiques et zones humides) – mesures A3 à A9 pour les restaurations "l'axe bleu" – axe migrateur prioritaire, et des poissons grands migrants (mesure A22)

– Décret du 27-XII- 1999 Gave de Pau devient rivière réservée dans les Pyrénées Atlantiques.



B.4.2 Arbres remarquables

Un recensement non exhaustif des arbres remarquables a été réalisé en juin 2010 (DAPREMONT Thibault, Master 1 de Biologie de l'environnement, Université de Nantes, UFR des Sciences et Techniques);

La définition d'un « arbre remarquable a été établie par l'association *Arbres Remarquables Bilan Recherche Etudes Sauvegarde* : arbres exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leurs formes, leur passé ou encore leur légende sont appelés arbres remarquables. Ces ligneux représentent un patrimoine naturel et culturel qui doit être conservé.

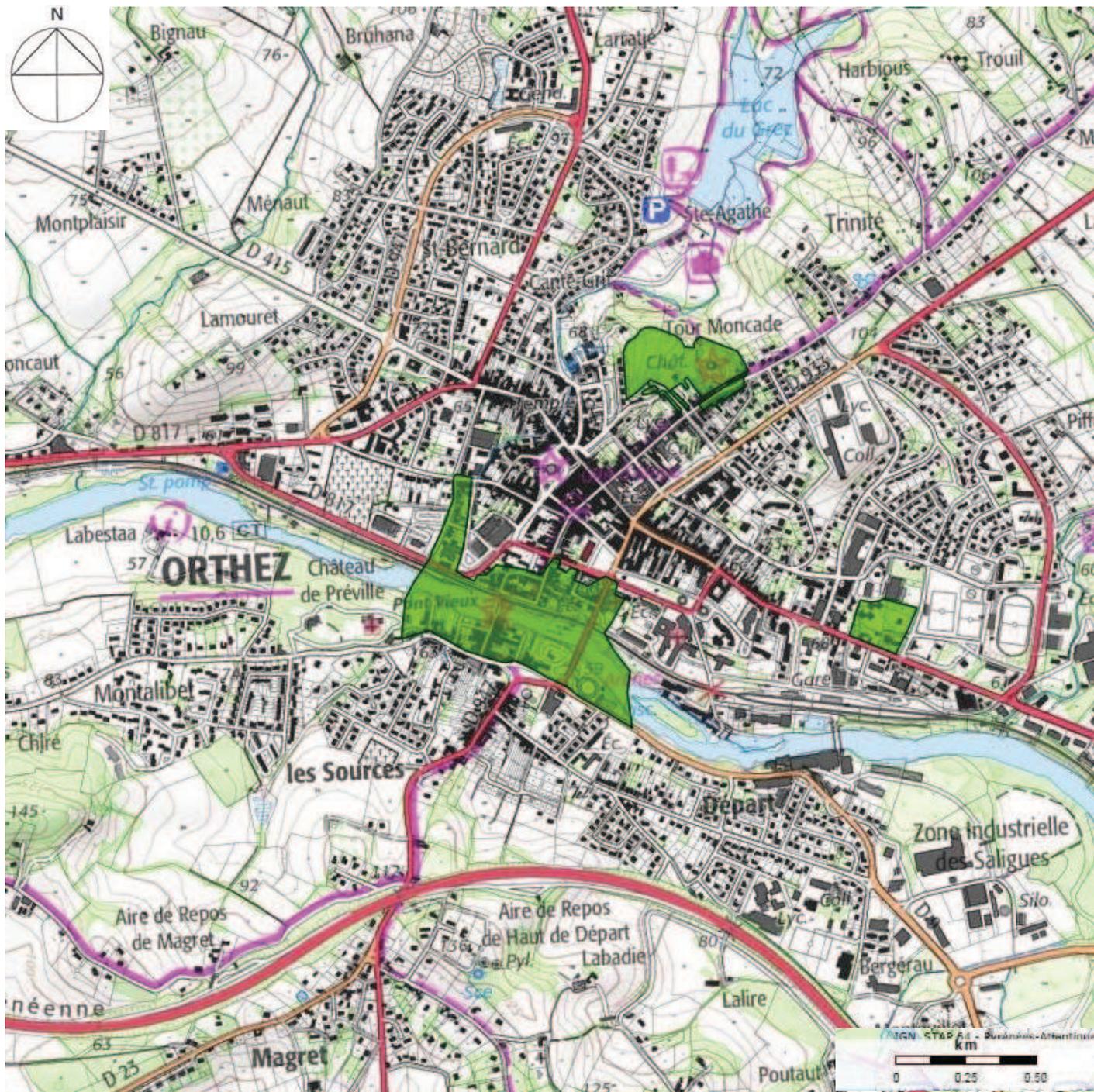
Les critères de classification sont établis en quatre catégories :

- « Majestueux : selon des critères d'âge, de diamètre du tronc, de hauteur, d'inscription dans le paysage, d'association avec le bâti.
- « Insolite » : selon des critères de rareté dans le département, de silhouette, de forme, de curiosité biologique.
- « Historique, patrimonial » prenant en compte l'association à un personnage ou événement historique, l'association aux religions et croyances et son association à un usage traditionnel et des coutumes.
- « Biologique » : critère de fonctionnements originaux, sur les adaptations particulières et sur les particularités physiologiques.

Actuellement, aucun dispositif particulier n'existe pour la protection de ces arbres. Seule leur prise en compte dans le PLU, l'AVAP ou leur inscription dans un périmètre de protection des monuments historiques pourrait leur apporter une protection.

Vingt arbres ont été recensés et cartographiés sur le SIG de la commune (Carto SIG).

En septembre 2010, le Label Arbre Remarquable de France a été décerné au Cèdre Pleureur du parc de la clinique Labatte. Par l'association A.R.B.R.E.S (Carto SIG)



Sites pittoresques. Source cartographique Atlas des patrimoines, Géoportail.

B.4.3 Sites pittoresques suspendus par la ZPPAUP

La ZPPAUP en 2005 a suspendu et remplacé plusieurs sites pittoresques.
:

- Tour de la rue Pastourette et ses abords (parcelles n° 1166 à 1269, 1277, 1280 et 1282, section B du cadastre) (S. Ins. : 24 février 1944).
- Maison Chrestia ou de Francis Jammes et abords le long de la route d'Orthez vers Bayonne (parcelles n° 609 à 612, section B du cadastre) (S. Ins. : 18 septembre 1945)
- - Bords du Gave en aval et en amont du pont avec, le plan d'eau du gave au droit des parcelles inscrites (parcelles n° 399 bis, 633, 634, 809 (partie comprise entre la limite sud et la voie ferrée), 810 à 812, 838, 839, 841, 842, 845 à 877, 880, 881, 884, 890, 891, 894 à 896, 898, 901 à 903, 1664, 1668 (partie comprise netre la limite et la voie ferrée), 1669, section B, n° 1 à 7, 10 à 18, 23 à 30, 32 à 106, 214 à 216, 220 à 222, 225, 226, 229, 230, 233, 268 à 274, 1670 à 1675, 1681, 1682, 1684 et 1687, section D du cadastre) (S. Ins. : 4 février 1944).
- - Tour Moncade et ses abords (parcelles n° 513, 1190, 1191, 1194; -1195, 1203, 1204, 1207 à 1209, 1212, 1213, 1218, 1219, 1222, 1223, 1226 à 1256, 1259, 1262 et 1263, section B du cadastre). (S. Ins. : 4 février 1944).
- Temple protestant, en totalité avec le sol de la cour, le portail d'entrée et sa grille. Cl. MH, 2012/04/25

Observations :

- Deux sites enveloppent les monuments les plus précieux : le Pont Vieux et le château Moncade.

Le périmètre de ces sites inclut des ensembles urbains importants. Mais la logique de limite est celle d'un périmètre autour d'un lieu. Elle ne prend pas complètement en compte la logique urbaine proprement dite du bourg Moncade et du Bourg Vieux.

- Le site de le Tour Pastourette concerne l'angle Nord Ouest du rempart du bourg neuf. L'étude de la ville fait apparaître que le rempart est plus largement conservé.

- Le site de la maison Chrestia a été très largement oblitéré par des opérations immobilières dans le parc arboré et ne paraît plus mériter son enveloppe.

La ZPPAUP inclut l'ensemble de ces sites et a pour effet de les suspendre.

La ZPPAUP :

- distingue et homogénéise le site du gave et des ouvrages qui lui sont liés en élargissant le périmètre sur la totalité du parcours de la commune, incluant des prescriptions sur les berges et ouvrages d'art non protégés actuellement.

- homogénéise la protection des ensembles urbains, en incluant des prescriptions sur les parcs et jardins. 61

- homogénéise et étend la protection à l'ensemble des remparts, avec des prescriptions spécifiques.

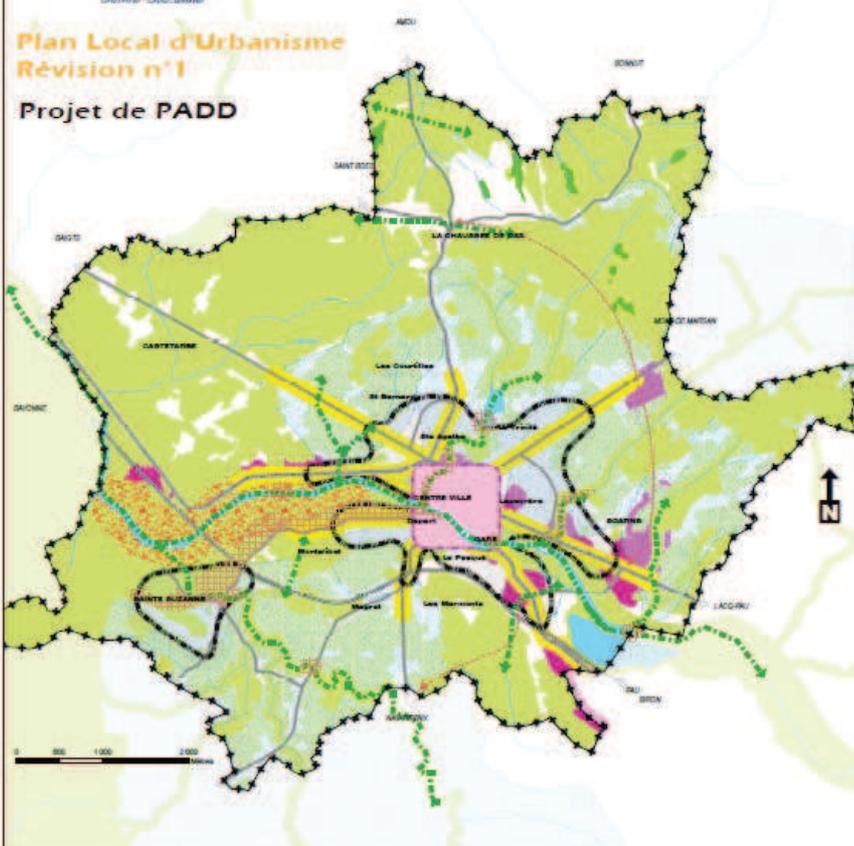
- articule et élargit le site de Moncade au vallon du Grècq au sein d'une enveloppe paysagère avec des prescriptions spécifiques.

- inclut la maison Chrestia et les restes de son parc dans l'enveloppe du paysage d'entrées de ville.

Les enjeux et objectifs du projet communal

Plan Local d'Urbanisme Révision n°1

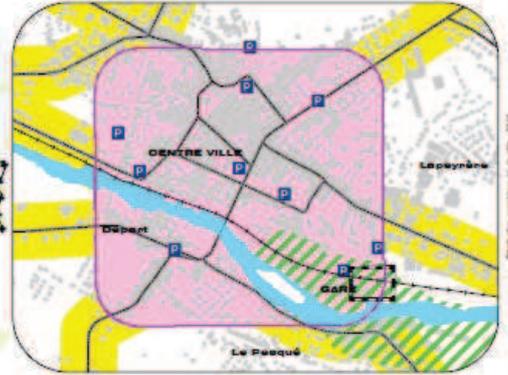
Projet de PADD



Projet d'aménagement et de Développement Durable soumis à la concertation - Novembre 2019

Œuvrer pour un environnement de qualité et une agriculture de proximité

- Limiter l'imperméabilisation des sols sur l'ensemble de la commune
- Réduire l'impact de l'urbanisation sur les bassins versants les plus sensibles
- Protection du potentiel agricole et des milieux naturels (biodiversité, eau, paysage)
- Tenir l'intérêt agronomique à préserver
- Principales continuités écologiques à restaurer ou mettre en valeur
- Atténuer l'impact de l'urbanisation sur les milieux naturels



Document préparé en avril 2019

Tendre vers une urbanisation de proximité

- Privilégier l'urbanisation au sein d'une aire de proximité
- Soutenir une production diversifiée de logements
- Promouvoir les mobilités douces
- Cœur urbain à conforter
- Fiches immobilières à recycler
- Liaisons piétonnes à améliorer en priorité
- Utiliser le stationnement comme levier de la politique de déplacements
- Dynamiser et requalifier les espaces économiques
- Requalifier les axes structurants
- Favoriser les modes doux et l'usage des TC
- Créer un pôle d'échange multimodal au droit de la gare SNCF

B.4.4 Espaces naturels et paysagers protégés au titre du PLU

Le PLU a été construit en relation avec la ZPPAUP déjà existante. De ce fait, la ZPPAUP est en cohérence avec le PADD du PLU. En effet, sur plusieurs points, elle répond déjà aux grands objectifs attendus sur :

- L'environnement, par la préservation des espaces et milieux naturels et agricoles autour de la ville ; paysages de collines, boisements, haies, ripisylves
- les thèmes de l'eau avec la conservation et mise en valeur des espaces liés au Gave et au Lèa et ouvrages liés ; la non-perméabilisation des sols par les règles sur les jardins et les cours.

Le périmètre de l'AVAP est réduit par rapport à celui de la ZPPAUP et se concentre autour du bourg ancien et de ses très proches abords. Cependant, l'AVAP conserve une orientation de protection des espaces naturels qui est en adéquation avec les règles établies par le PLU.

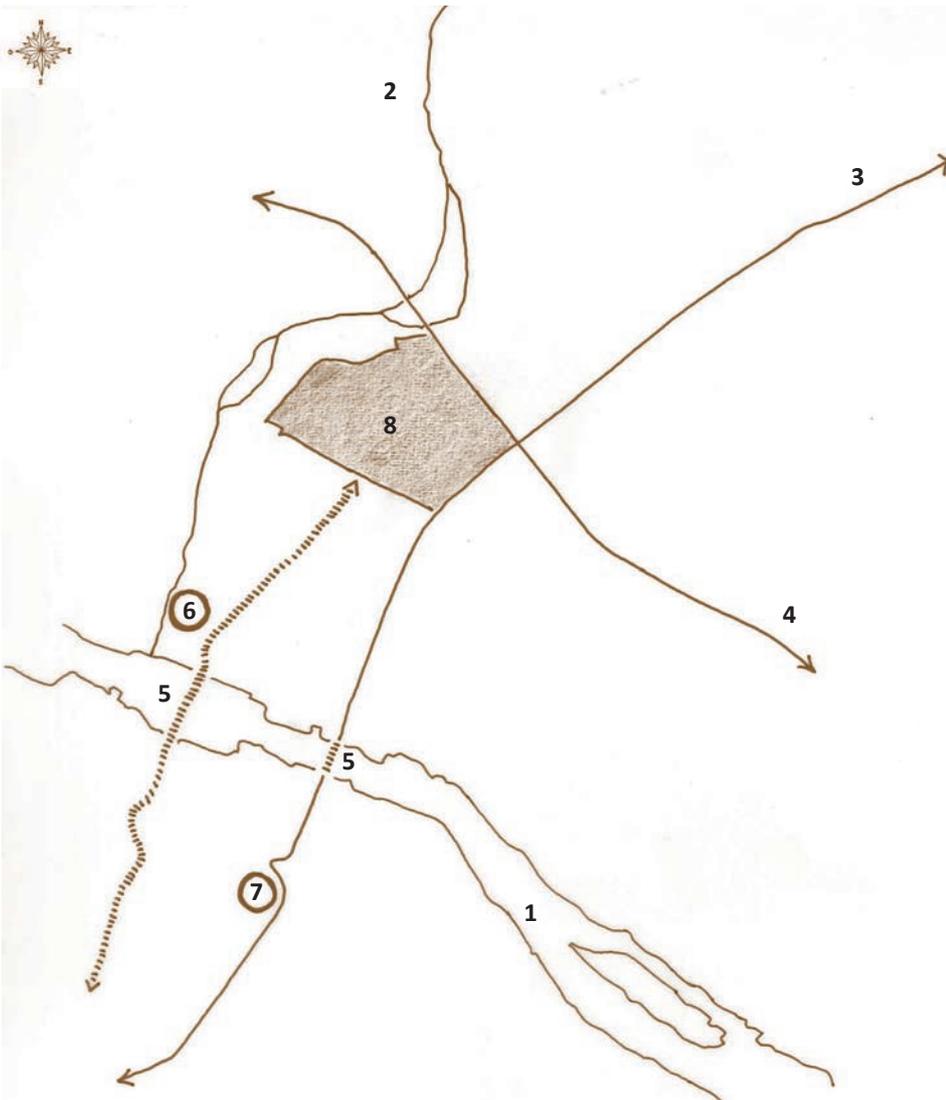
CHAPITRE C

PATRIMOINE URBAIN

Histoire et genèse urbaine
Permanences urbaines,
Trames et paysages urbains

CHAPITRE C.1

De l'antiquité aux premiers vicomtes de Béarn,
une abbaye laïque et un castelnau sur le Gave



Légende

1. Gave de Pau
2. Cours ancien supposé du ruisseau du Grécq
3. Cheminement ancien nord/sud
4. Cheminement ancien est/ouest
5. Franchissements supposés du Gave antérieurs au Pont Vieux
6. Motte fortifiée « Moutette »
7. Motte fortifiée supposée de Départ
8. Emprise supposée du bourg ecclésiast de l'abbaye laïque

Tentative de restitution du plan d'Orthez avant le XII^e siècle et la conquête des vicomtes de Béarn. les franchissements du Gave antérieurs au Pont-Vieux, les mottes fortifiées, l'emprise du bourg primitif de l'abbaye laïque, les grands axes de circulation antiques autour desquels s'est structurée la médiévale et moderne.



Faubourg de Départ rive gauche, Maison Planté, le jardin probable ancienne motte contrôlant le franchissement du Gave antérieurement à la construction du pont-vieux. *Bâtiment attaché à l'abbaye laïque. Bourg neuf.*

C.1.1 Un franchissement du Gave et une abbaye laïque à la croisées de grands axes antiques



Un grand territoire piqueté de nombreuses paroisses rurales

Au XII^e siècle le territoire qui environne Orthez est piqueté d'églises et de petits hameaux vivaces (Sainte-Suzanne, Les Agoes, Aragon...). Ils témoignent d'une occupation dense et ancienne et d'un dynamisme démographique du territoire à une époque où l'on tente de créer de nouveaux peuplements (Les Agoes), où l'on double les églises existantes (Bonnut), et où l'on épaissit le tissu des maisons (Sainte-Suzanne). Plusieurs paroisses aujourd'hui devenues des quartiers d'Orthez sont disséminées sur son immense territoire rural : Saint-Martin de Castétarbe, Saint-Jean de Goarlis, Saint-Loubouer de Rontun, Saint-Cricq de Soarns, Saint-Barthélémy de Marmont.



Secteur de l'Abbaye Laïque. Carte Roussel, détail, 1718.

Un franchissement du Gave à la croisée de deux axes antiques

L'histoire d'Orthez demeure obscure jusqu'au XII^e siècle et son antiquité n'est pas attestée. L'agglomération est établie en bordure du Gave de Pau et se situe aux limites du Béarn et de la Chalosse (Partie Sud du département des Landes). Elle est équidistante de trois agglomérations romaines : Dax, Oloron et *Beneharnum* (Lescar) qui constituent la première armature urbaine de la région. Orthez a pris naissance à la croisée de deux axes antiques d'importance : l'axe est-ouest qui relie Dax à Lescar (la route de Bayonne à Perpignan moderne) et un axe méridien qui relie la Bourgogne à l'Espagne (chemin de Laqueyre jusqu'au pont, itinéraire jacobite de Vézelay).

Le croisement de ces voies à cet endroit est motivé par le resserrement des berges du Gave qui facilite l'établissement d'un franchissement du torrent.

Rive droite, à la confluence du Gave et du Grècq, son affluent, une forteresse sur motte *Le Moutet* semble affectée au contrôle d'un franchissement. Ce dispositif semble complété par une structure similaire et symétrique sur la rive gauche du Gave, quartier Départ. (Illustration maison Planté, plan).

Une abbaye Laïque

L'agglomération d'Orthez n'est mentionnée pour la première fois qu'au XII^e siècle dans le cartulaire de l'Evêché de Dax dont elle dépend. Elle aurait pris la forme d'une sorte de bourg ecclésial organisé autour de l'église Saint-Pierre et d'une abbaye laïque situés à quelques centaines de mètres au nord du gave, au contact du croisement des axes nord-sud et est-ouest.

Ce bourg semble être doté très tôt d'un marché lié à l'église et à son cimetière. Le secteur choisi à la conjonction de ces deux axes s'inscrit dans les méandres et les divagations du ruisseau du Grècq dont l'encaissement constitue une protection naturelle à l'ouest.



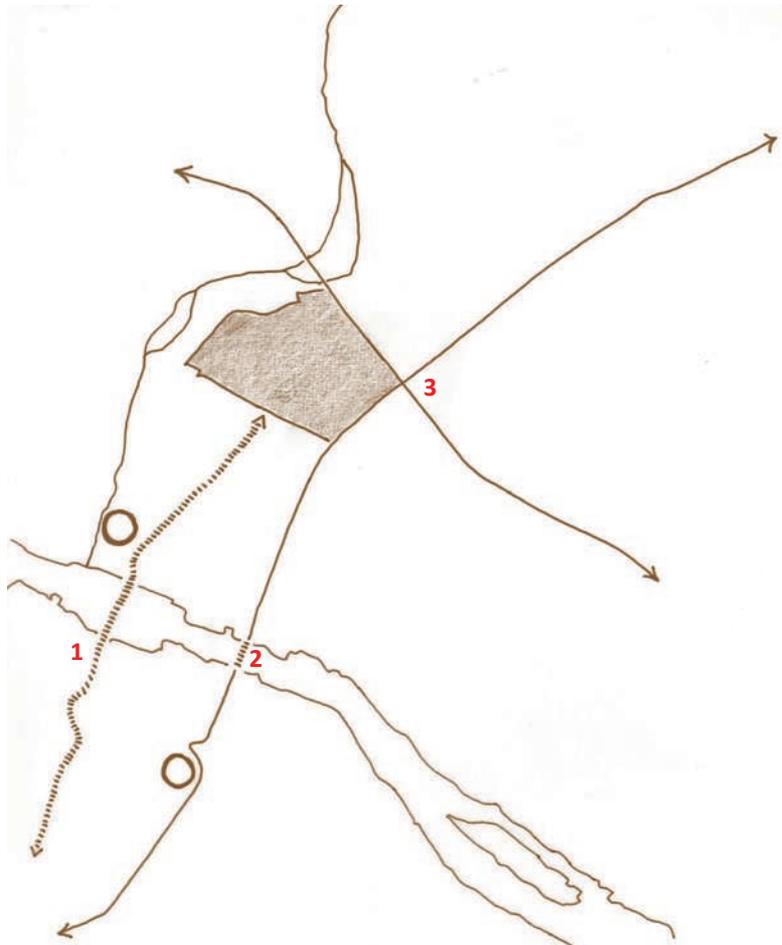
L'urbanisme d'Orthez fortement remanié au cours du XIII e siècle n'a pas laissé subsister de traces de l'organisation du bourg ecclésiast primitif de l'abbaye laïque. L'église Saint-Pierre fortement transformée en 1865 a été reconstruite au XIV e siècle sur les bases d'un édifice roman. Les études archéologiques menées à ce jour n'ont pas établi la preuve de la présence d'un édifice plus ancien à cet emplacement. Cependant la forme du quartier garde l'empreinte de la présence de cet édifice et de son enclos occupé par la place Saint Pierre (ancien cimetière) et de la place Mercadieu (marché de Dieu). Cet espace public s'affirme comme un vestige de l'organisation du bourg ecclésiast primitif d'Orthez. Cet espace semble s'être affirmé dans la permanence comme un espace public voué au marché. La silhouette et le volume de l'église Saint-Pierre constituent un point fort et permanent du paysage urbain à travers son évolution. Ci-dessus, dessins de Guillaume provençal, 1849, l'espace public de la place Saint-Pierre et l'église .



Rive Gauche, débouché d'un chemin sur le gave dans l'alignement de l'avenue de la Moutète rive droite. Présence probable d'un franchissement ancien du gave



Perspective de la rue Bourg rive droite dans l'alignement de la rue de l'Ecorcherie, rive gauche. Présence probable d'un franchissement ancien du Gave



C.1.2 Permanences urbaines et témoins d'architecture

De cette époque de formation de la ville ancienne demeurent des témoignages sensibles dans la ville contemporaine :

Les points de franchissement antérieurs au passage du Pont-Vieux

- un gué semble avoir été ménagé à l'ouest du pont vieux matérialisé » par un chemin rive gauche descendant sur le Gave (1)
- L'alignement parfait des rues Bourg-Vieux et de l'Ecorcherie de part et d'autre du Gave suggèrent la présence d'un franchissement du torrent antérieur à la structure du Pont-Vieux (2)

L'articulation viaire de la ville

- Les axes est-ouest (rues Saint-Gilles, Aristide Briand, Saint-Pierre) et nord-sud (rues Moncade, Horloge et Bourg-Vieux) ont eu un rôle structurant pour la ville tout au cours de son évolution et en demeurent l'articulation. Leur croisement, *le Cantau* (3)

L'espace Saint-Pierre et l'abbaye laïque

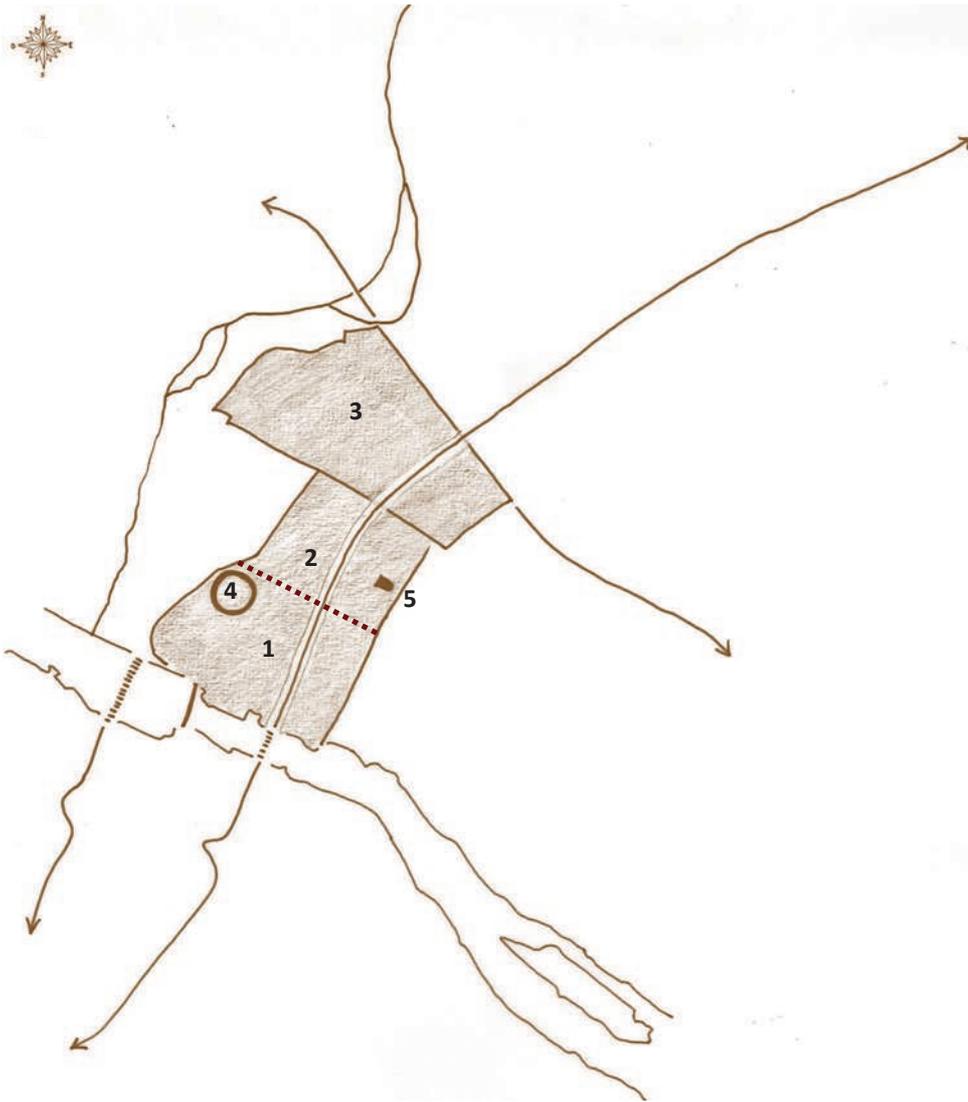
- Même si l'on ne connaît pas l'aspect du bourg ecclésial de l'abbaye laïque probablement fortement remanié à partir du XIII^e siècle, l'espace qui entoure l'église Saint-Pierre est demeuré jusqu'à nos jours un espace public (cimetière et place du marché).
- L'îlot délimité par le boulevard des Pommés et les rues Neuve, Aristide Briand, et de l'Horloge est le plus densément bâti d'Orthez. Cette zone particulièrement sensible archéologiquement comporte un nombre considérable de vestiges architecturaux les plus anciens : Hôtel de la Lune, bâtiments de l'abbaye laïque...; et bien d'autres encore à mettre à jour.
- L'organisation parcellaire du moulon circonscrit par les rues Saint-Pierre, Laforre et Guanille ne constitue pas une unité de plan et ne se rattache pas au faubourg Saint-Pierre. La partie Ouest de la rue Laforre s'organise le long du bras du Grecq tandis que sa partie est semble appartenir à un ensemble probablement plus ancien et peut être attaché à l'ancienne abbaye laïque.



71

La toponymie et la topographie

- Le nom de l'espace public de Moutète perpétue le souvenir de la motte qui contrôlait le franchissement du Gave
- La topographie et le parcellaire particuliers de la Maison Planté (quartier Départ) semblent témoigner de la présence d'une motte castrale à cet emplacement



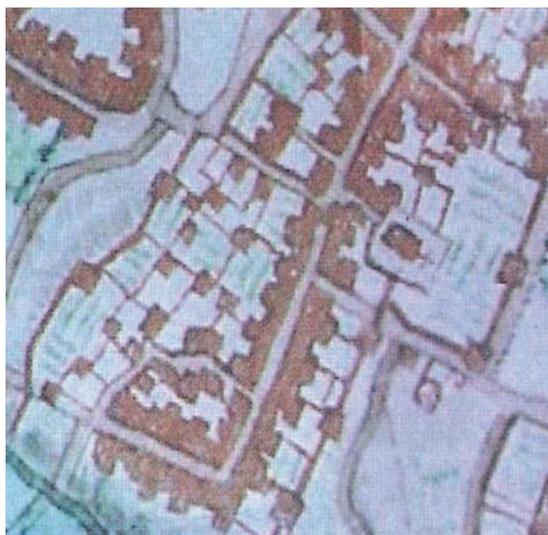
Légende

1. Bourg du Pont : 1^o phase urbaine
2. Bourg du Pont : 2^o phase urbaine
3. Emprise supposée du bourg de l'abbaye laïque
4. Motte castrale supposée du Bourg du Pont (Centre Socioculturel)
5. Eglise vicomtale du Bourg du Pont

72



A gauche : vestiges de l'église conventuelle des Jacobins; ci-dessus vestiges de l'église du vicomtale du Bourg-Vieux



Carte des Monts Pyrenees, Roussel (1/18), IGN, 163 A.

Un territoire charnière à conquérir

A partir du XI e siècle, au moment où le pèlerinage vers Compostelle prend son essor, le territoire charnière d'Orthez avec son franchissement du Gave sur la voie de Vézelay fait l'objet de longues luttes entre féodaux gascons. Orthez est finalement et définitivement arrachée aux vicomtes de Dax par la dynastie des vicomtes de Béarn en 1192. Gaston IV de Béarn édifie sur la rive droite du Gave un castelnau - le Bourg-Vieux - qui en contrôle le franchissement. Il semble cependant que les vicomtes de Moncade aient eu à composer âprement avec la communauté ancienne et le noyau urbain préexistant de l'abbaye laïque organisé autour de l'Église Saint-Pierre.

Une agglomération bipolaire

A l'orée du XIII e siècle, Orthez apparaît donc comme la juxtaposition de deux entités urbaines distinctes et antagonistes avec d'un côté, un bourg ecclésial ancien dominé par un abbé laïc et un potentat local, et de l'autre un bourg fortifié vicomtal résultant du droit de conquête. Cette configuration urbaine et politique bipolaire ne constitue en rien à cette époque une exception en occident et révèle toujours une rivalité de pouvoirs.

Le Bourg du Pont et ses deux phases urbaines

Le bourg des vicomtes de Béarn semble s'être constitué en deux étapes successives :

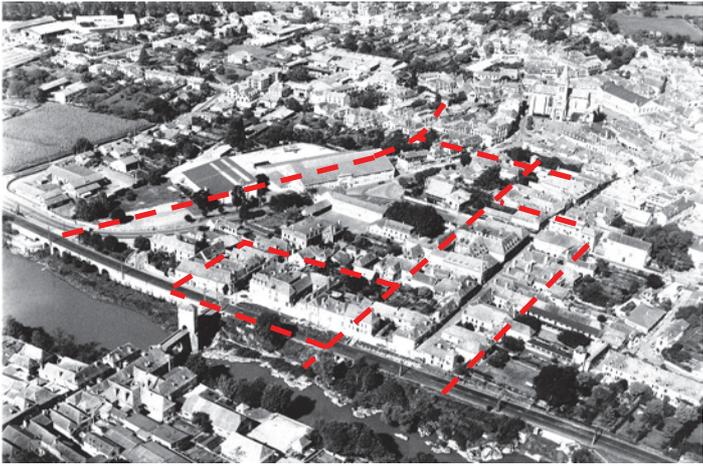
- le plus ancien noyau, qui jouxte le pont, correspond au moulin enveloppé par les rues Craverie et des Aiguilletiers.
- dans un second temps, le dynamisme de la fondation semble se concrétiser par l'extension du bourg au nord, au-delà de la rue Lasserre (rue du Juge) et de la forteresse supposée sous forme d'un lotissement laniéré et organisé le long de l'axe Nord .

Un statut urbain précoce

Le bourg est doté fin XI e début XII e siècle d'une église castrale inscrite dans le parcellaire du Bourg qui détermine son orientation. Dans un contexte de rivalité politique cette église vicomtale a pu être en concurrence avec la structure ecclésiale de l'église Saint-Pierre et de l'abbaye laïque.

La concession par le vicomte du for de Morlaàs en 1220 à ce « Bourg du Pont » atteste à partir de ce moment du statut véritablement urbain de cette entité qui a dès lors largement dépassé la dimension d'un village fortifié.

En 1222, la fondation précoce (cette date reste sujette à caution) d'un couvent des frères Mineurs (ultérieurement appelé des Cordeliers), ordre mendiant associé aux villes, confirme le statut urbain du bourg vicomtal.



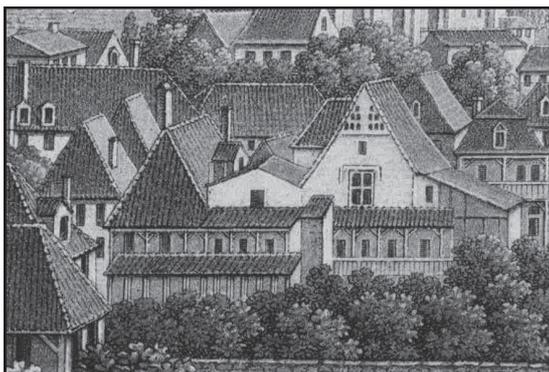
Permanence des trames et des tracés urbains, de l'implantation et des alignements du bâti.

Vestige de fortification sur le Gave. Angle des rues Bourg-Vieux et Aiguilletiers



74

Rue des Aiguilletiers. A côté de la fenêtre moderne (XVIII e siècle), dans le même mur apparaît une baie beaucoup plus ancienne.



Quartier bourg vieux avant le passage de la voie ferrée. XIX e, gravure Meling.

Les vestiges de fortification

Des vestiges de l'enceinte demeurent visibles sur les rives du Gave et dans la partie est du bourg notamment au niveau de la rue des Bains et du square Duclaa.

Dans la partie la plus ancienne du Bourg Vieux, Le coude brusque adopté par la rue Craverie semble appuyer l'hypothèse de la présence d'une forteresse majeure sur motte aujourd'hui totalement disparue et située à l'emplacement de la cour du Centre Socio-Culturel. La voie devait contourner le château érigé dans l'axe du pont. (Illustration Plan par étapes)

La motte castrale reste perceptible dans la topographie, rue Lasserre, au niveau Centre Socioculturel.

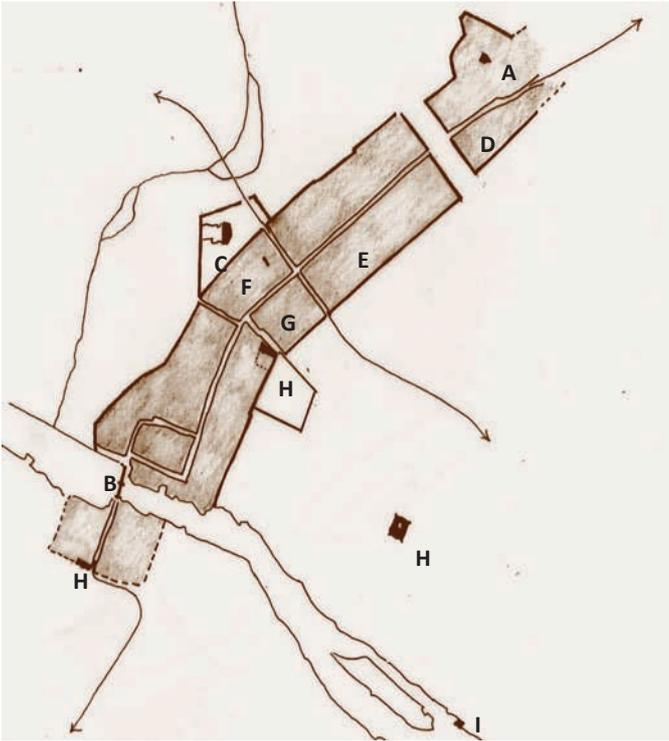
Témoins d'architectures anciennes

La construction de la ligne de chemin de fer au XIX e siècle le long du Gave a détruit les maisons établies sur l'ancienne enceinte du bourg au Sud et notamment a amputé définitivement ce quartier de témoins anciens et notamment de l'Hôpital Jacquaire (Hôpital du bout du Pont). Quelques rares et précieux vestiges d'architectures les plus anciennes à préserver sont encore visibles dans ce secteur d'une grande sensibilité archéologique.

Des ensembles cohérents sont encore relativement bien conservés :

- parties les plus anciennes de la Maison Jeanne d'Albret (maison fortifiée)
- Parties les plus anciennes de la maison Batcave (Maison fortifiée)
- Vestiges la Maison commune (ancienne église du Bourg-Vieux)
- Vestiges de l'enceinte

Chapitre C.2
Les Vicomtes de Moncade et
la formation de la ville médiévale



Maquette d'interprétation du château et du Bourg Moncade. Office du Tourisme d'Orthez-Château Moncade.



Vestiges du rempart du rempart est du bourg castral de Moncade.



Vestiges du rempart du rempart sud du bourg castral en gros appareil calcaire assésé. Rues des Remparts et Mimonce.

C.2.1 La ville des vicomtes

La deuxième partie du XIII^e et le XIV^e siècles sont une période majeure tant pour l'histoire de la ville que pour sa structuration. C'est l'époque des vicomtes de Béarn, puissants à l'image de Moncade et de Fébus et entourés d'une cour importante (on rappellera la visite de Froissart en 1388).

La ville acquiert un tracé, des limites et une armature monumentale qui subsisteront jusqu'au XIX^e siècle et sous-tendent de nos jours encore, l'essentiel de sa forme et de son image. On peut identifier les éléments suivants :

- le château Moncade en 1242 (A) et le pont construit (B). L'église Saint Pierre dont la reconstruction est engagée (fin du XIII^e) par le chevet, comme souvent dans ce type d'opération (voir la cathédrale d'Oloron et bien d'autres édifices). La reconstruction de la nef se poursuivra à la fin du XIV^e et au XV^e siècles.

- l'église, le cimetière et l'espace restant jusqu'au rempart (marché) sont inclus dans une enceinte accolée à celle du Bourgneuf, bordée à l'ouest par le Grècq (C).

- au pied du château, constitution d'un bourg (D), enclos d'un rempart, avec rue centrale et parcellaire en lanière perpendiculaire à la voie (ce mode de découpage est caractéristique de la plupart des villes pyrénéennes). Ce bourg n'a peut être été rempli qu'en partie.

- la grande extension urbaine du Bourg Neuf (E) qui relie le bourg Moncade à la 'Villeneuve' du bourg vieux. Cette extension obéit aux mêmes règles de structuration : enclos bâti (les remparts), organisation de part et d'autre d'une rue centrale, parcellaire en lanières.

Cette nouvelle entité offre plusieurs particularités :

- recoupement de l'ancien bourg autour de Saint Pierre et inclusion de l'abbaye laïque (F), dont subsistent de nombreux éléments bâtis (cf. ci-après).

- l'intégration dans le tracé urbain de la route ancienne Lescar-Dax, qui là devient perpendiculaire à l'axe du bourg ; leur carrefour (G), le 'Cantou' restera longtemps un des centres les plus animés de la ville.

- l'implantation du bâti en retrait de la rue, à l'intérieur des parcelles. L'étude archéologique permet de découvrir qu'il subsiste beaucoup de ces constructions, remaniées par la suite (Hôtel de la Lune) ou incluses dans un bâti plus récent et donc invisibles. cf. cartographie Ha-dès.

- au débouché du pont structuration de Départ, avec l'hôpital St Loup à sa porte.

L'équipement de la ville médiévale se complète par l'implantation des ordres religieux et des Hôpitaux (H), – St Sigismond puis les Cordeliers (1220), les Jacobins (1250), les Trinitaires (1254), St Gilles (cité en 1392), St Loup de Départ (cité en 1385).

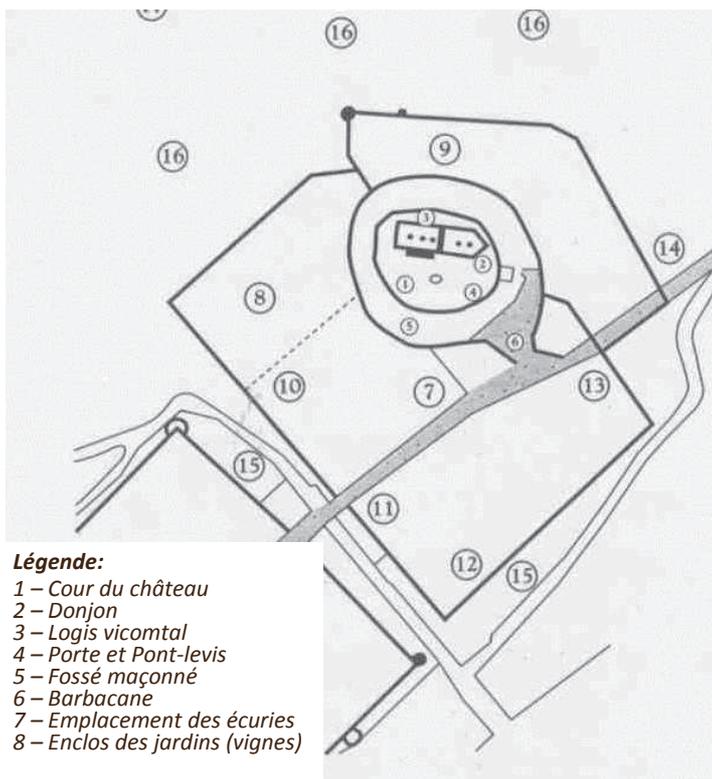
Ces institutions ont pour l'essentiel disparu mais on peut en retrouver de nombreuses traces, bien maltraitées.

79

Au fond du gave est implanté le moulin du Vicomte (I).

De cette puissante époque de formation les permanences sont très importantes et constituent une part essentiel du patrimoine urbain, architectural et monumental. Ces permanences vont jusqu'à l'usage de l'espace du marché, qui se déroule toujours entre St Pierre et le rempart. A côté des grands monuments, ces vestiges bâtis de ce patrimoine médiéval, sont nombreux mais souvent fragmentaires (cf. étude archéologie du bâti). Ils sont fragiles : leur conservation et mise en valeur représentent un enjeu majeur au sein de la Z.P.P.A.U.P.

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Légende:

- 1 – Cour du château
- 2 – Donjon
- 3 – Logis vicomtal
- 4 – Porte et Pont-levis
- 5 – Fossé maçonné
- 6 – Barbacane
- 7 – Emplacement des écuries
- 8 – Enclos des jardins (vignes)

Le château de Moncade, plan de restitution, . Sources : Orthez Médié- Le château de Moncade, ses glacis et le bourg Moncade et l'amorce



80

Perspectives de la ville sur le château Moncade, vue depuis la place Saint-Pierre et depuis le Pont-Neuf. Le château domine un grand nombre de vues de la ville.

C.2.2 Le château Moncade

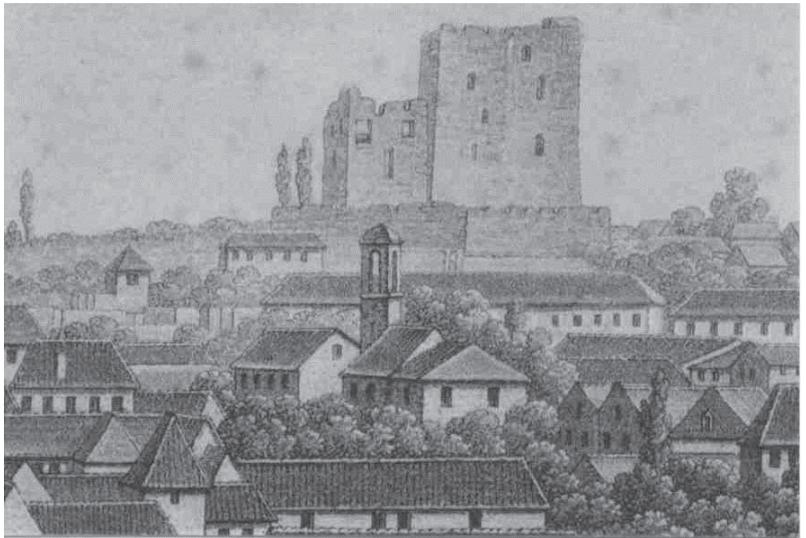
Permanence du bâti : Monument et ville

Les documents anciens et les analyses permettent de retrouver les tracés du monument. Classé Monument Historique, le château Moncade est appelé à être conservé et entretenu.

Ces documents montrent les liens étroits entre le monument et la structure urbaine du bourg Moncade, tant en plan qu'en perspective du site, malgré l'emboisement récent.

Permanence dans le paysage urbain

La vue ancienne dessinée par Melling, montre que l'emboisement de la butte Moncade s'est produit depuis le XIX^e siècle, masquant progressivement les vestiges des remparts et le bas de la tour. Malgré cela il subsiste de nombreuses perspectives urbaines dans lesquelles le château est très présent. Le maintien de ces perspectives, dans les aménagements d'espaces publics notamment, constitue un enjeu.



Le château Moncade, dessin de Melling, XIX^e siècle

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Le Pont-Vieux vu depuis le Pont-Neuf.



Le Pont-Vieux, pile établie sur l'enrochement côté du quartier Départ



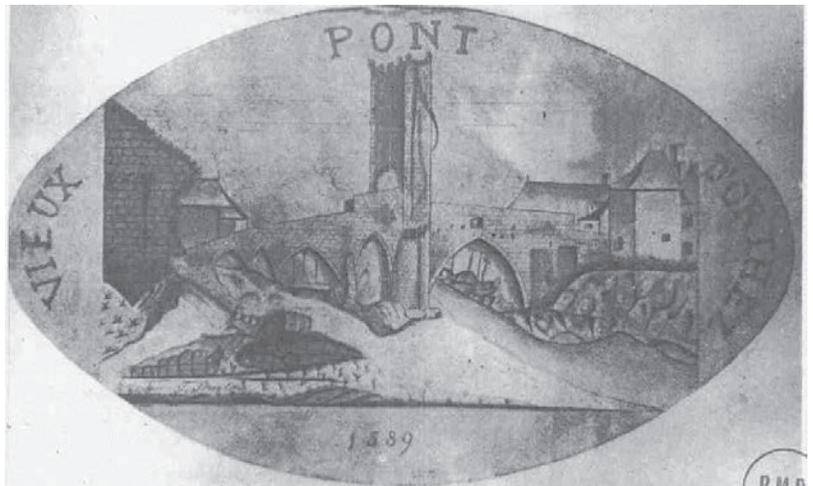
Permanence du bâti

Le pont vieux en tant qu'édifice est bien documenté. Classé Monument Historique, il est appelé à être conservé et entretenu.

Permanence dans le paysage urbain

Les documents sur le Pont Vieux donnent également de précieuses indications sur le contexte architectural, urbain et paysager. La rive gauche (Départ) a conservé l'essentiel de ses dispositions si l'on compare l'état actuel et le dessin ci-dessous. La rive droite, avant le passage du chemin de fer, montre une belle typologie de façades arrières équipées des galeries orientées au sud surmontant le lit rocheux et accessible du Gave. Ces dispositions ont disparu tant à cause de la voie ferrée que par l'élévation du niveau de l'eau. La reconquête de cette berge, accompagnée de la réhabilitation des passages, des accès et constructions anciennes permettrait de retendre, au moins partiellement un lien entre la ville et le gave.

Entre la voie ferrée et le gave subsistent des vestiges de parcelles et de constructions actuellement enfrichées, ce qui accentue la coupure entre ville et gave. Sous la voie ferrée quelques passages existent encore peu fréquentés.



Dessin 1589, le Pont-Vieux avec son parapet défensif, la rive gauche.



L'alignement des maisons de la rive droite, carte postale XIX e siècle, avant la construction de la voie ferrée.

Permanences urbaines, témoins d'architecture



L'église Saint-Pierre dans les paysages urbains.



Eglise Saint-Pierre, dans son enclos, Plan Napoléon 1828 et Carte Roussel 1718, détails.

C.2.4 L' église Saint-Pierre

Permanence du bâti

Très transformée en 1865, l'église Saint Pierre est bien documentée. Edifice I.S.M.H.

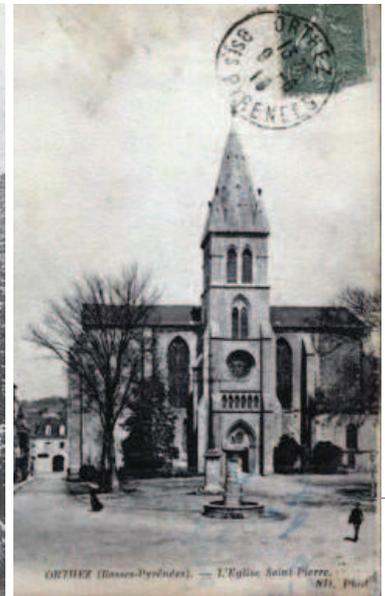
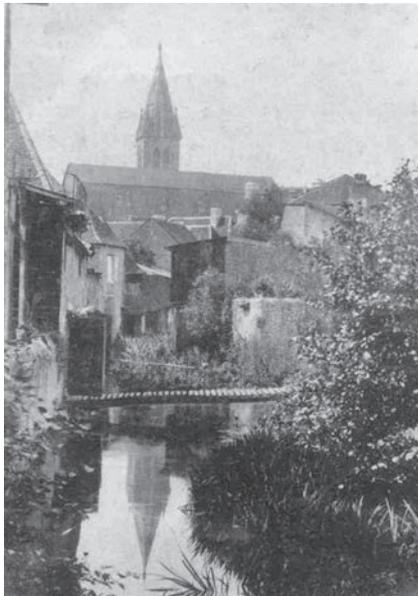
Permanence dans le paysage urbain

L'enclos a disparu avec le déplacement du cimetière au XVIII^e siècle, mais la forme du quartier en garde l'empreinte. L'église par son volume et sa silhouette constitue un point fort et permanent du paysage urbain à travers son évolution.



Dessin de G. Provençal - 1849. L'église Saint-Pierre avant les transformations de 1865, avec son clocher fortifié à l'Ouest son vestibule d'entrée et les échoppes accolées au chœur.

Bla



L'église Saint Pierre et sa silhouette dominant les paysages urbains. Vue du canal du Grècq et du boulevard de la Moutète. Cartes postales fin XIX e, début XX e siècle.

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Partie ancienne du moulin vicomtal avec son gros appareil calcaire blanc, digue et passelis



Le moulin Vicomtal et sa digue sur la carte Rousse, 1718.L



Le moulin Vicomtal et sa digue sur la carte cadastre Napoléon 1828

C.2.5 Le moulin vicomtal

Permanence du bâti

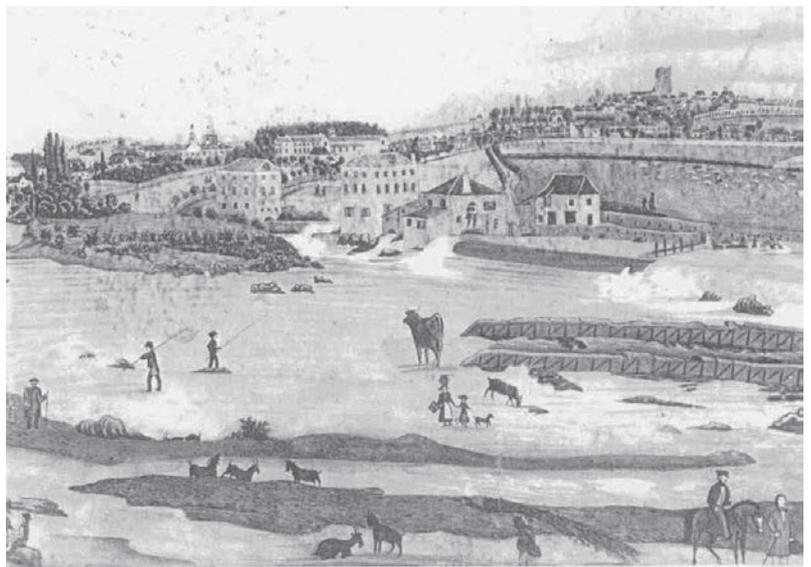
Le moulin subsiste inclus dans l'ensemble des constructions de la minoterie. Il s'agit très probablement, au moins pour les parties en pierre de taille, de la construction ayant fait l'objet en 1442, de la convention entre le vicomte et Jean Durange, maçon "sus la construction et l'obre de pyere que lotdit maeste Johan a a ffar en lo molii nau qui se fe a tot jorn en loc Gave d'Ortes, qui es deudit senhor comte".

Permanence dans le paysage urbain

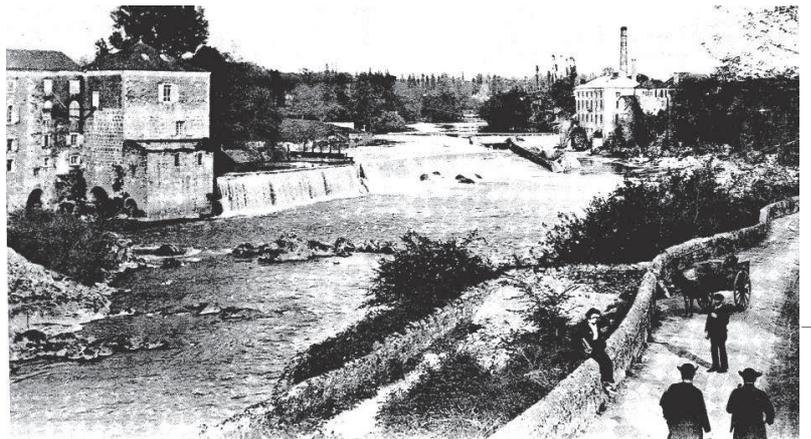
Autrefois les berges du gave dégagées permettaient une perception des constructions à usage de moulins et d'usine bordant la gare.

Malgré l'enfrichement actuel, on peut encore apercevoir certains éléments. La reconquête et le soin des berges permettraient de renouer avec ceux-ci.

Quelques échappées visuelles laissent encore entrevoir la relation entre le moulin et le château Moncade.



Le moulin vicomtal du Pesqué, le passelis Dessin G. Provençal vers 1850

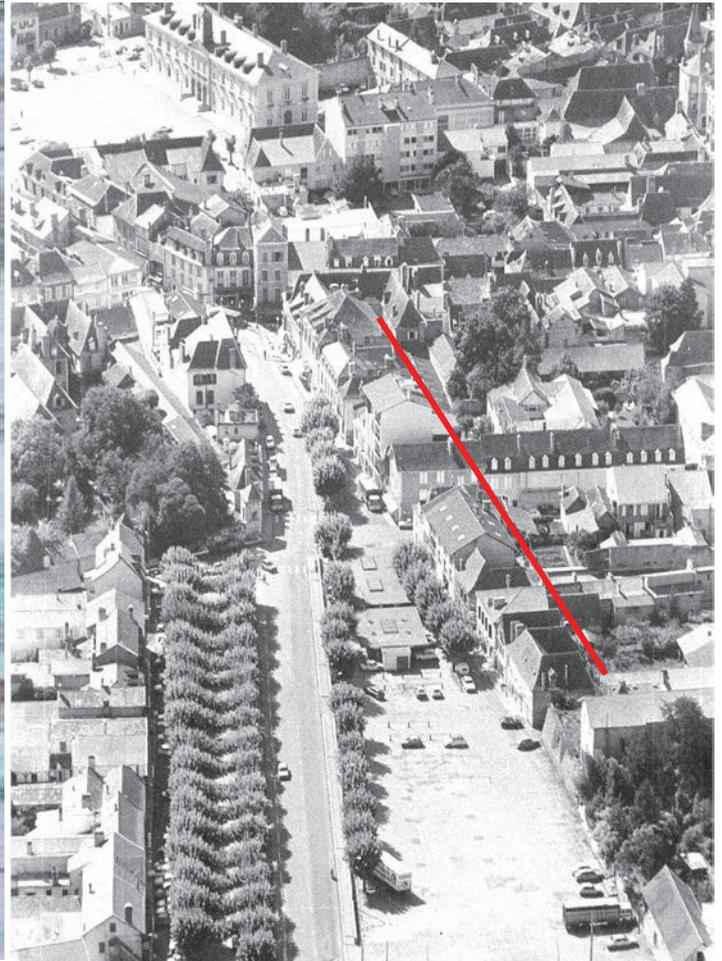


Le moulin vicomtal du Pesqué, le passelis et la promenade en bordure de Gave. Carte postale dfin XIX e, début XX e siècle.

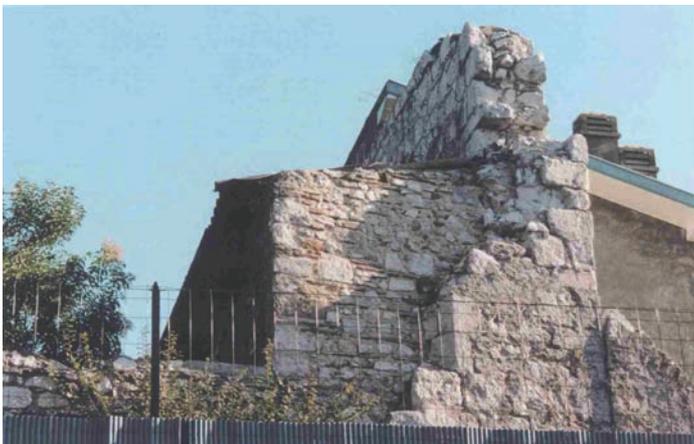
Permanences urbaines, témoins d'architecture



Le rempart avec ses décrochements et ses ouvrages. Carte Roussel 1718.



Ci-contre : le tracé du rempart est inclus dans le fond du bâti bordant la place du foirail, ainsi que probablement une partie du mur lui-même.



L'angle du rempart sud-est du bourg Moncade, inclus dans diverses constructions



Vestiges du rempart dans les parcelles qui bordent la rue Mimonce

88



Maisons établies sur les anciens remparts. Rue des remparts et Poustelle.

Permanence du bâti

De nombreux secteurs de mur et plusieurs tours sont encore en place, en état de conservation divers ou inclus dans les ensembles bâtis.

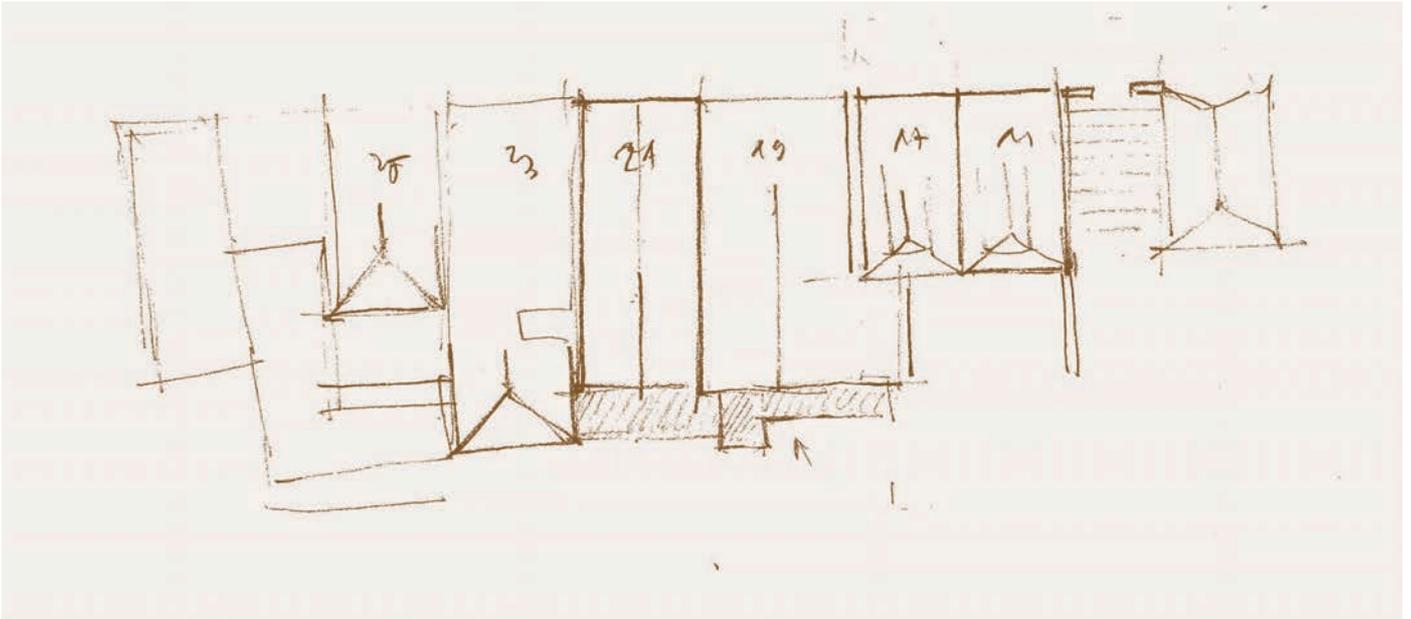
Permanence dans le paysage urbain

Outre la présence visuelle de parties de rempart et de tours, le tracé des remparts et la rupture de la topographie entre intra et extra-muros oriente fortement la composition urbaine. Le tracé du rempart reste lisible, bien que caché.



Le rempart et la tour Dufau à l'aplomb de la Poustelle et de la rue Gaston Fébus.

Permanences urbaines, témoins d'architecture



90

Exemple du Bourg Moncade : le parcellaire, l'implantation bâtie, les jardins.

C.2.7 Le tissu urbain

Permanence du parcellaire

La lecture des plans cadastraux anciens et actuels, confrontée aux relevés de structures bâties anciennes montre une trame de parcelles étroites et allongées qui s'est maintenue à travers plusieurs siècles de remaniement.

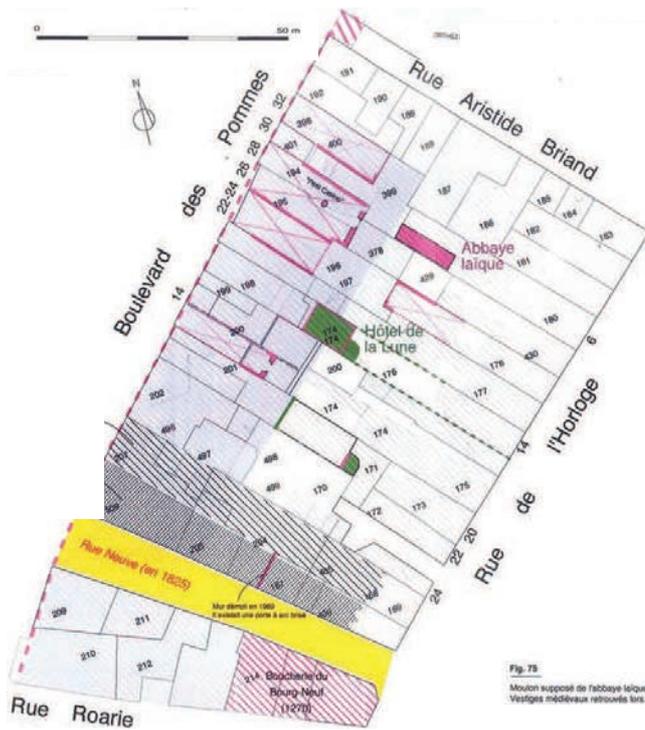
Permanence dans le paysage urbain

Le bâti actuel, largement postérieur à l'époque médiévale suit ce rythme parcellaire ancien. La disposition majoritaire des façades perpendiculaires à la rue et le rythme des venelles traduisent en volume la trame parcellaire et la rendent lisible dans le paysage de la ville.



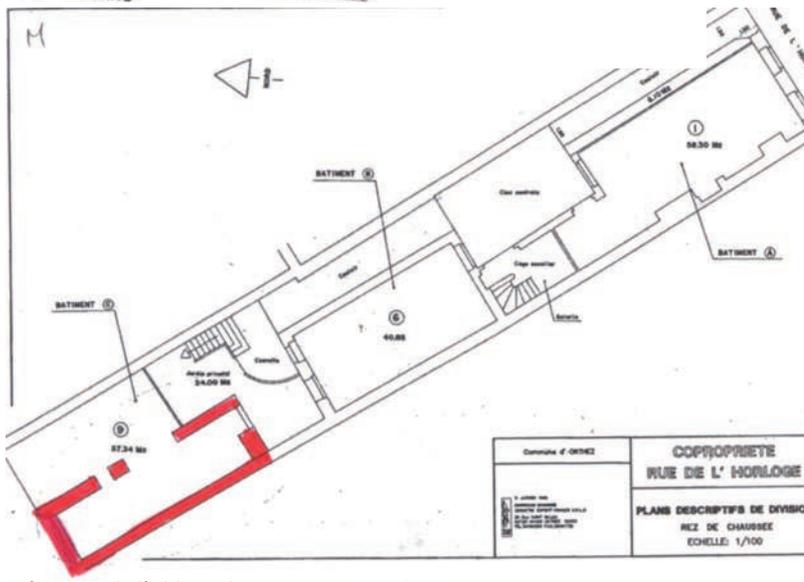
Régularité du parcellaire, trame de lanières étroites, exemple de la partie ouest du bourg neuf, rue de l'Horloge. Cadastre Napoléon , 1828.

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Etude archéologique du Bourg ancien d'Orthez. Hadès, 2003. Carte de repérage des vestiges archéologiques dans la partie sud du Bourg neuf.

Fig. 75
Mouton supposé de l'abbaye laïque
Vestiges médiévaux retrouvés lors



Bâtiment de l'Abbaye laïque



Maison des Prêtres Prébendiers (Batcave) et éléments d'architecture.

C.2.8 Les maisons médiévales

Les permanences du bâti

Plusieurs maisons ou parties de maisons médiévales sont conservées en cœur d'îlots, dans la trame parcellaire ancienne –

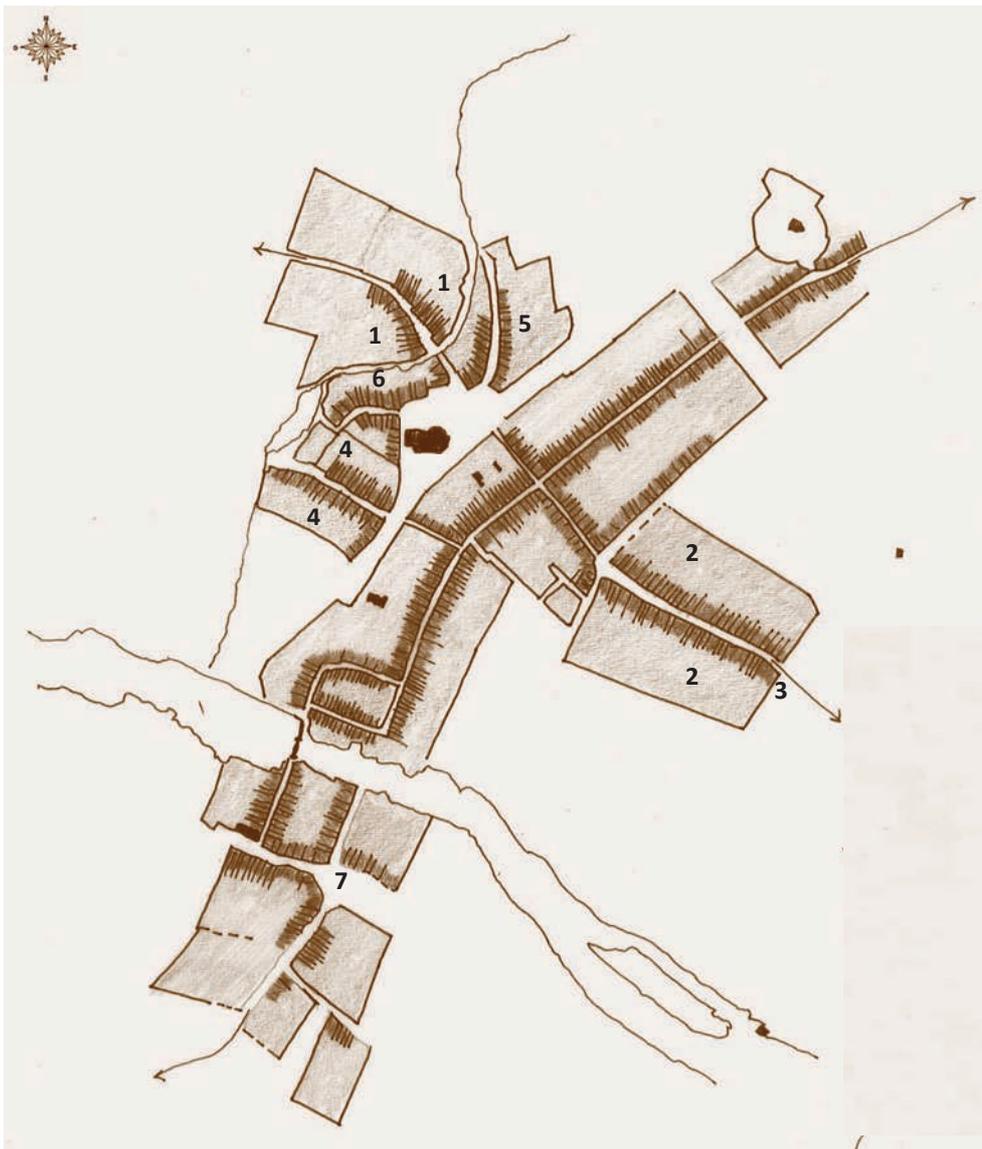
Certaines sont connues :

- partie de l'ancienne abbaye laïque
- Hôtel de la Lune (I.S.M.H.)
- Partie la plus ancienne de la Maison Jeanne d'Albret
- Maison Batcave

L'étude archéologique du bourg ancien d'Orthez (Hadès-2003) a permis de repérer d'autres vestiges médiévaux au cœur d'îlot. La partie sud du bourg vieux qui en concentre un grand nombre s'avère être une zone particulièrement sensible archéologiquement dans laquelle les travaux de réaménagement devront faire l'objet de grandes précautions.

Chapitre C.3

Les faubourgs et le renouvellement architectural



Cadastre napoléonien, les bourgs et les faubourgs. 1828. ADPA

C.3.1 Les faubourgs et le renouvellement architectural

Au XIV^e siècle, siècle de Fébus, Orthez semble bénéficier d'une certaine paix. Dès ce moment la ville est amenée à croître et s'amorce la construction des faubourgs. Un mode de composition règle de façon précise l'urbanisation.

Les faubourgs St Pierre (1) et St Gilles (2) sont disposés le long de la grande voie ancienne Est/ouest. Le chemin en devient la rue centrale. De part et d'autre le sol est divisé en parcelles étroites et longues, à la manière des îlots intra-muros. Le fond des parcelles est aligné et bordé d'un chemin. Il n'y a pas de rempart en pierre, mais probablement une servitude de palissade. Pour le quartier Saint Gilles au moins, l'accès du faubourg est contrôlé par une porte (3). Le bâti est en bord de rue, le fond des parcelles réservé aux jardins.

Le faubourg St. Pierre connaît un développement complexe par l'agrégation de trois ensembles ("lotissements") :

- le faubourg de l'actuelle rue Garnille (4)
- deux petits faubourgs (5 et 6) suivant un ancien cours du Grècq, devenu rues sinueuses.

Pour chacun d'eux, on peut observer les mêmes dispositions urbaines, mais ajustées à la configuration du lieu. Aujourd'hui le tracé des remparts de Saint Pierre et l'ancien cours du Grècq apparaissent comme fossilisés dans la trame urbaine.

Le long du Grècq et parfois en fond de parcelles apparaissent les constructions artisanales : moulins, tanneries qui donneront à ce quartier une partie de son caractère.

Du côté de Départ (7), l'aspect de la trame urbaine laisse penser que des processus du même ordre se sont mis en place. A partir du bout du pont, plusieurs ensembles se sont agrégés jusqu'au XIX^e siècle dans une remarquable constance des principes parcellaires et d'implantation du bâti. A la porte ce faubourg est implanté l'Hospice St Loup.

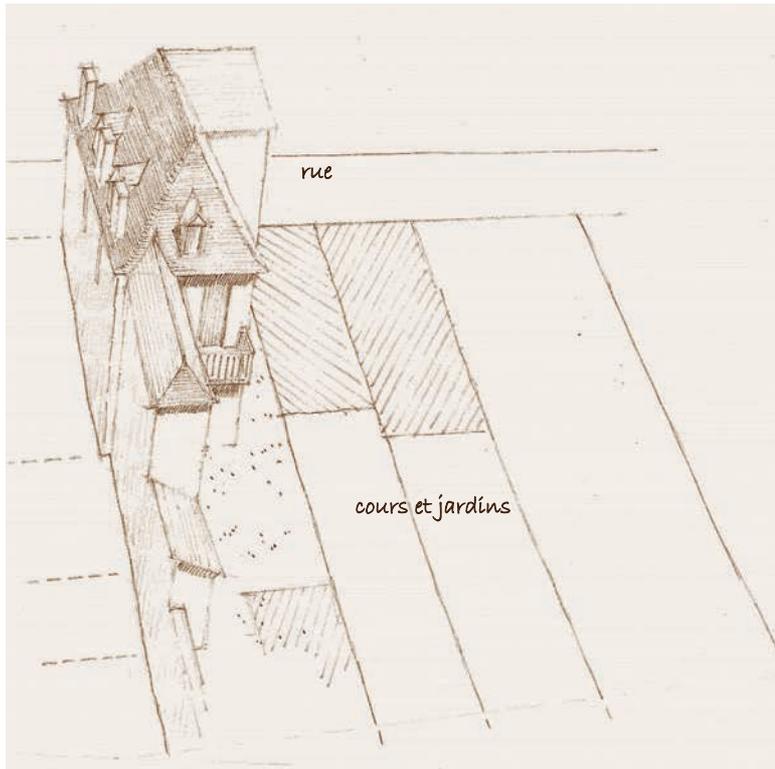
Pendant toute cette période de l'histoire urbaine et architecturale de la ville, le bâti est profondément renouvelé. Les anciennes constructions sont aménagées et modernisées : adjonctions d'escalier hors œuvres, percement de baies plus larges et ornées.

Aux XV^e et XVI^e siècles, apparaissent des édifices plus élaborés et décorés. Le bâti vient border la rue là où il semblait n'avoir été qu'en cœur d'îlot. Enfin avec des façades très élaborées et un dispositif de cour, la maison dite Jeanne d'Albret inaugure à Orthez le type de l'hôtel urbain.



L'Hospice St Loup, à la porte du faubourg de Départ. Dessin G. Provençal 1849

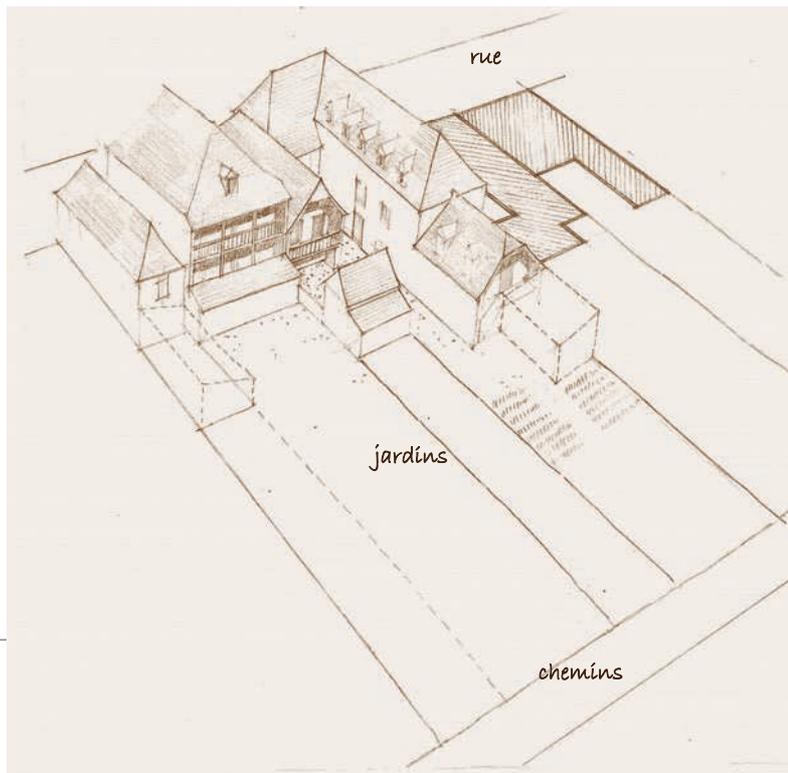
Permanences urbaines, témoins d'architecture



Jardins sur l'arrière des parcelles.



Faubourg Saint Gilles : Ruelle perpendiculaire à la rue principale (rue Madame). A droite, le mur d'enclos du jardin ; au fond les maisons anciennes sur la rue.



Jardin dans la longueur de la parcelle en lanière. Au fond, les constructions annexes d'architecture très sobre en arrière des maisons

C.3.2 Le tissu de maisons et de jardins

Le bâti principal est aligné sur l'espace public, il est implanté entre rue et jardin.

Il s'organise en profondeur dans la parcelle. Le bâti secondaire se développe en continuité du bâti principal.

On observe une différence d'échelle entre les deux : le bâti secondaire est plus modeste que le bâti principal.

L'espace des jardins possède une grande valeur :

- espace de "respiration" indispensable pour un tissu bâti dense.
- espace de transition paysagère entre la ville ancienne et les quartiers de l'urbanisation moderne.

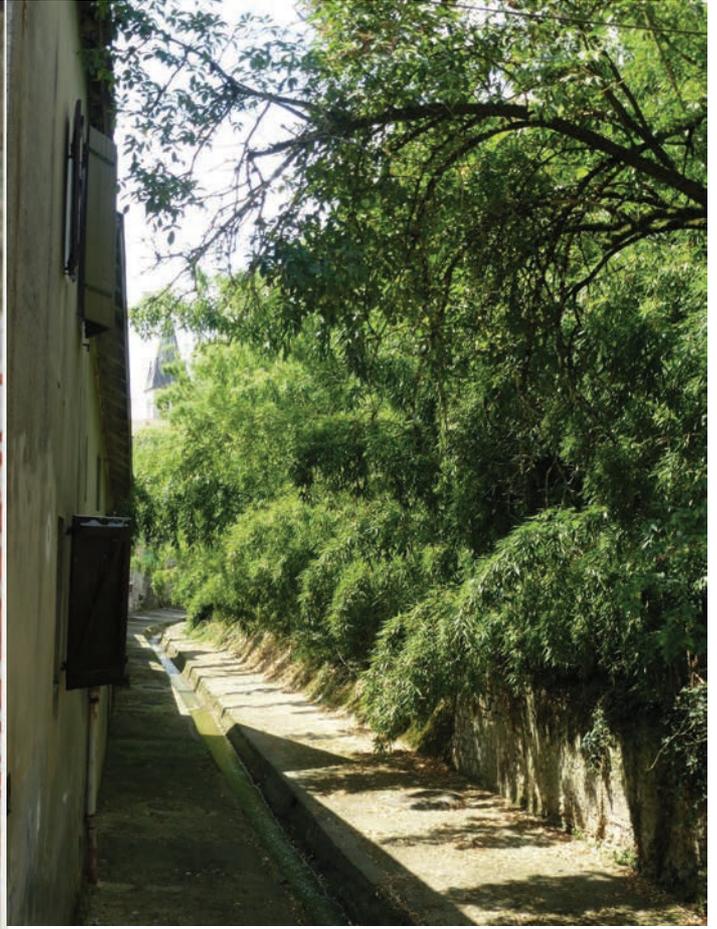
La conservation, au moins en cœur d'îlot, de ces ensembles de jardins est un enjeu paysager et urbain de la Z.P.P.A.U.P.



Rue Saint-Pierre alignement des maisons sur la rue. Carte postale fin XIX e, début XX e siècle.



Le cours du Grècq et ses moulins, carte Roussel, 1718.



Le cours du grècq et sa ripisylve aux abords nord de la ville (Quartier du Goundet).



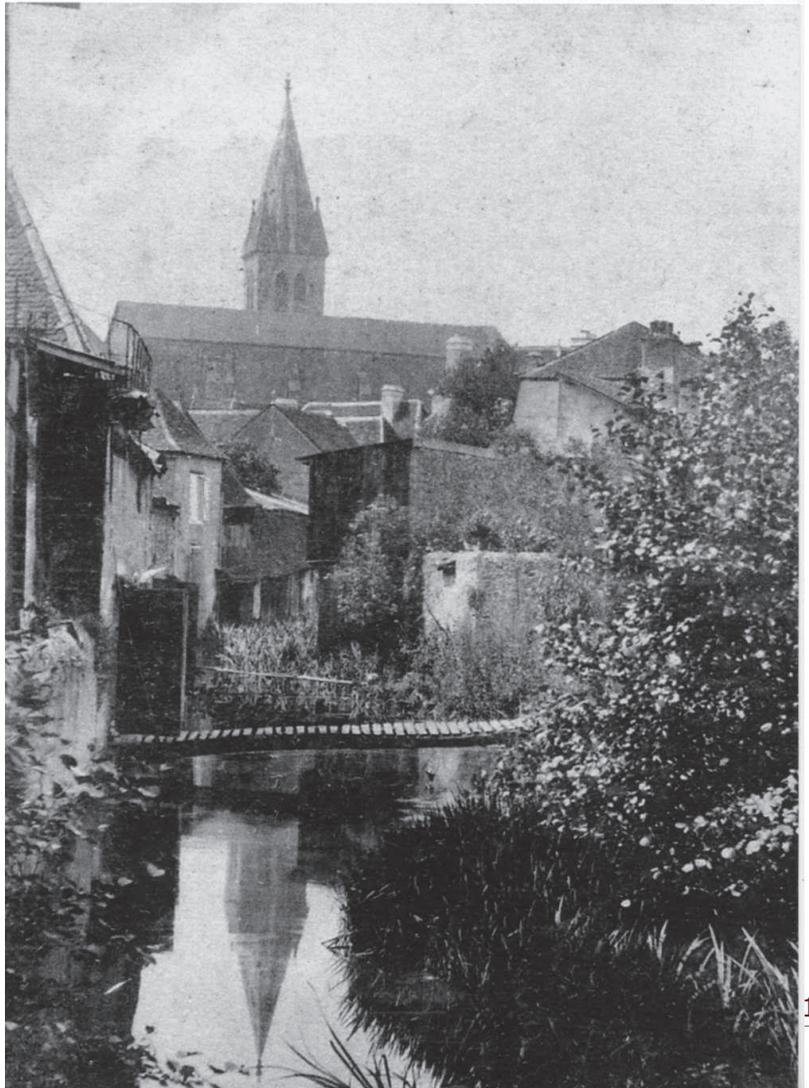
Le tracé courbe de la rue Général Foy et de la rue Daniel Lafore suit l'ancien tracé du Grècq. Le cours du Grècq aux abords nord de la ville et le lavoir du quartier du Goundet

C.3.3 Le cours du Grècq

Les cours successifs du Grècq ont très fortement conditionné la forme du quartier St Pierre. L'ancien cours subsiste dans le tracé des rues Lafore et Général Foy, ainsi que dans l'alignement des façades donnant vers l'église St Pierre dont l'enclos suit le bord de cet ancien cours d'eau.

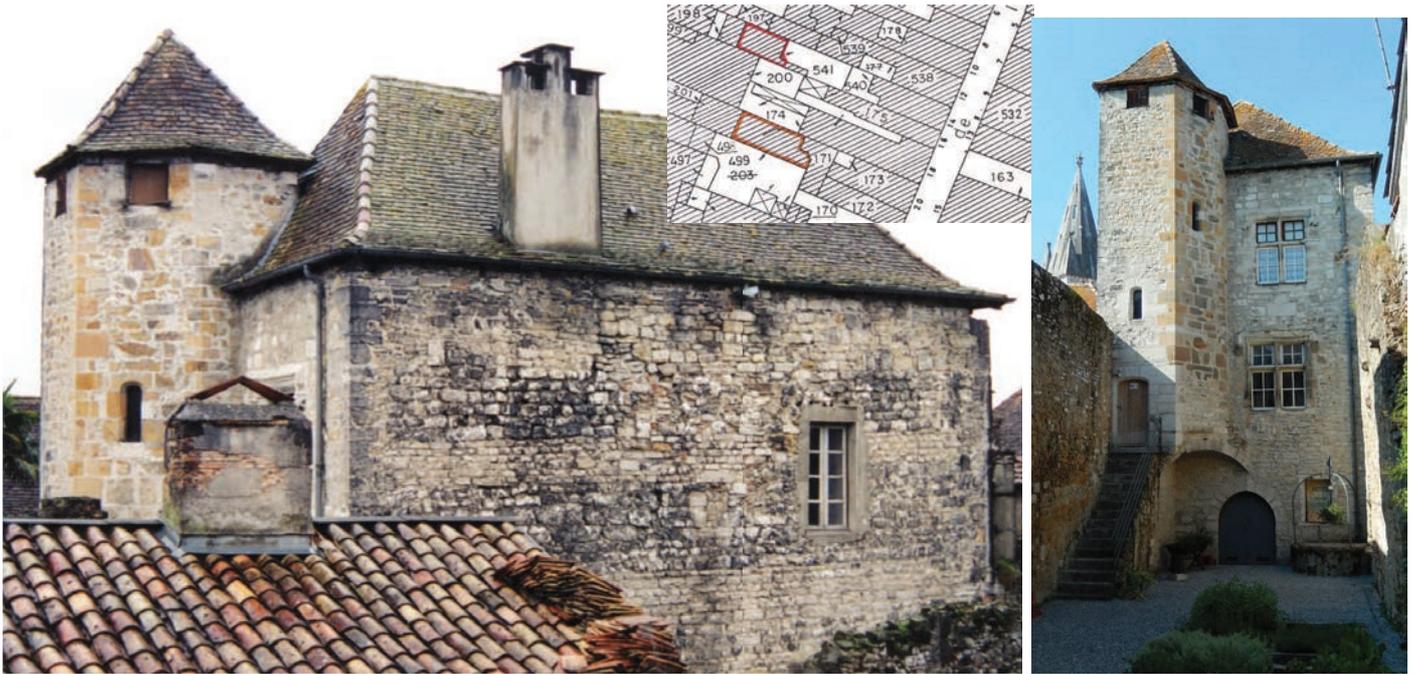
Le cours actuel qui apparaît bien fixé sur le plan de 1718, a accueilli de nombreux moulins, ateliers et manufactures (tanneries) qui constituent le premier patrimoine industriel d'Orthez, avec les ouvrages près du Gave.

L'aménagement et la valorisation de ce quartier devrait tenir compte des vestiges de ces architectures, de la présence du Grècq dans le paysage urbain et de la transition qu'il assure vers le paysage rural au pied de la butte Moncade.



De

Le Grècq dans la ville, arrière des maisons, moulins, tanneries. Carte postale fin XIX e, début XX e siècle.



Hôtel de la Lune. Au cœur de l'îlot du Bourg-Neuf, maison fortifiée médiévale remaniée au XV e et XVI e siècles. Le corps de bâtiment ancien est constitué de maçonnerie assisée de blocs calcaire (réparée et remaniée). La tourelle d'escalier est ajoutée plus tardivement et est constituée de grès jaune issu des carrières de Montalibet. Le rez-de-chaussée est ouvert d'une porte ogivale (XIII e-XIV e), les grandes croisées des baies des étages ont été remaniées plus tardivement (XV e-XVI e).



Partie renaissance de la maison Jeanne d'Albret, construite à l'avant des corps de bâtiments anciens sur la rue du Bourg-Vieux. ancienne sur la rue. Pigeonnier en pans de bois.

C.3.4 Les transformations des maisons médiévales

L'hôtel de la Lune montre un processus de réutilisation et réaménagement des maisons plus anciennes (cf. ci-contre). Ce même dispositif peut être observé à la maison Batcave et dans une maison voisine de l'hôtel de la Lune.



Chapitre C.4
La construction de la ville moderne
(fin XVI e - milieu XVIII e siècle)



106 *La ville d'Orthez dans son site avant la création des routes royales*

C.4.1 La ville d'Orthez dans son site avant la création des routes royales au milieu du XVIII^e siècle.

La ville d'Orthez dans son site avant la création des routes royales au milieu du XVIII^e siècle

La ville est alors encore parfaitement circonscrite aux contours acquis lors des siècles précédents. Les axes de communication participent encore au réseau des chemins sinueux le long desquels s'organise l'habitat dispersé.

La coupure très nette entre ville et territoire rural est matérialisée par la clôture urbaine. Traverser la ville d'Est en Ouest nécessitait de franchir les portes de chaque enclos : enclos St Gilles, Bourg Vieux, enclos St Pierre.

Cette période a marqué fortement l'histoire d'Orthez : en 1566, est fondée l'université protestante mais en 1569, la ville est prise d'assaut par Montgomery avec probablement des conséquences sur le bâti.

Dans ce contexte, puis au cours du XVII^e siècle, la ville connaît une nouvelle vague: le premier temple , à proximité de la Moutète, les Capucins en 1621 et les Ursulines en 1691, situés dans le vieil Intra-Muros. Si pour l'essentiel, la ville reste dans la limite de ses faubourgs, on assiste à sa densification : la construction en bordure des rues se généralise.

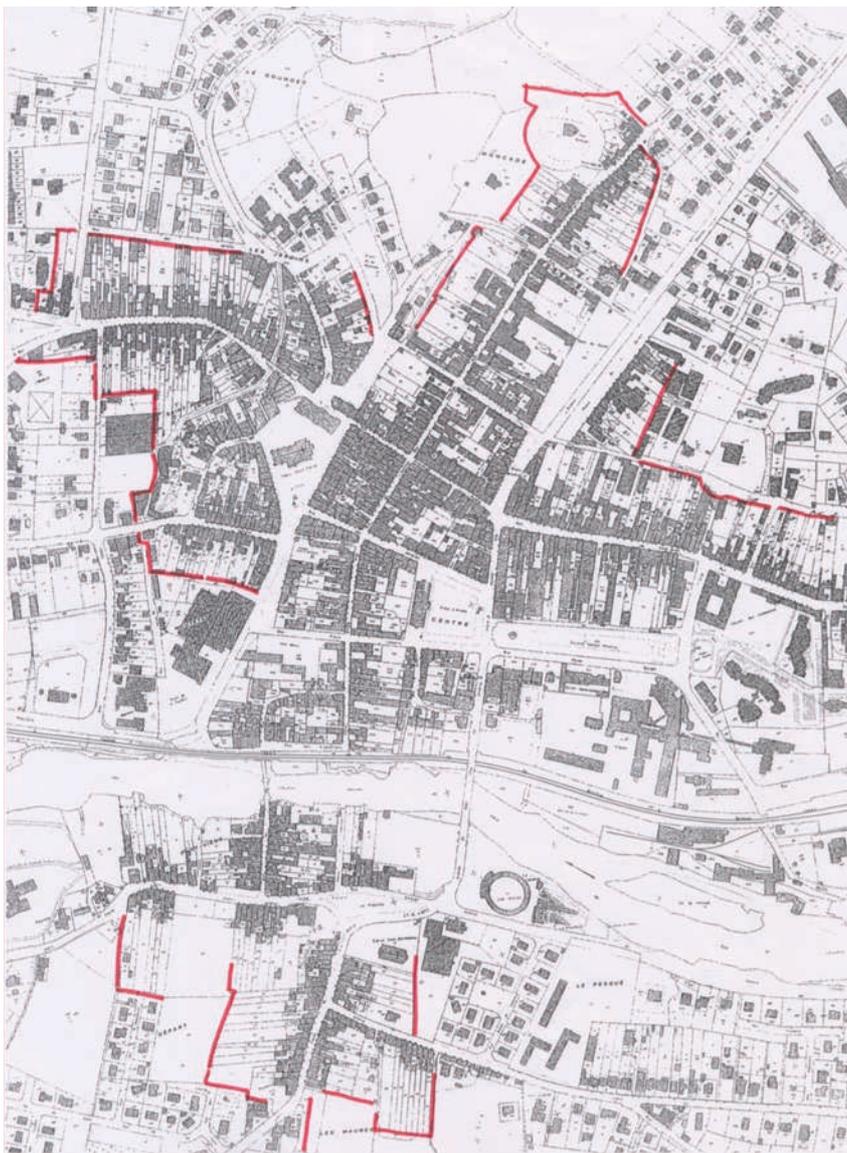
L'étude des façades et des millésimes aux linteaux des portes indique que la quasi-totalité des constructions relève de cette vague de construction et de reconstruction. Aucun édifice, hormis la maison du quartier St Pierre et l'hôtel Jeanne d'Albret n'est antérieur au XVII^e siècle. Dans les îlots du centre de l'intra-muros médiéval, cela conduit à un début de saturation du parcellaire, avec bâti secondaire en milieu de parcelle et bâti moderne en façade.

Dans cette phase de (re)construction, le parcellaire et le rythme urbain médiéval, favorable à cette densification sont conservés en grande partie. De ce fait, les opérations de reconstructions ont inclus la conservation de murs plus anciens, ce que les observations archéologiques paraissent confirmer.



Orthez dans son site avant la création des routes royales. Carte Roussel 1718.

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Limites urbaines à la fin du début du XIX e siècle. Cadastre Napoléon. Extrait de l'étude pour l'aménagement du vallon du Grècq –Atelier Lavigne, 2002.

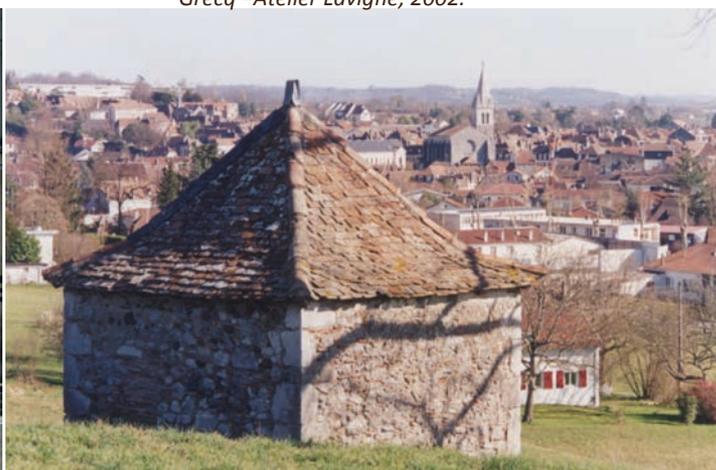


Limites urbaines au XIX e siècle. Cadastre actuel Extrait de l'étude pour l'aménagement du vallon du Grècq –Atelier Lavigne, 2002.

108



Ancienne route de Bayonne : persistance d'un seuil entre espace urbain ancien et paysage de la route.



Vestige de construction rurale (cabanon de vigne) appelé à disparaître dans l'étalement urbain.

C.4.2 Permanences des structures urbaines, du paysage urbain et du bâti

Hérité des développements de la ville et de ses faubourgs, le paysage des limites urbaines est encore lisible sur les photos du début du XX^e siècle.

Ce paysage se caractérise par une franche solution de continuité entre tissu urbain et espace rural.

Aujourd'hui ces limites sont pour leur quasi totalité incluses dans l'ensemble de la ville moderne et persistent sous forme de limites parcelaires. Sur celles ci pourra s'appuyer une délimitation entre ville historique et ville contemporaine.

Ce contact entre ville historique et espace rural (ou espace naturel) subsiste :

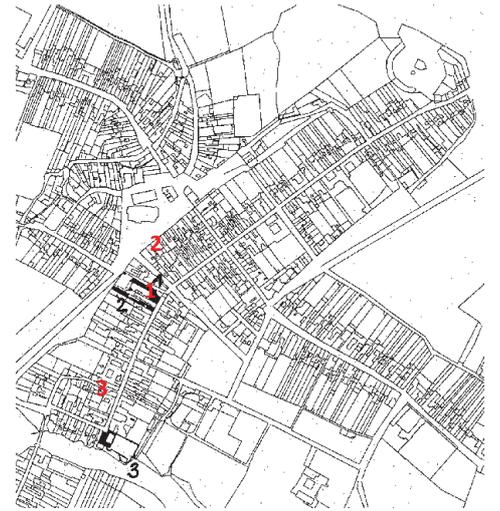
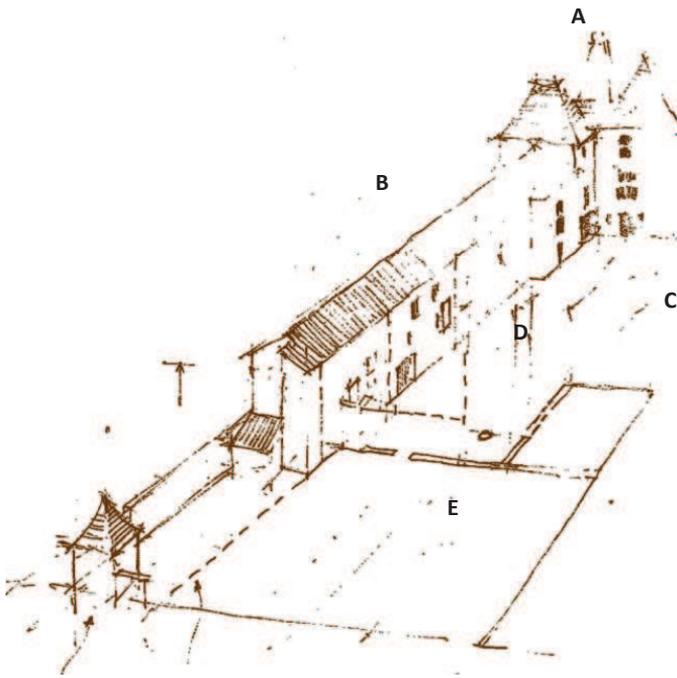
- en berge du gave, côté Départ notamment ;
- aux abords de Moncade, entre le bourg et les parcelles du glacis qui se prolongent dans le vallon du Grècq.



Versant Est de la crête de Moncade, le paysage rural, très ouvert, confronte le quartier densément bâti. Les jardins des maisons forment une transition.



Côté sud de la ville et abords du quartier Saint Pierre : même type de limite urbaine. La densité urbaine contraste avec le paysage ouvert et bocager. La ville possède un contour net et franc.

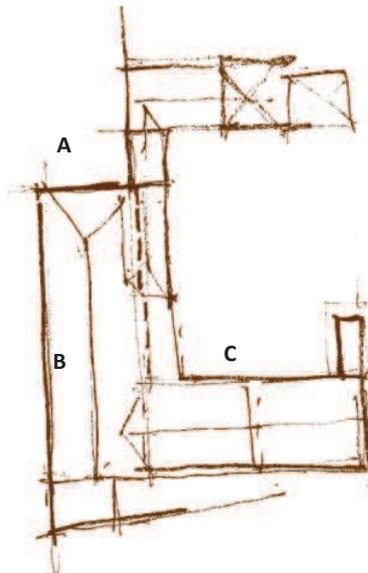
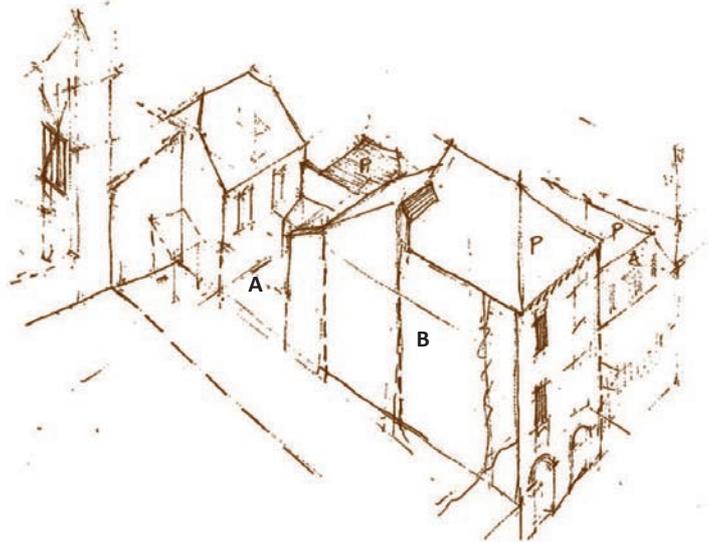


1 – Maison dite Jeanne d'Albret XVI°

A – Hôtel sur la rue avec cour
 B – construction plus ancienne à l'extérieur de la parcelle et bordant l'ancienne rue.
 C – vestige de construction en cœur d'îlot.
 D – pigeonnier
 E – jardin en limite de ville, en "dent creuse" sur le boulevard des Pommés.

2 - Densification dans la parcelle

A – cour et construction en cœur d'îlot incluant des traces de construction d'époques diverses y compris du moellonage d'aspect médiéval.
 B – retournement du fond de parcelle en façade sur le boulevard des Pommés.



3 – Exemple de maison 5 rue des Aiguilletiers (aujourd'hui disparue)

A – rue
 B – maison à faitage perpendiculaire
 C – développement bâti à l'intérieur de la parcelle

C.4.3 Formation d'un bâti dense, importance des cours et jardins

A partir du XVI^e siècle, les maisons sont implantées en bord de rue, tout en maintenant pour l'essentiel le rythme du parcellaire étroit ancien. Ce mouvement de construction est intense aux XVII^e et XVIII^e siècles et il donne sa configuration actuelle au cœur de ville.

Les maisons se développent en profondeur de la parcelle. Le regroupement de parcelles anciennes, dont l'unité est "la place" permet l'installation des hôtels particuliers, avec cour.

Le mouvement de construction englobe les maisons anciennes de cœurs d'îlots et conduit à la densification du tissu, voire une saturation particulièrement importante dans le Bourg Vieux et la partie basse du Bourg Neuf.

Cette densité nécessitera plus tard que la ville sorte des limites anciennes. Elle rend très précieux les espaces de cours et jardins qui mériteraient d'être conservés. Elle implique aujourd'hui un délicat travail "d'aération" pour la reconquête de l'habitat du centre ville.



Permanences urbaines, témoins d'architecture



112



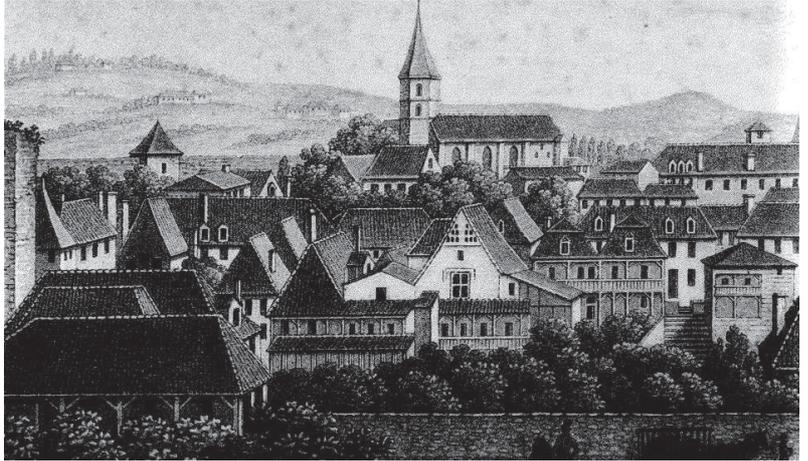
*Détails d'architecture de maisons des
XVe s-XVI e siècles*

C.4.4 XVI e siècle, nouvelles architectures

Nouveaux types d'architectures

Parallèlement à la transformation des édifices anciens, des constructions nouvelles apparaissent, parfois ambitieuses dans leur volume ou leur décor (cf. documents ci-contre).

Aujourd'hui, à part la maison Jeanne d'Albret, les témoins sont relativement peu nombreux et assez éparpillés ; ils sont inclus dans des constructions remaniées. Toutefois ce sont des éléments suffisamment remarquables pour être conservés.



Vue des grandes maisons du quartier Bourg Vieux depuis Départ et la plaçotte avant la construction de la ligne de chemin de fer

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Maison Batcave, rue Lasserre, extension en pans de bois du noyau primitif médiéval (partie récente) la proportion des grandes baies et les traces d'assemblage (trous de chevillage) semblent correspondre à une fenêtre à croisée, sensiblement contemporaine des modèles en pierre



Extension en pans de bois et pigeonnier de la Maison Jeanne d'Albret.

114



Maison Coustet-Larroque, rue Saint-Pierre.

C.4.5 XVI e siècle, constructions en pan de bois

Constructions à pans de bois

Plusieurs édifices à pan de bois, soit en extension de maison plus ancienne (maison Batcave ci-contre en bas), soit comme maison de ville (ci-contre en haut rue Saint Pierre) montrent des éléments de composition architecturale analogues aux belles maisons de pierre, dans un registre constructif plus modeste. L'enduit sur les pans de bois permettait de masquer cette modestie.

On peut noter que la maison Coustet-Larroque de la rue Saint Pierre, à la différence des maisons médiévales antérieures, se situe sur la rue, et non plus en recul à l'intérieur de la parcelle.

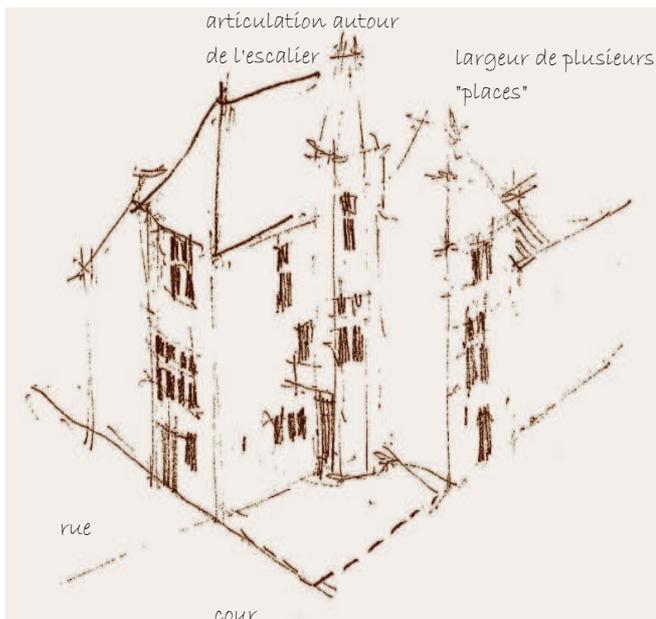


Maison Coustet-Larroque, rue Saint-Pierre. Carte postale ancienne, fin XIX e, début XX e siècle.

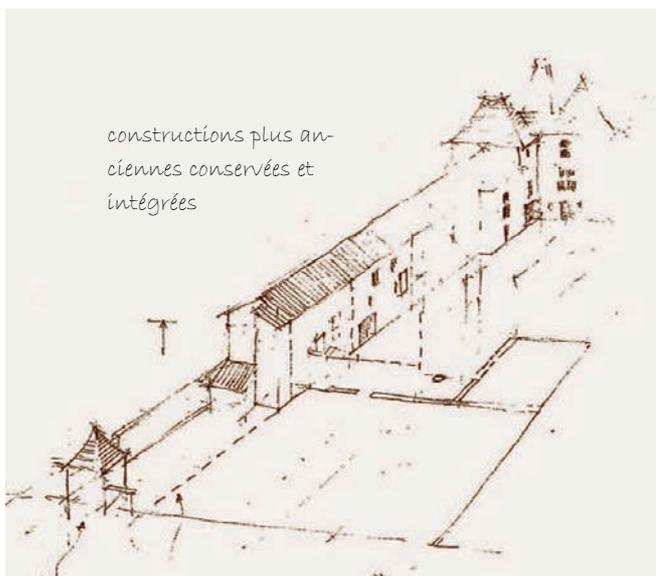
Permanences urbaines, témoins d'architecture



Façade sur la rue percée de grandes baies.



Intégration et remaniement de constructions anciennes – façade arrière sur cour et jardin (pigeonnier) – maison Jeanne d'Albret.



116



A gauche, Maçonneries anciennes remaniées et intégration de nouvelles baies en grès jaune de Montalibet. A droite baies XVI^e siècle.

C.4.6 Nouveau type architectural et formation de la rue



Avec les maisons à pan de bois de la rue Saint pierre et la maison de la rue des Aiguilletiers, entre gave et rue apparaît du bâti, en bord de rue, qui permettra les siècles suivants la formation en continuité des rues. Cette disposition englobera progressivement les maisons médiévales que l'on retrouve en cœur d'îlot.

L'analyse de la maison Jeanne d'Albret et des constructions qui forment l'ensemble fait apparaître la quasi totalité des caractères du renouveau architectural.

- inclusion des constructions antérieures, qui subsistent en cœur d'îlot.
- implantation en bord de voie, avec façade sur rue.
- articulation autour d'un escalier dans une tour.
- vastes percements articulés en façade par la modénature et l'ornementation.
- emploi de grès jaune et plus seulement du calcaire.
- élargissement de la trame parcellaire et inauguration du type de construction entre cour et jardin.



C.4.7 Le paysage des rues

Le mouvement de reconstruction de la ville à partir du XV^e siècle, culminant au XVIII^e, sur les structures anciennes, offre certaines particularités. Le bâti principal se présente avec un faîtage perpendiculaire à la rue, adossé par une croupe d'où émergent cheminée et lucarnes.

Le regroupement de parcelles anciennes pour l'établissement des grandes maisons conduit à l'établissement des toits parallèlement à la rue, qui ponctuellement s'inscrivent dans le mouvement d'ensemble.

Ainsi se forme le paysage caractéristique des rues anciennes qui progressivement seront équipées, pavées, éclairées.



119

Deux perspectives de la rue Moncade, traitement des sols urbains, trottoirs et fils d'eau en galets.

Permanences urbaines, témoins d'architecture



faitage perpendiculaire à la rue



120



C.4.8 Types et éléments d'architecture du XVII^e siècle et début du XVIII^e

La datation absolue et l'attribution à la limite étroite d'un siècle est pratiquement impossible à établir.

Les documents sur des maisons disparues et le recensement du bâti actuellement conservé permet de cerner un type de maison de ville et certains éléments de composition :

- faîtage perpendiculaire à la rue, avec coupe de toiture ;
- une travée principale en façade qui dans le cas de l'ancienne maison Gramont à Départ se développe en registre monumental ;
- emploi de larges baies à croisée ;
- apparition d'un registre ornemental d'inspiration classique (fronton, entablement, profils).



Maison Grammont quartier Départ (disparue, avec son portail classique). Carte postale ancienne, fin XIX^e et début XX^e siècle.

Chapitre C.5.

La ville d'Orthez dans son site au début du XIX e siècle



C.5.1 Nouvelles infrastructures et retournement de la ville milieu XVIII e-milieu XIX e

Le plan de la ville d'Orthez dans la première moitié du XIX^e siècle est assez bien connu grâce au plan d'alignement de 1825 et au cadastre napoléonien. Plusieurs dessins (Melling, Provençal) ainsi que quelques photographies prises vers 1855 permettent d'avoir une idée de l'aspect de la ville et de l'architecture contemporaine à ce plan.

Un grand changement par rapport au plan précédent est l'impact de la création des routes royales au tracé rectiligne restructurant le territoire. Ainsi la route de Bayonne tranche par monts et par vaux dans la continuité du faubourg St Pierre. Le long des routes nouvelles, au cours de la fin du XVIII^e siècle, s'implantent de nouvelles maisons : la maison Chrestia en représente le type organisé autour d'une cour et environné d'un parc arboré.

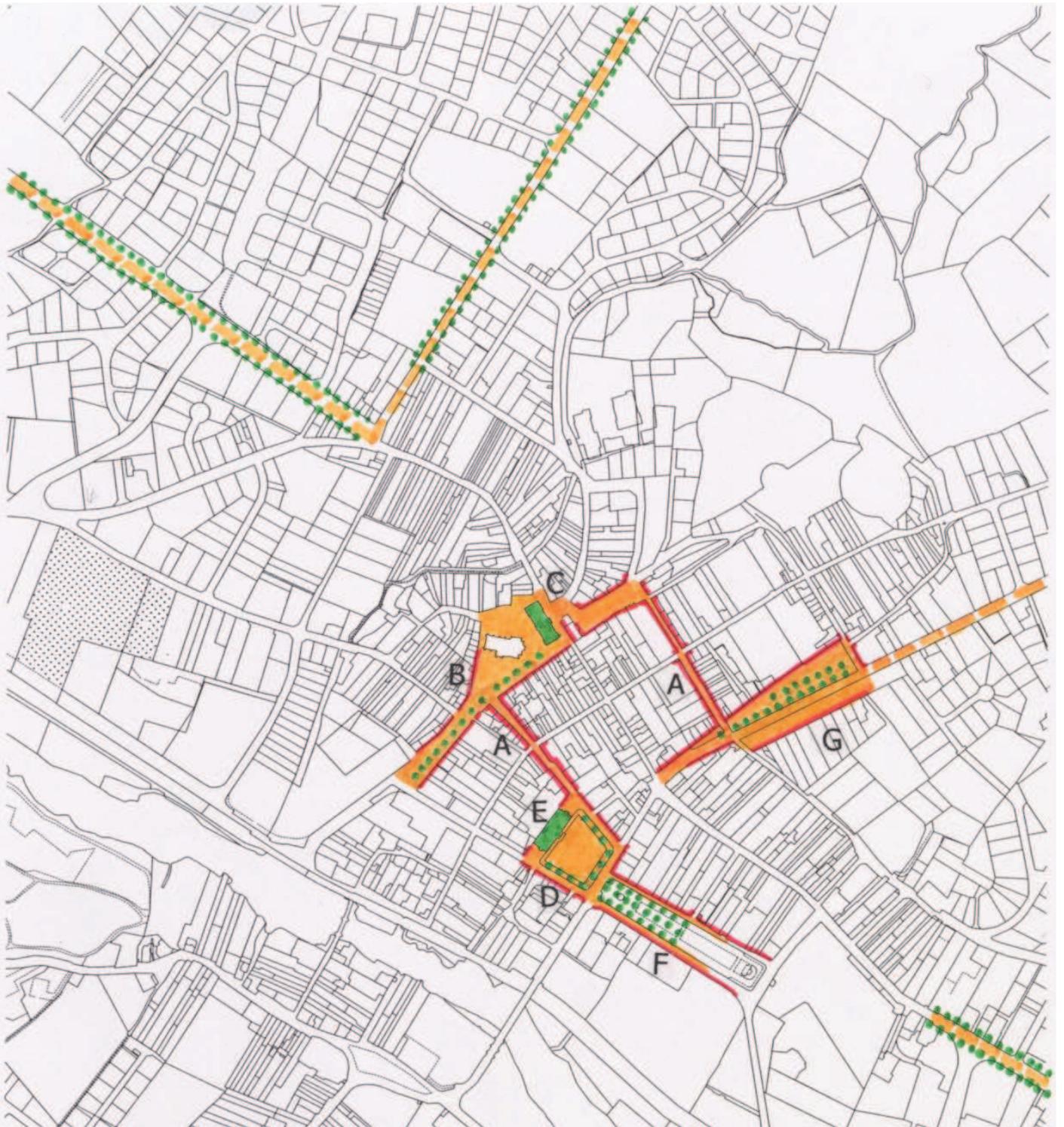
Nouvelles infrastructures et retournement de la ville – milieu XVIII^e - milieu XIX^e

Si la forme générale de la ville change peu, certaines transformations en profondeur annoncent le développement futur. Après la révolution, l'aliénation du domaine des Jacobins sera l'occasion de créer une place publique et d'y implanter la nouvelle mairie (vers 1840). Ainsi se crée une nouvelle structure caractérisée par l'abolition des vieilles portes et le retournement de la ville sur un nouveau type d'espace public. Ces espaces correspondent à ce développement de fonctions urbaines et de bâtiments publics nouveaux (marché, foirail), manifestations publiques (mairie, halle). Ce mouvement est suffisamment important pour encore fonder l'aménagement de la ville.

La place du jardin public n'est pas achevée ; la médiathèque et la nouvelle école de musique et le cinéma sont appelés à structurer la place du Foirail, et l'espace situé derrière la Moutète



L'enrichissement de la ville se traduit par une importante vague de construction et l'émergence d'un ensemble d'hôtels particuliers urbains, dont l'a Maison Lataste.



C.5.2 tracés urbains nouveaux

- Création de rues neuves pour mieux circuler ;
- suppression des portes (**A**): la tour de l'horloge est démolie en 1840, sa cloche étant récupérée pour le beffroi de la mairie ;
- aménagement progressif de plusieurs places ;
- dégagement du cimetière St Pierre, aménagement du boulevard des Pommes (**B**) et construction d'une nouvelle Halle (**C**) ;
- aménagement d'une place monumentale (**D**) et construction de la nouvelle mairie (**E**) ;
- aménagement d'une promenade (des platanes) (**F**)
- aménagement d'une place de foirail (**G**).

Ces réaménagements et structures nouvelles, par leur fonction, leur contexte historique et les bâtiments publics qu'ils desservent, possèdent leur caractère propre. Leurs tracés, leur équipement originel et le paysage qui en découlait et la mise en scène des bâtiments publics constituent un patrimoine urbain très particulier.

Le patrimoine s'inscrit dans une dynamique d'aménagement contemporain. Il est particulièrement menacé de banalisation par l'occupation automobile et des réaménagements peu soucieux de leurs particularités.



Carte Roussel , 1718. La séquences ouest de la ville avant le comblement des fossés, l'abolition des murailles et la construction des maisons des boulevards des Pommes et de la Moutète. La construction de la partie ouest de la Poustelle s'amorce à peine.

C.5.3 Les espaces publics : Places Saint-Pierre, la Poustelle, la Moutète

La Place St Pierre, la Poustelle et la Moutète

Cette séquence d'espaces publics est consacrée au marché. Très probablement depuis les temps les plus anciens l'espace entre remparts et enclos Saint Pierre devait lui être réservé. L'enclos a disparu avec le déplacement du cimetière à la fin du XVIII^e siècle ; pourtant le marché continue à se dérouler au plus près de l'ancien rempart, comme si le tracé ancien perdurait. La présence complexe de tracés très anciens superposés et formant une trame tantôt visible (alignement de façades) tantôt invisible (enclos St Pierre) est un caractère dominant de cette séquence de lieux. On peut y lire l'ancien cours du Grècq, l'alignement du rempart, redoublé par l'esquisse d'un boulevard planté se prolongeant vers la Moutète, l'enclos de Saint Pierre, les portes de la ville.

Le réaménagement de ces espaces aujourd'hui malheureusement très banalisés, devrait tenir compte de ces éléments qui en font un des lieux les plus subtiles, peut être le plus riche d'histoire (bourg ecclésiastiel ?) et les plus évocateurs d'Orthez. Les documents anciens, nombreux et explicites devront être saisis pour la relecture des lieux, indispensable pour un projet pertinent.



Boulevard des pommes, plantations et effet de boulevard entre rempart et halles.

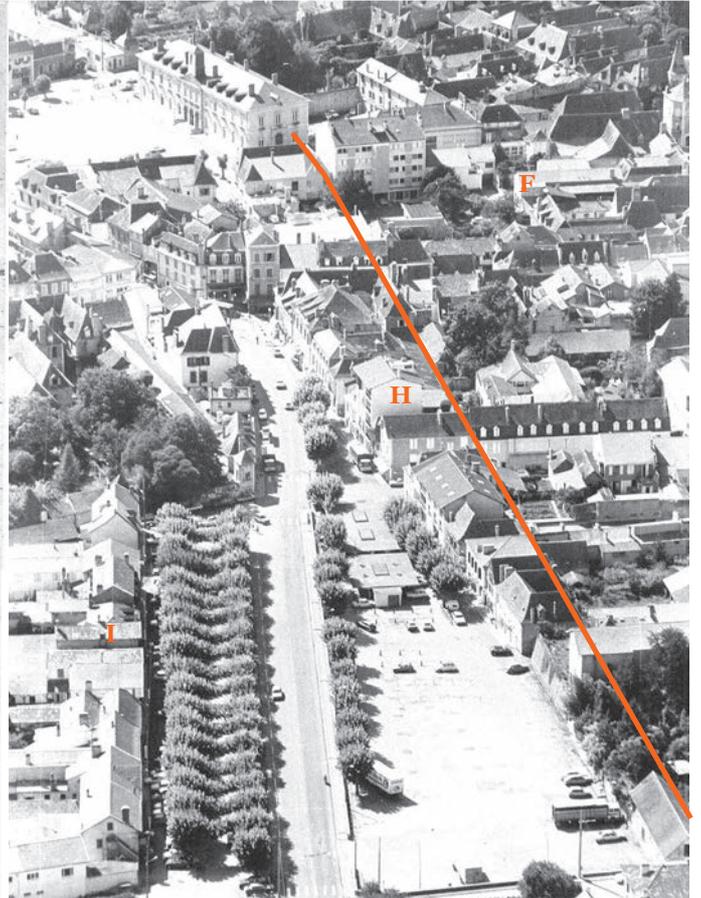
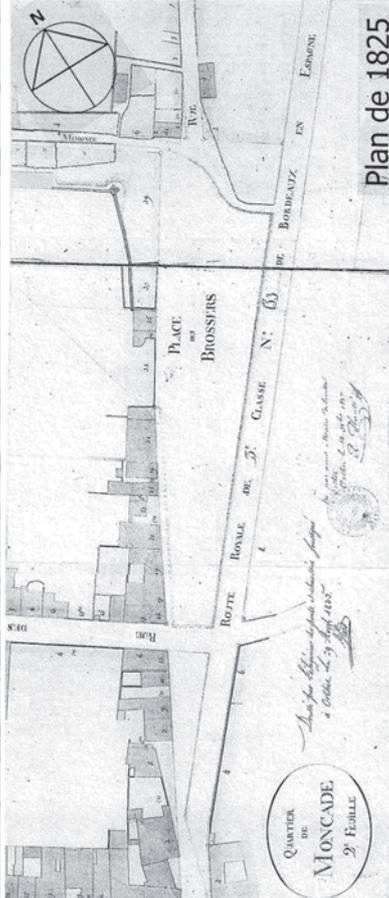


Cartes Postales début XX e. La Poustelle entre rempart et quartier Saint-Pierre. Boulevard des pommes effet de boulevard, plantation et mobilier. Traces de l'enclos Saint-Pierre au sol.. Les documents anciens, dessins, gravures, cartes postales permettent de retrouver les dispositions urbaines et de retracer une partie des dispositions architecturales des maisons bordant les places

Permanences urbaines, témoins d'architecture



L'espace Foirail-Brossers en 1718. Carte Roussel.



Le tissu de raccord (H) le long du rempart permet à la ville de se retourner vers l'extérieur en formant une place et un nouveau pan du tissu urbain (I).



C.5.4 La place du Foirail, la Place Brossers

Sur la carte de Roussel, (1) l'espace du foirail n'est encore qu'un glacis au pied du rempart Est du bourg neuf et du bourg Moncade. Les constructions en contre-bas du rempart n'ont pas encore été édifiées ni celles situées de l'autre côté.

Le plan de 1825 (2) montre les transformations de cet espace : constructions en contre-bas du rempart, tracé de la route royale et amorce des constructions en vis à vis. Les photos (3 et 4) du début du XX^e siècle, montrent l'aboutissement urbain de cet espace : alignement des façades, alignement d'arbres, aménagement des sols : pavage, bordure.

La vue actuelle montre la conservation d'une partie des alignements d'arbres. Le relevé sur place permet également de retrouver un certain nombre d'aménagements qui ont pris place au cours du XX^e siècle : pavage, bornes.

Cet espace a largement conservé un caractère de champ commun. A la différence de la place Saint Pierre, complexe et très urbaine, ici l'on perçoit une géométrie plus simple, liée à celle des chemins hors la ville et à la topographie naturelle. Le caractère extra-muros, presque campagnard, est encore très affirmé.

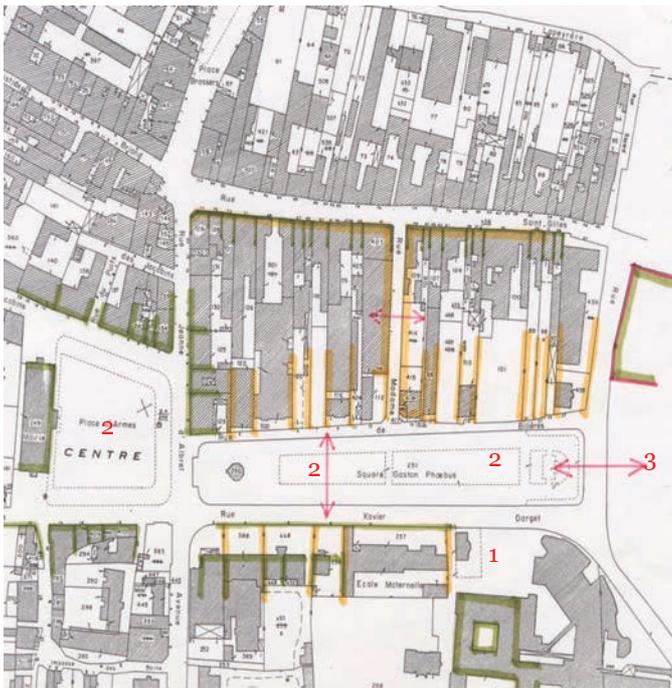


Carte postale début XX^e siècle. La place Brossers et ses alignements plantés

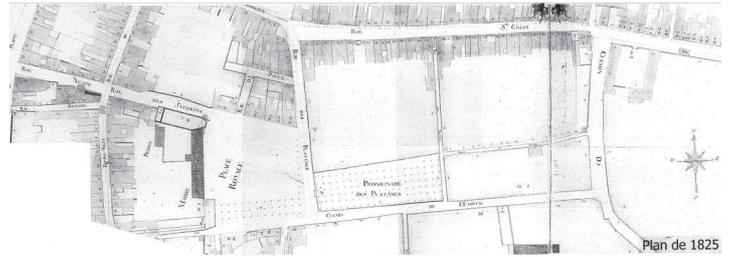


Carte postale début XX^e siècle. La place du Foirail coté Est en descendant vers la ville

Permanences urbaines, témoins d'architecture



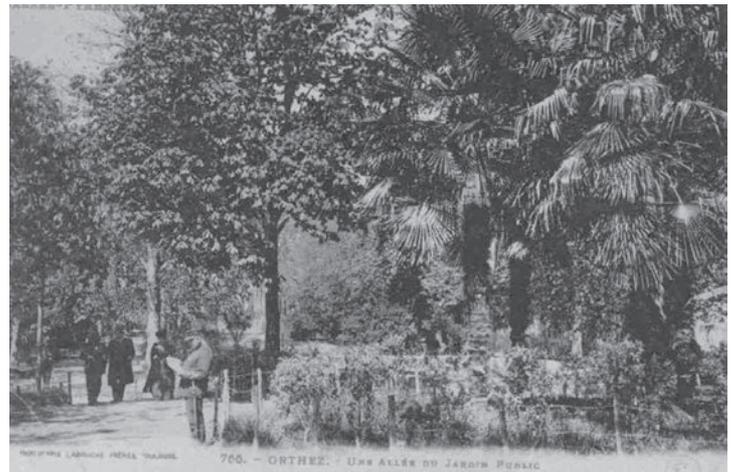
1 – alignements à former et renforcer
 2 – séquence de lieux caractérisés à reconstituer
 3 – extension de la séquence à constituer en articulation avec le nouvel aménagement du quartier (Hôtel Lataste, ancienne caserne des pompiers, hôpital et nouvelles résidences).



Plan d'aménagement de La promenade des platanes. 1825. Carte postale début XX e siècle de la promenade des platanes : un véritable monument planté.



Extrait de la Carte Roussel, 1718. L'enclos des Jacobins et le secteur du jardin public avant le retournement de la ville et l'aménagement des espaces publics.



Le jardin public et sa végétation luxuriante.



Dessin de G. Provençal vers 1849 et carte postale début XX e siècle. La Place d'Armes et ses plantations ordonnées.



C.5.5 La place d'armes, la promenade des Platanes, le jardin public

La comparaison entre la carte Roussel et le plan de 1825 montre, comment progressivement ces espaces publics ont été aménagés, à partir de l'enclos des Jacobins et des espaces situés entre les faubourgs St Gilles et l'hôpital. Dès l'origine, est inscrite la séquence : place des Armes ou place de la mairie (1), promenade des platanes (2), jardin public (3).

1 – la place des Armes, géométrique est articulée sur la façade de la mairie (Latapie, architecte départemental), libre en son centre pour les manifestations publiques, et ourlée d'un double alignement d'arbres au devant des façades. Les documents d'archives nous donnent le détail des murets, bornes qui complètent le dispositif (d'Arnaudat, architecte de la ville).

2 – Promenade des Platanes, "monument planté" d'alignement régulier, sur un socle.

3 – le jardin public, à caractère plus libre et varié d'un point de vue de la palette végétale.

Les photos du début du siècle font état d'un moment où cette séquence a été la plus clairement caractérisée.

En ce qui concerne la partie promenade des Platanes et le jardin public, le retournement urbain des îlots du quartier St Gilles n'est pas achevé : ***cet espace urbain majeur pour la ville d'Orthez est encore en cours de formation et nécessite des règles urbaines appropriées.***

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Composition sur deux travées-rue Moncade. Maison sur la trame ancienne avec faîtage perpendiculaire à la rue, toit en bâtière et

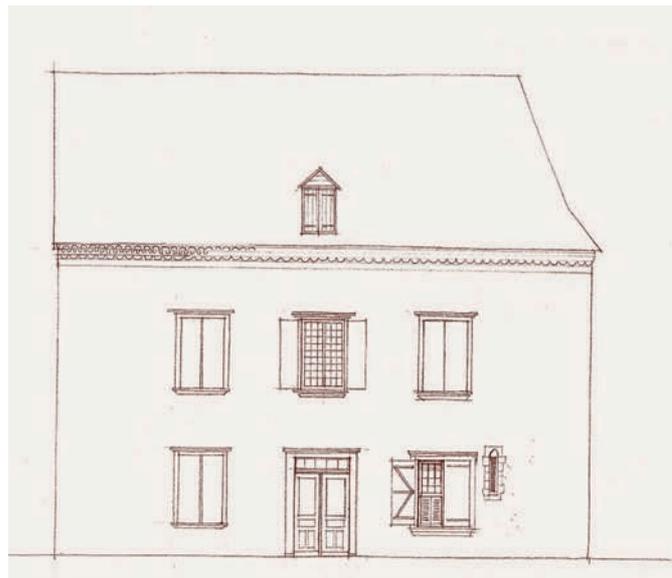


Composition à trois travées et symétriques autour de la porte

Composition à une travées avec portail : édifice sur trame étroite avec sens de faîtage perpendiculaire à la rue –toit mansardé et croupe sur la rue



Type de maison sur parcelles anciennes en regroupement partiel (une trame et demi environ). Faîtage parallèle à la rue, avec croupe de chaque côté correspondant aux venelles, deux travées avec portail et lucarnes. 1724 – rue Moncade



Type de maison sur parcelle ancienne incluant une structure ancienne –recomposition complète faîtage parallèle à la rue – croupe d'un côté et pignon mitoyen de l'autre., trois travées avec porte et lucarne dans l'axe de symétrie. Rue des Aiguilletiers

C.5.6 Types et éléments d'architecture des XVIII e et XIX e siècle

Cette période est l'une des plus intenses et offre sur Orthez une très riche typologie de maisons de villes, d'hôtels particuliers et d'édifices divers, ci-contre esquissée.

La diversité des compositions architecturales mérite d'être observée.

Elle devrait permettre des choix de restauration et de traitement architectural nuancés dans les matériaux, leur mise en œuvre, leur couleur.

Il serait ainsi possible de renforcer le caractère des différents lieux de la ville. Par exemple, le haut de la rue Moncade calme et un peu campagnard, distinct de la rue de l'horloge plus urbain et plus commercial ou encore du début de la rue St Gilles plus ostentatoire etc....



Type de grande maison sur regroupement de parcelles anciennes (deux trames) – faitage parallèle à la rue, avec croupes de chaque côté, cinq travées avec portail dans l'axe de symétrie – pas de lucarne.
1752 – rue Moncade



Type à cinq travées avec portail dans l'axe de symétrie

Type de maison longue sur parcelle de grande dimension faitage parallèle à la rue. Rue

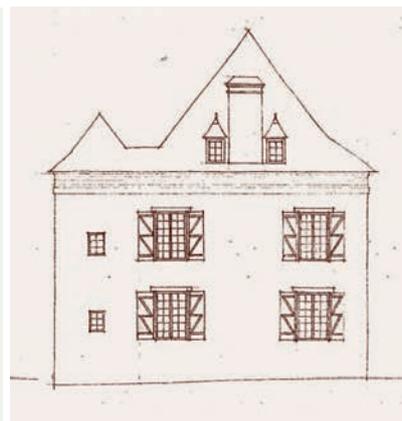


Type de maison longue sur parcelle de grande dimension, faitage parallèle à la rue. Sept travées avec portail dans l'axe de symétrie – rue du Pont Vieux



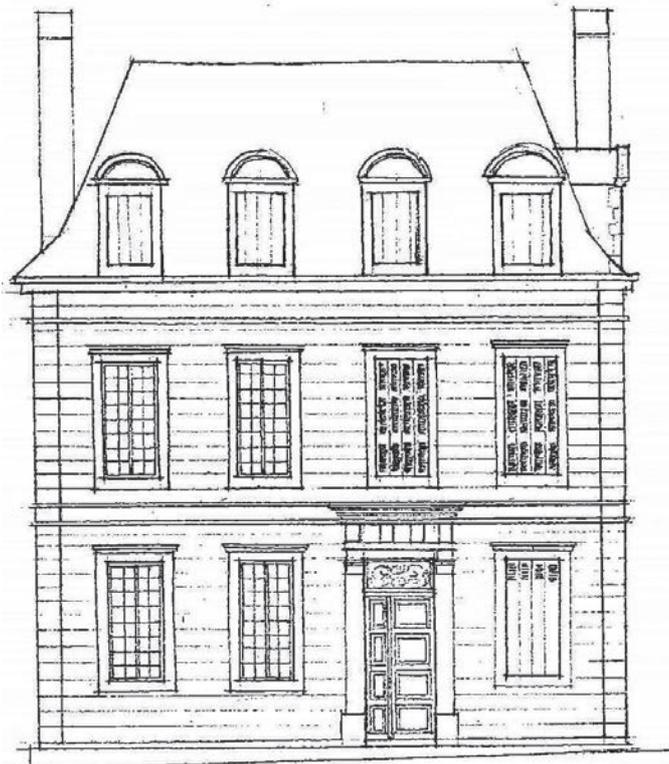
Type de maison longue, toit mansardé, sept travées

Type de maison longue, toit en bâtière-huit travées



Situation urbaine singulière : retournement de façade sur le gave et façade à galerie sur cour dans l'intérieur de la parcelle

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Type de maison de ville ou petit hôtel particulier rue Saint-Pierre avec faitage parallèle à la rue et toit mansardé avec croupe sur un côté. Situation urbaine particulière : retournement de la façade sur le Grècq, façade en pierre de taille – quatre travées avec lucarne et porte imitant un portail classique.

Type d'hôtel particulier avec façade à l'alignement : faitage parallèle à la rue, toit en bâtière - façade en pierre de taille et ferronneries – partie centrale à cinq travées avec portail dans l'axe de composition - partie latérale à deux travées avec porche.



Façades et cour principale (A) donnant sur la rue Bourg-Vieux.

136



Mur de clôture et portail sur cour A



Mur de clôture et portail sur cour B

Les nouvelles maisons de ville

Type d'hôtel particulier urbain, comprenant une cour enclose, donnant sur la rue par un portail monumental et ouvragé.

La façade se développe sur la rue, en pierre de taille, autour de la cour et enduite sur le jardin.

Ce type de composition est très important à la fin du XVIII^e et au XIX^e siècles et correspond à une caractéristique de la société orthézienne.

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Pavillons avec toitures à l'impériale en tuiles plates et en ardoises. A droite, structure de pans de bois et bardage d'ardoise sur la face exposée aux vents dominants.



C.5.8 Les pavillons

Types de pavillons situés à l'extrémité des murs d'enclos des parcelles de jardins :

- petit pavillon couvert de tuiles plates, dans l'esprit des cabanes de vignes – Les deux exemples sont situés côté Départ vers le Gave.
- grand pavillon, couvert de tuile ou d'ardoise - édifices peu nombreux à caractère exceptionnel liés aux grands hôtels particuliers, par exemple la maison Planté à Départ.

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Grand immeuble place Saint-Pierre. Dessin G. Provençal, 1849.



Grand immeuble élevé sur la rue de Billère. L'amorce du retournement de la ville sur le nouvel espace public du XIX^e siècle ne s'est pas poursuivi.



Immeubles de dimensions urbaine sur le nouvel espace public de la place Brossers.



C.5.9 Les immeubles élevés

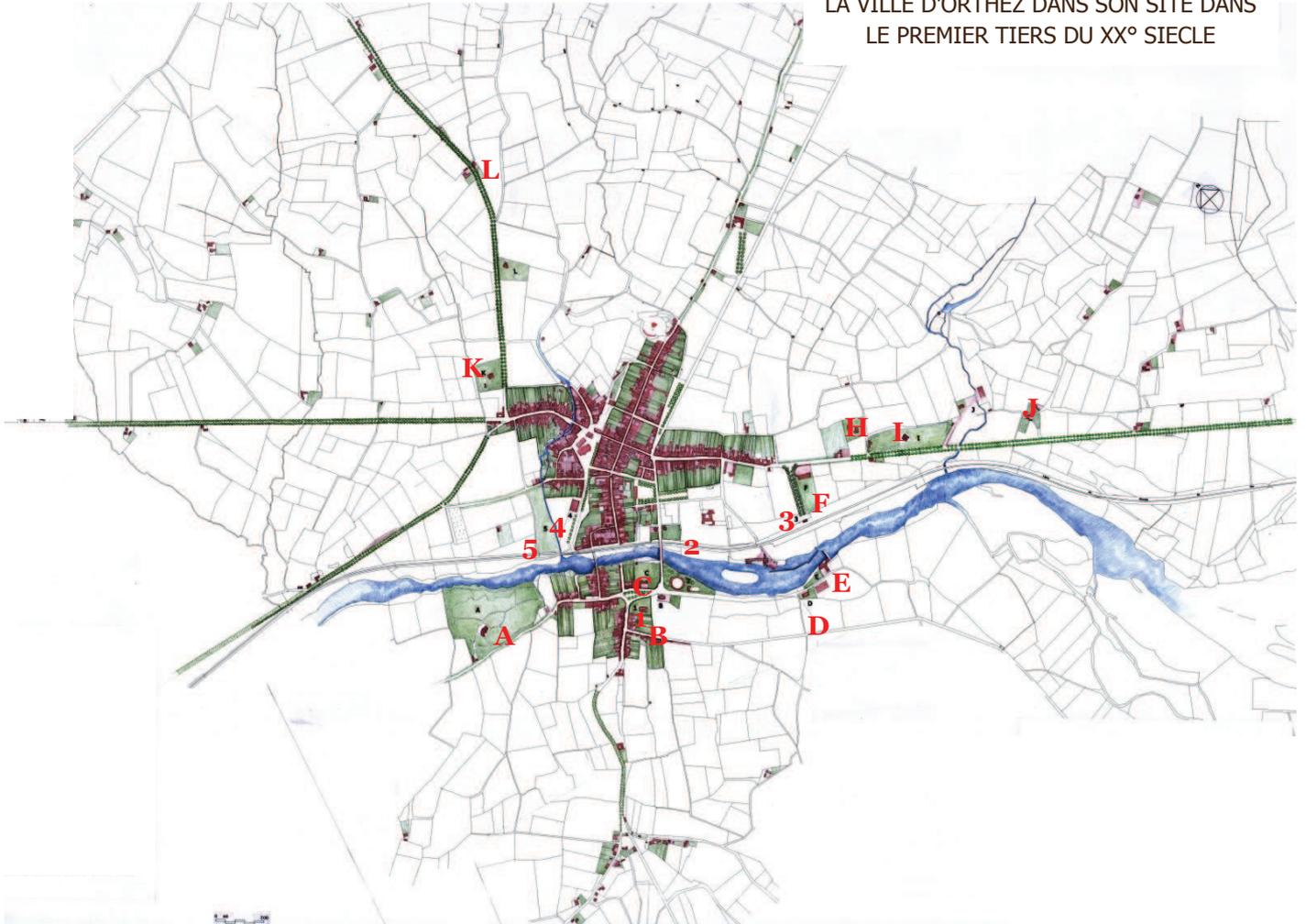
La densification des tissus s'accompagne de l'élévation de plusieurs immeubles de ville qui alors gagnent un ou deux étages.

Cette élévation sur les places, où se retourne la ville, leur confère une échelle urbaine accrue

Chapitre C.6

La ville d'Orthez dans son site dans le premier tiers du XX e siècle

LA VILLE D'ORTHEZ DANS SON SITE DANS
LE PREMIER TIERS DU XX^e SIECLE



A – DE PRÉVILLE – 1893 – villa,
parc et dépendances

B – BAUBY – maison et jardin

C – D'ARNAUDAT – GASCOIN –
maison et parc

D – MAILHE – maison et jardin

E – DUFAU LASSERRE – maison et
jardin

F – Asile Protestant - 1854

H – AMSTRONG – fin XIX^e

I – LAMAIGNÈRE – villa et parc

J – Usine à chaux

K – LASSAUGUETTE – villa et parc

L – LAFORE -POUYANNE – maison
et parc

1 – Eglise St Barthélemy et plaçotte
– fin XIX^e

2 – Arènes et piscine

3 – Gare et son allée – vers 1860

4 – Fronton puis Halle de la Mout-
tête

5 – Jardins ouvriers puis lotisse-
ment communal.

C.6.1 La ville hors des limites anciennes, premier tiers du XX e siècle

Ce plan récapitule l'évolution urbaine entre 1835 et 1935 environ.

Cette étape du développement est bien documentée par la photographie, les archives communales et les études portant sur cette période.

On peut observer que :

- la ville se tient encore dans ses contours traditionnels. Le paysage traditionnel avec sa franche limite ville-campagne est encore en place.

- un ensemble de villas entourées de leur parc se sont implantées en périphérie de la ville. Le château de Préville ou la villa Lamaignère en sont de beaux exemples.

- l'implantation du chemin de fer a entraîné des transformations importantes notamment la suppression quasi complète de la relation de la ville au Gave, la destruction des maisons anciennes sur la berge auprès du pont-vieux. En même temps, l'implantation de la gare à l'est, commence à étirer la ville au-delà de sa limite ancienne du Faubourg Saint Gilles.

- la structuration de la ville moderne s'est affirmée avec la construction du pont-neuf, l'aménagement progressif des espaces publics et la création de nouveaux édifices publics (mairie, écoles, halle, arènes, piscine, église St Barthélemy).



Vue aérienne début du XX e siècle. Les espaces qui bordent les rues de la Trinité et Mimonce sont encore occupés par les cultures.



C.6.2 Tracés, équipements et paysages urbains

Entre le milieu du XIX^e environ et celui du XX^e siècle, la ville connaît une profonde mutation.

La démolition de la tour de l'horloge en 1840 marque très symboliquement l'abandon définitif des vieilles clôtures urbaines.

De grands équipements amènent à restructurer la ville

1 – le Pont neuf (A) dédouble le franchissement du gave. Sa construction entraînera la restructuration du quartier de Départ autour de la création de la plaçotte (B), et de l'église St Barthélemy (C). Ces aménagements ouvrent à l'urbanisation de nouveaux secteurs : plusieurs grandes maisons avec leur jardin arboré s'implantent, puis les années 1930, avec l'action de G. Moutet, les arènes et la première piscine du département (D). La percée du pont neuf remet en scène la tour Moncade et permet la redécouverte de l'amont du Pont Vieux.

2 – le chemin de fer, dont la gare fut envisagée un temps sur l'esplanade des platanes, est implanté à l'Est de la ville (E) et accompagné d'un aménagement urbain structurant à proximité de la ville protestante. L'installation de la voie, le long du gave, entraîne la démolition du secteur Sud du Bourg Vieux et coupe la ville de la rive droite du gave, coupure jamais cicatrisée (G).

3 – le secteur de la Moutète, dans les années 1930 est lui aussi fortement restructuré par la construction de la halle à l'emplacement de la promenade (H) (en incluant le fronton) et l'aménagement du premier lotissement, à caractère social, composé de logements et de jardins (ensemble inclus dans le site inscrit du gave).

Au cours de cette grande période les abords de la ville changent profondément :

4 – de grandes maisons ou villas accompagnées de jardins et parcs arborés, avec les collections d'arbres spécifiques à la fin du XIX^e siècle, s'implantent à distance de l'ancienne ville où se trouve un foncier assez vaste :

- Préville en rive gauche par exemple ou Lamaignère, liée aux carrières de chaux, en rive droite.

5 – les axes routiers sont régulièrement replantés pour donner les remarquables alignements dont subsistent de très beaux passages.

Cette grande période de mutation se termine avec la guerre de 1939. Après celle-ci s'engagera une toute autre dynamique.



La poste vient affirmer l'articulation place d'Armes-promenade urbaine des Platanes. La tour Moncade est en toile de fond. Le morceau de paysage urbain du début du XX^e siècle, est aujourd'hui disqualifié.

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Paysage urbain, rue Detchebarne



Paysage urbain église Saint-Barthélemy et place au Quartier Départ.

148



Paysage urbain, route de Pau .

C.6.3 Paysages urbains

La nature du paysage urbain change assez profondément : les plantations d'arbres en alignement jouent un rôle structurant déterminant, alors que l'espace public proprement dit, s'élargit et que le bâti qui le définit, cesse d'être continu.

Ce type de paysage est actuellement très fragile et assez dégradé :

- les aménagements d'espaces publics avec leurs contraintes routières et d'équipements de réseaux entraînent le non remplacement des alignements.
- les parcs arborés se réduisent et leur gestion doit faire face au remplacement de sujets plus qu'à maturité.



Paysage urbain, rue Detchebarne.



Paysage urbain église Saint-Barthélemy et plaçotte au Quartier Départ.



Paysage urbain, route de Pau .

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Devanture menuisée en applique type XIX e siècle.



Devanture en feuillure type médiéval jusqu'au XIX e siècle.

150



Devanture menuisée en applique avec ses ais de fermeture et son store

C.6.4 L' aménagement des boutiques

Au XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle, la vocation de centre commercial d'Orthez se traduit par l'aménagement en rez de chaussée des maisons de ville, de boutiques ouvrant sur la rue.

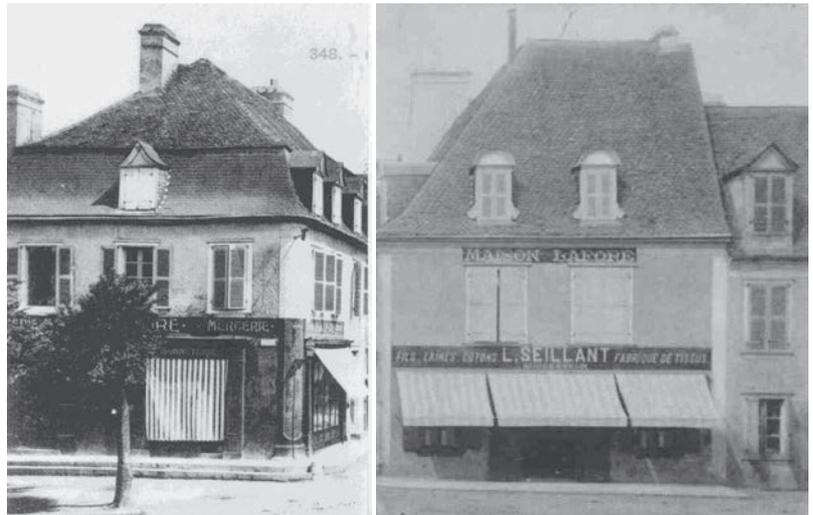
Deux grands types se dégagent de l'observation du bâti et des documents anciens :

- la boutique aménagée dans la composition de la façade.

Le traitement architectural des matériaux, de la modénature, du tracé de la composition est réalisé en cohérence avec le reste de la maison. Exemple ci-contre quartier St Pierre.

- la devanture composée en bois peint et vitrages appliquée au devant de la façade.

Elle se complète de dispositifs de stores mobiles, d'enseignes peintes sur la façade ou en drapeau, réalisées en métal découpé et peint. Lorsque la devanture est fermée, des volets en bois peint peuvent venir clore les parties vitrées.



Dispositifs de stores et bannes. Cartes postales, début

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Le château de Prévile dans son parc.



Villa Lameignère dans son parc



152



Villa Armstrong dans son parc

C.6.5 Les villas périurbaines et leur parc



Villa Prévile dans son parc, carte postale vers 1927.



Villa Lameignère dans son parc, carte postale début XXe siècle.

Les dessins de G. Provençal réalisés en 1849 constituent ainsi un reportage sur l'actualité architecturale d'Orthez à cette époque.

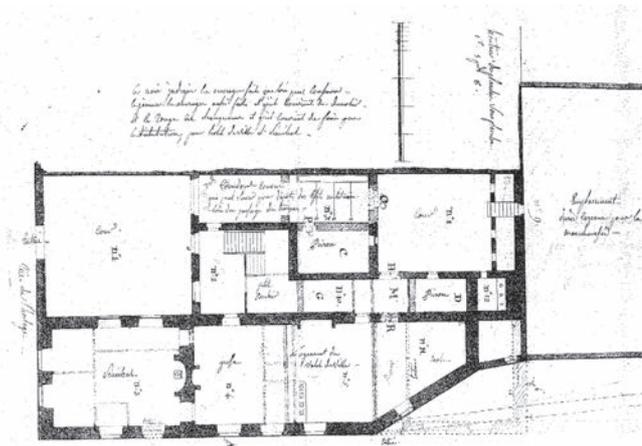
Plusieurs vignettes illustrent la nouvelle typologie : la villa à quatre façades installée dans un contexte arboré.

La composition est essentiellement symétrique, simple ou plus monumentale avec perron et lanterneau (ci-contre).

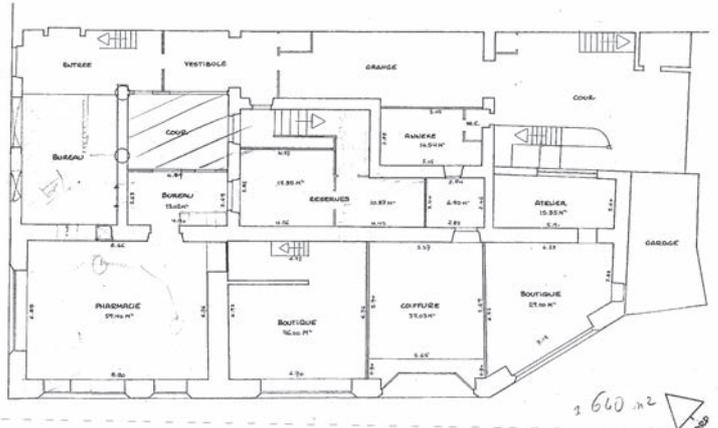
A la fin du siècle des programmes ambitieux vont permettre le développement d'une architecture plus éclectique dont les références médiévales et pittoresques ne sont pas sans rapport avec la mode des villas anglaises de Pau ou de la côte Basque.

Les ensembles arborés sont particulièrement remarquables et sont parvenus à leur maturité. Leur maintien et nécessaire régénération dans le respect de leur composition fait partie des enjeux de patrimoine architectural et paysager d'Orthez.

Permanences urbaines, témoins d'architecture



Vers 1835



Etat des lieux-mars 1990. Barrère Géomètre.

Comparaison des plans de la maison faisant l'angle de la rue des jacobins et de la rue de l'Horloge à un siècle et demi d'intervalle. Sur le plan de gauche, vers 1835, on peut observer un grand refend longitudinal. Il peut être le mur d'une maison plus ancienne et plus étroite.. Deux façades avec fenêtres s'organisent autour d'une cour donnant rue de l'Horloge. Sur le plan actuel, (à droite) la cour donnant sur la rue de l'Horloge a été comblée en deux



1



2



3

1.° moitié du XX e siècle 1 et 2 : architecture d'atelier; 3 : logement ouvrier.



4



5



6



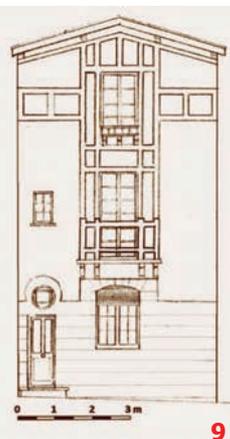
7

1.° moitié du XX e siècle 15 : bains douches; 6 : comble et loggia réaménagés; 6 et 7 : architectures XX e.

154



8



9



10



11

XX e siècle : 8 : Rue Bourg-Vieux, façade modernisée dans le style Art-Déco.; 9 : Façade néo-basque place du Foirail; 10 : Maison Ladebat; 11 : Maison années 1930 Brossers.

C.6.6 Transformation et modernisation de l'architecture

Au cours de la période étudiée, les maisons de ville continuent à être aménagées et transformées.

La plupart du temps les anciennes structures subsistent et l'étude des plans permet de les identifier.

Le réaménagement prend des formes diverses ; un type assez fréquent est la transformation des croupes de toitures en galerie(photo ci -contre). Par contre des remaniements plus récents déséquilibrent la composition.

Mais la réécriture de la façade peut s'avérer particulièrement élaborée par le soin apporté au dessin, aux matériaux et au décor. Les transformations modernes d'une petite maison probablement médiévale (Bourg vieux) méritent d'être conservées.

La plupart des maisons se présentent ainsi comme des ensembles complexes. Pour chacune, il serait nécessaire d'en développer l'analyse pour faire des choix de restauration et de mise en valeur. Des règles uniques et simplistes ne peuvent pas suffire.

De la même façon, il serait particulièrement intéressant d'être attentif à des édifices qui tout en assurant des continuités urbaines claires ont enrichi la palette des formes architecturales.

CHAPITRE C.7

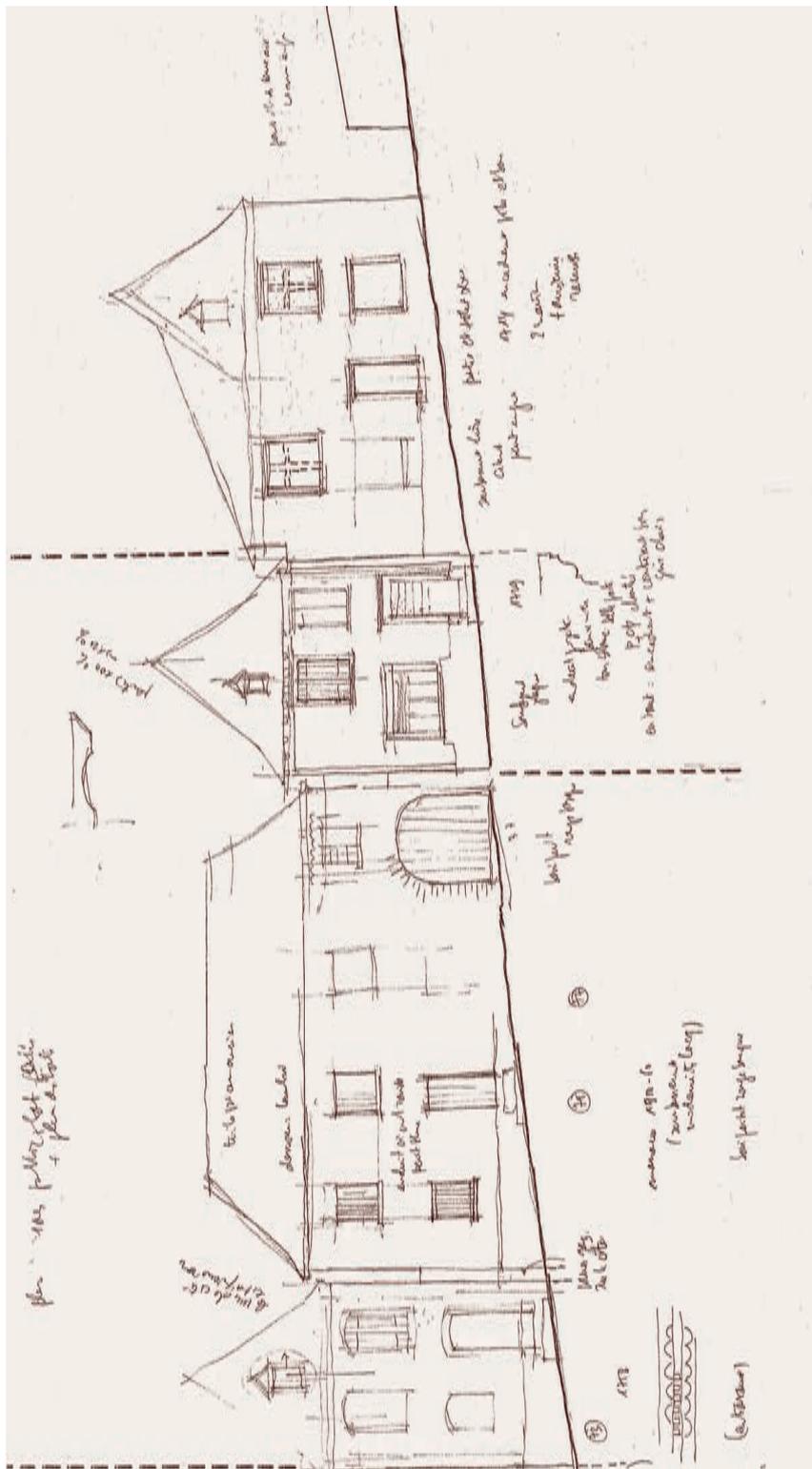
L'état actuel du patrimoine architectural et urbain

C.7 L'état actuel du patrimoine architectural et urbain

Exemple d'une partie de la rue Moncade

De gauche à droite on peut identifier :

- 1) – maison dont le mur de côté paraît inclure des vestiges médiévaux
 - façade composite XVIII^e - XIX^e
 - menuiseries et enduit récents
 - 2) – passage clôturé
 - 3) – maison XVIII^e sur trame ancienne remaniée au XIX^e (galerie) – rez de chaussée "réaménagé" vers 1960.
 - 4) – passage en dent creuse avec portail XVIII^e en réemploi.
 - 5) – très belle maison 1724, avec enduit et badigeon fin XIX^e – composition cohérente.
 - 6) – type de maison XVIII^e à portail avec nombreux éléments conservés (1721) enduit industriel moderne – vieux fronton et couverture tuile mécanique.
 - 7) – très belle maison XVIII^e cohérente (1752) – trace de structure plus ancienne – enduit récent ciment.
 - 8) – petite maison 1758 sur trame médiévale – cohérente.
 - 9) – grande maison totalement remaniée dans le style 1950-60. Elle a perdu tout son caractère sauf la couverture.
 - 10) – petite maison XVIII^e (1729) à deux travées sur trame ancienne comme 8 – soigneusement restaurée mais composition déséquilibrée par la baie du rez de chaussée.
 - 11) – regroupement de deux maisons anciennes avec adaptation de couverture 1714 – menuiseries et enduits récents peu cohérents avec l'architecture.
- Certains maisons sont très cohérentes et appellent une restauration dans leur caractère affirmé. D'autre sont très mélangées et peu cohérentes. Elles appellent à faire des choix. Enfin certaines juxtapositions qui paraissent suivre une évolution logique peuvent être maintenues.
- Cet exemple montre que chaque édifice offre une situation singulière qu'il faut "déchiffrer" préalablement à toute intervention et restituer dans son contexte, son temps, son évolution.



Chapitre D

Thèmes et éléments régulateurs du patrimoine architectural

Résumé du chapitre

La diversité architecturale des maisons découle du long temps pendant lequel la ville s'est formée et transformée, des modes et des styles, de la richesse et de la pauvreté des habitants.

Cette diversité s'ordonne autour de quelques thèmes essentiels constructifs. Les thèmes et leurs variations ont régulé la manière de bâtir, composer, orner, signifier. Ils constituent une série de critères pour apprécier et évaluer le bâti.

Les éléments décrits ci-après concernent essentiellement l'enveloppe extérieure des maisons de ville.

Le projet de l'A.V.V.A.P. propose un ensemble de règles découlant du recensement de ces éléments régulateurs.

Mais l'étude d'une maison, à titre d'exemple, montre que la valeur architecturale d'une de ces maisons de ville est globale : la qualité des intérieurs va de paire avec celle des façades et des toitures.

Sommaire

D.1 L'art de composer la façade

D.2 L'art de bâtir

- D.2.1 Construire les murs
- D.2.2 Enduire et protéger les murs
- D.2.3 Composer par travées
- D.2.4 Marquer et embellir le seuil
- D.2.5 Prendre le jour et l'air
- D.2.6 Ouvrages de défense et de protection, grilles et balcons
- D.2.7 Aménager les boutiques
- D.2.8 Capter le soleil : mirandes, galeries, balcons
- D.2.9 Couvrir les maisons
- D.2.9 Articuler le mur et le toit, recueillir l'eau
- D.2.10 Couvrir les maisons
- D.2.11 Construire et proportionner les ouvrages de toiture : lucarnes, cheminées, prises de jour, gouttières pendantes
- D.2.12 Former des cours et des jardins
- D.2.13 A l'intérieur d'une maison : exemple d'une maison rue Général Foy

Chapitre D.1

Composer la façade

D.1.1 La maison reconstruite fin XVII e siècle-début du XVIII e siècle, exemple de la rue Moncade

Façade perpendiculaire à la rue

Toit à croupe, couverture tuile plate petit moule « picon »

Encadrement de baie en pierre de taille, appui et linteau moulurés avec profil en doucine

Baie partition en croisée (fin XVII^e). Menuiserie en bois, partition à petits carreaux

Contrevents en bois, planches montées sur écharpes

Façade enduite à la chaux et aux sables locaux, badigeon de chaux blanche et badigeon.



Axe de la façade sur la travée d'ouverture

Cheminée maçonnée et enduite à la chaux et aux sables locaux

Encadrement de baie en pierre de taille. Linteau cintré, encadrement droit.

Menuiserie à partitions à petits carreaux adaptée à la forme de l'encadrement

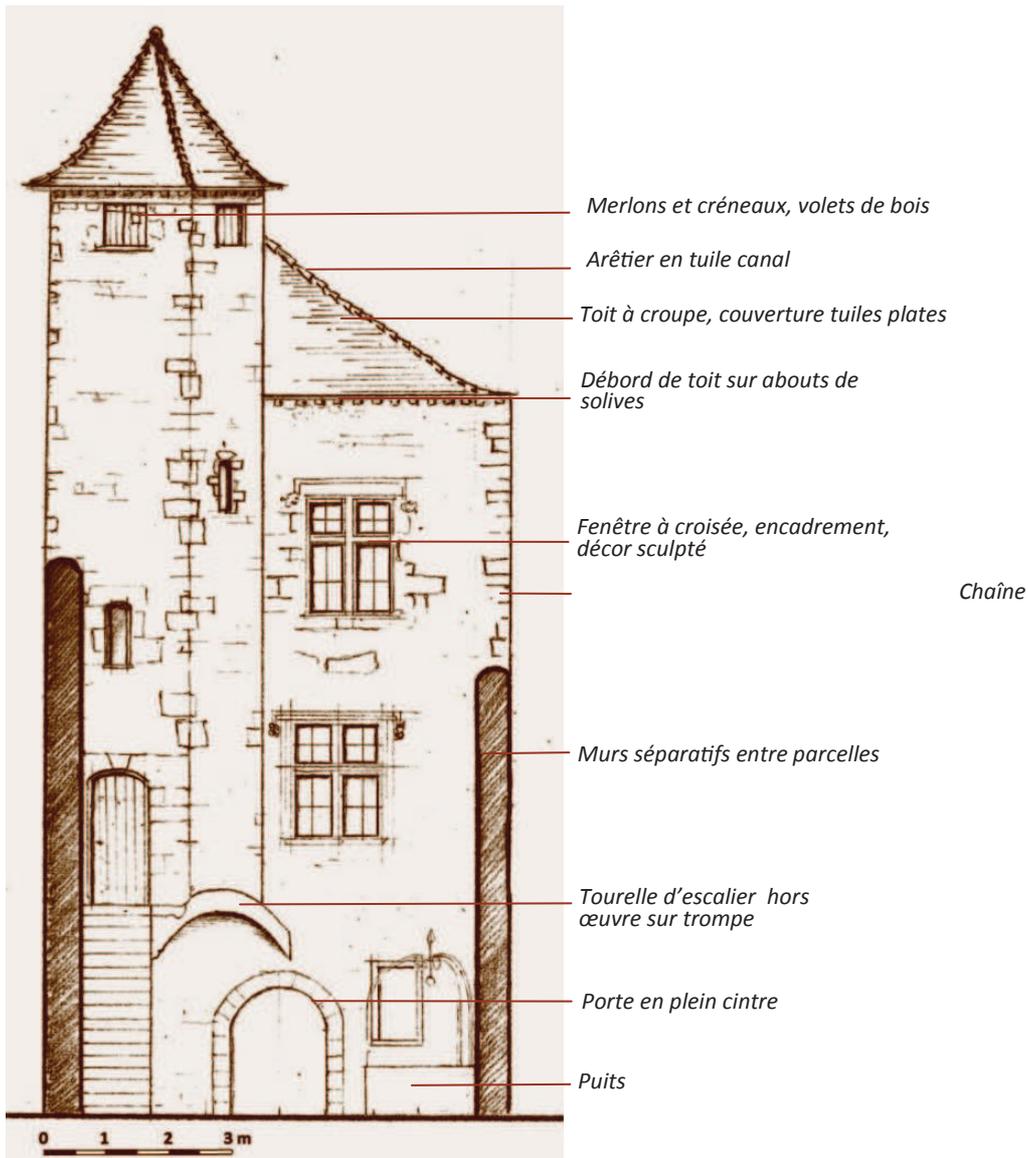
Contrevents en bois adaptés à la forme de l'encadrement

Façade enduite à la chaux et aux sables locaux, badigeon de chaux blanche.

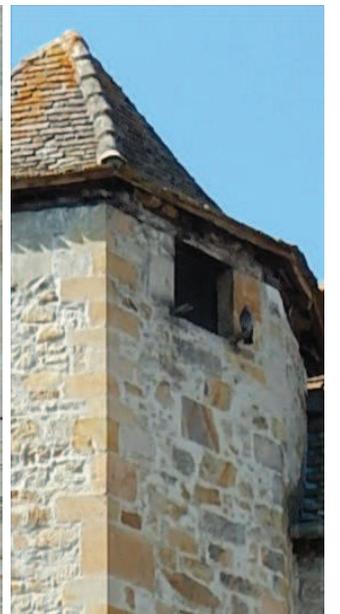




D.1.2 La maison de la fin du Moyen-âge réaménagée au XV^e - XVI^e siècle



166



D.1.3 La maison d'ordonnance classique à parement de pierre de taille XVIII^e siècle.

Façade parallèle à la rue

Cheminée enduite chaux et sables locaux

Toiture à croupe, couverture ardoise

Lucarne cintrée

Coyau

Corniche

Bandeau saillant

Chaîne d'angle en pilastre

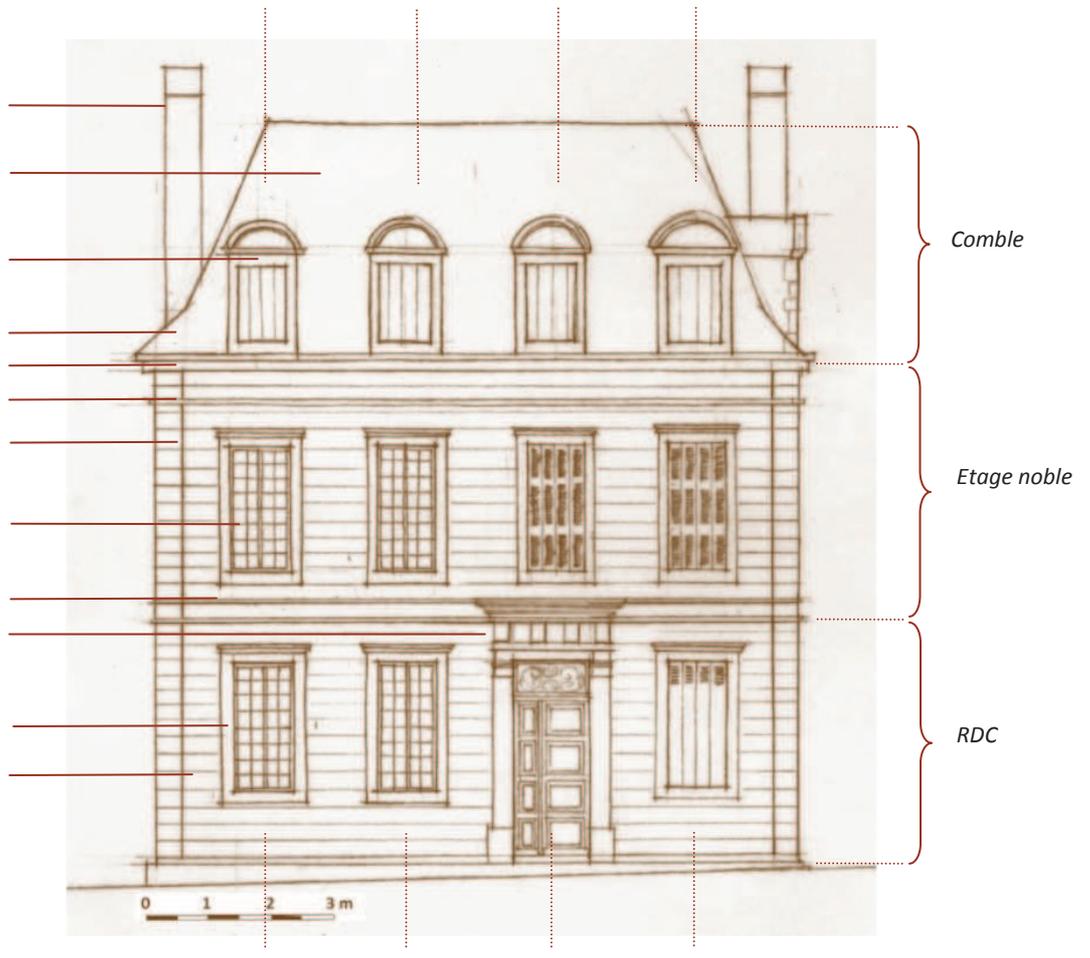
Menuiserie en bois peint partition à petits carreaux type XVIII^e

Bandeau d'étage saillant

Encadrement de porte monumentalisé (classicisme, entablement de style dorique)

Encadrement de baie en calcaire blanc

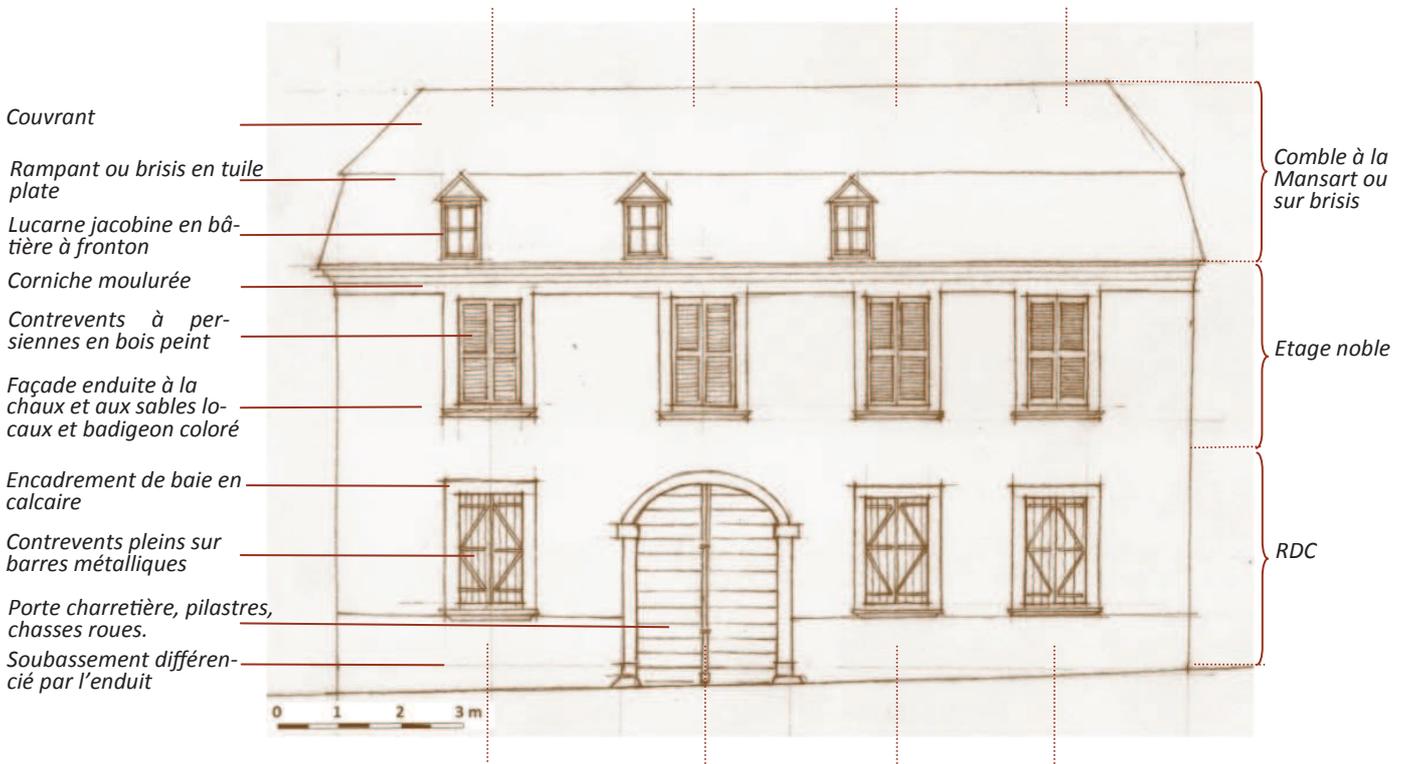
Façade à parement en pierre de taille



Composition par travées verticales d'ouvertures



D.1.4 La maison de négociant et d'artisan de la deuxième partie du XIX^e siècle



Composition par travées verticales d'ouvertures sur la façade



D.1.5 La maison de faubourg fin XIX^e, exemple de l'auberge



Composition régulière axée, symétrie centrale



D.1.6 La maison de faubourg de l'époque industrielle, fin XIX e—début XX e siècle

Epi de faitage

Toiture à croupe, couverture
tuile mécanique

Lucarne jacobine

Bandeau peint

Encadrement de baies en brique

Contrevents en bois plein

Garde corps fer forgé

Bandeau d'appui ciment mou-
luré

Enduit tyrolien ciment

Portail métallique, panneaux

Encadrement polychrome de
briques et agrafes en ciment
peint



Composition par travées verticales
d'ouvertures

170



Toit à fort débord, couverture tuile mécanique

Décor de rive en bois découpé

Console bois sculpté

Menuiserie bois peint grands carreaux

Balcon béton en encorbellement, garde corps

Encadrement en béton moulé avec agrafes peint

Soubassement marqué par la peinture



Composition irrégulière axée

Porte de garage à panneaux de bois pliants



D.1.7 La maison de faubourg de style néo-Basque, début XX e siècle



Abouts de solive et débord de toit

Modénature ciment moulé imitation de pan de bois (Néobasque)

Jardinière béton moulé sur encorbellement

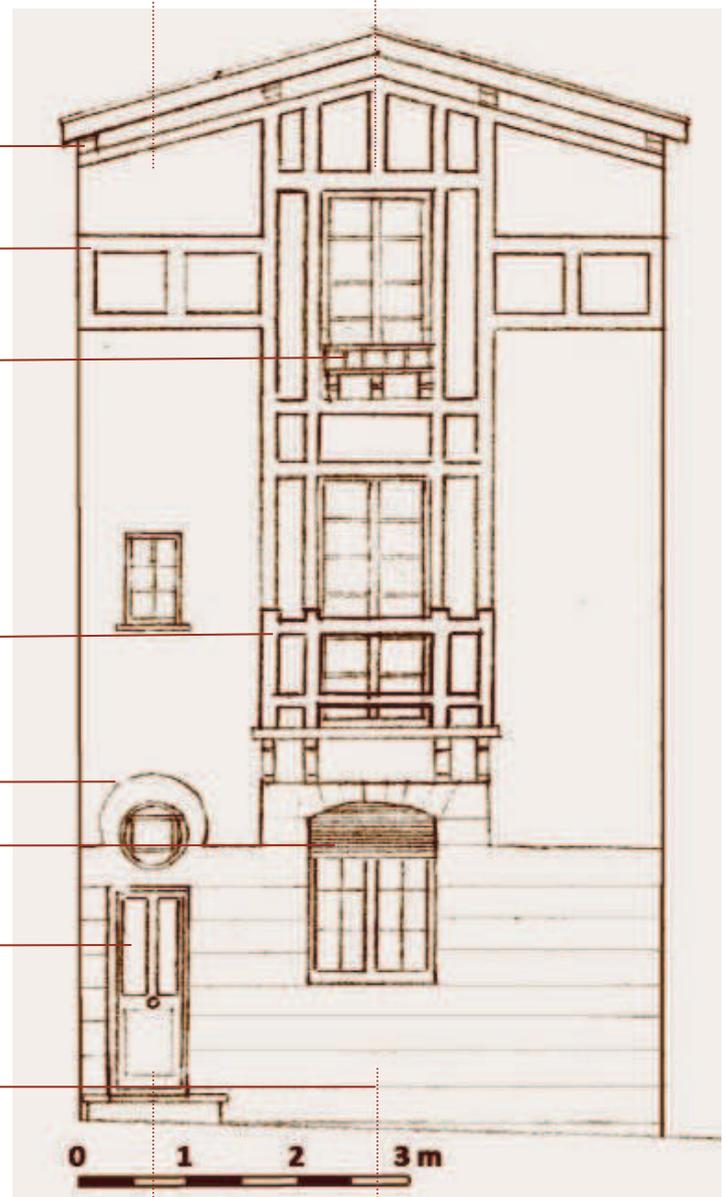
Balcon garde-corps béton moulé

Oculus type hublot avec larmier béton moulé et grille de protection en fer forgé

Volet roulant en bois

Porte à panneaux de bois et vitre avec grille fer forgé

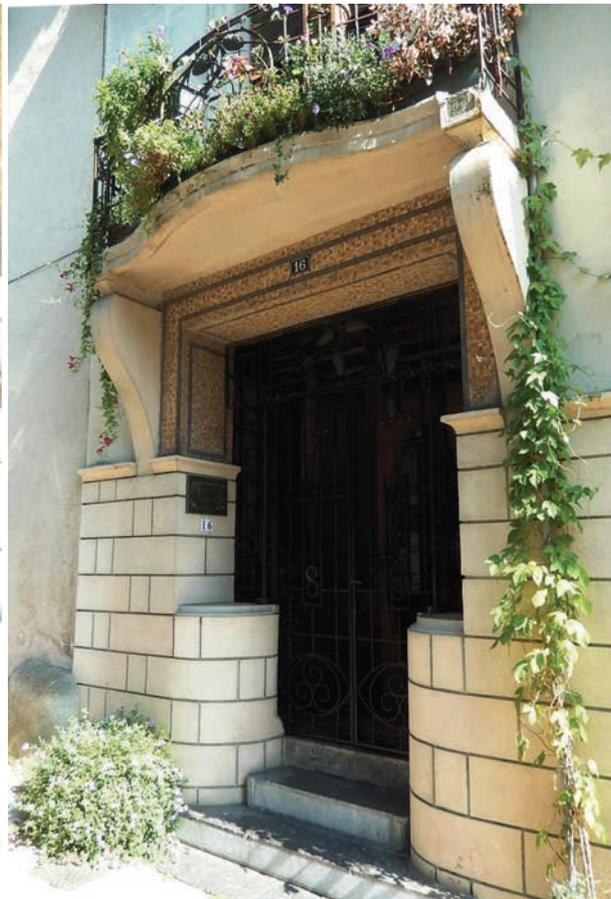
Refends tirés sur l'enduit ciment



172



D.1.8 La maison de bourg refaçadée style Art-Déco, début XX^e



Toiture couverture tuiles mécaniques

Abouts de solives et débord de toit

Larmier ciment moulé

Encadrement ciment moulé

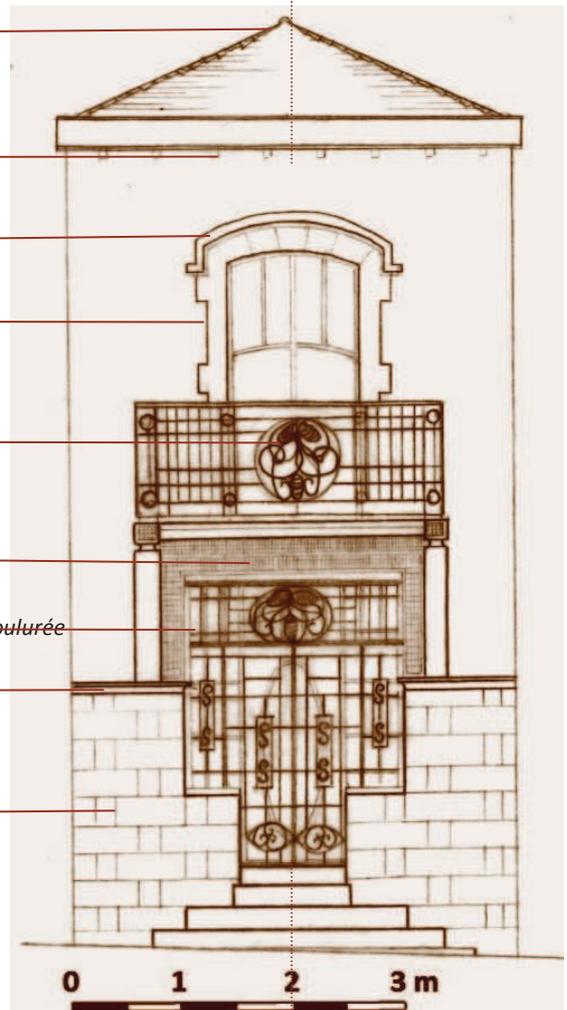
Balcon en encorbellement sur consoles, garde-corps fer forgé et fonte moulée

Céramique décorative

Grille de protection fer forgé et fonte moulurée

Bandeau en corniche

Soubassement enduit ciment, appareil à fausse coupe de pierre

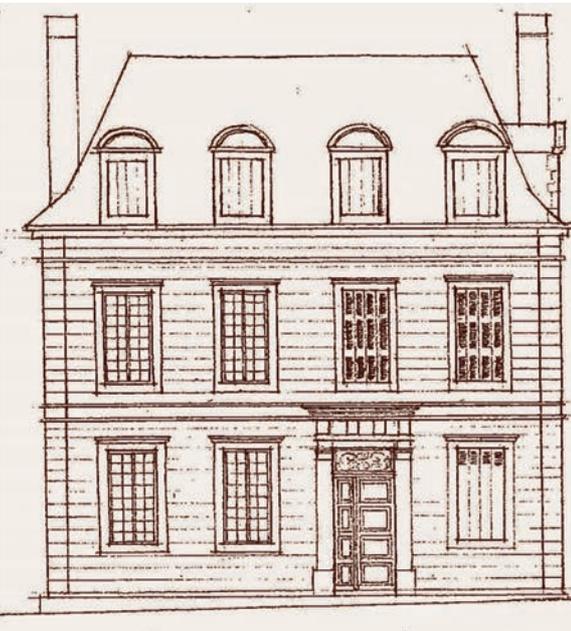


Chapitre D.2

L'art de bâtir



Maçonnerie en pierre taille assisée.



Façade principale : plaquage de pierre de taille .

Façade secondaire : enduite



Maçonnerie en pan de bois et briques en opus spicatum.

Pan de bois enduit et panneaux enduits.

D.2.1 Construire les murs

Bâtir en pierre

La pierre taillée, est tirée de grands centres d'extraction. On trouve à Orthez du calcaire blanc.

En appareil assisé, elle caractérise les constructions médiévales les plus anciennes des monuments (Moncade, parties anciennes de St Pierre) et des maisons abbaye laïque ...).

La pierre de taille en grès ocre est employée dès le moyen-âge (St Pierre) et dans les constructions plus récentes. Ces maçonneries aux joints serrés et au parement bien dressé, restent souvent apparentes, sans enduit.

Moellons et galets

De façon générale après la période médiévale, on retrouvera la pierre cassée dans tous les appareils composites de maçonnerie. Les murs, sont alors constitués de gros moellons et de galets (cailloux roulés par le gave) et de mortiers de sable et de chaux. Les collines environnantes recèlent un calcaire blanc facile à travailler qui donne une chaux de qualité. Un progrès permet d'obtenir le mortier de qualité nécessaire à la construction du mur de galets. Ces maçonneries aux joints larges et d'aspect irrégulier ne restent apparentes que sur les façades secondaires ou arrières. Elles nécessitent une protection par un enduit.

Les galets roulés par le Gave, servent aussi au pavage des cours et trottoirs.

Brique

Au XIX^e siècle, la venue de la houille en Béarn facilitera la fabrication de la brique pleine à grain fin (tuileries d'Orthez) servant pour les cheminées, encadrements de portes et fenêtres remplaçant la pierre de taille.

Echafauder les pans de bois

Les constructions en pan de bois sont assez rares à Orthez, mais on peut en observer différents types, de la fin de la période médiévale au XIX^e siècle. Les marques sur la charpente montrent que ces structures étaient enduites.



*Enduit à pierre rase sur
maçonnerie de galets*

*Enduit à pierre rase sur
maçonnerie en moellons
de calcaire*



*Façade principale sur rue
en pierre de taille*

*Façade secondaire en-
duite à la chaux*

178

*Encadrements en calcaire
laissés apparents*



*Façade principale sur rue
enduite et badigeonnée*

D.2.2 Enduire et protéger les murs

Lorsque le mur n'est pas en pierre de taille appareillée, il est destiné à être enduit.

Les enduits sont exécutés au mortier de chaux grasse ou faiblement hydraulique dans lequel est incorporé le sable qui donne sa teinte à l'enduit. Le grain est plus ou moins grossier, mais sa surface finie est sans surépaisseur par rapport au nu des encadrements de baies.

Différentes épaisseurs et textures correspondent à la hiérarchie des façades :

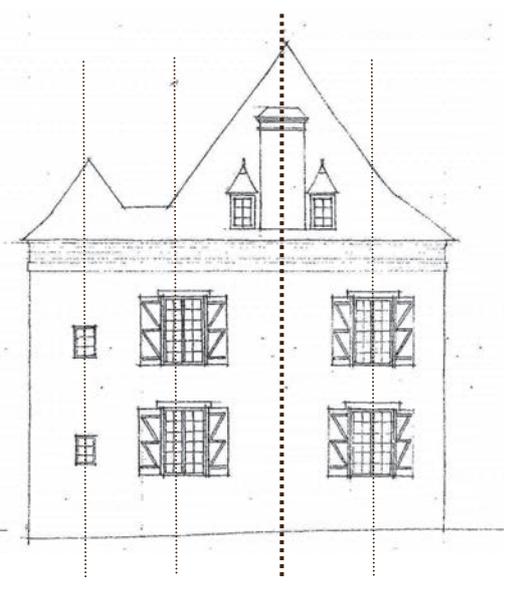
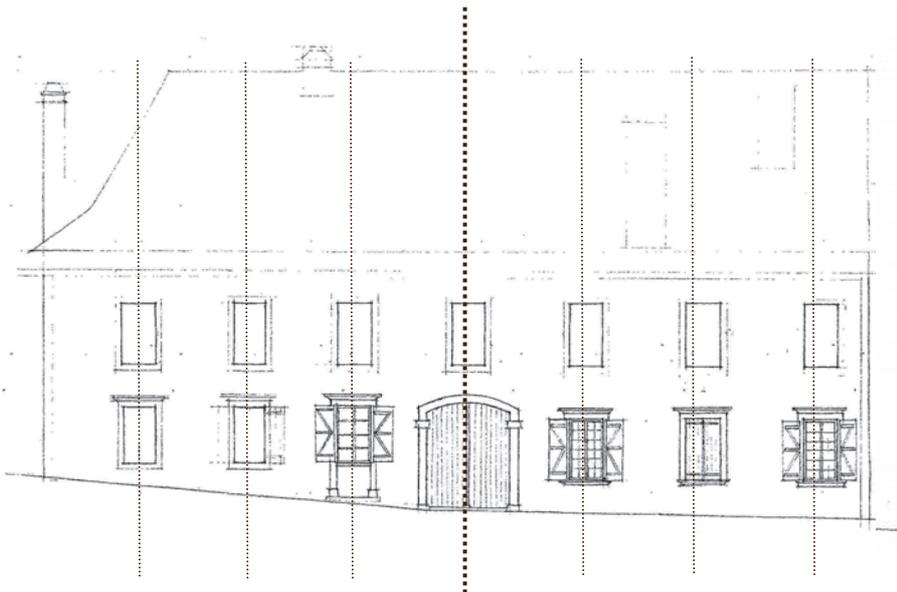
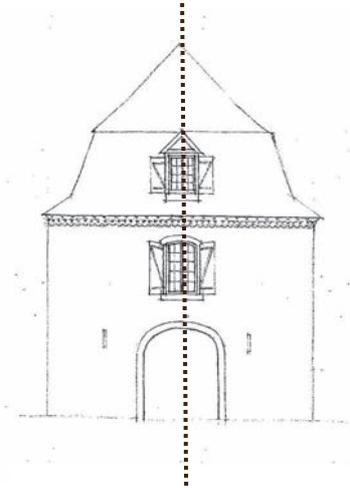
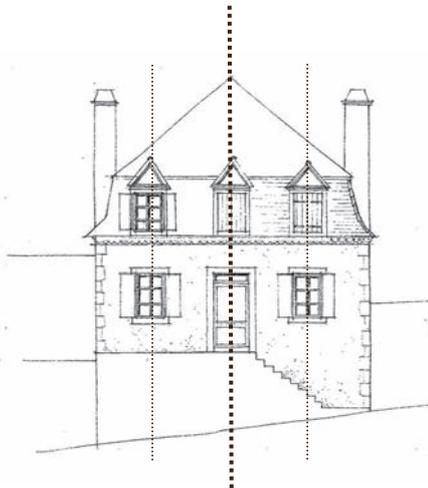
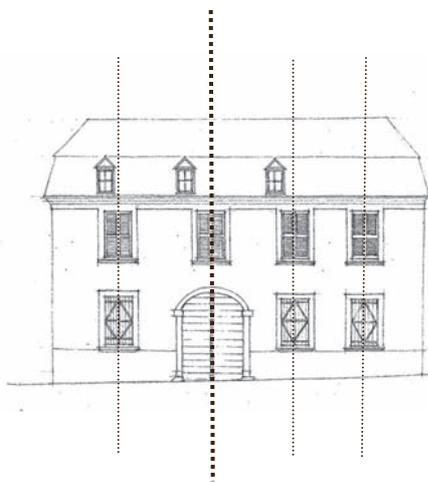
- à pierre rase ou relevé à la truelle sur les façades secondaires ;
- épais et lissé à la truelle en façade principale ;
- taloché ou recouvert d'un tyrolien pour les constructions les plus récentes.

Le sable est extrait des cours d'eau ou des carrières. A noter les nuances dans les couleurs des sables : gris venant du Gave. Le sable de carrière est sensiblement plus jaune (présence de terre). La règle est que la teinte de l'enduit ainsi obtenue reste telle quelle pour les façades arrières et secondaires.

Embellir les façades : Badigeons et coloration

La tradition voulait qu'on badigeonne les murs lors des événements heureux dans les familles au lait de chaux éteinte, blanc.

Plus particulièrement pour la ville d'Orthez, les autorisations de voiries jusque vers la fin du XIX^e font état d'emploi quasi exclusif de cette finition en façade sur rue. A partir de ce moment s'est répandu l'emploi de pigments. On peut encore observer des façades colorées à cette époque, façades parfois bien plus anciennes que leur ravale-ment.



D.2.3 Composer par travées

La typologie est complexe suivant le type de maison, la fonction et le statut de l'édifice, l'époque de construction. Le point commun à toutes les compositions est l'organisation des percements en travées verticales. L'étude des façades fait apparaître les multiples combinaisons autour de quelques principes :

Axe fort, axe faible

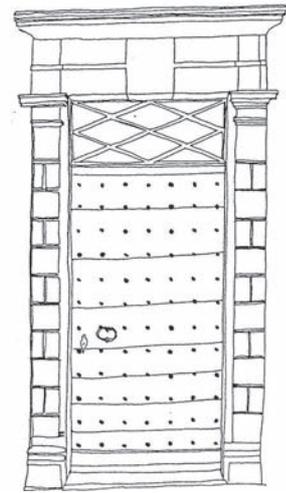
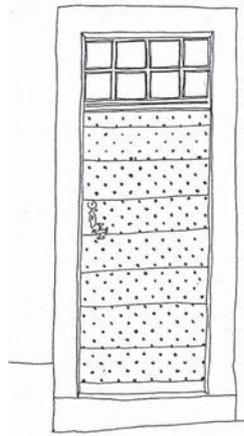
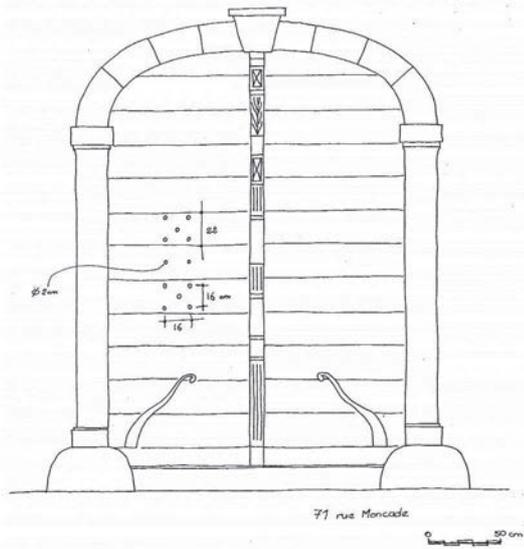
En général l'axe de la porte ou du portail est un axe fort par rapport aux autres. Toutefois, pour les maisons les plus anciennes, l'axe fort est celui de la travée de fenêtres.

Symétries

L'axe de symétrie est en général l'axe de la porte, mais on peut observer aussi une symétrie par rapport à une cheminée.

Hiérarchie

Dans le sens vertical, elle permet d'identifier les axes forts et dans le sens horizontal elle permet d'affirmer par exemple la valeur de l'étage ou la valeur secondaire des combles. Dans ce cas les lucarnes ne sont pas nécessairement alignées sur la travée de fenêtre.



Portes, encadrements, perrons.



Serrurerie, éléments d'accompagnement.



Portes charretières et portails

D.2.4.1 Marquer et embellir le seuil : portes et portails,

On peut observer deux types : la porte et le portail. Pour chacun de ces types, le seuil de la maison est l'occasion d'un ouvrage architectural majeur dont les caractéristiques sont :

Marquer, encadrer, embellir

Le linteau ou la clef de voûte porte la date et des signes symboliques. Dans les grandes maisons classiques, le portail connaît un développement monumental.

Composer la menuiserie en bois

Menuiserie planche et contre-planche : elle est constituée de deux couches de planches, à l'intérieur verticales et à l'extérieur horizontales. Les deux épaisseurs de bois(chêne) sont assujetties par des clous à grosse tête forgée, la pointe étant rabattue à l'intérieur. En face extérieure le cloutage forme un motif régulier souvent en quinconce. Quelquefois, les clous sont équipés d'un motif décoratif.

Menuiseries à traverses et panneaux : l'emploi s'est développé au XIX^e siècle, suivant une composition, suivant le principe d'en haut : plinthe avec jet d'eau, petit panneau bas, grand panneau de hauteur. Divers moulures et ornements caractérisent chaque menuiserie. Le panneau haut est parfois remplacé par un vitrage protégé d'une grille décorative.

La menuiserie de bois est toujours peinte.

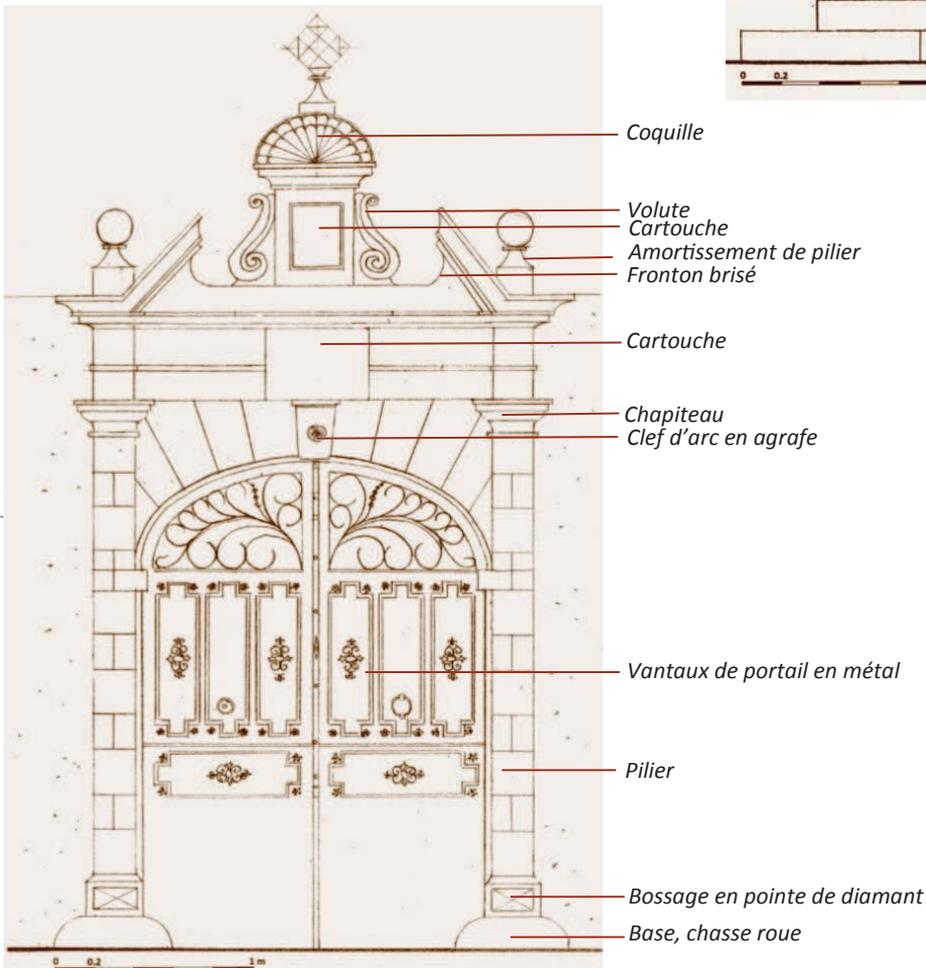
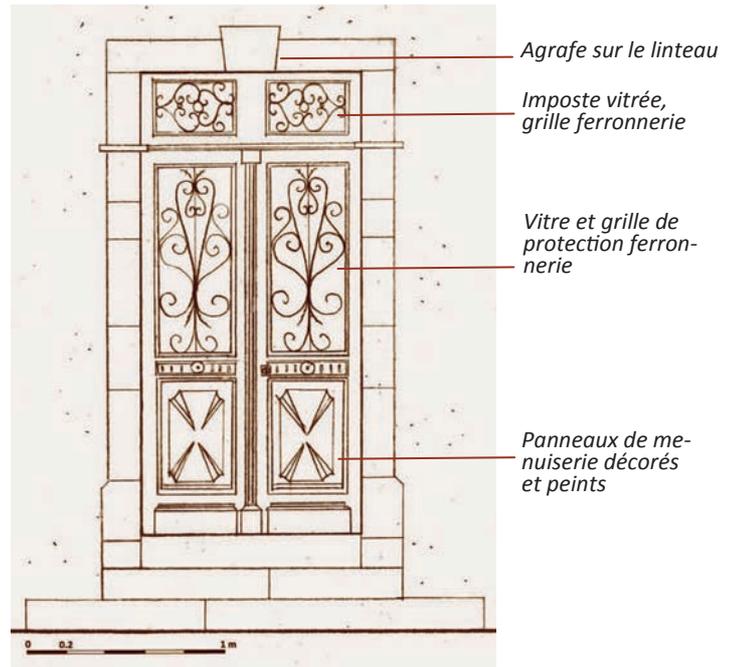
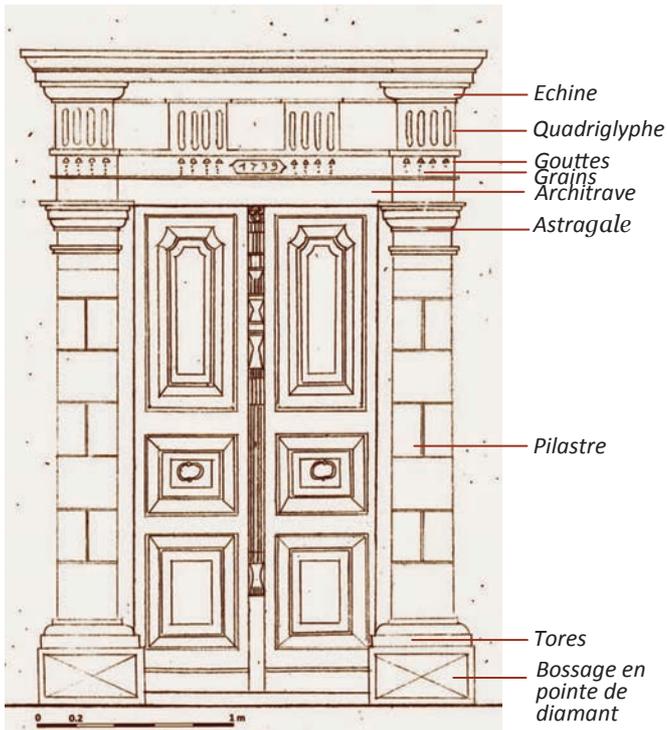
Eclairer par des impostes

Equiper et orner de serrurerie

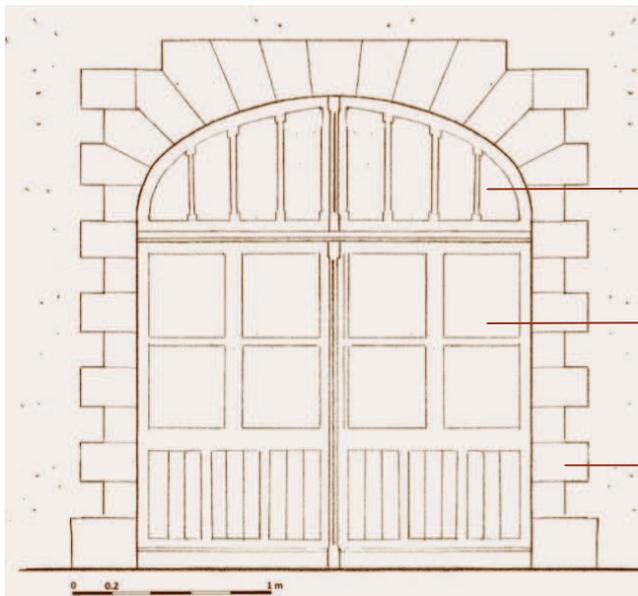
Poignées, entrées de serrure, heurtoirs, loquets et pentures accompagnent le cloutage.

Raccorder le seuil

Pierre de seuil, chasses roues, perrons et pavages en pierre complètent l'architecture de la porte.



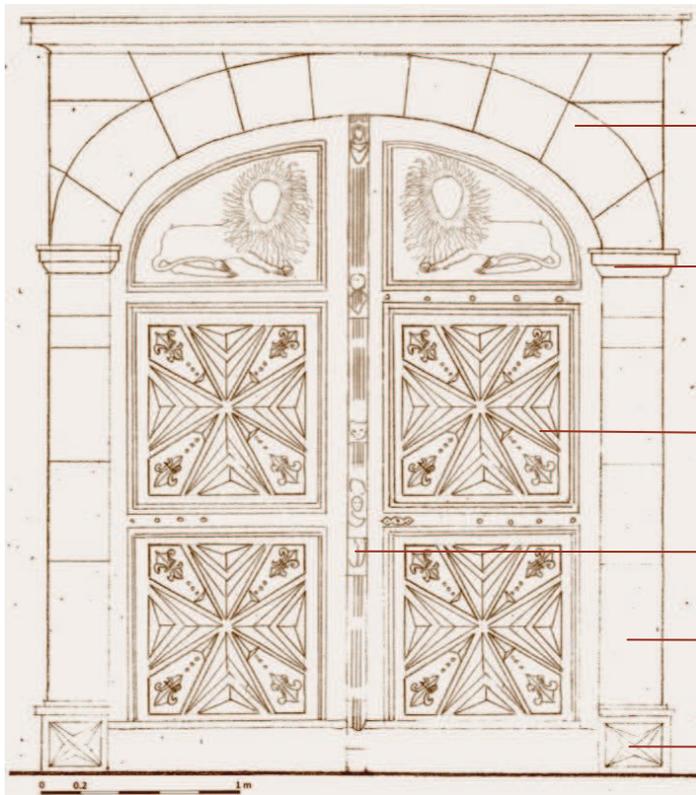
D.2.4.2 Marquer et embellir le seuil : Les portes et portails leur typologie



Imposte vitrée

Porte et panneaux en bois

Encadrement harpé



Arc surbaissé ou en anse de

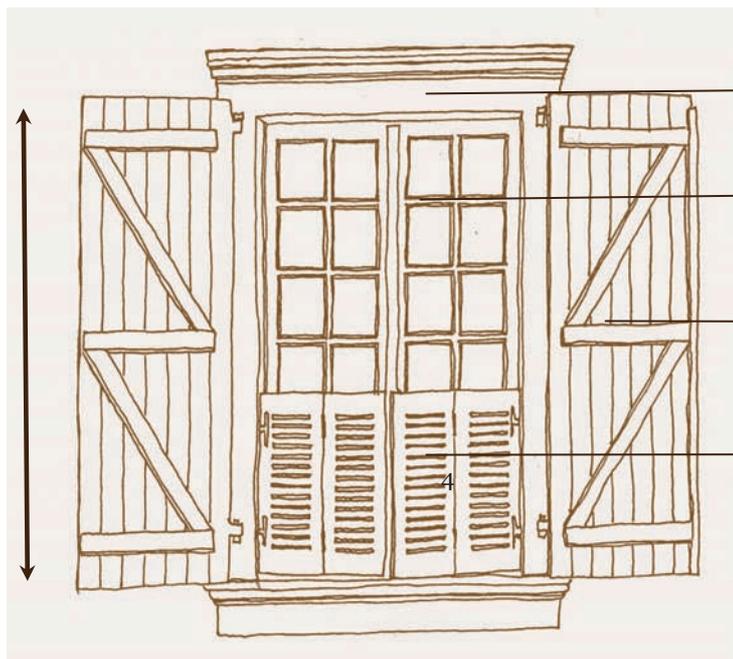
Chapiteau

Panneaux richement décorés en bois peint

Couvre joint sculpté

Pilastre

Bossage en pointe de diamant



Encadrement en pierre ou en bois lisse ou mouluré

Menuiserie en bois peint à petits (XVIII e) ou grands (XIX e) carreaux. La menuiserie est adaptée à la forme de l'encadrement

Occultation par volets intérieurs avant la fin du XVIII e, puis par des contrevents extérieurs d'abord pleins puis à persiennes. Les contrevents sont peints. Les contrevents sont composés de planches sans rainures montées sur barres.

Equipements divers : appuis, grilles, claustras, demi persiennes.

Proportions : la baie est plus haute que large. La forme est plus ou moins allongée suivant le type et l'époque. Les baies les plus anciennes sont redivisées par une croisée en pierre ou en bois.



D.2.5.1 Prendre le jour et l'air

Comme les portes et portails, la baie est un ouvrage d'architecture qui module le rapport des espaces intérieurs avec l'extérieur. Leur composition se règle de la façon suivante :

Proportionner le percement des fenêtres

A chaque époque correspond une proportion et une partition.

Structurer, encadrer, orner en pierre, en bois

Parfois l'encadrement est soigneusement mouluré. Au XV et XVI e siècles, s'y trouvaient des sculptures (cf. ch. 1.4).

Composer la menuiserie en bois

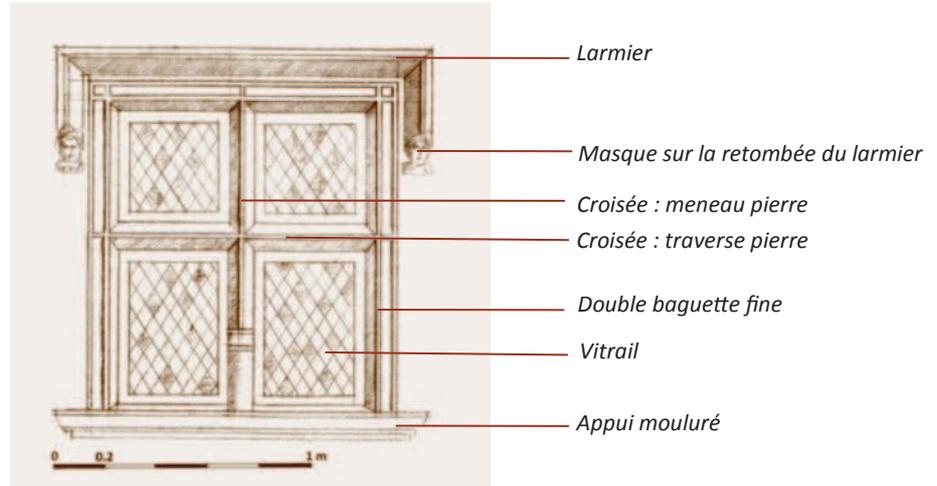
Toujours en bois (chêne) peint. La partition de la menuiserie et le détail de ses profils accompagnent les types de fenêtres : petits carreaux jusqu'au XVIII e siècle puis grands carreaux ensuite.

Equiper de volets pleins ou persiennés

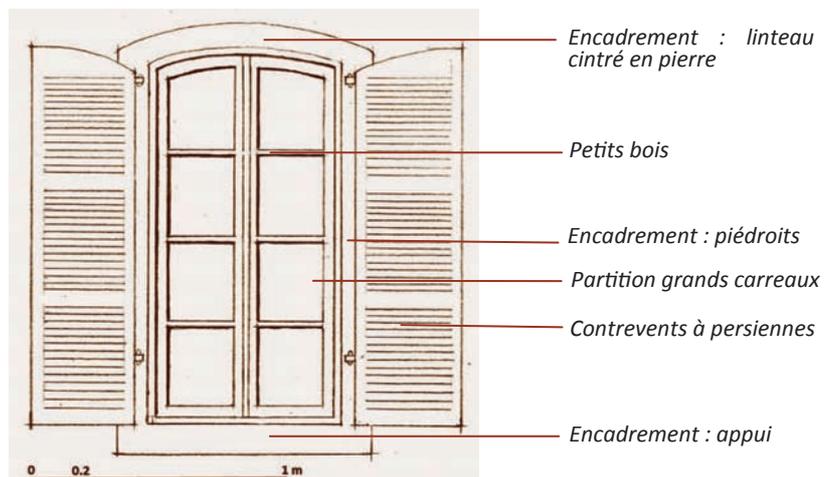
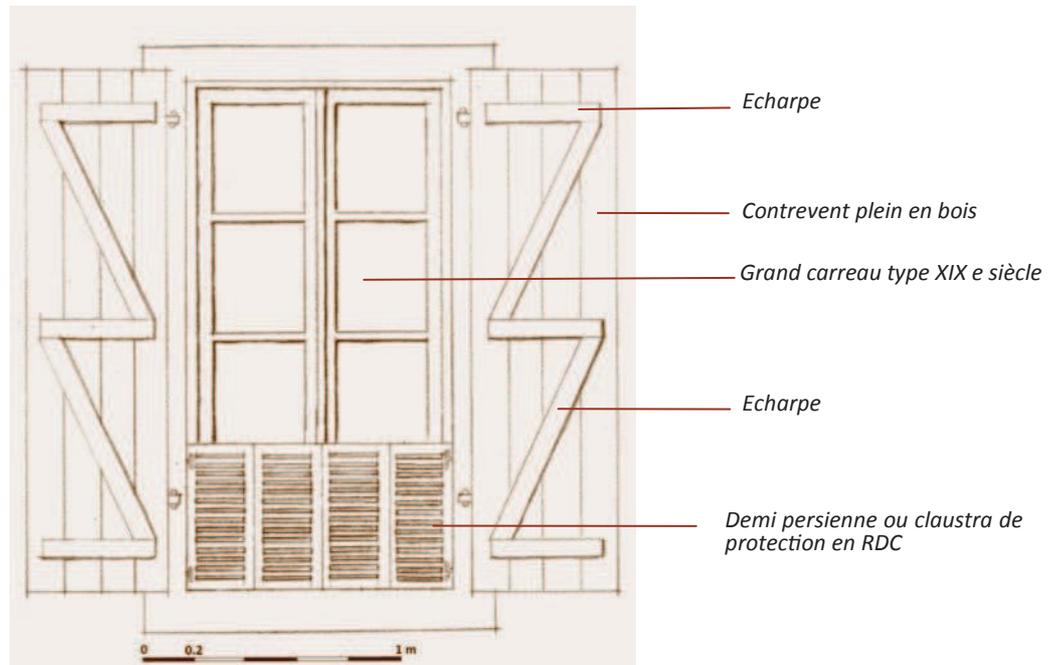
En fonction du type de baie. En l'état actuel, les fenêtres les plus anciennes présentent des réaménagements. On peut observer par exemple la superposition de volets intérieurs (XVIII e s) et de contrevents persiennés extérieurs (XIX e s).

Ainsi la fenêtre apparaît comme un tout cohérent, fonctionnel, mais aussi extrêmement expressif du style architectural. C'est l'un des éléments les plus sensibles de l'architecture.

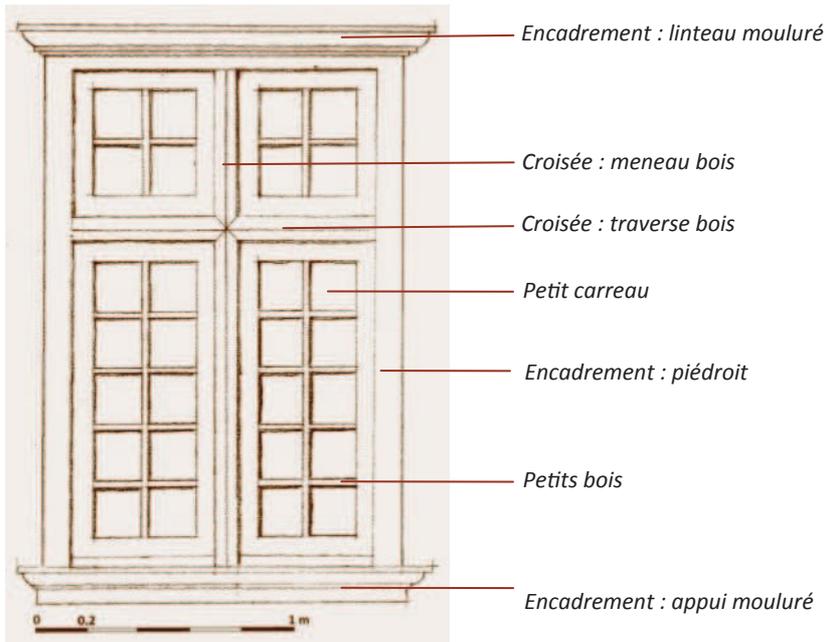
Type XVI^e siècle



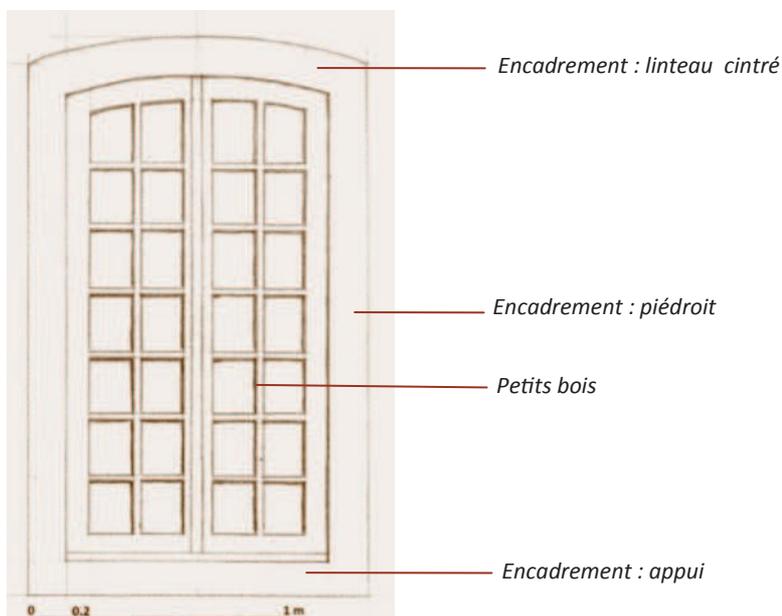
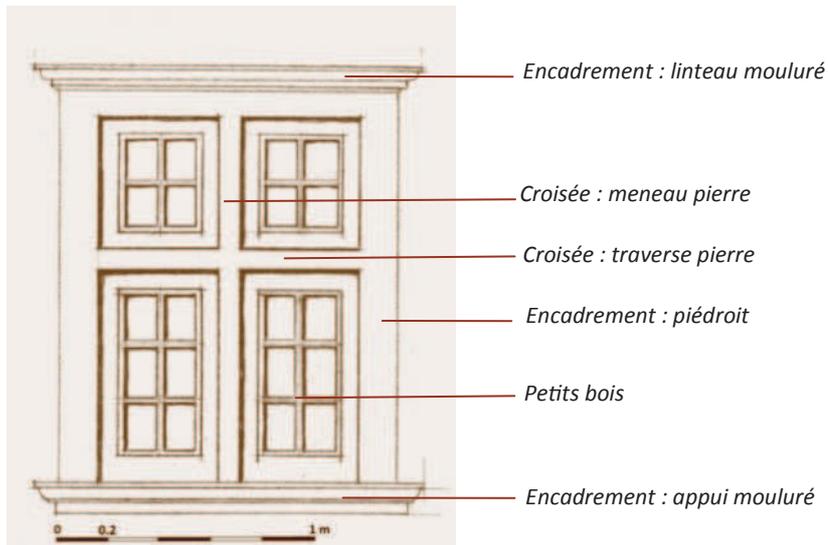
Types XIX^e début XX^e siècle



D.2.5.2 Prendre le jour et l'air : typologie de la baie



Types XVII^e - XVIII^e siècle





Demi persiennes, aérer et conserver l'intimité.



Sécuriser et orner le balcon avec le bois et le ciment



Sécuriser, orner et soutenir le balcon avec la fonte moulée



Protéger et orner la porte, la fenêtre avec le fer forgé et la fonte moulée



190



Sécuriser et orner l'appui de baie avec la fonte et le fer forgé

D.2.6 Ouvrages de défense et de protection, balcons et grilles

Protection de fenêtre en rez de chaussée

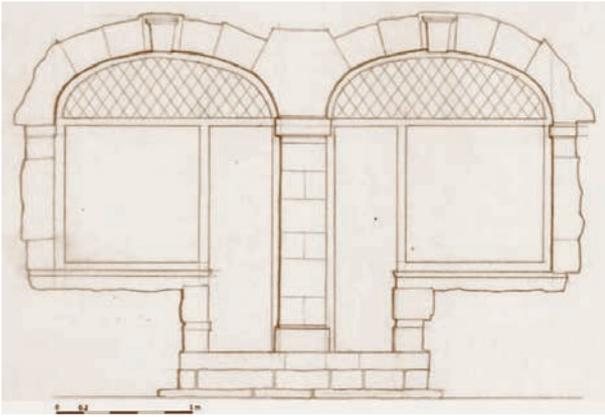
Dispositif de persiennes mobiles assez fréquent au long des rues d'Orthez : petite persienne mobile en bois peint dans la couleur des contrevents.

Grille en appui de fenêtre, incluse dans l'épaisseur du tableau :

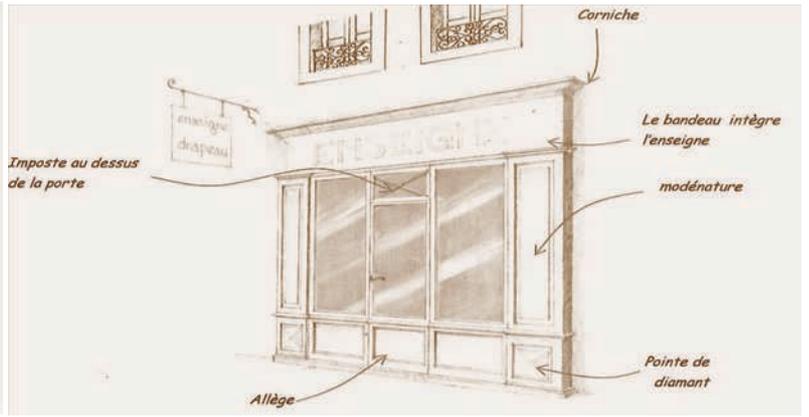
Elle permet d'avoir une hauteur d'allège plus rassurante. Ajourée, elle laisse passer la lumière et par son décor elle contribue à orner la fenêtre. On peut observer des modèles en ferronnerie (XVIII^e-XIX^e siècle) ou en bois découpé (XIX^e siècle).

Balcons

A partir de la fin du XVIII^e et au XIX^e siècles, les façades comportent de grandes baies ou portes fenêtres. Au devant de la baie, se développe un balcon plus ou moins important dont les ferronneries participent très fortement de l'ornement et de la composition architecturale (renforcement de la symétrie, traitement d'angle).



La devanture inscrite dans l'arcade (période médiévale jusqu'au XIX e siècle)



La devanture menuisée en applique sur la façade (type XIX e siècle)



La devanture inscrite en feuillure dans la baie (période médiévale jusqu'au XIX e siècle)



La devanture menuisée en applique sur la façade. La devanture intègre la porte d'entrée de l'immeuble.



La devanture menuisée en applique sur la façade. La devanture n'intègre pas la porte d'entrée de l'immeuble.. La devanture est encore équipée de ses ais de fermeture et de son store-banne.

D.2.7 Aménager les boutiques

On identifie deux grandes familles d'aménagement des boutiques :

La boutique composée dans l'architecture de la façade

Arcade médiévale (pas d'exemple subsistant à Orthez) ou baie organisée dans la façade et empruntant sa modénature au XVIII^e siècle. Dans la baie se développe une menuiserie en bois vitrée avec porte, imposte pleine, imposte vitrée, vitrine. L'enseigne est incluse dans la composition et complétée en façade par une enseigne en drapeau, métal découpé et peint.

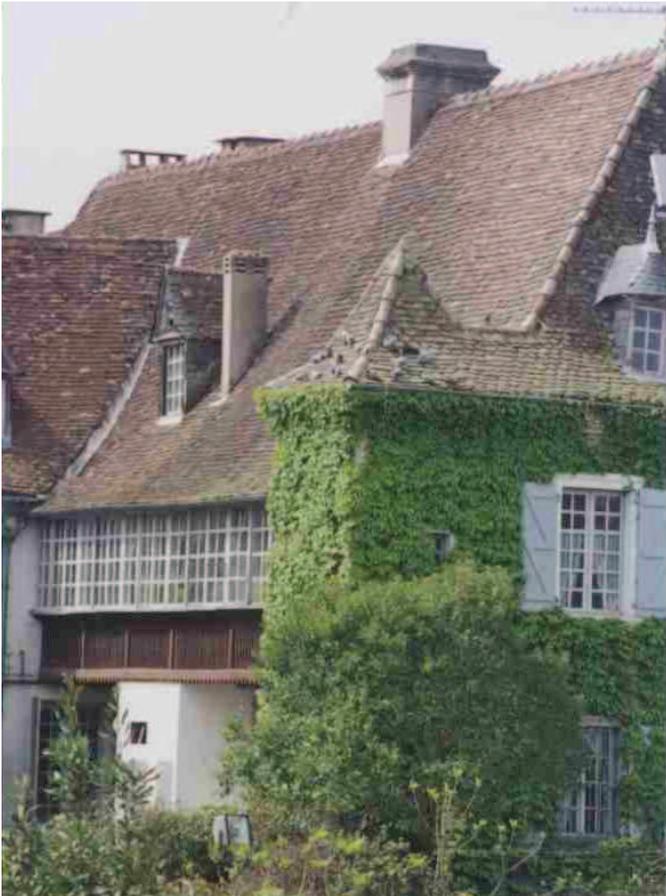
La devanture en bois, vitrée

Devantures du XIX et début XX^e siècles suivant la typologie ci-dessous.

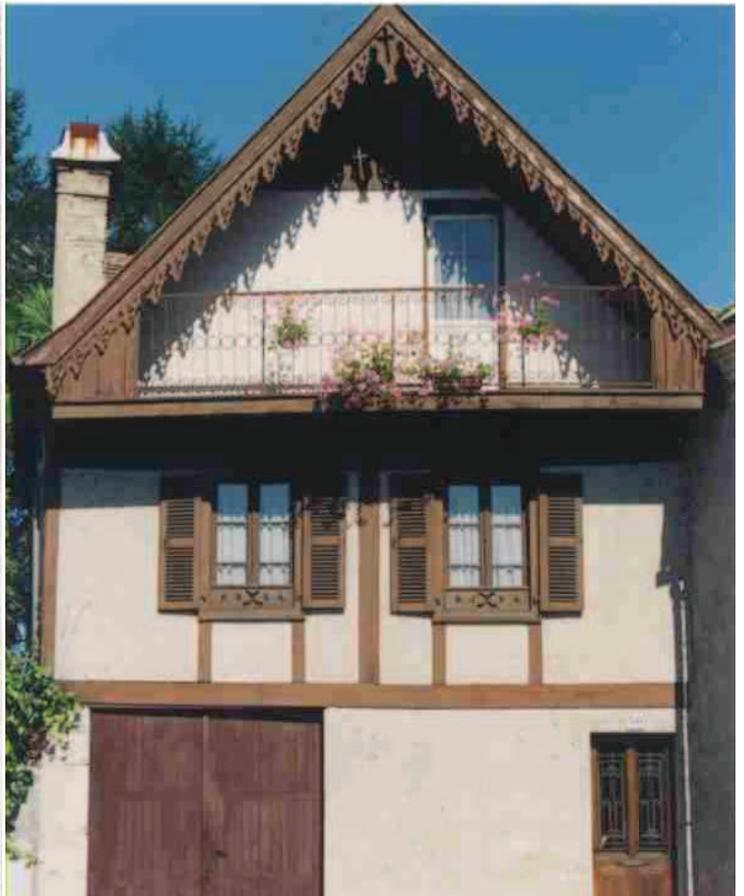
Un très grand nombre de variantes ont existé à Orthez.

Les stores en toile prolongent la devanture et complètent le dispositif. Les stores sont mobiles.

Dans certains cas le décor et les enseignes peintes occupent les trumeaux du premier étage.



Galerie sur jardin,.



Mirande sur rue avec ses lambrequins de bois découpés aménagée sur une maison ancienne à pans de bois.



Galerie sur cour



Mirande sur rue et lambrequin de bois découpés aménagée sur un toit

194



D.2.8 Capter le soleil : mirandes, galeries et balcons

On distingue clairement deux types :

Galeries et mirandes en façade sur rue

- Ouvrages exceptionnels et qui doivent rester exceptionnels.
- Aménagées par modification de la toiture, sans saillie sur la façade.
- Réalisées au XIX^e siècle, elles comprennent des ouvrages finement travaillés : ferronneries, bois découpés.

Galeries sur cour ou jardin

- Ouvrages fréquents
- Structures en bois peint, les dimensions des structures en font des ouvrages légers.
- Ouvertes ou fermées par des vitrages.
- En saillie sur façade ou incluses dans le volume.



..... Doublis et égout
tuile plate

..... Rang de tuile canal

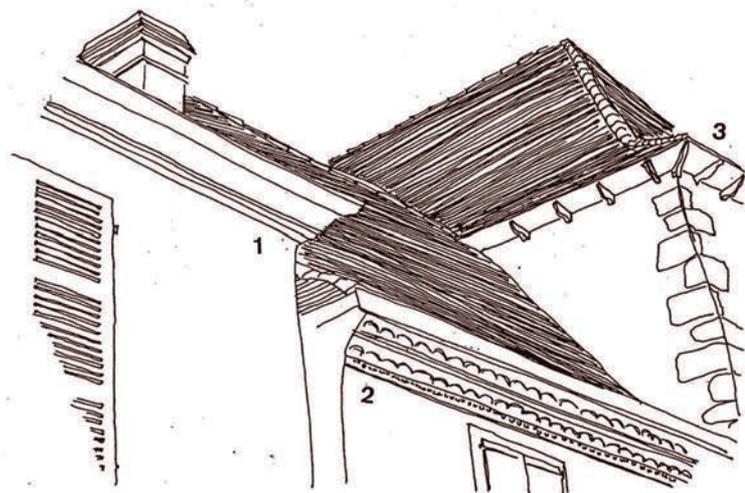
..... Rang de tuile plate

..... Denticules maçonnées

..... Rang de tuile plate

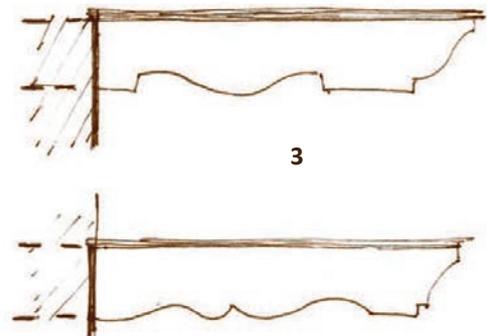
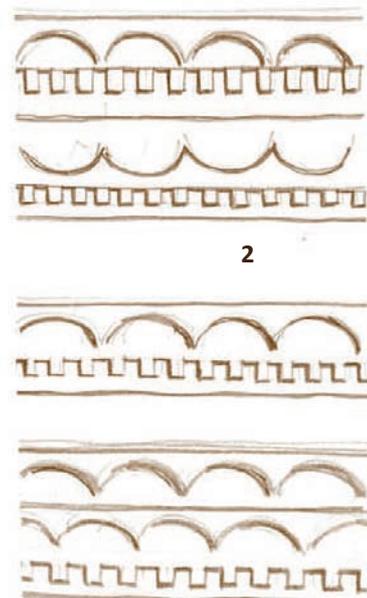
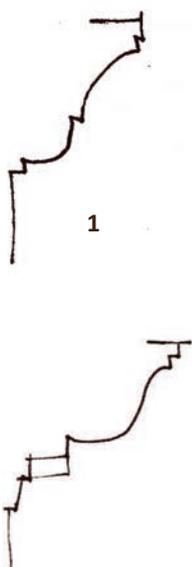
..... Bandeau d'enduit
lisse

..... Doublis et égout
tuile plate



Les trois modes coexistent :

- 1. corniche
- 2. génoise
- 3. Entablement sur console



D.2.9 Articuler le mur et le toit, recueillir l'eau

Le passage des structures porteuses verticales (les murs) aux structures de protection (les toitures) est une articulation importante dans toute architecture pour des raisons pratiques et techniques:

- changement de structure et de matériau
- débord de couverture pour éloigner l'eau des murs.

Le mode le plus simple est la saillie des chevrons de couverture. Il correspond aux façades secondaires, aux façades arrières et aux constructions modestes.

Pour les façades principales des maisons de ville on retrouve fréquemment trois façons de traiter l'articulation:

Les consoles en bois recouvertes d'un entablement en planche sur lesquelles s'assemblent les coyaux. L'extrémité des consoles est moulurée et le bois est peint en accord avec la façade.

Les génoises de tuile canal à un ou plusieurs rangs combinés avec des files de denticules. Elles sont soulignées d'un bandeau d'enduit lissé et l'ensemble est chaulé de blanc.

Les corniches, maçonnées et tirées au calibre, ou en pierre de taille.

C'est l'observation des maisons, non seulement leur ancienneté mais aussi leur importance qui permet d'associer tel ou tel mode.



Le paysage des toitures, son rythme, sa silhouette, sa texture et sa couleur forment une composante essentielle du patrimoine architectural orthézien. Outre la régulation due à l'urbanisme ancien, les règles traditionnelles de couverture (matériau, forme des toitures...) lui ont donné son aspect.



Couverture, lucarnes, prises de jour, de référence.

Tuile plate petit moule dite « picon » sur la couverture du bâti principal en forte pente et tuile canal en couverture de l'annexe à pente plus faible.



198 *Ardoise et oculi métal*



Couverture en ardoise, arêtier du brisis en et épi de faitage en métal.



Bâtis de l'époque industrielle et couverture de tuiles mécaniques.

D.2.10 Couvrir les maisons

Choisir les matériaux et définir la forme du toit

La tuile plate dite picon

Matériau dominant, dont l'emploi est majoritaire. Son maintien garantit la cohérence du paysage urbain. Les toits sont pentus, égaux ou supérieurs à 100%.

La tuile est carrée ou écaille, souvent en mélange. Elle est épaisse, un peu irrégulière de couleur rouge brun sombre.

La tuile canal

Matériau secondaire, employé pour quelques rares maisons, mais surtout pour les annexes et extensions. Autrefois fabriquée artisanalement, elle est un peu bombée, irrégulière, épaisse et de couleur rouge brun sombre. On l'utilise pour bâtir les arêtières et les faitages.

L'ardoise

Ardoise des Pyrénées de couleur gris ocre(surtout pas noire). Elle est épaisse et posée au clou. C'est le matériau des ouvrages exceptionnels : toits courbes, jouées de lucarnes, brisis de combles mansardés et surtout des bâtiments publics. Dans l'équilibre général du paysage des toitures, son emploi devrait rester exceptionnel.

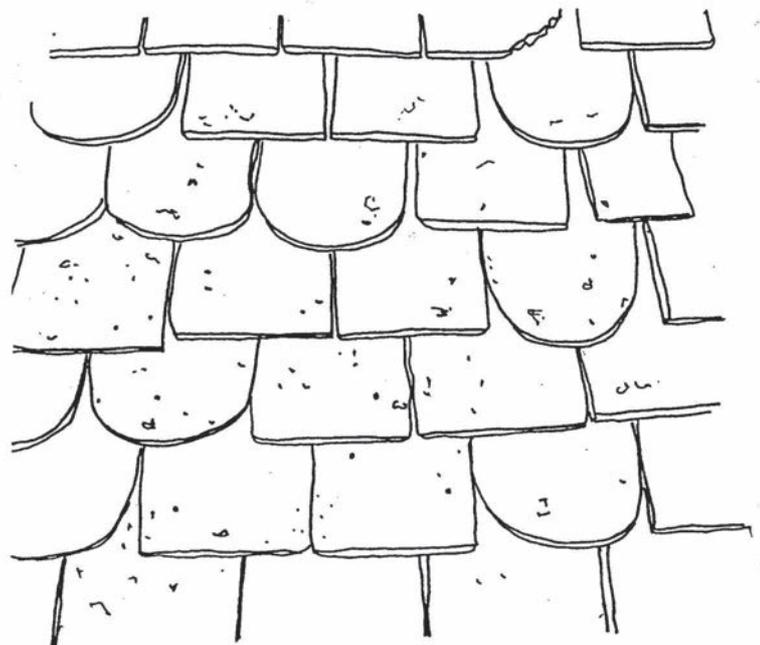
Le métal

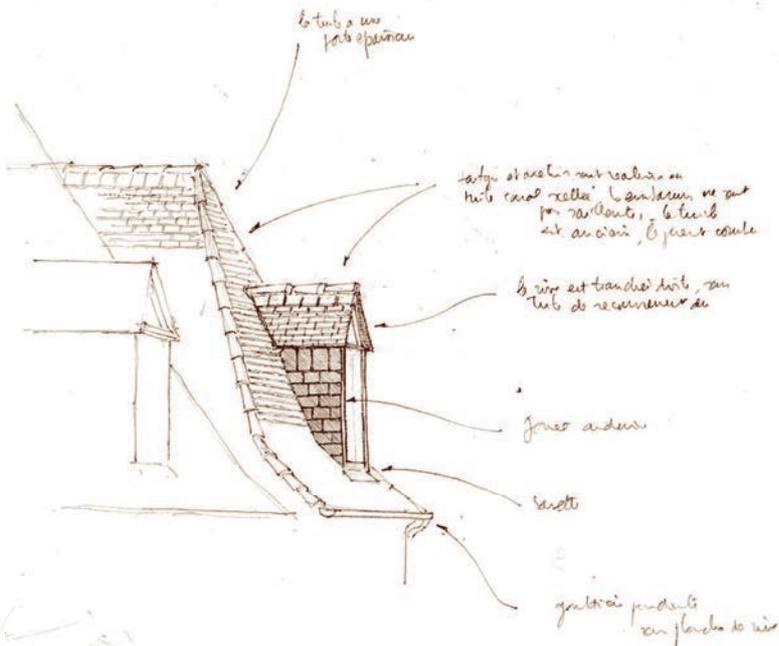
Les couvertures en métal sont absolument exceptionnelles : quelques lucarnes courbes, mais surtout des accessoires de couverture (noues) et des éléments décoratifs : épis de faitage, girouettes.

Types de pentes, couvertures,

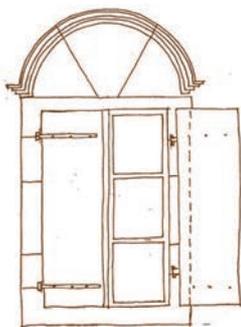
lucarnes

*TyF
dite*





Type de lucarne charpentée (jacobine ou en bâtière)



Type de lucarne maçonnée (jacobine à fronton incurvé)



De gauche à droite : oculi, lucarne jacobine, lucarne à fronton brisé et lucarne à croupe dite capucine.



1. Lucarne à fronton incurvé; 2. Lucarne passante; 3. Lucarne jacobine; 4 lucarne à fronton triangulaire et adoucissements en forme de consoles



Ouvrages de toits : lucarnes charpentées et maçonnées, cheminées enduites avec leur mitre., cheminée de briques et décor de l'époque industrielle .

D.2.11 Construire et proportionner les ouvrages de toitures : lucarnes, cheminées, prises de jour, gouttières pendantes

L'inclinaison des toitures ainsi que le vallonement font que les toitures sont très présentes dans le paysage urbain.

La qualité de leurs ouvrages bâtis participe de ce paysage : arêtières et faitages maçonnés en tuiles canal, sans embarrure excessive.

Les cheminées

Bâties le long des murs gouttereaux, elles présentent des volumes importants et très élevés. La maçonnerie de briquette est enduite. Le couronnement, bâti sur 2 ou 3 rangs de tuiles en briquettes est surmonté d'un chapeau de tôle cintré. A la fin du XIX^{ème} siècle apparaîtront les cheminées en brique industrielle, restant apparente.

Les lucarnes

A l'aplomb du mur de façade, elles constituent le jour principal des combles. Elles sont de dimensions diverses mais toujours dans une proportion étroite et haute, avec de fins montants en bois. Il en existe de nombreux modèles, mais le simple fronton est le plus courant.

Les lucarnes sont closes d'un volet ouvrant vers l'extérieur, avec ou sans menuiserie vitrée. Les lucarnes bâties en maçonnerie ou en pierres sont plus exceptionnelles et correspondent le plus souvent à une architecture du même ordre. La conception des lucarnes ne peut donc être dissociée de l'ensemble.

Les gouttières pendantes

Souvent plus récentes que les toitures, elles sont constituées d'un chéneau demi-rond, suspendu par crochets, sans planche de rive. Les coyaux et la corniche restent ainsi parfaitement lisibles.

La vue ancienne de la rue Moncade illustre la nature de ces ouvrages et leur présence dans le paysage de la rue.



Vue ancienne de l'entrée du bourg Moncade : cheminées, mitres, lucarnes et descentes d'eaux pluviales



La cour, le portail au devant de l'hôtel particulier et sur la rue



Le jardin, les plantations les murs et grilles de clôtures à l'arrière de la maison

D.2.12 Former les cours et les jardins

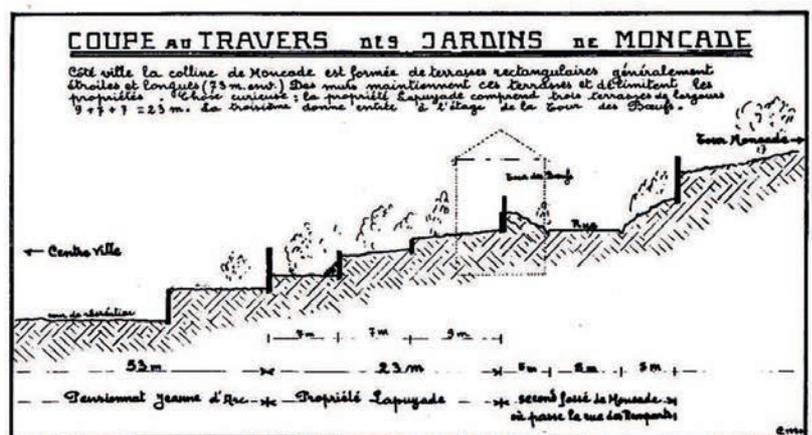
Les cours

Espace libre et architecturé ; les éléments importants sont :

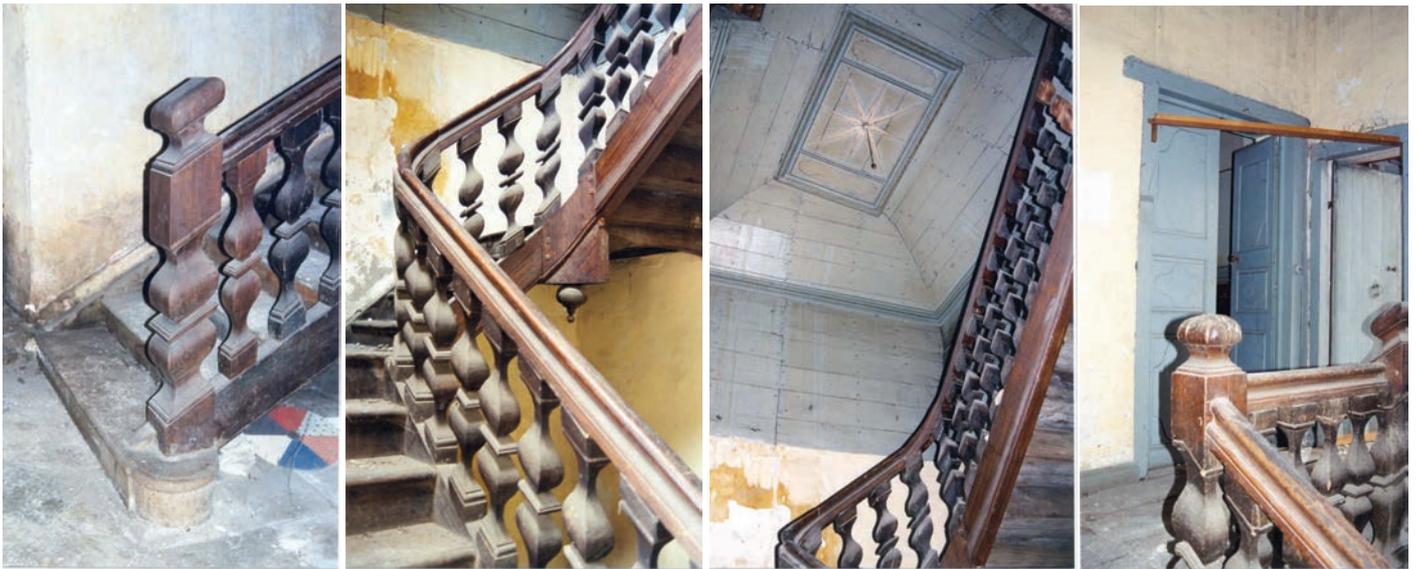
- les sols, les pavages et les seuils ;
- l'architecture non seulement des façades mais des murs sur la rue, en limite mitoyenne ou entre cour et jardin. Dans la construction traditionnelle, le mur est bâti en moellons de pierre avec un enduit couvrant ou à pierre rase. Cette technique lui confère l'épaisseur indispensable.
- Le portail : dans le tissu urbain de l'intra muros les cours correspondent aux édifices les plus riches. Le traitement architectural de l'encadrement et du portail lui-même est remarquable de qualité.
- Sur la rue, le mur de la cour, avec le portail, assurent la continuité urbaine. Les ôter provoque une « dent creuse ».

Les jardins

Les jardins inclus dans le tissu urbain sont le complément indispensable des maisons de ville. L'espace ouvert et végétal qu'ils constituent permet d'équilibrer la densité du tissu bâti ancien. Il est important de ne pas les « emplir » de construction nouvelle, ni de les minéraliser ni les goudronner.



Vue en coupe des parcelles de jardin de Moncade. Sources Cazaubon, le vieil



Escalier , rampe sur rampe XVIII e siècle, cage en lambris peints , portes et menuiseries d'origine.



Détails de menuiseries de porte, fenêtre à croisée de bois et partition à petits carreaux. Galerie sur cour intérieure



Détail de la croisée d'une fenêtre.



Dallage d'origine

D.2.13 A l'intérieur d'une maison : exemple d'une maison rue Général Foy

Maison datée de 1736 au fronton de la porte. Par sa façade, la maison appartient au type avec faitage parallèle à la rue. Elle a conservé extérieurement sa composition générale avec ses boutiques, ses encadrements et ses menuiseries, y compris la plus grande partie du vitrage.

A l'intérieur on peut observer que les structures de refends et de planchers sont en place sous les divers réaménagements de cloison.

L'escalier à balustre et une grande en partie de la menuiserie intérieure sont encore existants.

On peut relever un plafond lambrissé et peint au dessus de la cage de l'escalier.

Une partie du dallage de sol du rez de chaussée est encore présent.

Sur la cour, la galerie en bois peint permettant la distribution en profondeur est encore en place.

L'examen de cette maison montre que la restauration et la mise en valeur du patrimoine des maisons d'Orthez risque de n'être qu'un façadisme, si l'on ne prend pas en compte l'intérieur des maisons en même temps que les façades.

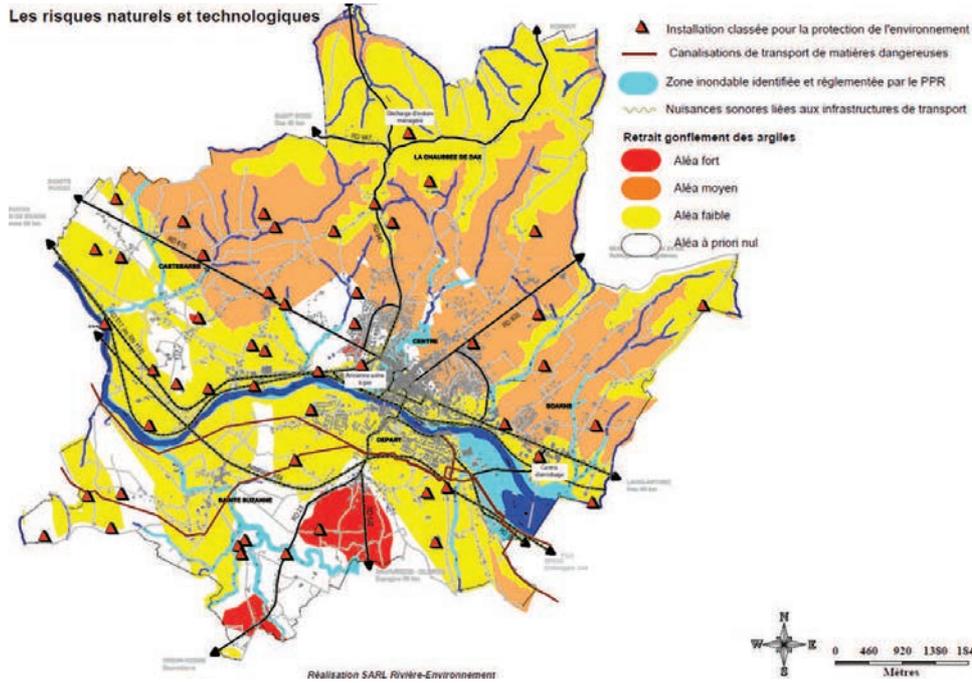
Chapitre E

Espaces bâtis, Pathologies et altérations observées

Les bâtis d'Orthez sont anciens et nombre d'entre eux présentent des altérations et des pathologies aux causes multiples. Il importe de déterminer l'origine des désordres qui touchent ces bâtis afin de pouvoir inter-

venir de manière appropriée. Les interventions curatives ou préventives sur les maisons anciennes doivent prendre en compte la nature et les spécificités techniques de ces bâtis.

Les risques naturels et technologiques



Carte des aléas aux retraits et gonflements des terrains argileux. Le Bourg Moncade et plus généralement les bâtis ruraux situés au nord de la commune sont sujets à un aléa moyen. Cartographie PLU



Défaut d'entretien de la gouttière et mise en péril de la structure de la galerie.



« Décroustage » des enduits de protection de la façade maçonnée en moellons.



Défaut d'entretien de l'enduit et dégradation de la maçonnerie.

208



Enduit imperméable au ciment et traces d'humidité sur la façade.

E.1 Etat des pathologies observées du bâti

Le bâti traditionnel d'Orthez possède en l'état de grandes qualités qui lui permettent de traverser le temps sans se dégrader. Cette qualité du bâti est liée aux matériaux utilisés (le calcaire, la brique, les galets et la chaux) et au respect d'un certain nombre de règles de l'art dans leur mise en œuvre.

Des pathologies apparaissent cependant sur ce bâti. Elles sont liées à plusieurs facteurs :

Impact des remontées capillaires

Les bas des murs les plus anciens présentent des usures importantes dues aux remontées d'humidité par les fondations. Ces dégradations sont caractéristiques des murs qui ont perdu leur enduit extérieur d'origine et ont été peu ou mal entretenus et rénovés. A ce phénomène s'ajoutent les effets destructeurs de sels minéraux drainés par l'eau des remontées capillaires qui provoquent des points de marnage et contribuent à la désagrégation des matériaux.

L'étanchéisation des trottoirs (enrobés, bitume, ciment..) empêche l'humidité des sols bordant les bâtiments de s'évacuer naturellement. Cette humidité s'évacue alors par les murs des bâtis en amplifiant les désordres.

Défaut d'entretien des murs. Cette dégradation des maçonneries par les remontées capillaires est accentuée par la disparition des enduits de chaux sur les maçonneries qui permettent d'une part de protéger le mur des agressions extérieures et d'autre part une meilleure évacuation de l'humidité par traction capillaire grâce à la nature de la chaux et la grande surface de contact avec le mur (Cf. Chapitre F.3)

Phénomène de retrait et gonflement des argiles

Le substrat des sols calcaires des centres anciens d'Orthez et de Sainte Suzanne est peu sujet aux phénomènes de retrait et gonflements des terrains argileux pouvant provoquer désordres et fissurations dans le bâti (aléas inexistant à faibles). Le Bourg-Moncade est cependant sujet à un aléa moyen.

Pathologies résultant d'interventions inadaptées au bâti ancien.

Un certain nombre de désordres récents du bâti résultent d'interventions agressives sur les maçonnerie (décroustage des enduits, sablage des briques) ou encore de la mise en œuvre de matériaux inadéquats et de procédés de restauration inadaptés au bâti ancien qui ont pour effet d'altérer ses qualités et de le dégrader.

- Le «décroustage» des enduits de protection.

La mise à nu des murs rend la maçonnerie perméable à l'humidité extérieure et limite la capacité du mur à évacuer la condensation de l'intérieur du bâti vers l'extérieur. Cette opération nuit au bon fonctionnement hygrométrique du mur engendrant un inconfort pour ses habitants et mettant en péril l'intégrité de la maçonnerie.

- Les enduits et les peintures inadaptées à la maçonnerie traditionnelle

La maçonnerie traditionnelle hourdée à la chaux possède de grandes qualités de gestion de l'humidité. Les fondations du bâti ancien ne reposent pas sur une semelle étanche et sont sujets aux remontées capillaires. L'enduit de chaux qui recouvre la maçonnerie est perspirant et perméable. Il permet au mur d'évacuer l'humidité provoquée par les remontées capillaires. Lorsque cet enduit est remplacé par un enduit étanche au ciment ou que le badigeon minéral de chaux est remplacé par une peinture organique imperméable, l'humidité ne s'évacue plus et gorge le mur, engendrant un inconfort du bâti et mettant en péril la structure des maçonneries. Cette pathologie est révélée sur les façades par les auréoles d'humidité et le cloquage des peintures organiques.

L'AVAP préconise des règles de restauration qui sont en cohérence avec la nature et le fonctionnement des maçonneries traditionnelles.



« Décroustage » des enduits de protection de la façade maçonnée en moellons.



Non respect des encadrements, formes et matériaux des menuiseries

Un certain nombre d'altérations récentes affectent le bâti ancien de d'Orthez:

les percements inappropriés (rez-de-chaussée, boutiques, garages..), qui dénaturent le caractère des façades ;

Le non respect des architectures (modénatures, forme des fenêtres, volets roulants...), matériaux ou équipements inappropriés (PVC, aluminium, climatisation, paraboles...) ; en rupture avec les éléments de l'art de bâtir dénaturent la qualité esthétique du bâti et des paysages urbains.

Ces interventions qui touchent à la composition et à l'art de bâtir sont dommageable à la santé, à la valeur esthétique du bâti ainsi qu'à sa valeur d'ensemble dans les paysages urbains.



Entrées de ville route de Pau et route de Bayonne, zones commerciales et artisanales.



Entrées de ville route Vielle de Castetarbe, perception du paysage de Moncade et du revers du vallon du Grècq. Mitage du vallon du Grècq.



Habitat diffus à l'ouest.



Orthez et son extension aujourd'hui.

E.3 L'étalement et les discontinuité urbaines, le mitage des coteaux et du vallon du Grecq

Les tendances des cinquante dernières années ont produit à Orthez les mêmes effets que partout ailleurs, à savoir un mitage et un étalement urbain.

La première tendance consiste dans l'étalement urbain. Des zones commerciales se sont implantées sur les entrées est et ouest de la ville, tandis que depuis les années des quartiers nouveaux étendent progressivement le périmètre du bourg (Sainte Agathe, Départ, Sources...)

Une seconde tendance consiste en un habitat disséminé sur des zones paysagères sensibles de la ville (crêtes sud, crêtes de la route de Dax, vallon du Grecq....) et en pollue les perceptions.



Non respect de l'alignement urbain, des formes et gabarits. , formes et matériaux des menuiseries .



Non respect des formes, gabarits., matériaux.



Non respect formes et gabarits.

Qualité du mobilier urbain.

E.4 Altération de la forme et des paysages urbains

Les paysages urbains sont altéré par :

- Les démolitions en cœur d'îlots qui créent des dents creuses
- Les reconstructions hors gabarit
- Les reconstructions ne respectant pas les alignements et qui rompent les continuité urbaines.
- Les aménagements des espaces publics qui ne respectent pas l'esprit des lieux : tracé routier, matériaux et mobilier inadaptés.

Chapitre F

Analyse de la nature et des qualités du bâti au regard des performances énergétiques et du développement durable.

Stratégies d'amélioration et de correction thermique

On a identifié à Orthez plusieurs typologies de bâtis établies sur des époques de construction, des modes, et des matériaux différents.

Le parc de logement d'Orthez est majoritairement constitué par des maisons construites avant le premier choc pétrolier. Ce bâti en l'état présente de grandes qualités thermiques et écologiques (inertie et perméance des maçonneries; matériaux naturels et renouvelables) mais ne répond pas aux exigences des régle-

mentations thermiques en vigueur. La rénovation thermique de ces bâtis doit prendre en compte leur spécificité constructive afin de ne pas perdre le bénéfice de leurs qualités première ou pire d'en altérer gravement le fonctionnement et la pérennité.

Les techniques de rénovation et d'amélioration thermique appliquées à ces bâtiment devront également prendre en compte et respecter les qualités architecturales et esthétiques qui font la valeur de ces bâtis et des paysages urbains d'Orthez.



Maisons mitoyennes du centre et des faubourgs anciens. Différentes typologies sont observables : façades étroites et larges, nombres de niveaux avec ou sans combles aménagés, maisons organisées autour d'une cour; appareil de pierre tout venant.



Maisons anciennes non mitoyennes des faubourgs. (fin XIX e– 1^{er} tiers du XX e). Différentes typologies, maison sur plan massique à gauche et maisons sur plan en L à droite; différents matériaux : blocs de béton plein, appareil de pierre tout venant.



218 Maisons récentes des faubourgs (2^e partie du XX e siècle). Typologies: maisons non mitoyenne ou immeubles collectifs; matériaux : blocs de béton creux ou béton banché.

F.1 Typologie des bâtis, et analyse des postes de déperditions énergétiques

Typologie des bâtis

- **Les maisons du cœur ancien de ville**

Elles sont majoritairement accolées sur leur plus grande longueur et construites sur 1, 2 ou 3 niveaux avec ou sans combles aménagés. Les ouvertures dont le nombre varie selon la largeur de la façade sont équipées de contrevents en bois. Elles possèdent majoritairement des toitures à 4 pentes avec une inclinaison de 80% et sont couvertes en tuiles plates. Les toitures reçoivent de grosses cheminées et des lucarnes.

Ces bâtiments sont relativement compacts et moyennement déperditifs et leur confort dépend beaucoup de l'humidité et de l'isolation des murs ainsi que de la qualité des menuiseries de leur étanchéité, leur taille et leur orientation. La mitoyenneté permet de diviser par 2 ou par 3 les déperditions des murs et minimise celles des ouvertures moins nombreuses.

- **Les maisons non mitoyennes des faubourgs anciens (fin XIX e début XX e siècle)**

Elles sont majoritairement les murs construits en blocs de béton plein de 30 cm d'épaisseur ou en appareil de pierre tout venant de 50 cm d'épaisseur. Ces maisons sont plus lumineuses mais moins compactes et plus déperditives.

- **Les maisons des faubourgs récents : maisons isolées et immeubles collectifs**

Il s'agit de constructions isolées en lotissement dont les murs sont construits en blocs de béton creux, ou d'immeubles en béton banché. Elles présentent des ponts thermiques importants (au niveau des planchers et vide sanitaire notamment) et sont fortement déperditives (constructions neuves peu isolées avant les années 1990). Les maisons établies sur vide sanitaire sont moins humides. Elles sont soumises aux surchauffes estivales sous toiture et sur orientations ouest (murs à faible inertie et faiblesse de l'isolation). Dans tous les cas, la présence d'un vide sanitaire ventilé ou d'une cave entraîne des déperditions comparables à la toiture.

Principaux postes déperditifs et consommation énergétique

Il est nécessaire de distinguer les bâtiments R + combles ou R + 1 qui possèdent peu d'ouvertures et les bâtiments R + 2 qui en possèdent plus. Les déperditions sont assez homogènes sur toutes les parois et points faibles, sauf les ponts thermiques pour les bâtiments non mitoyens.

- **Les bâtiments de type R + comble ou R + 1**

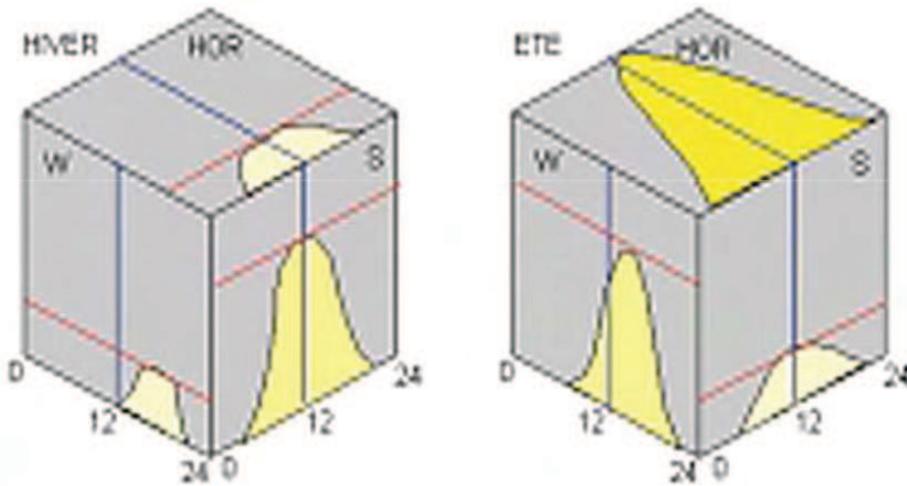
La consommation de base se situe aux alentours de 160 kWh/m²/an avant travaux et 60 après amélioration énergétique. Les déperditions se répartissent comme suit : 15% en toiture, pour les murs (si leur surface est identique) 15% au nord, 5% au sud, 10% à l'ouest et 10% à l'Est. Les ouvertures causent 25% des déperditions et le manque d'étanchéité identifiable des cages d'escalier, 25%.

Les bâtiments analysés de type R + 1 construits après 1945 (murs à faible inertie) ont une consommation de base proche de 280 kWh/m²/a, avant travaux et 110 après amélioration énergétique.

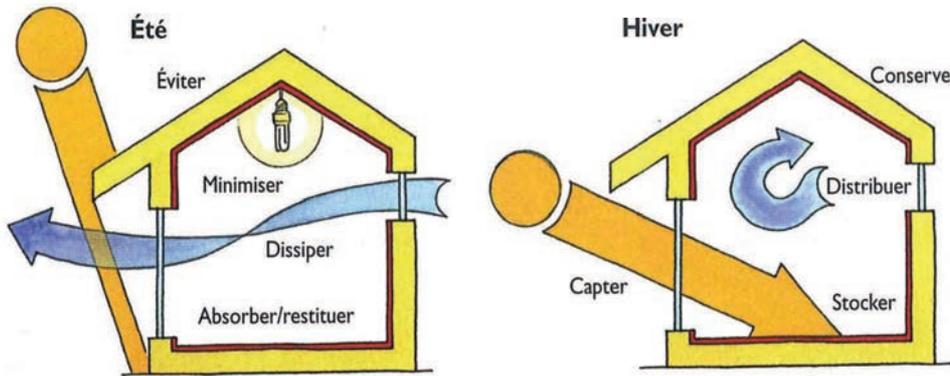
- **Les bâtiments de type R + 2**

La consommation de base se situe aux alentours de 250 kWh/m²/an avant travaux et 70 après amélioration énergétique. Les déperditions se répartissent comme suit : 10% en toiture, pour les murs (si leur surface est identique) 20% au nord, 10% au sud, 15% à l'ouest et 15% à l'Est. Les ouvertures causent 15% des déperditions et les défauts d'étanchéité du bâtiment, 10%.

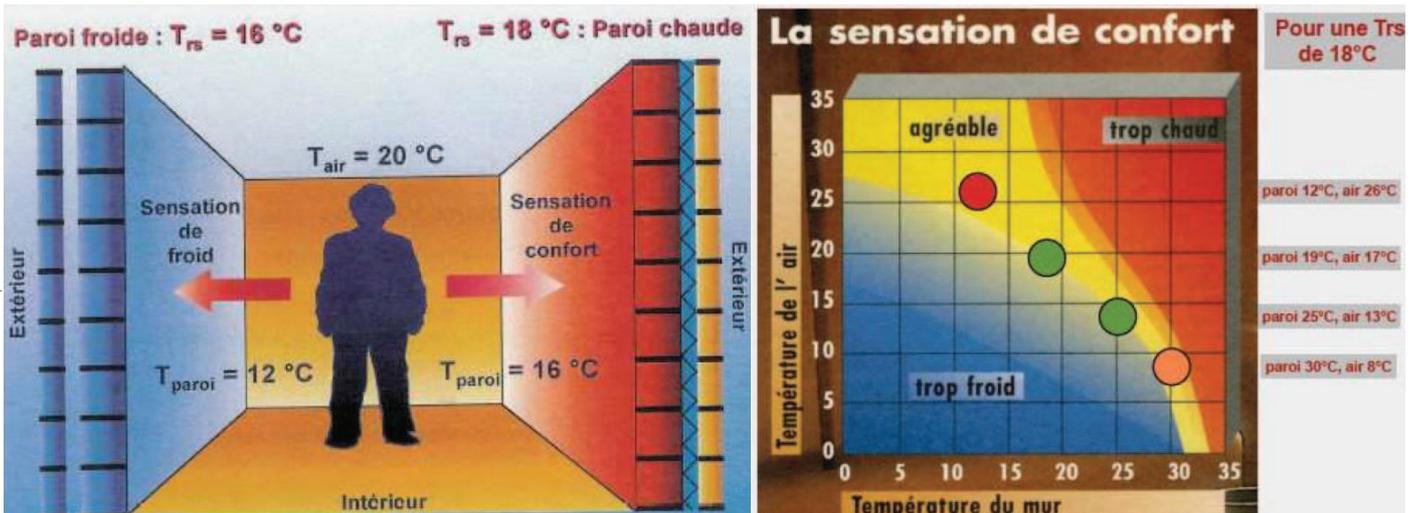
Sources : éléments de l'Etude sur le développement durable, Cabinet Fébus Eco Habitat. Orthez 2013



Apports solaires selon orientation du bâti et l'inclinaison des toitures. Les façades sud bénéficient d'une forte insolation hivernale durant l'après midi. En période estivale la toiture et la façade ouest sont exposées aux surchauffes estivales. Il convient donc de renforcer l'isolation de la toiture et des façades est, nord et ouest pour éviter les déperditions hivernales et tout en conservant l'avantage des apports solaires au sud, mais aussi pour éviter les surchauffes estivales. Illustration Fébus Eco Habitat



Stratégies d'hiver et d'été. L'inertie permet de stocker et de distribuer les calories en hiver. En été son rôle est d'absorber les calories excédentaires pour les restituer et les dissiper plus tard, mais également d'éviter les surchauffes en déphasant et en amortissant les flux de chaleur extérieurs. Illustration : L'isolation écologique, Oliva et Courgey, 2010.



Effets de paroi froide, sensation de confort et matériaux non effusifs. A température égale dans une pièce, la température ressentie et la sensation de confort est fonction des matériaux des parois. L'utilisation de matériaux peu effusifs, (tissus, bois, chaux chanvre, chaux paille...) permet d'atténuer la sensation de froid ressentie à proximité des parois. Illustration Fébus Eco Habitat

F.2 Stratégies d'amélioration thermique par l'isolation des murs

Isolation selon l'exposition des murs

- **Les façades sud** si elles sont exposées au soleil de 10h à 14h solaire reçoivent trois fois plus d'énergie en hiver qu'en été et leur isolation n'est pas primordiale. Une correction thermique intérieure ou extérieure sous forme d'un enduit isolant de 5 à 8 cm permettra de réduire l'effet de paroi froide.
- **Les façades Est et Ouest** chaudes en été et froides en hiver nécessitent d'être isolées par l'extérieur ou l'intérieur. Une isolation par l'extérieur si elle est possible conserve mieux la fraîcheur l'été
- **Les façades Nord** sont toujours froides et doivent être isolées de préférence par l'intérieur pour ne pas avoir à chauffer toute la masse du mur.

Isolation par l'intérieur

- **Rez-de-chaussée** : matériaux isolants supportant un certain taux d'humidité, sans utilisation de freine vapeur et en contact avec le mur et pour assurer la continuité capillaire entre les matériaux. Sur les bas des murs, utilisation d'isolants non putrescibles (liège, béton moussé...).
- **Etages** : si les murs sont bien secs et l'enduit perméable à la vapeur on peut utiliser tous les isolants standards avec un frein vapeur adapté à l'isolant et continu.

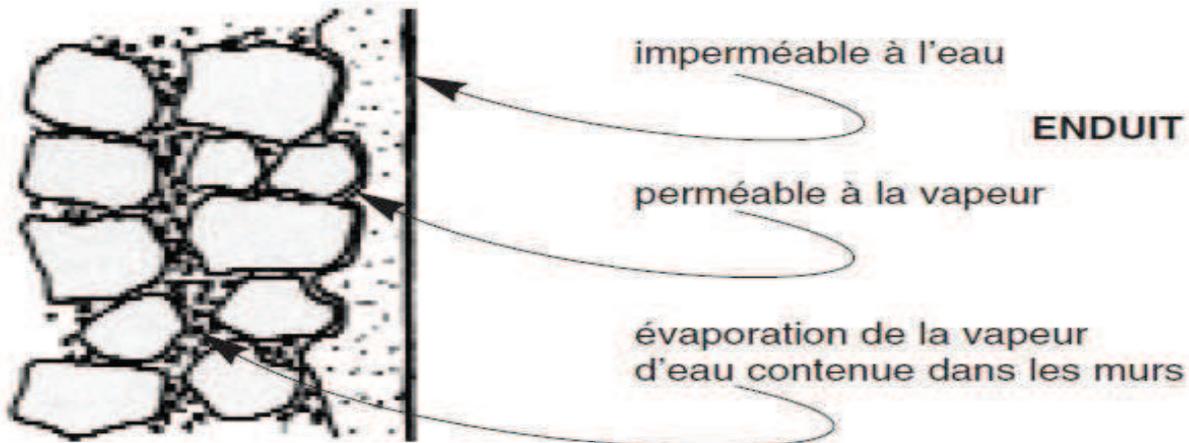
Isolation par l'extérieur

Ce type d'isolation permet difficilement l'intégration des éléments de décor de la façade sur le bâti ancien. Lorsque cela est possible une correction thermique peut être apportée avec la pose d'un enduit isolant.

- **Rez-de-chaussée** : matériaux isolants supportant un certain taux d'humidité (béton moussé, enduits à base de liège, perlite...) appliqués en contact étroit avec le vieux mur pour éviter une lame d'air de condensation et assurer la continuité capillaire pour tirer l'humidité du mur. Utilisation d'isolants non putrescibles sur les bas de mur.

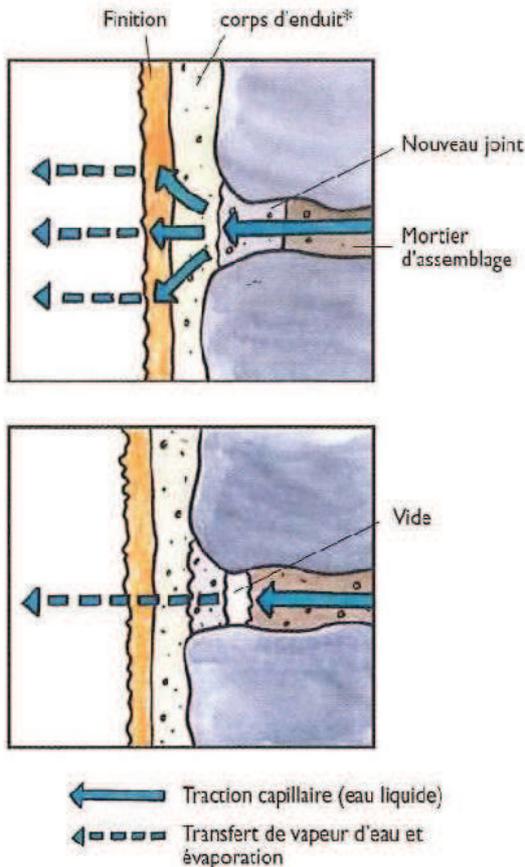
Pour augmenter l'isolation il est recommandé de combiner une intervention à l'extérieur et à l'intérieur lorsque cela est possible.

Sources : éléments de l'Etude sur le développement durable, Cabinet Fébus Eco Habitat. Orthez 2013



Régulation hygrométrique

Enduits à la chaux. Les enduits chaux constituent, comme notre peau, une enveloppe protectrice face au froid, au vent, à la pluie et participent à la beauté des façades. Plastiques et souples, ils épousent les déformations faibles mais constantes du bâti ancien, sans se fissurer. Imperméables à l'eau et perméables à la vapeur, ils permettent au mur de respirer, régulent l'humidité nécessaire à la souplesse des vieilles maçonneries et participent à l'isolation thermique. Naturellement fongicide, la chaux ralentit le développement bactériologique des moisissures et des champignons.



Fonctionnement des enduits sur les murs anciens

Dans les murs anciens, l'évacuation de l'humidité est assurée par le mortier des joints et par l'enduit. Celui-ci doit être capillaire, perméable à la vapeur d'eau et appliqué en parfaite adhérence avec la maçonnerie pour assurer au mieux la traction capillaire (effet de m). L'enduit chaux adapté aux maçonneries anciennes, les protège de l'eau de pluie et des chocs thermiques, assure une meilleure étanchéité à l'air et augmente la surface d'évaporation.

F.3 Les murs, les enduits : stratégies d'amélioration hygrométrique et thermique

Les enduits : protection et respiration de la maçonnerie du bâti ancien en briques et en terre crue

Les murs sont couverts d'un enduit de protection à base de chaux et de sable. L'enduit se compose d'un gobetis plus ou moins hydraulique, d'un corps d'enduit, et d'une couche de finition à la chaux aérienne. Un badigeon de chaux aérienne passé en deux couches vient achever et protéger l'ensemble.

L'enduit joue un rôle important dans une maçonnerie. Il assure son homogénéité, sa cohésion, sa protection et sa finition. Il protège et isole contre les effets du vent, de la pluie et des variations thermiques. Il agit comme une peau sur la maçonnerie : élastique, il s'adapte aux déformations et mouvements, minimes mais constants du bâti ancien ; imperméable à la pluie et perméable à la vapeur d'eau, il permet à la vapeur d'eau et à la condensation provenant de l'intérieur du bâti de s'évacuer naturellement au travers du mur. L'humidité provenant des remontées capillaires du sol s'évacue naturellement des maçonneries grâce aux enduits perspirants à forte capillarité. La régulation de l'humidité dans le bâti participe à la notion de confort dans le logement et permet de réduire le besoin de chauffage participant ainsi à une économie d'énergie. Enfin, les propriétés bactéricides et fongicides de la chaux ont un effet assainissant sur les murs et l'atmosphère de la maison.

Les enduits extérieurs devront respecter les saillies et les modénatures de la façade lorsque celles-ci sont destinées à être laissées à la vue.

Stratégies d'amélioration thermique.

L'enduit extérieur a pour fonction la protection de la maçonnerie et la régulation de son hygrométrie. Sur le bâti ancien, l'isolation thermique extérieure est généralement proscrite dans la mesure où l'épaisseur nécessaire pour une bonne isolation extérieure (10 à 20 cm) amènerait à modifier profondément l'aspect de la façade en occultant les détails de composition. Cependant il est possible d'apporter une correction thermique à ces façades par la mise en œuvre d'enduits correctifs perspirants à base de chaux et de matériaux isolants (chanvre, le liège ou la perlite) d'une faible épaisseur (2 à 3 cm selon la profondeur des modénatures).

Ce type d'intervention constitue une solution par défaut et ne permet pas d'atteindre les objectifs de la basse consommation. Cependant, cette correction qui peut être combinée à une isolation intérieure, permet d'atténuer les déperditions thermiques des façades.

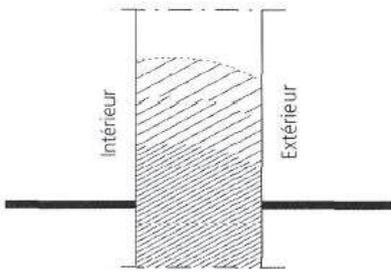
Cette intervention doit être combinée à la prise en compte d'autres postes de déperditions thermiques : combles, menuiseries, ventilation ; afin de tirer aux mieux parti des qualités thermiques du bâti ancien et d'atteindre des objectifs très satisfaisants en termes de performances énergétiques, de salubrité et de confort du bâti.

En France les stratégies d'amélioration thermiques du bâti ancien font l'objet d'une étude approfondie depuis 2008 dans le cadre du projet BATAN commandité par l'ADEME et le Ministère du Développement Durable. Plusieurs organismes et associations liés à ce projet apportent conseils et compétences dans l'élaboration de stratégies d'amélioration des performances thermiques et énergétiques de ce type de bâti.

Les enduits et l'amélioration thermique des murs hourdés au ciment (XX e siècle)

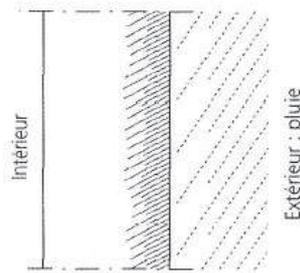
Les murs des maisons des faubourgs récents sont constitués de blocs de béton enduits au ciment. Une correction thermique peut cependant être envisagée par la mise en œuvre d'enduits à base de matériaux isolants ou, en l'absence d'éléments de modénature intéressants par une Isolation Thermique Extérieure. Dans ce type de bâti les matériaux composant la maçonnerie mis en œuvre ne sont pas perspirants et le poste de la ventilation doit donc être particulièrement observé. Cette intervention doit être combinée à la prise en compte d'autres postes de déperditions thermiques.

Origines de l'humidité
 Repérage schématique sur des murs vus en coupe



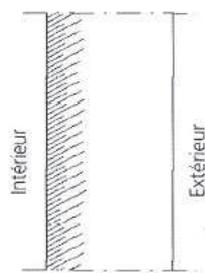
①

1. Humidité ascensionnelle



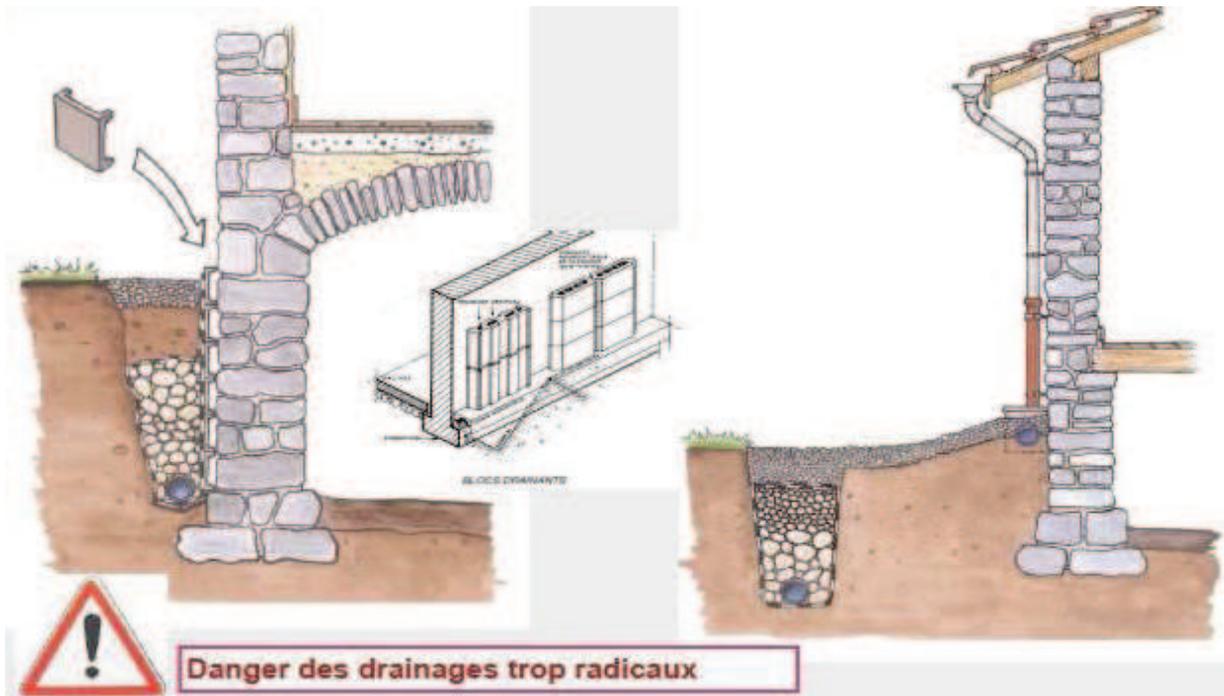
②

2. Infiltrations directes



③

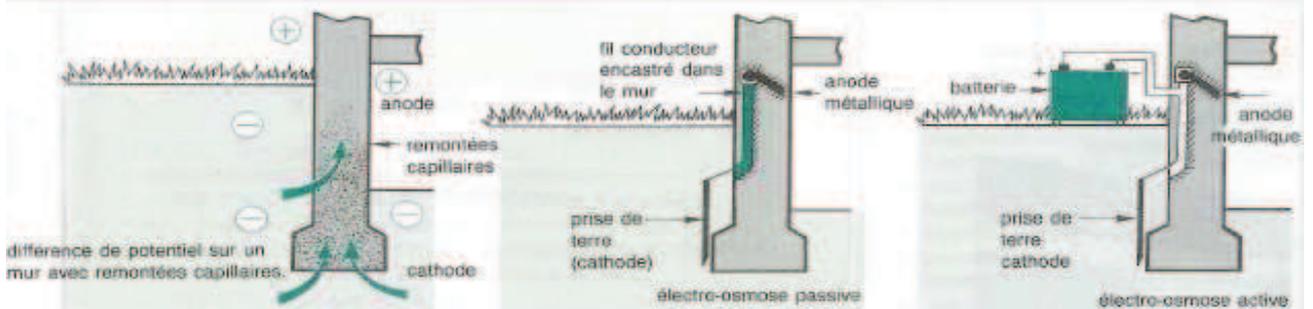
3. Condensation



Danger des drainages trop radicaux

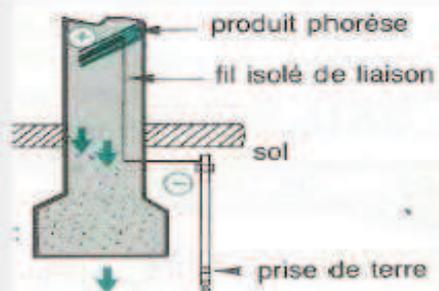
● la gestion de l'humidité

Quelques pratiques curatives



Electro-osmose inverse

Electro-osmose phorèse



F.4 Hygrométrie des murs, amélioration et pratiques curatives

Le traitement de l'humidité dans les maçonneries du bâti ancien

Le bâti ancien a un équilibre hygrothermique particulier du a ses matériaux hygroscopiques.

Les murs anciens doivent garder assez d'humidité pour ne pas se fissurer par dessèchement et ne pas garder l'humidité trop longtemps pour ne pas se déliter par saturation. Ce phénomène d'équilibre est obtenu par les alternances été chaud, hiver froid et fonctionne si les murs peuvent échanger l'humidité facilement à travers les enduits extérieurs et les matériaux intérieurs perméables à la vapeur d'eau. Ce principe est renforcé si l'air intérieur n'est pas trop humide donc bien renouvelé par de l'air extérieur toujours plus sec en hiver. Les changements de phases de l'eau dans le mur (sublimation de l'eau à l'état liquide et liquéfaction de l'eau à l'état gazeux, point de rosée...) lorsque son taux est équilibré produit de l'énergie absorbant des calories en période chaude et en produisant en période froide et contribue à l'équilibre thermique du logement.

Outre la mise en péril des maçonneries, un déséquilibre hygrométrique du mur et un excès d'humidité engendre une sensation d'inconfort thermique dans le bâti et fait baisser la température ressentie. Pour remédier à cet inconfort thermique on augmente la température de chauffage dans le logement. Ceci engendre une augmentation de la production de vapeur d'eau qui ne va pas dans le sens d'un assainissement du logement ainsi surconsommation d'énergie.

La gestion de l'humidité du mur est donc impérative et se pose comme préalable à toute tentative de correction ou amélioration thermique passe par plusieurs procédés :

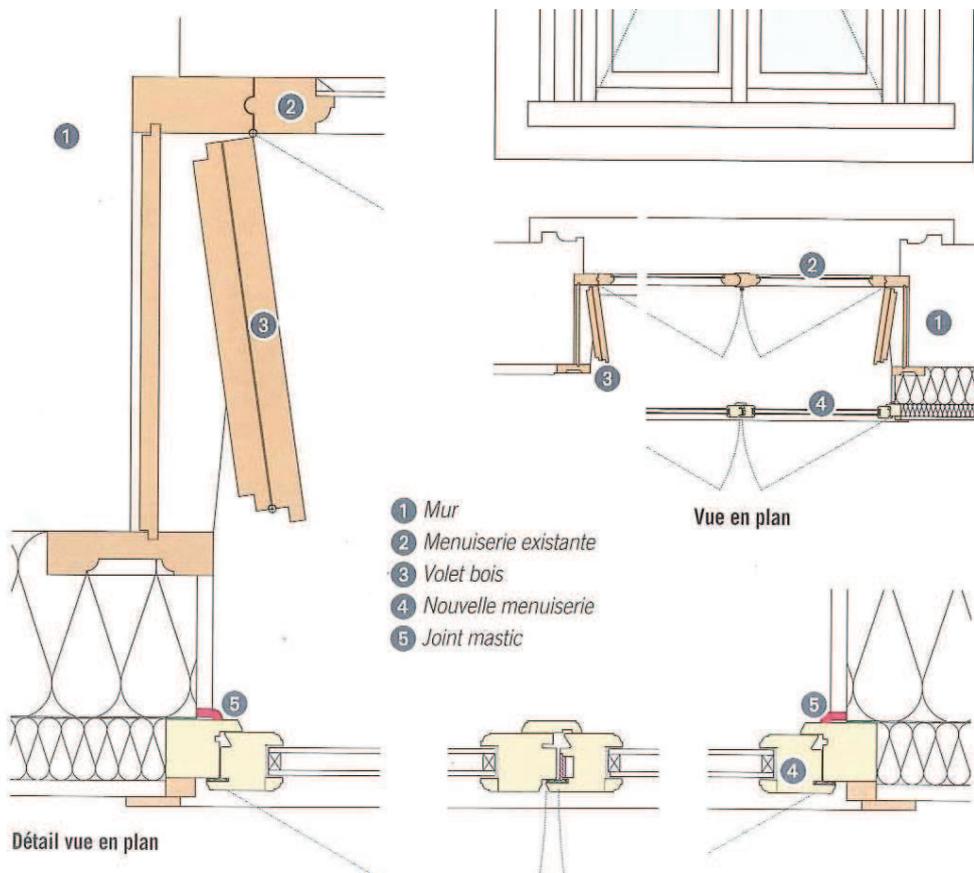
- **Le traitement des abords du mur :** remplacement des revêtements étanches des trottoirs par des revêtements perméables (dalles non jointées sur lit de sable, cailloux...).
- **La pose d'enduits extérieurs** étanches à l'eau liquide et perméables à la vapeur d'eau et en réalisant une bonne continuité entre les matériaux constructifs, les joints et l'enduit.
- **Le drainage capillaire.** Ce procédé curatif est impossible en centre ville. En zone rurale il peut-être réalisé avec les plus grandes précautions : il doit-être éloigné du mur et ne pas passer sous la fondation.
- **Les systèmes curatifs.** Ces procédés sont efficaces si les murs sont bien homogènes : électro-osmose inverse, électro-osmose phorèse et siphons atmosphériques.

Sources : éléments de l'Etude sur le développement durable, Cabinet Fébus Eco Habitat. Orthez 2013



Les contrevents permettent de faire obstacle à l'air froid en hiver et aux excès du rayonnement solaire estival.

Doubles fenêtres en réhabilitation. la seconde fenêtre (neuve) s'ouvre contre le nu intérieur mur alors que l'ancienne s'ouvre dans l'ébrasement. avec une lame d'air. Ces doubles fenêtres peuvent être ouvrantes ou coulissantes et par exemple intégrées dans un dispositif d'isolation intérieure. Un double vitrage de rénovation ou un survitrage intérieur non visible de l'extérieur pourra être installé sur la menuiserie ancienne.



F.5 Les ouvertures, les menuiseries et leur amélioration thermique

Les menuiseries des fenêtres anciennes sont à petit bois avec 2, 3 ou 4 panneaux et souvent d'un seul panneau après rénovation. Les portes peu ou pas vitrées disposent d'une imposte vitrée.

Les fenêtres sont équipées de contrevents permettant de protéger les ouvertures tant de l'air froid hivernal que du rayonnement solaire estival. Les menuiseries (portes, fenêtres et contrevents) sont traditionnellement en bois peint. Les contrevents sont indispensables et doivent être conservés ou rétablis.

La généralisation de l'utilisation du bois dans la construction permet de maintenir et développer la filière bois et de lutter efficacement contre l'effet de serre en captant et fixant durablement les rejets de CO₂ dans l'atmosphère.

Le bois constitue un véritable piège à carbone. On considère en effet qu'un arbre moyen produit en une année l'oxygène nécessaire à la respiration de quatre personnes et fixe le CO₂ émis par une voiture en 18000 km. Le recyclage du bois n'est pas impactant pour l'environnement. Le bois peint avec des peintures naturelles a l'avantage de ne pas émettre de COV, contrairement aux matériaux issus de la pétrochimie (PVC...) Il contribue à la qualité de l'air intérieur de l'habitat préserve la santé de ses habitants.

On aura à cœur de choisir des bois d'essences locales pour les menuiseries plutôt que des bois exotiques dont l'acheminement génère de l'énergie grise.

L'amélioration des performances thermiques

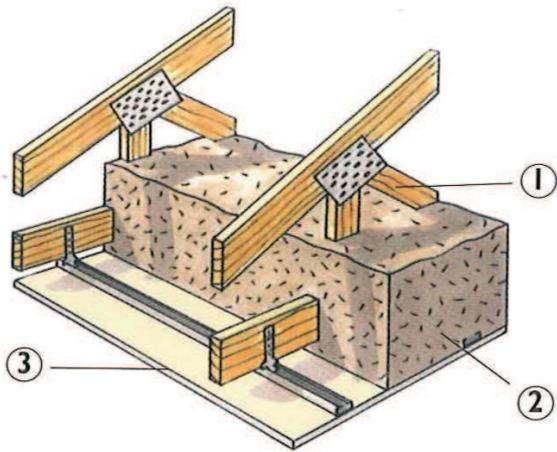
Les menuiseries constituent le deuxième poste de déperdition thermique dans un bâtiment, et le premier si leur étanchéité à l'air est défectueuse.

L'étanchéisation des menuiseries est donc primordiale mais toute modification de l'étanchéité d'une fenêtre doit-être précédée d'une analyse de la ventilation du bâti afin d'assurer sa conservation et de maintenir la qualité de l'air intérieur. Les fenêtres si elles sont étanchéifiées peuvent-être équipées de bouches d'aération réglables (mécaniques ou hygroréglables) afin de pouvoir conserver dans le bâti un mode de ventilation naturelle (cf. chap. D.6)

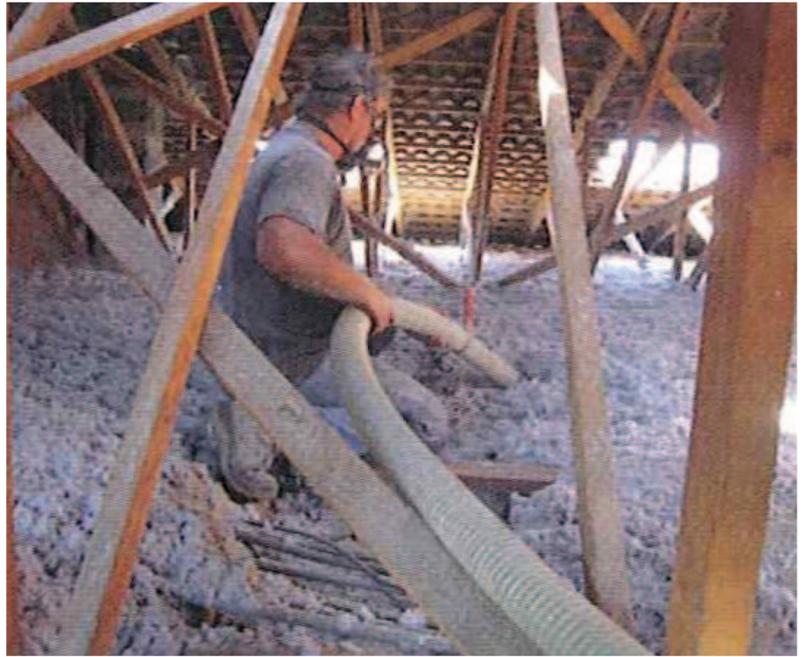
Les menuiseries anciennes seront conservées et restaurées. Lorsqu'une menuiserie ancienne est bien posée et que son étanchéité est assurée, le remplacement du vitrage ou la pose d'un survitrage peut-être suffisante à l'amélioration de ses qualités d'isolation thermique, surtout sur les façades Sud ensoleillées en hiver. Si l'on veut conserver l'esthétique de menuiseries anciennes, la pose d'une double fenêtre dans l'ébrasure à l'intérieur du bâti constitue une alternative avantageuse dont les propriétés s'approchent d'un vitrage triple. Dans ce cas il faut au moins que la menuiserie extérieure soit étanche à l'eau pour assurer la protection des murs et des encadrements.

Les contrevents doivent être conservés, ils permettent d'atténuer le rayonnement solaire estival et protègent les baies des déperditions thermiques en hiver.

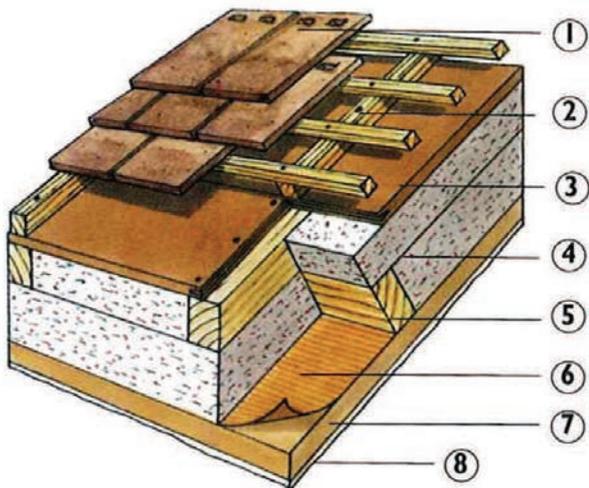
Sources : éléments de l'Etude sur le développement durable, Cabinet Fébus Eco Habitat. Orthez 2013



- 1 Fermette
- 2 Chênevotte déversée (40 cm)
- 3 Plafond existant en plaque de plâtre (13 mm)



Principe de l'isolation des combles non praticables par insufflation d'isolants en vrac. Source : L'isolation thermique écologique, Oliva et Cougey, 2010



- 1 Couverture en tuile, y compris liteaux
- 2 Contre-lattage (4 cm minimum)
- 3 Panneaux pare-pluie* en feutre de bois (1,8 cm)
- 4 Deux épaisseurs croisées de laine de coton recyclé Métisse® (10 cm + 15 cm)
- 5 Chevron* et contre-chevrons*
- 6 Membrane assurant l'étanchéité à l'air et la régulation de vapeur d'eau
- 7 Panneau feutre de bois (6 cm)
- 8 Enduit terre (≈ 1 cm)



Principe de l'isolation des combles praticables. Pose d'isolent entre chevrons sous la couverture. Source : L'isolation thermique écologique, Oliva et Cougey, 2010.

F.6 Les toitures, les combles, leur amélioration thermique

Dans la très grande majorité, les toits présentent une charpente de bois à deux pentes de 20% recouvertes de tuile canal. Les toitures sont le plus souvent dépourvues de cheminées, seuls les murs séparatifs des logements mitoyens en sont pourvus. Ils présentent peu de verrières à l'exception des combles à surcroit du XIX e siècle équipés de lucarnes, et sont donc en l'état peu habitables (combles perdus). L'orientation des faitages est tributaire de l'orientation du parcellaire.

Les combles et leur amélioration thermique :

Les combles représentent 30 % des déperditions totales des maisons et doivent être isolés.

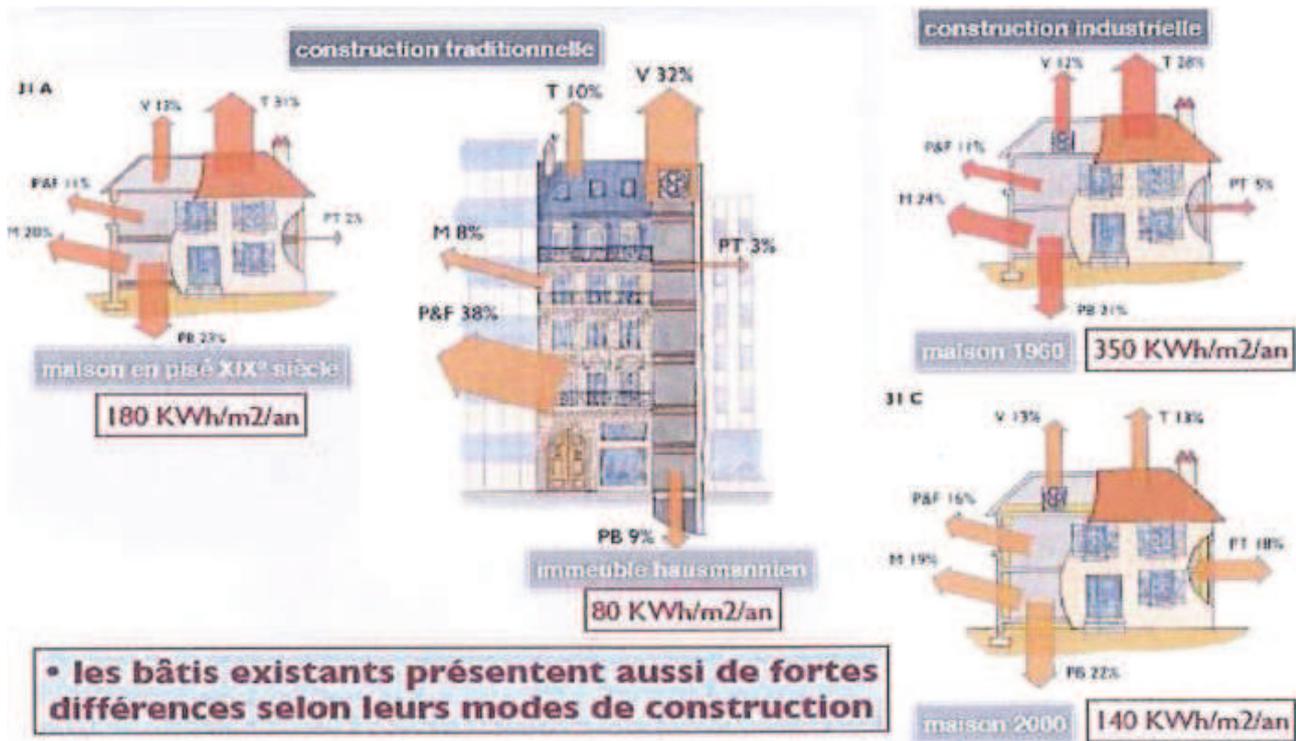
L'isolation des combles sur chevrons (Sarking) ne sera pas possible sur les toits anciens, elle conduirait à un rehaussement du niveau de la couverture incompatible avec l'unité du paysage des toits d'Orthez et supprimerait l'intérêt des corniches, génoises et des détails remarquables des passes de toits.

On procédera à une isolation entre et sous chevrons pour les rampants avec pose d'un frein vapeur. Les combles perdus seront isolés au dessus du plafond avec d'un isolant en vrac, en panneau ou en rouleau à condition qu'il soit posé de manière continue avec un pare-vapeur continu en sous-face qui assure l'étanchéité à l'air.

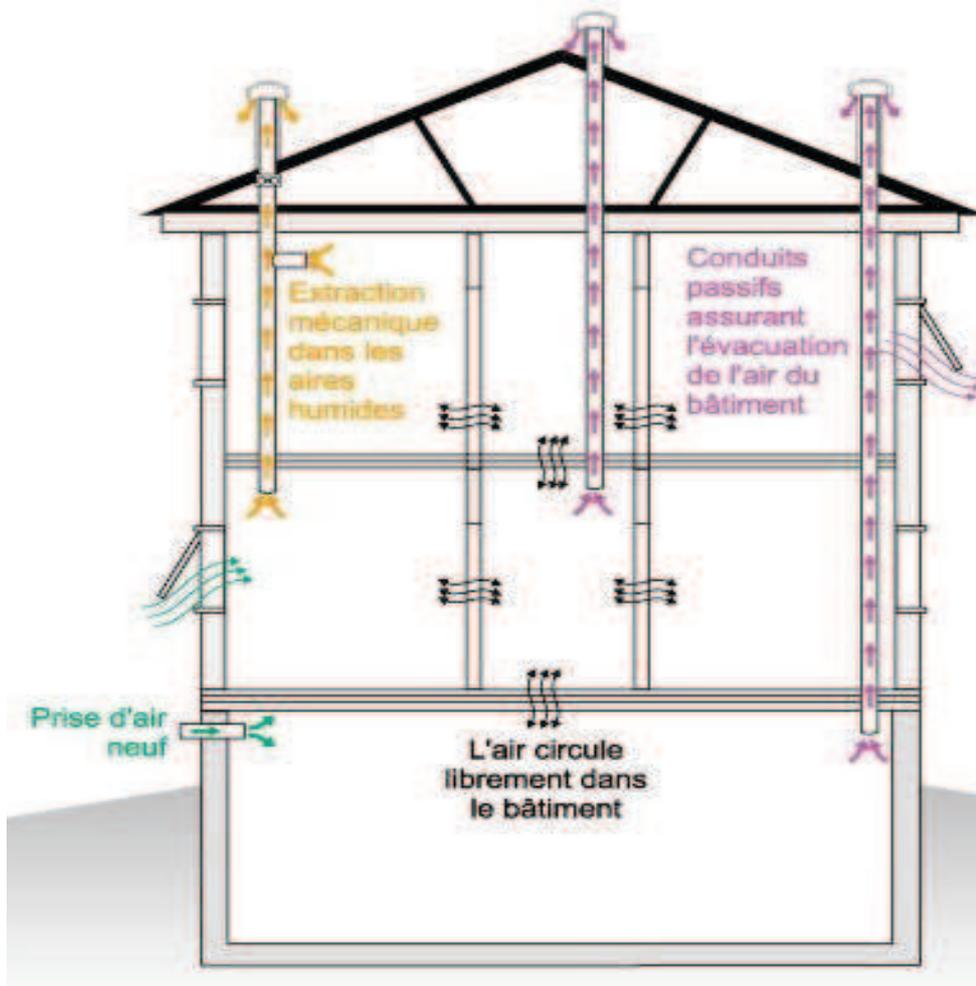
On privilégiera les matériaux naturels à forte densité (laine de bois, ouate de cellulose insufflée à une densité d'au moins à 60 kg/m³) permettant d'apporter un bon confort thermique hivernal et un déphasage important en été.

Les qualités perspirantes de ces matériaux permettent une meilleure gestion de l'humidité et de la ventilation dans l'habitat.

Sources : éléments de l'Etude sur le développement durable, Cabinet Fébus Eco Habitat. Orthez 2013



Les déperditions thermiques dans le bâti selon le type et l'époque de construction.



Principe de la ventilation naturelle et simple flux.

La ventilation dans le bâti ancien

En l'absence de moyens mécaniques, la ventilation des bâtis se fait de façon naturelle par les défauts d'étanchéité des ouvertures. La transversalité des logements sur le parcellaire en lanières permet de créer un flux d'air efficace pour renouveler, rafraîchir ou réchauffer l'air dans le logement.

La ventilation est obligatoire, naturelle ou mécanique dans les locaux habités. Dans un bâtiment relativement étanche à l'air, l'installation d'une ventilation naturelle ou mécanique est indispensable pour éviter les moisissures et éviter les diverses pollutions.

Stratégies d'améliorations thermiques

Les pertes thermiques par renouvellement d'air peuvent atteindre 50% des besoins de chauffage. Elles sont plus ou moins importantes selon le système de ventilation utilisé.

Il existe plusieurs types de ventilation :

Ventilation naturelle par tirage thermique : un conduit placé en partie haute des pièces à ventiler relié à l'extérieur par un point d'extraction haut évacue l'air chaud. Ce système fonctionne bien en hiver mais est insuffisant en été. Les pertes thermiques engendrées par ce système peuvent représenter 30 à 50% des besoins de chauffage dans les habitations correctement isolées.

Ventilation simple flux : un ventilateur qui fonctionne en permanence extrait l'air des pièces humides. L'entrée d'air frais se fait par des grilles d'entrée d'air et les défauts d'étanchéité du bâtiment. Ce système permet un bon renouvellement d'air mais engendre entre 20 et 40% de déperditions thermiques par le renouvellement d'air.

Ventilation simple flux hygroréglable : ce système est identique à la ventilation simple flux mais le ventilateur se déclenche en fonction du taux d'humidité dans l'air. La part des déperditions est ici comprise entre 20 et 30 % des pertes totales.

Ventilation double flux avec récupérateur :

Consiste en deux réseaux de conduits qui font circuler l'air mécaniquement. Le premier extrait l'air vicié des pièces humides (pièces d'eau, cuisine), le second insuffle l'air neuf dans les pièces principales. Les réseaux sont reliés à un échangeur thermique qui préchauffe et filtre l'air neuf qui se réchauffe en puisant les calories de l'air sortant. Ce système présente l'avantage de réduire les déperditions thermiques à 30% des besoins de chauffage mais ses deux ventilateurs consomment plus d'énergie électrique.

Dans tous les cas la ventilation n'est véritablement efficace que si le bâtiment est relativement étanche en dehors des ouvertures prévues pour son fonctionnement.

Sources : éléments de l'Etude sur le développement durable, Cabinet Fébus Eco Habitat. Orthez 2013

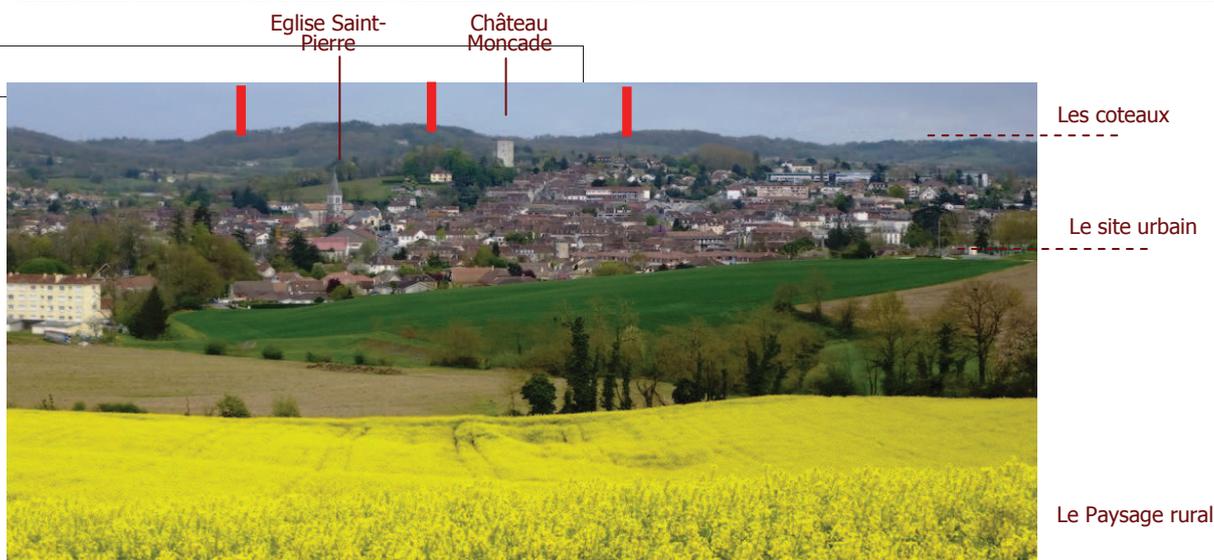
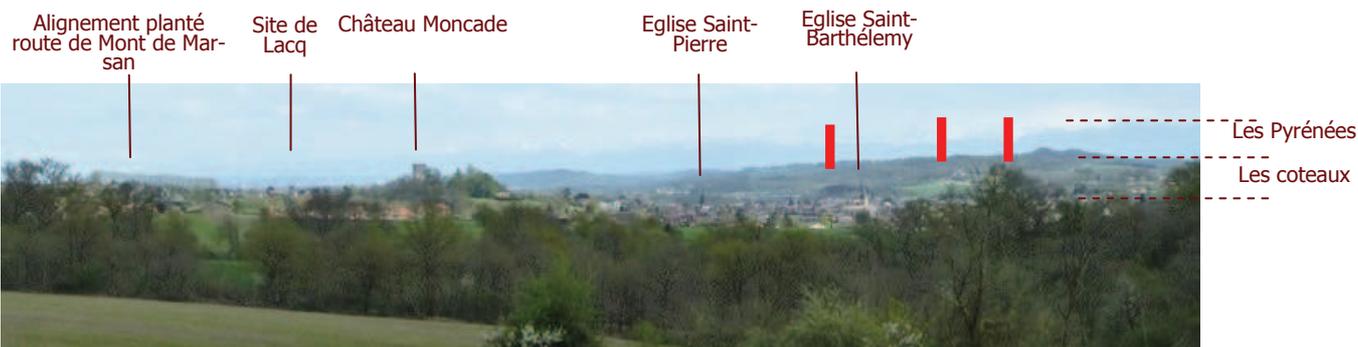
CHAPITRE G

Analyse de la qualité des espaces au regard des capacités techniques et esthétiques d'insertion de dispositifs de production d'énergies renouvelables

Les dispositions du Grenelle 2 de l'Environnement amènent aujourd'hui à orienter la production énergétique en favorisant le développement des énergies renouvelables respectueuses de l'environnement. Les dispositifs existants; solaires, éoliens et géothermiques qu'ils soient conçus à petite ou grande échelle nécessitent si l'on souhaite optimiser leur rendement des conditions particulières d'implantation (orientation, dimensionnement des installations...).

L'AVAP dans son diagnostic a reconnu, identifié et mis en évidence les qualités esthétiques et environnementales des espaces bâtis, naturels et paysagers.

La mise en place de dispositifs de production d'énergies renouvelable si elle est respectueuse de la nature et de l'environnement se doit également de respecter la qualité des paysages bâtis et naturels identifiée par l'AVAP. Cette partie de l'étude s'intéresse aux limites techniques qui peuvent se poser à l'installation de ces dispositifs dans les tissus bâtis et dans le site de d'Orthez en général. Elle met également en évidence la concurrence esthétique qui oppose certains types d'installation avec les paysages bâtis et naturels sensibles identifiés par l'AVAP.

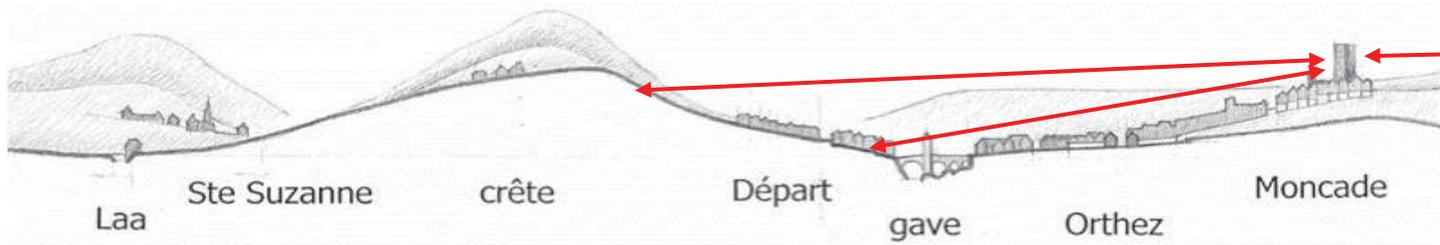


Perception du site d'Orthez dans le grand paysage . : les signaux, les grands éléments naturels. En est figuré l'impact d'une installation de grand éolien (jusqu'à 145 mètres de hauteur) et la concurrence d'échelles avec les paysages remarquables identifiés au plan de l'AVAP.



Commune d'Avignonet-Lauragais (31). Implantation de dispositifs de production d'énergies renouvelables solaires et éoliens et concurrence esthétique avec les paysage naturels et bâtis: concurrence d'échelle et de textures. Source : gabray.31-overblog.com.

234



G.1 Analyse des paysages, capacités techniques et esthétiques d'insertion de dispositifs de production d'énergies renouvelables

La perception d'Orthez dans le Paysage : textures, signaux...

La perception du site d'Orthez est tributaire des grands éléments naturels des collines nord et sud occupés par les espaces boisés et cultivés..

Les signaux dans le grand paysage

De grands signaux naturels et bâtis qui participent au patrimoine historique et paysager scandent ces perceptions :

- **Vues vers le sud :**

- les cheminées du site industriel de Lacq
- Les églises de Saint-Barthélemy et Saint-Pierre, le château Moncade
- Les alignements de la route de Mont de Marsan (au niveau de la Trinité)
- Les alignements de la route de Mont de Marsan (au niveau de la Trinité)
- Les coteaux sud et la chaîne des Pyrénées

- **Vues vers le Nord**

- Les églises de Saint-Barthélemy et Saint-Pierre, le château Moncade
- Les coteaux nord

Les textures du paysage

- texture de l'eau (lacs de Biron et du Grècq)
- texture du végétal (ripisylves, cultures et boisements)
- texture du site urbain : dominante ocre brun des tuiles picon

Concurrence esthétique avec les dispositifs de production d'énergies renouvelables

Le grand éolien

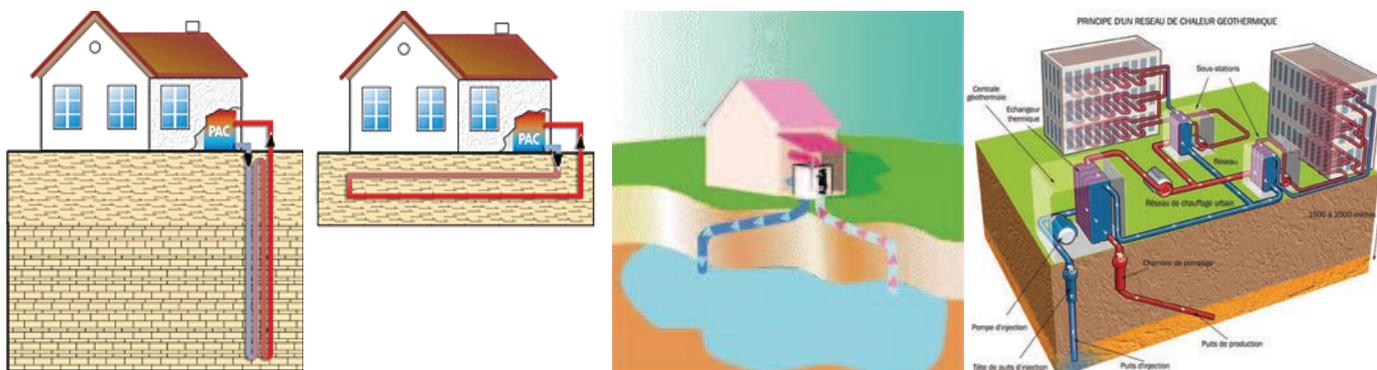
Le climat d'Orthez marqué par la quasi absence de vents oppose une contrainte technique à la production éolienne. L'installation de ce type de dispositif entrerait en concurrence avec les signaux, textures et perceptions du paysage.

Le solaire thermique à grande échelle.

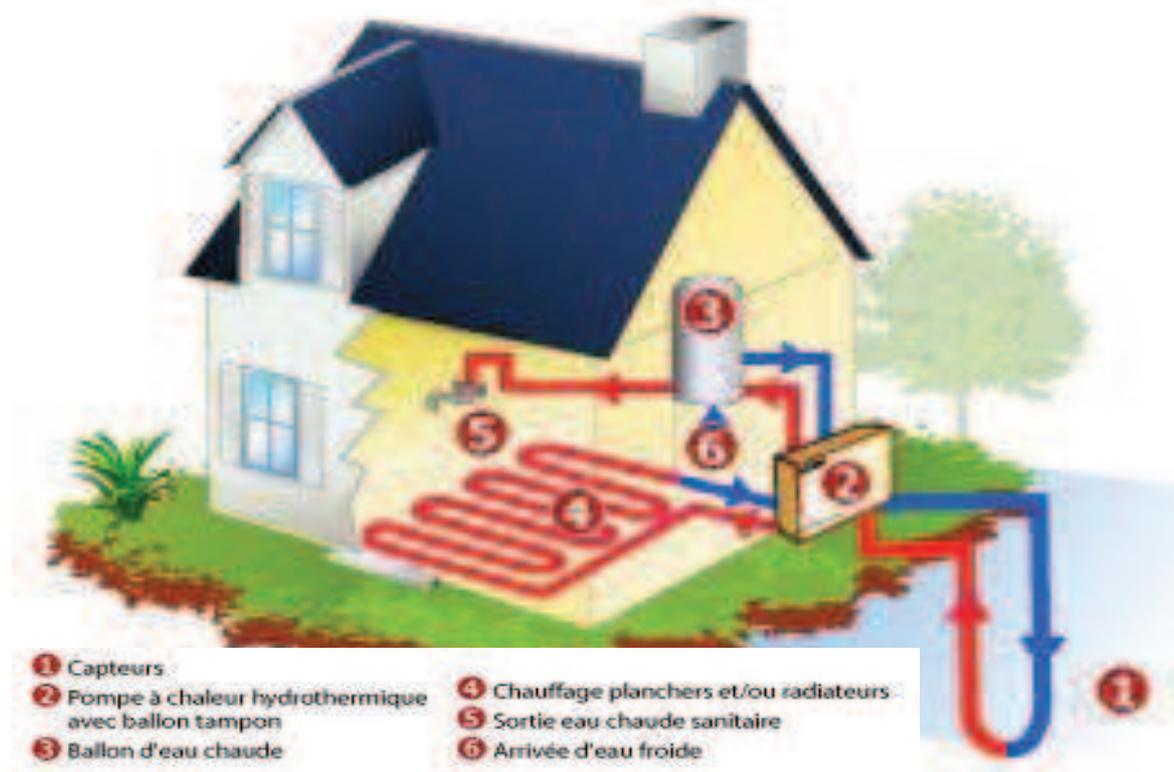
Les installations de production solaires photovoltaïques à grande échelle (toitures de hangar et fermes solaires) entre en concurrence de texture avec les paysages d'Orthez.



La mise en place de dispositifs de production d'énergie solaire thermique ou photovoltaïque en toiture est incompatible avec la perception du paysage des toits dans le périmètre de l'AVAP.



Géothermie. De gauche à droite: captage vertical profondeur par forage d'un puits de 10 à 100 mètres de profondeur; captage horizontal par la mise en place d'un réseau à faible profondeur mais sur une grande surface; hydrothermie par captage des calories dans une nappe phréatique de proximité géothermie et hydrothermie adaptée au chauffage d'installations collectives.



Principe de l'installation pour le captage géothermique en nappe phréatique de proximité.

G.2 Analyse du tissu urbain, capacités techniques et esthétiques d'insertion de dispositifs de production d'énergies renouvelables

Le gisement solaire et ses limites

L'orientation des toitures d'Orthez est tributaire du parcellaire ancien. L'inclinaison moyenne des toits orthéziens (pentes à 80 %) ne permet d'obtenir un rendement solaire photovoltaïque optimal (sur le site d'Orthez l'inclinaison doit se situer entre 30 et 60 %, données INES, logiciel Calsol.) L'intégration de dispositifs solaires en toiture entre en concurrence directe avec le paysage des toits et la texture des paysages de la ville. Ces dispositifs ne seront donc pas autorisés par l'AVAP.

La Géothermie

Le principe est d'utiliser une pompe à chaleur pour capter la chaleur du sol et la transférer vers le chauffage. La géothermie apporte un complément d'énergie. La consommation d'une pompe à chaleur est de 1 kWh d'électricité pour récupérer 4 kWh d'énergie, à condition que la température de chauffage soit basse, donc que l'habitat soit au préalable isolé efficacement.

On peut capter la chaleur de deux manières :

- Le captage vertical : on utilise la chaleur superficielle du sol du sol inférieure à 30° et qui se régénère en été et est donc renouvelable de 1 à 100 mètres de profondeur. La surface nécessaire est limitée et le forage complexe.
- Le captage horizontal : la sonde est enterrée à 80 cm sur une grande surface qui représente 1 à 2 fois la surface à chauffer. Cette technique n'est pas adaptée aux maisons du centre ville.

L'utilisation de la nappe phréatique

La pompe à chaleur prélève les calories directement dans l'eau d'une nappe phréatique. Un puits extrait l'eau de la nappe et un autre la rejette sans modification sauf refroidissement, l'eau servant d'échangeur thermique avec le sol. L'eau est très vite réchauffée par le sol et peut ainsi servir pour d'autres installations thermiques proches.

Cette solution est la plus performante si l'on dispose comme à Orthez de la proximité de nappes phréatiques mêmes irrégulières. La présence de nombreux jardins dans le centre et les faubourgs anciens d'Orthez (à l'exception des îlots les plus denses du Bourg-Neuf) peut offrir l'opportunité de développer ce type de sources d'énergies durables sans impacter la qualité des paysages urbains ni les perception de la ville dans son site.

CHAPITRE H

L'ETAT DES PROTECTIONS, DES ETUDES ET DES RECONNAISSANCES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET ARCHEOLOGIQUE

Résumé du chapitre

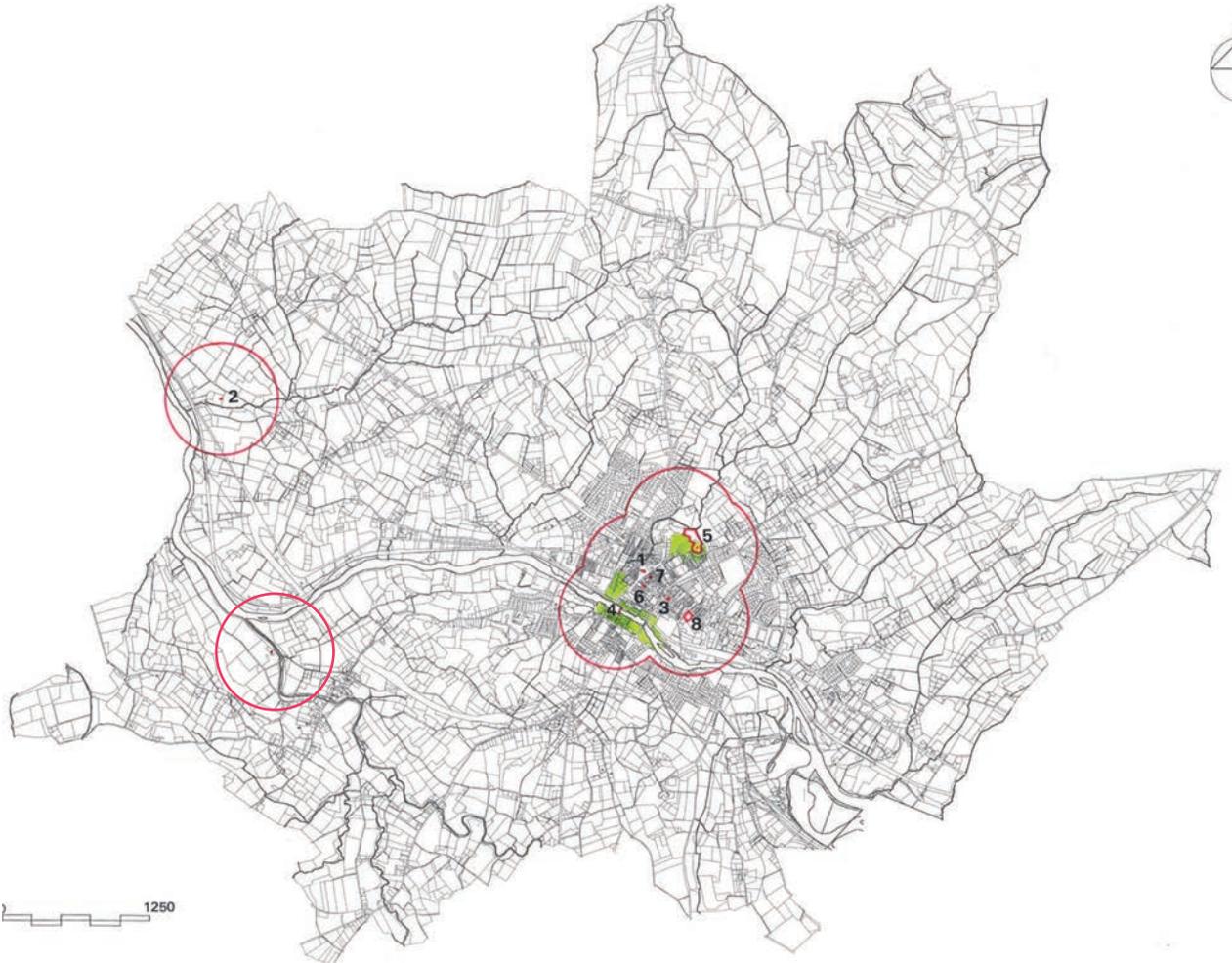
Les enveloppes de protection liées aux monuments historiques couvrent actuellement largement la ville ancienne et au delà, englobent des quartiers sans enjeux majeurs. Les enjeux archéologiques du centre ville sont riches dans le périmètre actuel. Actuellement, est en cours, un inventaire archéologique du bâti. Cette étude de fond, accompagnée de sondages constituera la base de connaissance et de référence.

Les périmètres des sites sont très liés au pont et à la partie haute de la ville : ces enveloppes sont fragmentaires. Par exemple, le site du gave n'inclut pas le moulin vicomtal. Elles sont recouvertes par le périmètre des abords des monuments historiques et ne prennent pas au delà de la ville ancienne, le site proprement dit.

Le projet de P.LU. reprend largement les espaces ruraux et les espaces naturels identifiés. Par contre, la prise en compte du paysage et des vues dans le secteur périurbain est difficile à prendre en compte dans ce seul type de document.

Le projet de L'AVAP. propose une refonte des périmètres suivant une logique :

- resserrer les périmètres de cohérences architecturales et urbaines sur les noyaux anciens
- élargir le champs de protection au paysage, en distinguant les grandes articulations :
 - . les cours d'eaux
 - . les vallons
 - . les entrées de ville.



Les protections MH sur le territoire d'Orthez

H.1 Protections au titre des Monuments Historiques

- **Eglise Saint Pierre** (Iov. MH. : 31 mai 1939).
- **Pigeonnier du Cassou** (Iov. MH. : 22 décembre 1970).
- **Hôtel de « la Belle Hôtesse»** : 49 rue Saint Gilles, façades et toiture sur rue (Iov. MH. : 12 juillet 1973).
- **Vieux Pont** (CI. MH. : listes de 1875 et 21 janvier 1942). Bords du Gave en aval et en amont du pont avec, le plan d'eau du gave au droit des parcelles inscrites (parcelles n° 399 bis, 633, 634, 809 (partie comprise entre la limite sud et la voie ferrée), 810 à 812,838, 839, 841,842,845 à 877,880,881,884,890,891,894 à 896,898,901 à 903,1664, 1668 (partie comprise nette la limite et la voie ferrée), 1669, section B, n° 1 à 7, 10 à 18,23 à 30,32 à 106,214 à 216,220 à 222,225,226,229,230,233,268 à 274, 1670 à 1675, 1681, 1682, 1684 et 1687, section D du cadastre) (S. los. : 4 février 1944).
- **Tour Moncade** (CI. MH. : 17 mars 1846). Tour Moncade et ses abords (parcelles n° 513, 1190, 1191, 1194, 1195, 1203, 1204, 1207 à 1209,1212,1213,1218, 1219, 1222, 1223, 1226 à 1256, 1259, 1262 et 1263, section B du cadastre). (S. Ins. : 4 février 1944).
- **Maison dite «Jeanne d'Albret»**, 39 rue du Bourg-Vieux, façades et toitures des bâtiments nord et est et du pigeonnier; escalier à ,cis de la tourelle octogonale (CI. MH. : 30 octobre 1974) ; ensemble, à l'exclusion des parties classées (Iov. MH. : 16 mai 1929).
- **Maison dite « Hôtel de la Lune»** ,15 rue de l'Horloge, tourelle d'escalier et façade sur cour (Iov. MH. : 16 mai 1929).
- **Ancien Hôtel Lataste dit la visitation** : Rue St Gilles. Maison et jardin (Inv. MH. : 28 novembre 2002)
- **Temple protestant**, 23 place de la poustelle, temple en totalité avec le sol de la cour, le portail d'entrée et sa grille; (CI. MH. : 25 avril 2012)
- **Château de Baure**, Sainte-Suzanne, le logis, le pont d'accès, le parc, le portail, le moulin et les dépendances. (Inv. MH. : 25 avril 2012)

Observations :

- Le pigeonnier de Cassou est situé très à l'extérieur des noyaux urbains anciens, au coeur du territoire rural à l'Ouest de Castetarbe. Il appartient à un ensemble comprenant une grande maison, des annexes, un parc arboré avec collection d'arbres palette XIXème.
- D'autres édifices pourraient mériter en tout ou partie une protection (cf. les 4 pages suivantes)

l' AVAP inclut ces édifices.

Les périmètres engendrés :

- Le pigeonnier du Cassou engendre un périmètre qui inclut la maison et le parc. La forme du périmètre est indifférente à la géométrie du territoire rural bordé par la belle route plantée.
- La somme des périmètres sur Orthez couvre la totalité de la ville ancienne telle que décrite au chapitre précédent. Elle inclut la totalité des sites inscrits, une partie du vallon du Grècq et les villas péri-urbaines les plus remarquables. Elle recouvre des secteurs d'urbanisation récente dont l'intérêt est bien moindre et valent surtout comme zone de transition.

L'AVAP propose :

- De différencier les secteurs selon leur valeur patrimoniale:
 - l'ancien intra muros médiéval ;
 - la ville extérieure et faubourgs anciens ;
 - les secteurs péri-urbains d'accompagnement et de transition.
- D'élargir à la protection du site et du paysage :
 - le Gave et les entrées de ville ;
 - le vallon du Grècq et les coteaux.



Sites pittoresques. Source cartographique Atlas des patrimoines, Géoportail.

H.2 Sites pittoresques

- **Tour de la rue Pastourette** et ses abords (parcelles n° 1166 à 1269, 1277, 1280 et 1282, section B du cadastre) (S. Ins. : 24 février 1944).

- **Maison Chrestia** ou de Francis Jammes et abords le long de la route d'Orthez vers Bayonne (parcelles n° 609 à 612, section B du cadastre) (S.Ins. : 18 septembre 1945)

- **Bords du Gave en aval et en amont du pont** avec, le plan d'eau du gave au droit des parcelles inscrites (parcelles n° 399 bis, 633, 634, 809 (partie comprise entre la limite sud et la voie ferrée), 810 à 812, 838, 839, 841,842,845 à 877,880,881,884,890,891,894 à 896,898, 901 à 903, 1664, 1668 (partie comprise netre la limite et la voie ferrée), 1669, section B, n° 1 à 7, 10 à 18, 23 à 30, 32 à 106,214 à 216,220 à 222,225,226,229,230,233,268 à 274, 1670 à 1675, 1681, 1682, 1684 et 1687, section D du cadastre) (S. Ins. : 4 février 1944).

Tour Moncade et ses abords (parcelles n° 513, 1190, 1191, 1194;-1195, 1203, 1204, 1207 à 1209, 1212, 1213, 1218, 1219, 1222, 1223, 1226 à 1256, 1259, 1262 et 1263, section B du cadastre). (S. Ins. : 24 février 1944).

Observations :

- Deux sites enveloppent les monuments les plus précieux : le Pont Vieux et le château Moncade.

Le périmètre de ces sites inclut des ensembles urbains importants. Mais la logique de limite est celle d'un périmètre autour d'un lieu. Elle ne prend pas complètement en compte la logique urbaine proprement dite du bourg Moncade et du Bourg Vieux.

- Le site de le Tour Pastourette concerne l'angle Nord Ouest du rempart du bourg neuf. L'étude de la ville fait apparaître que le rempart est plus largement conservé.

- Le site de la maison Chrestia a été très largement oblitéré par des opérations immobilières dans le parc arboré et ne paraît plus mériter son enveloppe.

L'AVAP inclut l'ensemble de ces sites et aura pour effet de les suspendre. Le projet de l'AVAP propose:

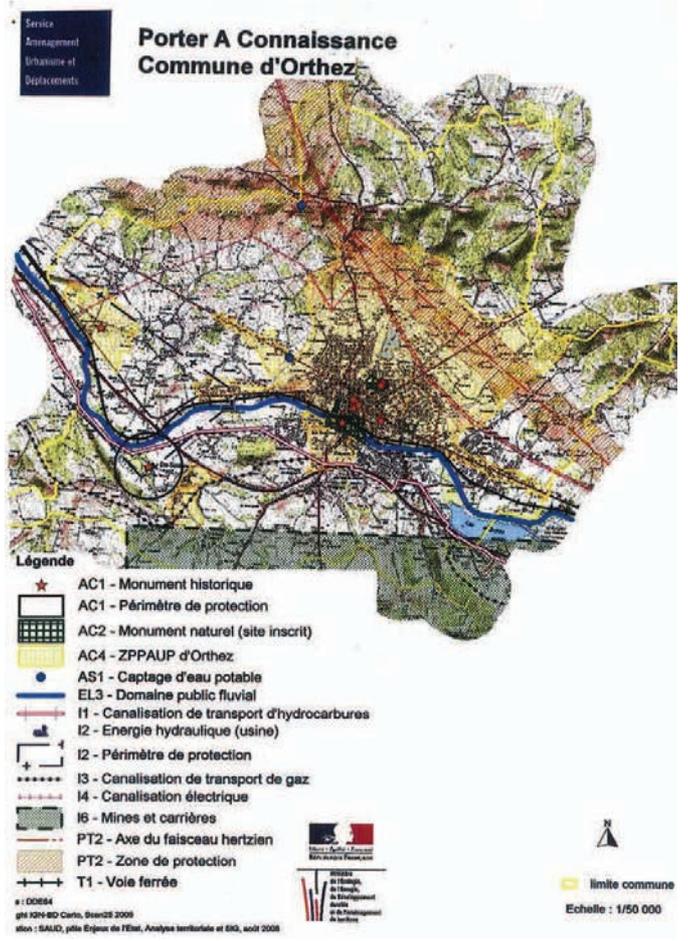
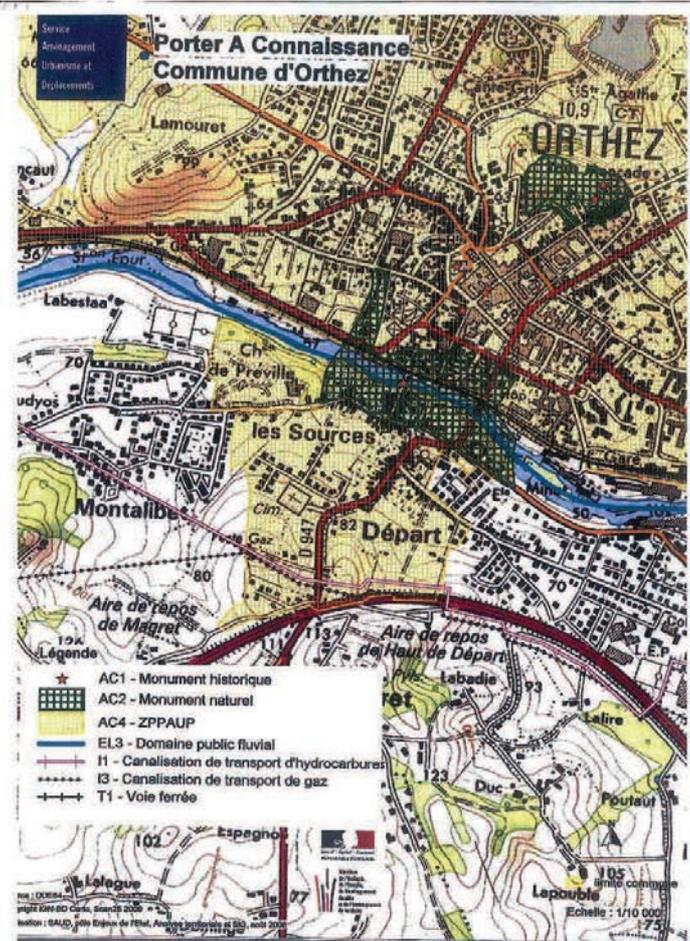
- de distinguer et d'homogénéiser le site du gave et des ouvrages qui lui sont liés en élargissant le périmètre sur la totalité du parcours de la commune, incluant des prescriptions sur les berges et ouvrages d'art non protégés actuellement.

- d'homogénéiser la protection des ensembles urbains, en incluant des prescriptions sur les parcs et jardins.

- d'homogénéiser et d'étendre la protection à l'ensemble des remparts, avec des prescriptions spécifiques.

- d'articuler et d'élargir le site de Moncade au vallon du Grècq au sein d'une enveloppe paysagère avec des prescriptions spécifiques.

- d'inclure la maison Chrestia et les restes de son parc dans l'enveloppe du paysage d'entrées de ville.

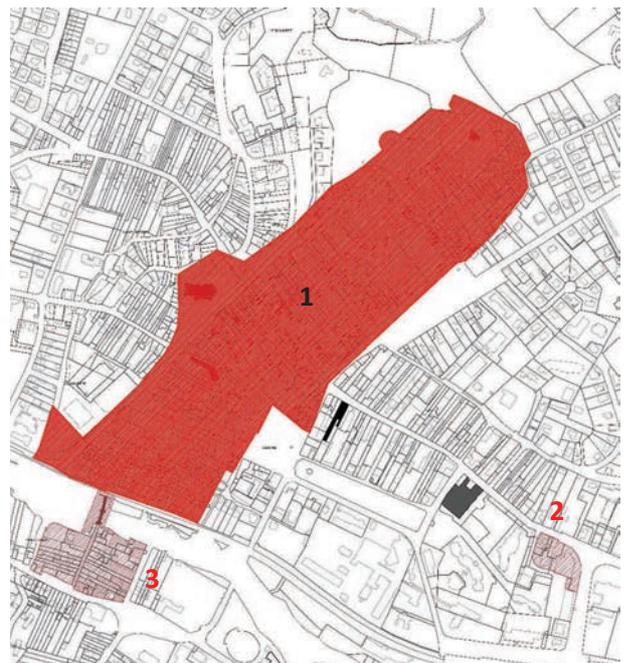


Porter à connaissance, Service Régional de l'Archéologie.

244



1. Le Bourg ; 2 Saint-Gilles ; 3. Motte de Barada ; 4. Montalibet (Aragnou).



1. Le Bourg ; 2. Saint-Gilles ; 3. Départ

H.3 Secteurs archéologiques, porter à connaissance

Porter à connaissance du Service Régional de l'Archéologie, zones archéologiques sensibles

- le Bourg (1):

- . Tour Moncade -> vestiges médiévaux
- . Bourg Neuf -> vestiges médiévaux
- . Bourg vieux -> vestiges médiévaux
- . Pont Vieux -> vestiges médiévaux
- . Départ -> vestiges médiévaux

- Saint Gilles (2) : vestiges médiévaux

- Motte de Barada (3) enceinte

- Montalibet (Aragnou) (4) enceinte

Ces secteurs relèvent de l'application du décret n° 86*192 du 5 février 1986 relatif à la prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme et à l'article R.111.3.2 du code de l'urbanisme : le service régional de l'Archéologie devra être saisi pour avis technique de tout dossier de Certificat d'Urbanisme, de Permis de Construire, de lotir, de démolir, de tout projet de travaux susceptibles d'affecter le sous-sol dans certaines zones sensibles. – liste ci-jointe.

La base de données Dracar donne une liste de :

- sites :

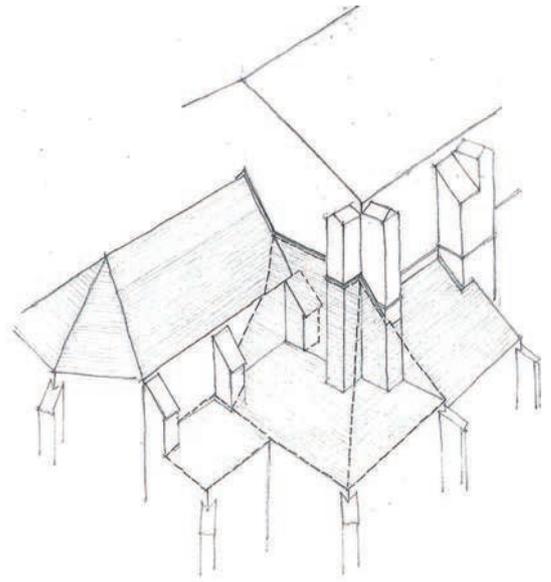
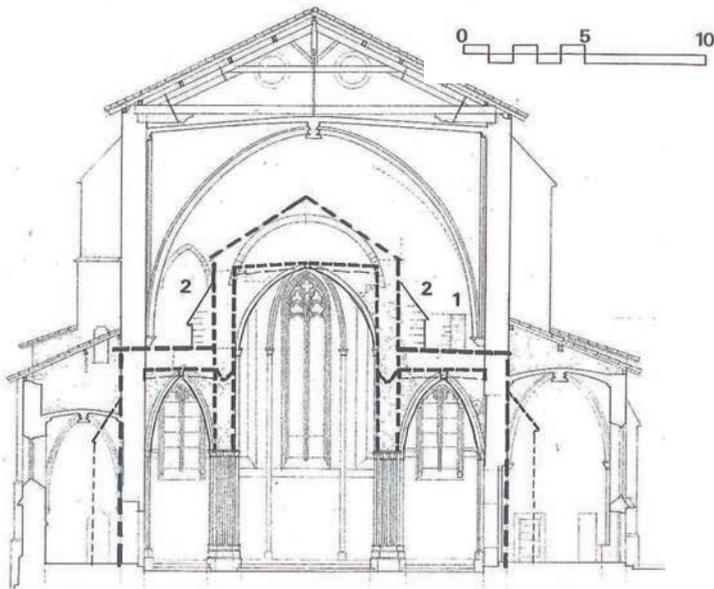
- . motte centrale de Castétarbe
- . enceinte protohistorique de Pourtalot
- . motte de la Moutète – Orthez
- . église des Marmonts – St Barthélemy
- . motte de Départ, emplacement maison Planté.

- maisons, édifices et vestiges remarquables pour l'essentiel médiévaux non protégés :

- . abbaye laïque – 6 rue de l'horloge
- . maison Coustet Larroque 23-25 rue St Pierre
- . maison Batcave
- . maison commune église du Bourg Vieux
- . maison de l'écorcherie – rue Ganille
- . couvent des Jacobins
- . puits des Jacobins
- . couvent des Trinitaires
- . couvent des Cordeliers
- . abbaye St Bernard
- . couvent Ste Ursule - rue P. Lasserre
- . couvent des Capucins - rue Moncade
- . citerne des Capucins
- . moulin d'Orthez
- . moulin Lapeyrère
- . moulin de Ribaux

- remparts et tours

- . remparts du Bourg Vieux
- . du Bourg Neuf
- . du bourg Moncade
- . tour Pouey Souvira
- . tour Dufau



Tentative de restitution des dispositions originelles du chœur de l'église Saint-Pierre. Etude préalable à la restauration générale de l'Eglise Saint-Pierre, Atelier Lavigne, 2002.



Etude historique et archéologique du bourg ancien. Association du Vieil Orthez /Bureau d'investigation archéologiques HADES, 2003. Extrait de la cartographie des témoins archéologiques repérés, (Annexe 3)

H.4 Etudes, inventaires, reconnaissances

Eglise Saint-Pierre, étude préalable à la restauration générale, Atelier Lavigne, 2002.

Contenu de l'étude : Etude documentaire et bibliographique sur l'édifice, observations, chronologie des travaux et proposition de synthèse historique et architecturale.

Etude historique et archéologique du bourg ancien. Association du Vieil Orthez / Bureau d'investigation archéologiques HADES, 2003.

Contenu de l'Etude : Etude documentaire, étude historique de la ville, étude historique de l'Abbaye laïque, étude archéologique du Bourg ancien d'Orthez, prospection archéologique dans l'îlot de l'Abbaye laïque, sondages archéologiques à l'église Saint-Pierre, essai de topographie historique

L'étude et les sondages réalisés mettent en évidence la présence de nombreux vestiges médiévaux conservés au cœur des îlots modernes ainsi que l'extrême sensibilité archéologique du bourg ancien d'Orthez. Elle établit également une cartographie et un inventaire des témoins archéologiques repérés qui sont annexés au document de l'AVAP (Annexe 3).

Recensement du Service de l'Inventaire du Conseil Régional d'Aquitaine : enquête 1991

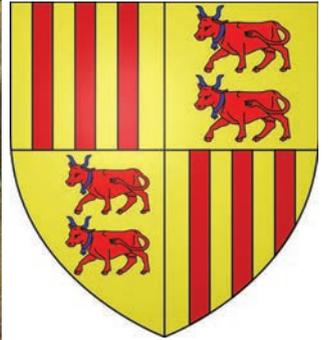
- Eglise paroissiale de Sainte Suzanne, 1866
- Eglise Saint Barthélémy (quartier de Départ), 1854
- Eglise Saint-Martin (quartier Castétarbe), 1853

Eude de la ZPPAUP de la ville d'Orthez-Sainte Suzanne, Atelier Lavigne, 2005

L'étude patrimoniale porte sur : le territoire et le paysage d'Orthez et Sainte Suzanne; le bâti rural de Sainte Suzanne, Castétarbe et Orthez; le bâti villageois de Sainte-Suzanne, une synthèse de la genèse urbaine d'Orthez, des témoins architecturaux et des permanences urbaines, une étude des thèmes et des éléments régulateurs du patrimoine architectural, une étude documentaire, iconographique et bibliographique. La ZPPAUP établit quatre enveloppes de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager :

Chapitre I

Éléments du patrimoine culturel et immatériel



Livre de chasse, Paris, BnF, Ms. Fr. 616., signature autographe de Gaston III de Foix-Béarn dit Fébus, blason des Foix-Béarn.



Salle du Musée Jeanne d'Albret, Musée du protestantisme Béarnais, dans la Maison Jeanne d'Albret à Orthez. Portrait de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, Département des estampes et de la photographie de la BnF, QB-1 (1585)-FOL



La salle mythique de la Moutète, le drapeau original du patronage de l'Elan Béarnais, l'Elan Béarnais durant ses années de gloire orthézienne.

I. Éléments du patrimoine culturel et immatériel

L'empreinte emblématique de Gaston Fébus

Gaston III de Foix-Béarn dit Fébus, Comte de Foix et Vicomte de Béarn, hérite à la mort de son père en 1343 à l'âge de 12 ans d'un territoire vaste mais morcelé qui s'étend des Pyrénées au Languedoc.

En pleine guerre de cent ans, il est à la fois vassal d'Edouard III d'Aquitaine, roi d'Angleterre pour ses possessions occidentales, et du roi de France Philippe VI de Valois pour ses possessions orientales.

Cette position particulière de Gaston Fébus amène ces deux rois à le ménager de crainte qu'il ne verse dans l'un des deux camps. Au prix d'une certaine habileté politique, Fébus parvient à préserver la neutralité la vicomté de Béarn dont il revendique l'autonomie et renforce la défense.

Sous son règne, Orthez capitale de Béarn est le siège d'une cour intellectuelle et culturelle brillante dont Jean Froissart dans ses Chroniques se fait l'écho.

Lettré et cultivé, mais aussi grand chasseur, il est l'auteur d'un traité de vénerie et cynégétique « le Livre de Chasse » en langue d'Oïl très richement enluminé qui fait autorité dans les sciences naturelles jusqu'au XIX e siècle.

Fin stratège, homme brillant mais aussi infanticide, la personnalité de ce prince avec ses zones d'ombre s'est érigée en mythe.

La mémoire de ce prince a été largement exhumée au XIX e siècle durant la période de la restauration et au XX e siècle par les travaux de l'historien Pierre Tucoo-Chals. La silhouette de l'imposant château qui domine la ville rappelle à tous le souvenir de ce prince dont la ville s'est faite un emblème

Il appartient au patrimoine culturel de la ville qui se dit « Cité de Fébus » et sa mémoire est évoquée dans l'exposition du château de Moncade. Son nom est aujourd'hui associé à de nombreuses écoles, associations, commerces et entreprises orthéziennes.

L'académie protestante.

En 1560, Jeanne d'Albret (Reine de Navarre, Vicomtesse de Béarn-Albret) fait d'Orthez la capitale d'un état protestant qui demeurera souverain jusqu'à son annexion au royaume de France par Louis XIII en 1620. Elle y fonde une académie protestante sur le modèle de l'académie de Calvin à Genève qui assure la diffusion et le rayonnement du protestantisme genevois dans le Sud-Ouest. Calvin envoie de nombreux ministres dans l'académie béarnaise qui s'illustre par une grande activité intellectuelle, théologique et éditoriale tandis que se forme à Orthez une communauté protestante demeurée vivace.

Le souvenir de cet épisode orthézien est aujourd'hui perpétué par le Musée *Jeanne d'Albret, Histoire du Protestantisme Béarnais* qui prend place dans la Maison Jeanne d'Albret. Des expositions permanentes et temporaires, des conférences et nombreuses publications ainsi qu'un travail de recherche en lien étroit avec le Centre d'Etude du Protestantisme Béarnais permettent de découvrir quatre siècles d'histoire du protestantisme en Béarn, des origines de la réforme au début du XX e siècle.

L'Elan Béarnais

Fondé en 1931, le club de basket-ball « l'Elan Béarnais » est issu d'un patronage ecclésiastique. Après atteint le niveau de Nationale 2 en 1970, le club accède à la première division lors de la saison 1972-1973.

L'Elan Béarnais obtient sa première qualification pour la coupe d'Europe au cours de la saison 1977-1978 et demeurera un club européen durant trente années consécutives.

L'Elan Béarnais décroche son premier titre européen durant la saison 1983-1984 et son premier titre national en 1989.

En 1989, le club devient professionnel et à partir de 1991, le désormais « Elan Béarnais Pau-Orthez » joue dans le palais omnisports de Pau délaissant le mythique plancher de la Moutète qui l'avait vu réaliser ses exploits orthéziens.

Au delà de l'engouement local suscité par la l'ascension aux sommets de ce « petit club » dans les années 1970-1980 le nom de la ville d'Orthez demeure associé aujourd'hui encore dans la France entière au souvenir de l'épopée de l'Elan Béarnais.

